

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14815 7 F

MARDI 15 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le « bon exemple » thaïlandais

LA victoire des partis démocratiques lors du scrutin du dimanche 13 septembre en Thaïlande ne peut que réjouir tous ceux qui avaient suivi avec espoir, à la mi-mai, les manifestations d'hostilité aux généraux de Bangkok, et crié d'indignation devant la sanglante répression qui les avait marquées. Les sondages, en effet, donnaient plutôt pour vainqueur l'ex-général Chatichai, ancien premier ministre réputé fort corrompu et « chouchou » de la camarilla militaire.

Pour être peu éclatant, le succès de ceux que la presse locale avait baptisés non sans manichéisme « les anges » n'en est pas moins incontestable : non seulement les formations favorables à un éloignement des forces armées de la scène politique ont recueilli 51 % des sièges, mais celle qui arrive en tête est l'une d'entre elles, le Parti démocrate. Son chef, M. Chuan Leekpai, devrait donc être désigné comme premier ministre. Ce résultat intéresse bien plus que la Thaïlande, dont la campagne électorale et le scrutin ont été suivis avec passion par tous ses voisins.

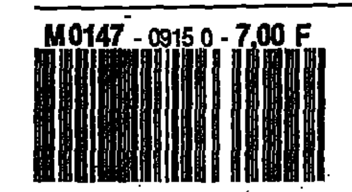
A défaut d'un modèle, un exemple vient en effet d'être donné à l'Asie – la zone où subsistent en plus grand nombre des gouvernants peu préoccupés de laisser leurs citoyens juger leurs actes en ultime instance. Près d'une demi-douzaine de pays de l'est du continent pourraient aujourd'hui relever d'une problématique « à la thaïlandaise » : un développement économique accéléré y a créé une classe moyenne urbaine qui se satisfait de moins en moins de la domination d'une élite à l'autoritarisme d'autant plus prononcé que les militaires en sont souvent partie prenante.

L'exemple le plus flagrant en est l'Indonésie, où le général Suharto règne depuis plus d'un quart de siècle avec, de lustre en lustre, l'onction d'une élection présidentielle sans surprise. D'être parvenu au pouvoir lors d'une grave commotion nationale (la répression du soulèvement communiste de 1965), et d'avoir su préserver, fût-ce souvent au prix du sang, une unité nationale en permanence compromise par les réalités géographiques et ethnico-culturelles : voilà qui lui vaut, certes, un prestige incomparable auprès de nombre de ses concitoyens. Mais les succès mêmes qu'à valus au pays son récent développement économique accéléré laissent augurer de graves tensions politiques et sociales si, comme tout l'indique, M. Suharto ne passe pas rapidement la main.

BIEN plus avancés sur la voie d'une meilleure représentation populaire, d'autres pays de la région ne sont pas à l'écart de troubles dans un avenir plus ou moins proche. C'est le cas, au premier chef, des quatre fameux « dragons d'Asie » : Singapour, Taïwan, la Corée du Sud – et même Hongkong, dont la population a commencé à se débattre contre son prochain retour, sans consultation, dans le giron de Pékin.

Evoquer ainsi la Chine n'est pas innocent. Le monolithe que semble former ce véritable continent n'est pas, lui non plus, à toute épreuve. La relance de fait depuis le début de l'année – que le Congrès de cet automne officialisera sans doute – d'une politique de marché, avec la promotion, qu'elle entraînera inévitablement, d'une nouvelle bourgeoisie, ne saurait aller là non plus sans soubresaut. Leurs conséquences, à terme, pourraient n'être pas toutes négatives pour ce qui est des droits de l'homme et du citoyen chinois.

Lire page 16 l'article de JEAN-CLAUDE POMONTI


M 0147 - 0915 0 - 7,00 F

Les décisions monétaires au sein du SME et le référendum en France

La baisse des taux allemands est un encouragement aux partisans de l'Union européenne

Un ajustement au sein du système monétaire européen (SME) est intervenu dimanche 13 septembre avec une dévaluation de 3,5 % de la lire italienne et une réévaluation de 3,5 % des autres monnaies. Lundi 14 septembre, la Bundesbank a abaissé d'un demi-point son taux d'escompte, ramené à 8,25 %, et diminué d'un quart de point son taux Lombard (9,50 %). Les banques centrales de Belgique, des Pays-Bas, d'Autriche et de Suisse ont également abaissé leurs taux directeurs, en général d'un demi-point, sauf la France qui attend l'issue du référendum.

La Bundesbank vote Maastricht

FRANCFORT

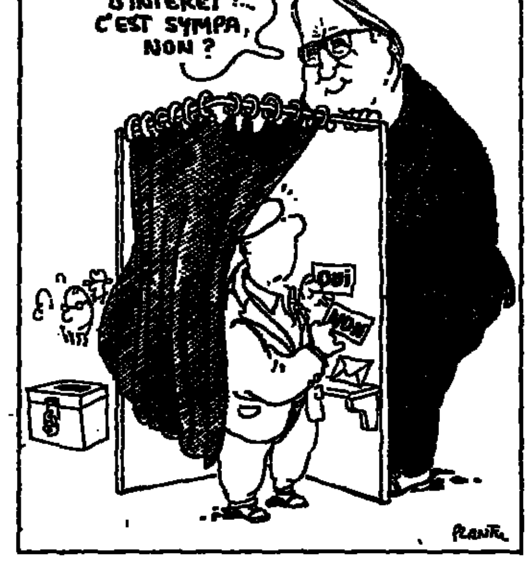
de notre correspondant

Le monstre de Francfort est donc moins froid qu'on le disait. L'intransigeante Bundesbank cède. Elle accepte d'abaisser ses taux d'intérêt alors que ses responsables estimaient et déclaraient, la semaine passée encore, que l'inflation trop élevée en Allemagne ne le permettait pas. Sa décision, quand bien même est-elle prise sous la contrainte, vient démontrer, à une semaine du référendum français, que la banque fédérale n'est pas si technocratique et si exagérément rigoriste que le disent ses adversaires.

Pour être sensible à la pression politique, celle des autres capitales européennes mais aussi celle de Bonn, la Bundesbank prouve que l'Europe monétaire n'est pas la dictature du mark. Elle *« vote Maastricht »*.

ERIC LE BOUCHER

Lire la suite et nos informations page 27.
Lire aussi page 42 le dossier de « l'Economie » sur les Banques centrales



Lire pages 27 et 28 l'article de FRANÇOIS RENARD : « Une dévaluation de la lire annoncée et inévitable » ; les réactions en Europe et aux Etats-Unis ; les nouvelles parités au sein du SME

Le gouvernement face aux surveillants

Epreuve de force dans les prisons

Le gouvernement a choisi l'épreuve de force face aux surveillants de prison, dont le mouvement, au lendemain de l'évasion sanglante de Clairvaux, paralysait, lundi matin, 130 établissements sur un total de 182. Redoutant d'éventuelles mutineries, le ministre de la justice menace les grévistes de révocation et a déjà décidé une quarantaine de mises à pied de trois mois.

Clairvaux, la morte

CLAIRVAUX

de notre envoyé spécial

C'est un pays de « matons ». Une terre de petites gens vouées à surveiller des assassins pour 6 500 francs par mois. Un village de France où la chemise se porte bleu ciel et le pantalon marine. On y est « gardien » de père en fils, sans joie ni honte, comme d'autres sont ouvriers aux forges, plus loin, le long de la téméraire départementale 396, celle qui s'aventure dans les noires forêts de l'Aube. En lisière du bois de la Vigne, la route abandonne sur sa gauche 35 hectares de murs et de grilles : la centrale de Clairvaux, une abbaye cistercienne du douzième siècle reconvertie depuis 1808 en Alcatraz champenoise.

PHILIPPE BROUSSARD

Lire la suite et l'article d'ANNE CHEMIN page 20
Lire aussi le dossier « Point » page 22

Jacques Chirac écartelé

par Jean-Marie Colombani

S'il est un homme dont la voix compte, c'est bien Jacques Chirac : il n'est pas exagéré de dire, à quelques jours de la date fatidique du 20 septembre, que le maire de Paris tient la clé du vote tant seront décisifs les suffrages de ceux qui lui font ordinairement confiance et qu'il déplacera ou ne déplacera pas. Voici donc son premier véritable rendez-vous avec l'Histoire. Il lui reste quelques jours pour convaincre une partie de son électorat de le suivre. Mais il aurait tort de croire que ses difficultés s'arrêteront au soir du vote : elles ne feront peut-être que commencer.

Le référendum, qu'il avait eu l'imprudence d'*« exiger »* du président de la République, l'a en effet d'ores et déjà placé dans une situation délicate. Le sens de son vote est en lui-même une première difficulté. Il est en effet inhabituel sous la Ve République, régime qui n'a pas son pareil pour rigidifier les comportements politiques, qu'un opposant réponde « oui » à une question posée par le chef de l'Etat. La coutume est au contraire de dire « non » à chaque occasion, en tout temps et en tout lieu.

Le second facteur d'inconfort est précisément que M. Chirac se trouve en opposition... avec son propre mouvement.

Lire la suite page 5

ESPACE EUROPÉEN

En attendant le 20 septembre : La France locomotive de l'Europe ; L'Allemagne s'intéresse d'abord à elle-même ; La Grande-Bretagne cultive ses paradoxes

pages 9 à 11

Le Pol Pot des Andes

Abimaël Guzman, chef historique du Sentier lumineux, capturé dimanche, est responsable de milliers d'assassinats au Pérou

par Marcel Niedergang

Le petit prof de philo de l'université d'Ayacucho, auteur d'une thèse simpliste sur la *Théorie kantienne de l'espace*, est devenu le prophète illuminé de l'Apocalypse, le prédicateur glacial d'un bain de sang *purificateur, disposé à sacrifier deux* millions de vies pour faire triompher au Pérou la dernière utopie communiste de la planète.

On l'a comparé à Pol Pot et ce que l'on sait de son programme *fait frémir, car il* va encore au-delà de celui des Khmers rouges. Le bilan de douze ans de lutte armée est sinistre : 24 000 morts, en majorité des paysans misérables de la sierra, et 22 milliards de dollars de dégâts.

Son « projet » politique est fumeux : l'instauration à Lima d'une *« nouvel Etat de la nouvelle démocratie des ouvriers et des paysans »*. La modeste classe ouvrière péruvienne n'a jamais été, et n'est pas, une avant-garde révolutionnaire. Les masses paysannes marginalisées, exploitées, vivent encore en grande majorité *comme au Moyen Age*. Mais Abimaël Guzman, alias « le président Gonzalo », poursuit avec une obstination démentielle son rêve de « grand soir » sanglant, d'un soleil rouge se levant sur des Andes en ruines et des cités fumantes au bord du Pacifique.

Il a communiqué cette foi absolue aux militants fanatiques du Parti communiste du Pérou (PCP), qu'il a fondé en 1970 à Ayacucho, après deux voyages en Chine et un bref séjour en prison à Lima. Le PCP est *une scission du Drapeau rouge*, une fraction d'une dissidence prochinoise du Parti communiste péruvien prosoviétique.

Lire la suite et l'article de NICOLE BONNET sur l'arrestation du chef du Sentier lumineux page 14

Les violences en Allemagne

Les attaques contre les foyers d'étrangers prennent un tour de plus en plus dramatique.

Lire page 13 l'article d'HENRI DE BRESSON

Les Douze et la Bosnie

Les Douze souhaitent que l'ONU interdise les vols militaires serbes au-dessus de la Bosnie.

page 13

La Mostra de Venise

La Chine se taille la part du Lion.

Lire page 26 l'article de DANIÈLE HEYMANN

L'ÉCONOMIE

Prix : La guerre sans merci

Dans tous les secteurs, la concurrence exacerbée et la faiblesse de la demande débouchent sur une désescalade des tarifs catastrophique pour les producteurs. La désinflation risque-t-elle de dégénérer en déflation pure et simple ?

Lire aussi nos rubriques Mode d'emploi, Opinions, Conjoncture, Dossier (les banques centrales) et la chronique de Paul Fabra.

pages 35 à 48

Le sommaire complet se trouve page 34

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Joël Roman

« L'Europe sera nécessairement postnationale »

Agé de trente-sept ans, corédacteur en chef d'Esprit, Joël Roman est agrégé de philosophie. Après avoir enseigné pendant dix ans, il se consacre aujourd'hui à cette revue fondée en 1932 par Emmanuel Mounier.

Elève de Claude Lefort, lui-même élève de Maurice Merleau-Ponty, ses recherches l'ont d'abord orienté vers la phénoménologie. Curieux de l'œuvre d'Hannah Arendt ou de celle de John Rawls, il appartient à cette nouvelle génération d'intellectuels que l'épuisement du débat entre marxistes et libéraux incite à penser autrement la politique.

Coauteur d'un ouvrage sur la fin des utopies scolaires, le Barbare et l'écolier *(Calmann-Lévy, 1990), Joël Roman a assuré récemment la réédition d'un texte fameux d'Ernest Renan,* Qu'est-ce qu'une nation? *(Presses Pocket), un texte qu'il met en parallèle, plus qu'en opposition, avec les réflexions de Fichte dans ses* Discours à la nation allemande. *Le débat sur la construction européenne, où certains redoutent que se dilue la nation française, rend ces questionnements plus actuels que jamais.*

« Le concept de nation est un sujet fréquent de controverses en France. Les polémiques récurrentes sur l'immigration et les débats sur le traité de Maastricht en témoignent.

» En 1988, la Commission de réforme du code de la nationalité avait justifié ses conclusions en faveur d'une politique d'intégration plus active par une référence explicite à Renan :** « L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours. » **L'idée de nation jouit-elle aujourd'hui en France de la même ferveur qu'à l'époque de la Révolution ou y a-t-il un affadissement de ce concept?

– La nation a en effet souvent été au cœur des controverses en France parce qu'elle était l'enjeu politique majeur : au fond, une bonne part de nos affrontements politiques ont tourné autour de la légitimité ou de l'illégitimité des adversaires politiques (la droite et la gauche) à revendiquer l'héritage de la nation. C'est aussi pourquoi le cri de Valmy, *« Vive la nation! »*, est le cri de ralliement de tous : mais tous n'y mettent pas la même chose. Le nationalisme a toujours été en France pluriel (1) et en tout cas au moins double : il y a un nationalisme de gauche, républicain, et un nationalisme de droite, traditionaliste et longtemps catholique.

» Mais cette fracture politique a en même temps été fondatrice de l'identité française : être français, c'était être de l'un ou l'autre de ces camps. Paradoxalement, ce conflit où chacun ne rêvait que d'éliminer l'autre a nourri une dynamique intégratrice extraordinaire.

» Aujourd'hui, cette dynamique s'essouffle en effet, pour au moins trois raisons : tout d'abord, les nationalismes originaires, de droite et de gauche, ont été discrédités, celui de droite par la compromission vichyssoise de la droite traditionaliste avec l'occupant allemand, celui de gauche par son enlisement dans la guerre d'Algérie et le reniement de son universalisme (voilà pourquoi, au demeurant, ce sont là les deux grands trous de mémoire de notre conscience politique qui n'en finissent pas de revenir). Ensuite, le ralliement de la grande majorité des Français aux institutions de la République et l'intégration de la tradition catholique à la République ont affadi la confrontation.

» Enfin, depuis le début des années 80, la conjoncture qui a vu l'alternance et la cohabitation sur fond de déclin des grandes idéologies politiques (communisme, socialisme et libéralisme) a conduit moins à un consensus, comme on le dit souvent, qu'à une multiplication des clivages selon les problèmes posés et, malgré tout, à une certaine pacification des affrontements. Si l'on ajoute à cela l'absence de menace extérieure majeure et immédiate, on comprend le paradoxe de la situation présente : plus réconciliés entre eux que jamais, les Français sont aussi beaucoup moins sensibles à la thématique nationale.

» Il ne faut pas oublier que la fameuse définition de Renan est énoncée dans le contexte très singulier de l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne. Elle ne vaut d'ailleurs que pour un tel contexte : celui d'une appartenance nationale contestée. Quand il évoque l'ordinaire de la vie nationale, Renan met en avant l'oubli des querelles passées, c'est-à-dire un fond de traditions communes partagées.

– La nation, comme dynamique sociale, donne des signes d'essoufflement. Les raisons de cet essoufflement sont multiples : mondialisation de l'économie, montée des individualismes, retour du religieux et du tribalisme… Quelle analyse faites-vous de ces phénomènes?

– En France, la dynamique sociale a toujours été à la remorque de la dynamique politique : d'où la faiblesse traditionnelle des mouvements sociaux, à commencer par le syndicalisme. Dès que la dynamique politique marque le pas, on a en effet l'impression que triomphent dans la société des mouvements centrifuges : montée des corporatismes, de l'individualisme, etc.

> *« Le reflux de la souveraineté ouvre la voie à une vie démocratique plus riche. »*

» Mais une bonne part de ces mouvements sont ambivalents : d'un côté, ils tendent à déstructurer la société, mais d'un autre ils permettent aux individus de se reconstruire des identités partielles, en rétablissant parfois des médiations (locales, professionnelles et, *horresco referens*, religieuses) que le jacobinisme français avait détruites. Quand le Paris-Saint-Germain fait l'éloge de l'esprit de clocher, c'est que quelque chose a bougé dans notre imaginaire national. Car avant *d'être le produit de la* décomposition sociale ou de la modernité, l'individualisme a d'abord été le produit de la centralisation étatique et du face-à-face de l'individu et de l'Etat dans la tradition française.

– Dès l'origine, la France a voulu exporter, par l'exemple mais aussi par la force, le concept de souveraineté nationale forgé à l'orée de la Révolution par Sieyès. L'affaiblissement, aujourd'hui, de ce concept a au moins le mérite de préserver les Français des pathologies du nationalisme. Mais cet affaiblissement les laisse aussi sans imaginaire…

– Dès l'instant où l'on substitue à une légitimité qui vient d'en haut, la légitimité dynastique, une légitimité qui vient d'en bas, une légitimité démocratique, alors se pose le problème de ce qui constitue l'unité de référence : le peuple, la nation… C'est déjà la question que pose Rousseau quand il dit qu'avant de se demander par quel acte un peuple se donne un roi, il convient de se demander par quel acte un peuple est un peuple. La réponse française, avancée par Sieyès à la suite de Rousseau, a été de transférer la notion de souveraineté du monarque à la nation, avec d'emblée cette dimension exclusive que je signalais, puisque la nation est identifiée au tiers état, sans les autres ordres.

» De là viennent tous nos problèmes : d'un côté, la grandeur de notre tradition politique, mais de l'autre ce surinvestissement de l'Etat, dépositaire de la souveraineté, qui suspecte aussitôt tout individu ou tout groupe d'être factieux, de vouloir attenter à la volonté générale en faisant valoir des revendications particulières.

» En regard, l'autre grand modèle de la démocratie moderne, le modèle américain, a choisi au contraire de privilégier la séparation des pouvoirs, une souveraineté éclatée, si l'on veut : le pouvoir y est donc beaucoup plus arbitre, le conflit d'intérêts légitime; cette tradition *n'est d'ailleurs pas spécifiquement* anglo-saxonne puisqu'elle se réfère explicitement à Montesquieu.

» Dans notre imaginaire politique, l'unité nationale est insécable. Le moindre conflit prend dès lors une dimension fondamentale, qui engage la totalité de l'existence politique, des valeurs politiques de référence. Très vite, l'adversaire est un mauvais Français. C'est aussi pourquoi nous n'aimons pas nos partis politiques : ils figurent une division que nous n'avons de cesse de dénier par ailleurs.

» Il est vrai que la force de cette tradition s'est quelque peu atténuée, moins d'ailleurs comme on le croit en raison de l'intégration européenne qu'en raison de modifications intrinsèques à la politique française : l'élection du président de la République au suffrage universel, qui introduit une dualité dans la souveraineté, et l'émergence progressive d'un contrôle de constitutionnalité, qui vient limiter l'absolutisme de la loi. Ce reflux de la souveraineté (encore très léger) ouvre la voie à une vie démocratique plus riche, à une intervention plus active des acteurs sociaux : sauront-ils s'en emparer?

» La nostalgie d'une conflictualité unique, d'un imaginaire politique fort qui se manifeste ici ou là, et notamment sous la forme d'un appel au modèle républicain, me paraît négliger les potentialités d'intervention démocratiques qui sont ainsi offertes. C'est certes moins exaltant que d'attendre de la politique qu'elle change la vie, mais ce peut être aussi plus dynamique. On ne peut à la fois renoncer à la diabolisation de l'adversaire, accéder à un débat démocratique plus pluraliste et maintenir dans toute son intégrité la *représentation d'une nation tout* entière politique, vouée à la souveraineté.

» En outre, les limitations objectives de la souveraineté, qui viennent de l'interdépendance économique et stratégique mondiale, sont venues rendre en partie fictifs les attributs traditionnels de la souveraineté : la monnaie, la défense. La perspective d'une monnaie européenne unique, d'une défense intégrée sont peut-être moins des limitations de souveraineté que des manières de retrouver les moyens d'une souveraineté partagée, à échelle capable d'en imposer aux Etats-Unis ou au Japon. En revanche, il conviendrait sans doute de mieux cerner les lieux où se jouent aujourd'hui les identités collectives : la culture, ou les formes de solidarité collective, et de les soustraire plus énergiquement au marché. On songe à l'audiovisuel ou aux systèmes de retraites et de protection sociale.

– La France moderne, celle d'après 1789, s'est construite autour d'un Etat-nation fort, beaucoup plus structuré que ne l'est l'Etat en Allemagne, en Italie et a fortiori aux Etats-Unis. Est-ce pour cette raison que le débat sur le traité de Maastricht a pris, en France, un tour aussi passionnel?

– Bien entendu. L'Allemagne, par exemple, a appris (à son corps défendant, certes) à dissocier unité politique et unité culturelle. Elle a ainsi fait l'expérience d'un « patriotisme constitutionnel », pour reprendre une expression désormais fameuse, qui lui permet sans trop de problèmes d'envisager une intégration politique européenne forte : l'identité allemande ne s'en trouve pas affectée. Au contraire, l'intégration européenne menace directement l'identité française, qui est avant tout politique. D'où la vigueur des argumentations en faveur du « non », et la faible conviction des partisans du « oui », qui se réfugient souvent derrière des arguments empruntant paresseusement à la modernisation ou à la nécessité historique.

» Mais il me semble que les causes profondes du malaise français sont intérieures, dues au réajustement d'une expérience historique en train de se clore. L'Europe politique peut donc soit être un bouc émissaire, soit au contraire fournir l'occasion d'un tel réajustement de nos institutions, et d'abord par l'apprentissage des logiques du contrat de la négociation, là où nous avions plus traditionnellement recours à des logiques autoritaires de l'Etat, qu'elles prennent l'allure du fait du Prince ou de décisions technocratiques.

» Corriger le modèle républicain, c'est renoncer à imposer, sous couvert d'intérêt général, des décisions arbitraires, pour faire émerger un intérêt général effectif au plus près des conflits d'intérêts locaux. L'intégration européenne ne fera pas l'économie d'un tel réaménagement. Le cadre républicain traditionnel n'est en effet pas parvenu à surmonter la tendance à la dualisation de la société, à l'exclusion de groupes sociaux toujours plus importants. Le principal défi de l'Europe sera l'Europe sociale, sa capacité à construire un modèle nouveau de solidarité sociale. Ce n'est pas gagné.

– Croyez-vous à l'émergence future d'une nation européenne, et si oui, selon quel cheminement? Selon la voie allemande, conceptualisée par Fichte, qui fonde la nation sur l'appartenance ethnique, ou selon la voie française, théorisée par Renan, lequel voit dans** « le désir de vivre ensemble » **le gage de la cohésion d'une nation?

– Non, l'Europe ne sera jamais une nation, du moins à vue humaine, tout simplement parce qu'elle est composée de nations, quel que soit le modèle national auquel on pense. Au demeurant, on a beaucoup exagéré l'opposition entre Fichte et Renan ou entre *nation à la française et nation à* l'allemande. Il y a là, certes, deux traditions mais qui toutes deux introduisent une tension entre l'héritage historique et culturel et la volonté politique. L'Europe sera donc nécessairement postnationale, au sens où il lui faudra inventer une forme d'unité politique encore inédite historiquement : ni l'empire, ni la cité, ni la nation.

– L'Europe deviendrait une nation de nations?

– Pourquoi pas ? Mais je doute que cette expression ait un sens autre que métaphorique. La nation désigne une certaine congruence entre des frontières territoriales, une *forme politique*, et des traditions culturelles. L'avenir de l'Europe, c'est sans doute la dissociation de ces trois termes. C'est pourquoi les formulations les plus cohérentes de l'Europe comme forme politique la définissent comme unité politique postnationale. Je pense en particulier à l'expression rigoureuse qu'en a *donné Jean-Marc Ferry* (2). *Le seul* problème, c'est l'appropriation de ce niveau post national par les différentes traditions nationales. Il est plus facilement intégrable par l'Allemagne que par la France. La difficulté pour l'Europe sera de se trouver une signification politique au sein des différentes traditions nationales qui la composent : or celle-ci ne sera pas la même selon ces traditions.

» En Allemagne, l'Europe peut être un niveau juridico-constitutionnel supérieur. En Italie, ce peut être une instance d'arbitrage et d'appel. Pour la France, il faudra que l'Europe devienne à la fois un lieu identitaire et un lieu politico-juridique. Il faudra que l'Europe symbolise la fin des guerres intra-européennes et la mémoire d'un passé meurtri par ces guerres, et en même temps quelque chose comme un modèle politique : peut-être celui du capitalisme rhénan dont parle Michel Albert, plus la protection des droits individuels symbolisée par la Cour européenne des droits de l'homme. Ce n'est qu'à ce prix que l'Europe sera pour nous symbolisable, c'est-à-dire effective.

– Comment expliquez-vous la résurgence des nationalismes dans ce qui fut l'URSS et la Yougoslavie? S'agit-il d'un retour des vieux travers, refoulés pendant trop longtemps, ou de quelque chose de plus neuf, visant à combler le vide idéologique de l'après-communisme?

– Je ne crois pas qu'il s'agisse d'abord d'un phénomène idéologique. La nation, sous quelque forme *que ce soit*, a partie liée avec l'expérience démocratique : elle est le cadre dans lequel l'expérience démocratique s'est instituée. Dès lors il était inévitable que les sorties du communisme retrouvent la référence nationale comme référence identitaire liée à la transition démocratique.

» *Maintenant*, cette renaissance de la nation prend des formes très différentes dans des entités qui existaient déjà sur une base nationale, comme la Pologne, et dans d'autres qui, soit n'avaient jamais connu d'autre expérience que l'expérience impériale (russe, ottomane ou austro-hongroise), soit avaient constitué des tentatives nationales entre-deux-guerres trop brèves pour fonder une tradition durable. Il me semble que les nationalismes sont le prix à payer de la désagrégation des empires, notamment en ex-Union soviétique.

> *« Nous allons vers un monde où il nous faudra conjuguer une multiplicité d'appartenances. »*

» Ailleurs, ils mêlent tentatives démocratiques, volonté d'homogénéité ethnique et besoin de se trouver des identités politiques fortes. En un sens, il faudra leur faire nécessairement une place. D'un autre côté, les nationalismes s'affaibliront quand ils seront confrontés à de véritables alternatives de politique intérieure, c'est-à-dire quand émergeront des clivages économiques, sociaux et idéologiques intranationaux. Il n'y a *pas de fatalité* du nationalisme.

– Le concept de nation doit-il être régénéré et, si oui, comment?

– Il me semble que le concept de nation doit plutôt être relativisé. Nous allons vers un monde où il nous faudra conjuguer une multiplicité *d'appartenances, toutes liées* à des identités partielles et à certaines lignes de conflit : identités professionnelles, locales, mais aussi identités culturelles ou religieuses, identités générationnelles, identités sexuelles… L'identité nationale n'est pas appelée à disparaître, mais sans doute à devenir une identité parmi d'autres : constitutive sur certaines questions (comment nous partageons entre nous nos richesses? Quelles sont nos références communes pour en débattre?), mais secondaire sur d'autres (quelle musique nous écoutons? Quelle morale privée est la nôtre?).

» De même l'identité européenne sera elle aussi une parmi d'autres, peut-être de nature plus juridique et institutionnelle que proprement culturelle. Apprendre à conjuguer ainsi une pluralité d'identités est sans doute très difficile pour nous Français, qui rêvons toujours d'un modèle unitaire : je crois néanmoins que nous l'apprenons lentement. »

Propos recueillis par
BERTRAND LE GENDRE

(1) Comme l'a définitivement montré Raoul Girardet dans *les Nationalismes français*. Ed. du Seuil, collection « Points ».

(2) Notamment dans l'ouvrage dirigé par Jacques Lenoble et Nicole Dewandre, *l'Europe au soir du siècle*. Editions Esprit, 1992.

LA CAMPAGNE POUR LE RÉFÉRENDUM

Moral

Au moment où la campagne pour le référendum entre dans sa dernière semaine, les champions du «oui» sont inquiets, tandis que ceux du «non», stimulés par le succès de la grande réunion du Zénith, samedi, se sentent portés par un puissant courant. Mais à mesure qu'approche l'échéance, malgré les efforts de M. Chevènement, du PCF et de quelques autres pour faire valoir un «non» de gauche, malgré ceux des dirigeants du RPR et de l'UDF pour promouvoir un «oui» de droite, le clivage qui s'accentue entre les partisans et les adversaires de Maastricht recoupe de plus en plus l'opposition entre la gauche et la droite.

La dynamique du «non» se situe en effet aujourd'hui du côté de MM. Pasqua et de Villiers, qui développent des thèmes que ne désavouerait pas M. Le Pen, mettant mal à l'aise M. Séguin, qui ne s'y reconnaît pas nécessairement. Celle du «oui», si elle doit se manifester enfin, dépend pour une part de la mobilisation du Parti socialiste, que M. Laurent Fabius, s'appuyant sur l'intervention télévisée de M. Mitterrand, tente de susciter. Le PS met donc désormais en avant l'Europe sociale, afin de combattre l'idée que Maastricht est au service des riches. Tel était le sens de la rencontre de Béthune, qui réunissait samedi des représentants de la gauche européenne, notamment syndicale.

Les divers porte-parole du pouvoir, de Mme Martine Aubry à M. Jack Lang, multiplient les déclarations en ce sens, comme le fait aussi M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, qui affirmait encore, lundi, sur Europe 1, que «l'Europe est une nouvelle frontière pour le syndicalisme», que «l'espoir est de ce côté-là» et que Maastricht, loin d'accroître le chômage, peut aider à le résorber. M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, n'a pas dit autre chose en annonçant, à Hérouville-Saint-Clair, que l'Europe allait «ouvrir un espace de militantisme pour les démocrates de l'Europe».

Du côté du «non», c'est M. de Villiers qui a donné le ton, dimanche soir, sur TF 1, face à MM. Alain Juppé et Jack Lang, invités avec lui de l'émission Sept sur Sept, en exploitant la crise des prisons pour évoquer ce qu'il a appelé «l'espace unique du crime», qui naîtra, selon lui, de l'abolition des frontières intérieures.

«Il y a huit prisonniers en cavale en ce moment, il y a des gardiens de prison qui se font tuer», a-t-il dit, avant de souligner que le ministre de l'intérieur lui-même a souhaité un renforcement des contrôles aux frontières et de rappeler que la drogue est en vente libre à Amsterdam.

Le progrès social d'un côté, l'insécurité de l'autre, nous voici revenus à un affrontement classique, dont on peut penser qu'il préfigure aussi la future campagne législative. Ceux qui souhaitaient dissocier le débat européen des polémiques de politique intérieure constatent qu'il est bien difficile de séparer les deux questions. Même M. Philippe Séguin, au Zénith, puis au Forum RMC-l'Express, si soucieux jusqu'à présent de ne pas succomber à cette tentation, a indiqué que son refus du traité et son rejet du gouvernement socialiste «procèdent des mêmes principes» et qu' «il n'y a pas de frontière étanche entre les deux oppositions».

Il est allé jusqu'à affirmer qu'en cas de victoire du «oui» le 20 septembre «c'est la signification même d'une victoire de l'opposition [en mars] qui serait atténuée, sinon même peut-être réduite à néant» dès lors que l'Europe de Maastricht serait en route.

M. Jack Lang, tout en rappelant sa volonté de ne pas mélanger les genres, s'y est – brièvement – risqué en convenant qu'il redoutait, en cas de victoire du «non», «le réveil des extrémistes, en France et hors de France, et des lepénistes de tout poil». Quant à M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, il s'est montré, comme à son habitude, d'un noir pessimisme. «Toutes les tensions que l'on a connues dans les années 30 sont réunies», a-t-il déclaré dimanche sur Radio J, avant d'inviter les hommes politiques à ne pas jouer avec le feu. «Demain, si l'on n'y prend garde, a-t-il dit, on verra que les passions maléfiques que l'on croyait disparues peuvent se réveiller». M. Millon n'a pas le moral, et il n'est pas le seul.

THOMAS FERENCZI

Dans un entretien avec trois journaux étrangers

M. Mitterrand se déclare «personnellement blessé» par «l'argument de la défiance à l'égard des Allemands»

Dans un entretien accordé à trois quotidiens étrangers, *la Repubblica*, *El Pais* et *The Independent*, avant son hospitalisation et paru dimanche 13 septembre, M. François Mitterrand revient sur les raisons qui l'ont conduit à organiser un référendum en disant notamment : «*Je n'ai jamais pensé que ce serait une formalité. Si j'ai annoncé, le 3 juin, que les Français seraient consultés par référendum, ce n'est pas parce que les sondages donnaient l'avantage au «oui». C'est parce qu'il me semblait nécessaire de transformer un assentiment spontané mais vague à l'Europe en une adhésion réfléchie et durable. Je savais qu'il faudrait beaucoup expliquer pour combler le manque d'information chez les uns, le manque d'intérêt chez les autres. Je m'attendais donc à un débat vigoureux, intense, serré. Il a lieu. Il permet aux Français de prendre conscience des enjeux de la réalité européenne mieux qu'ils ne l'avaient fait au cours des quarante années précédentes et aussi de mesurer ce que ces années de construction européenne ont apporté à notre pays en termes de paix et de prospérité.*»

Le chef de l'Etat ajoute : «*On ne peut à la fois affirmer que la construction européenne souffre d'un manque de démocratie et me reprocher de chercher à l'asseoir, pour la première fois, sur une base démocratique incontestable. Sur une question aussi importante, qui engage le destin international du pays, je me devais d'inviter les Français à se prononcer par la voie d'un référendum* (...). *Certes, il y a un risque. Mais mesure-t-on bien ce qu'aurait été, pour la suite des choses, le risque inverse, celui d'une ratification sans véritable consentement populaire? Il fallait cette épreuve de vérité.*»

«Mon sort personnel compte peu»

Interrogé sur les inquiétudes que le traité de Maastricht inspire aux partisans du «non», le président de la République répond : «*L'Europe cristallise, à tort, beaucoup de peurs : peur du changement, de la modernisation, de l'ouverture au monde et aux autres. C'est un paradoxe. On projette sur l'Europe des menaces imaginaires alors qu'elle nous protège de risques bien réels* (...). *L'expression de ces inquiétudes me paraît salutaire, même si la plupart d'entre elles sont irraisonnées, infondées ou n'ont rien à voir avec l'Europe. C'est pourquoi il faut inlassablement expliquer en quoi consiste la construction européenne et la chance qu'elle représente pour la France. A l'inverse, il serait grave pour la démocratie d'exploiter ces peurs comme le font trop de partisans du «non»* (...). *Le traité de Maastricht, qui n'a pas réponse à tout, est perfectible, évolutif, et il comporte des clauses et des délais qui permettront, le moment venu, d'y apporter les adaptations nécessaires.*» A propos de l'hypothèse d'une victoire du «non», M. Mitterrand indique : «*Mon sort personnel compte peu en la circonstance et n'est d'ailleurs pas en jeu dans l'affaire. Quant à cette hypothèse, je me refuse à l'envisager. Ce serait un recul grave pour la France et pour l'Europe, sans doute des dizaines d'années perdues avant que ne se représente une occasion semblable. C'est pourquoi, comme tant d'autres Français, je me bats pour que le «oui» l'emporte. J'ai confiance dans la sagesse de mes compatriotes qui, après en avoir débattu avec passion, sauront où se trouve l'intérêt de la France. S'il en allait autrement, j'examinerais la situation ainsi créée dès le 21 septembre.*» Pour lui, «*le «oui» à Maastricht signifiera que la France a su exorciser ses craintes, surmonter ses doutes et qu'elle est prête à entrer dans le vingt et unième siècle.*»

«En retard sur l'Histoire»

Enfin, M. Mitterrand dénonce les arguments fondés sur la crainte d'une hégémonie allemande : «*Ceux qui instruisent des procès d'intention ou ravivent les vieilles rancunes sont singulièrement en retard sur l'Histoire. L'accueil très favorable qu'a reçu l'intervention du chancelier Kohl au cours de mon émission télévisée* [du 3 septembre] *montre bien que les Français ne les suivent pas sur ce terrain. J'ajoute que j'ai été personnellement blessé par la façon dont les défenseurs du «oui», presque autant que ceux du «non», ont justifié leur choix en se servant de l'argument de la défiance à l'égard des Allemands. C'est d'abord un manque de confiance en soi. C'est ensuite laisser croire qu'il existe des démons (le mot a été employé) propres à l'Allemagne alors que tout peuple doit veiller à contenir les siens. Comprendre l'Allemagne et les Allemands exige plus de respect à leur égard.*»

Ce dernier propos vise en particulier le ministre de l'équipement, des transports et du logement, M. Jean-Louis Bianco, qui avait notamment déclaré, dans *l'Express* daté 3-9 septembre : «*Cessant d'être entravée par son statut de puissance vaincue, l'Allemagne retrouve tous ses démons. Si ceux-ci ne sont pas canalisés, encadrés par la volonté d'être plus forts à l'intérieur de l'Europe, alors les Allemands choisiront d'être plus forts tout seuls.*»

□ **M. Jack Lang : «un détournement de référendum».** – Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, a estimé, lundi 14 septembre à RTL, qu'il y a «*un détournement de référendum*». «*Un certain nombre de personnages se fichent de l'Europe comme de leur première chemise et se servent de ce débat européen comme prétexte à épancher leur fiel, leur bile contre tout*, a ajouté M. Lang. *Les partis politiques passent, les gouvernements passent, par contre la France demeure. Le vote de dimanche dépasse tel ou tel personnage politique, tel ou tel parti politique.*»

La convalescence du chef de l'Etat «suit son cours le plus normal»

Le médecin personnel du président de la République, le docteur Claude Gubler, a indiqué, dimanche soir 13 septembre, que la convalescence de M. François Mitterrand, opéré vendredi de la prostate, «*suit son cours le plus normal, classique*». Il a ajouté, en réponse à une question de l'AFP, qu'il était «*évident*» qu'un patient souffre après une telle opération.

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, qui a rendu visite au chef de l'Etat samedi en fin d'après-midi, a déclaré, pour sa part, au terme de son entretien : «*Le bulletin de santé est excellent et j'ai pu en juger au cours de la conversation que je viens d'avoir. Mais je ne suis pas surpris, je connais la force de caractère de François Mitterrand et sa résolution.*»

Le chef du gouvernement a précisé que le président de la République «*devrait sortir jeudi prochain de l'hôpital Cochin*». Lundi matin, sur France Inter, M. Bérégovoy a ajouté que M. Mitterrand se portait «*aussi bien que l'on peut se porter quand on vient de subir une intervention chirurgicale*».

Réunis à Béthune par le PS

Des représentants de la gauche européenne soulignent les avancées sociales du traité

Le PS a organisé, samedi 12 septembre à Béthune, dans le Pas-de-Calais, une réunion à laquelle ont participé une quinzaine de dirigeants ou de représentants des syndicats et des partis de gauche européens venus souligner, à une semaine du référendum sur le traité de Maastricht, les avancées sociales et démocratiques qui le rendent, à leurs yeux, positif.

BÉTHUNE

de notre envoyé spécial

Les socialistes français ont une semaine pour essayer de rallier au traité d'Union européenne le maximum de voix venant de la gauche. Une partie de celles-ci sont détournées de Maastricht par les communistes, qui font campagne pour le «non» avec l'entrain que leur donne le bonheur, devenu rare pour eux, d'être d'accord entre eux et de participer à un courant d'opinion beaucoup plus large que les limites de leur influence propre. M. Jean-Pierre Chevènement et ses amis, une partie des Verts et l'extrême gauche entraînent eux aussi vers le «non», ou vers l'abstention, des électeurs qui, s'il s'agissait du second tour d'une élection au scrutin majoritaire, opteraient pour le candidat de la gauche.

Pour tenter de convaincre tous ceux-là qu'ils font fausse route, le PS a réuni samedi, à Béthune, des représentants de la gauche européenne, syndicale et politique. «*Partout*, a souligné M. Laurent Fabius, *le monde du travail appelle à la ratification du traité d'union européenne.*» Des syndicalistes comme M. Bruno Trentin, secrétaire général de la GGIL, première confédération italienne, ou M. Jack Dromey, représentant les Trade Unions britanniques, ainsi que M. Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES), ont affirmé, au cours d'une table ronde suivie par deux cents personnes que le volet social de Maastricht, pour insuffisant qu'il soit, représente néanmoins une avancée considérable et un point d'appui pour les combats à venir.

«*Je ne comprendrais pas un syndicaliste qui envisagerait de refuser quelque chose, non pas au profit d'autre chose, mais au profit de rien*», a expliqué simplement M. Dromey. M. Trentin a exprimé la crainte qu'un échec du traité de Maastricht n'ait pour conséquence «*une guerre économique et financière*», dont les salariés feraient les frais. Il ne croit pas possible «*une renégociation qui puisse améliorer le résultat auquel les Douze sont parvenus à Maastricht*». Pour M. Jacques Fostier, secrétaire général de l'interrégionale wallonne de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB), «*à première vue, les salariés vivent très mal l'Europe*», mais, en même temps, ils placent dans la «*dimension économique*» de l'Union européenne leur «*espoir*» d'un retour de la croissance.

Mme Martine Aubry, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a assisté au débat avant d'intervenir pour exprimer son indignation devant les «*contrevérités*» qu'elle entend, chez les partisans du «*non*», à propos de l'Europe sociale. S'en prenant conjointement à M. Philippe Séguin et au Parti communiste, elle a fait un parallèle entre les arguments qu'avançait le PCF pour s'opposer, en 1957, au Marché commun et ceux qu'il utilise aujourd'hui et auxquels le député des Vosges, pourtant ancien ministre des affaires sociales, ne dédaigne pas de recourir. «*Je ne comprends pas que M. Séguin ait le courage de nous servir une telle mixture dans le domaine social, qu'il connaît très bien*», a-t-elle lancé.

Pour Mme Aubry, l'Europe sociale, qui est un volet du traité de Maastricht, «*c'est plus d'emplois, plus de protection sociale et moins d'exclusion*». L'Europe connaît, a-t-elle rappelé, «*le plus haut niveau de protection sociale au monde*» et elle a «*la réglementation la plus exigeante en matière d'hygiène et de sécurité du travail*». Non seulement Maastricht ne remet rien de tout cela en question, mais le traité rend possibles de «*nouveaux développements*», a assuré le ministre, pour les droits individuels, l'égalité entre hommes et femmes, la lutte contre l'exclusion, tandis que les acquis français en matière de sécurité sociale et de retraite «*ne peuvent être touchés*».

M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a ajouté, quant à lui, que le traité comporte l'ébauche d'une politique industrielle communautaire, gage de progrès sociaux futurs. Entre ceux qui préconisent d'«*abandonner les acquis sociaux pour être plus compétitifs*» et ceux qui veulent «*conserver un haut niveau de protection sociale et de formation, appuyé sur une économie forte*», le traité de Maastricht, selon M. Strauss-Kahn, donne raison aux seconds.

«Logique européenne» ou «logique balkanique»

Les participants à la table ronde politique ont abondé dans le même sens, notamment le secrétaire national de l'ex Parti communiste italien, devenu le Parti démocratique de la gauche (PDS), M. Achille Occhetto. «*Malgré les insuffisances et les limites considérables du traité, nous pensons qu'il est indispensable de l'approuver, en même temps que de se battre pour l'améliorer lors de son application*», a-t-il dit, en ajoutant : «*Sans l'Union européenne, tout serait plus difficile* (...). *Nous devons voir l'Union européenne comme une possibilité et une potentialité pour mieux faire face aux problèmes qui nous sont communs.*» Le secrétaire général du PS portugais, M. Antonio Guterres, a conjuré les électeurs français de «*voter en répondant à la question posée*», et non en réagissant à «*une conjoncture économique qui est mauvaise partout*», ni pour «*régler des problèmes politiques intérieurs qui ne regardent qu'eux*».

«*Pouvons-nous, voulons-nous revenir au «chacun pour soi»?*», a demandé M. Klaus Hansch, vice-président allemand du groupe socialiste du Parlement européen, tandis que M. Philippe Busquin, président du PS belge francophone, a affirmé qu'un «non» français «*serait catastrophique pour l'Europe et pour la gauche*». M. Adam Michnik, directeur du quotidien varsovien créé à partir de Solidarité, *Gazeta*, a expliqué qu'en Pologne, «*il n'y a pas de gauche et de droite*», mais que l'on y connaît très bien l'opposition entre «*les forces qui veulent organiser la vie collective autour des valeurs de la modernité, des droits de l'homme, du progrès*» et celles qui privilégient «*le chauvinisme et le populisme*». Il a émis le souhait que l'approbation du traité de Maastricht vienne renforcer la «*logique européenne*» qui, sur le continent, doit faire face à la «*logique balkanique.*»

Comment peut-on se réclamer de la gauche, a demandé M. Gérard Fuchs, responsable des relations internationales du PS, et refuser la politique industrielle, la politique d'aménagement du territoire et la politique de l'emploi rendues possibles par le traité de Maastricht, de même que «*la politique étrangère et de sécurité commune, qui est le seul moyen de créer un contrepoids à l'influence des Etats-Unis*»? M. Fabius a expliqué que si tous ces arguments de bon sens «*ne l'ont pas encore emporté*», c'est que «*ce qui a dominé du côté du «non», c'est une campagne sur la peur : peur d'une technocratie sans contrôle, de l'Allemagne, d'un surcroît de chômage, d'une plus grande ingérence dans la vie quotidienne, du recul social, des dangers du monde*». Or, «*le seul risque qui existe*, a-t-il dit, *celui-là bien réel, c'est de défaire, en votant «non», ce que les Européens ont fait ensemble depuis trente ans*».

PATRICK JARREAU

Soulignant «l'espoir» exprimé par les ministres des affaires étrangères de la CEE

M. Roland Dumas estime qu'un «non» porterait un «coup d'arrêt peut-être fatal» à la construction européenne

HATFIELD

de notre envoyé spécial

Les ministres des affaires étrangères de la CEE réunis samedi 12 et dimanche 13 septembre, près de Hatfield, au nord de Londres, ont adressé leurs «*meilleurs vœux et leur soutien*» aux dirigeants français à une semaine du référendum sur le traité de Maastricht car, a indiqué le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, un «oui» est «*important pour toute l'Europe*».

Les Douze ont «*exprimé l'espoir que le «oui» l'emporte*», a déclaré M. Roland Dumas, car nos partenaires ont le sentiment qu'une éventuelle réponse négative, «*même s'ils n'y croient pas*», constituerait «*une sorte d'entreprise de démolition de la construction européenne*» et lui porterait «*un coup d'arrêt, peut-être fatal*». M. Dumas a ajouté que chacun a pris la pleine mesure de la «*responsabilité immense du peuple français*», sans pour autant que quiconque parmi nos partenaires «*ait eu l'idée de se mêler du débat intérieur* [en France], *qui est l'un des aspects de la consultation*». Le ministre des affaires étrangères a trouvé «*particulièrement indécent*» que le nom de M. Mitterrand ait été hué dans un débat «*qui concerne la vie internationale*», samedi, lors du rassemblement organisé à Paris par MM. Pasqua, Séguin et de Villiers.

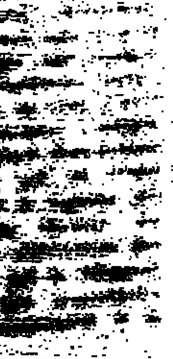
Concertation le 21 septembre

Evoquant comme une «*hypothèse d'école*», une défaite du «oui», le ministre des affaires étrangères imagine que ce «*bouleversement*», cette «*catastrophe*», ce «*tremblement de terre*», serait tel que tout, au sein de l'Europe, «*serait remis en question*». Les Britanniques, c'est clair, ne le croient pas, même s'ils appellent de leurs vœux une ratification du traité : «*Après un tremblement de terre, la vie continue*», a noté M. Douglas Hurd. Le secrétaire au Foreign Office n'était pas prêt à expliquer comment la présidence britannique de la Communauté agirait en cas de victoire du «non», mais elle doit, en effet, «*être prête pour toutes les possibilités*», et à jouer un rôle «*actif, pour organiser*» l'avenir de l'Europe. M. Joao de Pinheiro, le ministre portugais, a estimé que, dans ce cas, il faudrait une «*réécriture*» rapide du traité.

Quel que soit le résultat, une «*coordination très étroite*» sera nécessaire entre les Douze, a souligné M. Hurd, qui a rappelé que les ministres des finances et des affaires étrangères des Douze se retrouveront le 21 septembre, les premiers à Washington, pour une réunion du FMI (Fonds monétaire international), les seconds à New-York, pour l'Assemblée générale des Nations unies. Il ne sera alors «*pas une anomalie*», selon le mot de M. Dumas, qu'ils se réunissent pour envisager l'avenir. M. Jacques Delors a indiqué pour sa part qu'il se tient prêt à «*remplir* [son] *devoir jusqu'à la fin décembre*» et qu'en annonçant il y a quelque temps sa décision de ne pas assumer après cette date un nouveau mandat à la tête de la Commission en cas de victoire du «non», il avait voulu «*montrer aux Français l'importance du choix qu'ils devaient accomplir*». «*A l'époque*, a-t-il expliqué, *je n'ai pas trouvé de meilleur argument que celui que j'ai employé. Ce n'était pas une menace*».

Quel que soit le résultat du 21 septembre, a conclu M. Hurd, la Communauté «*va être dirigée selon un style très différent et avec une série de priorités différentes*». M. Delors, qui présidait avec lui la conférence de presse marquant la fin de cette rencontre ministérielle, n'a pas répliqué.

LAURENT ZECCHINI





هكذا من الأصل

En compagnie de MM. Séguin et de Villiers

M. Pasqua mène la charge contre les états-majors de l'opposition

MM. Philippe de Villiers, Philippe Séguin et Charles Pasqua, chefs de file du «non» à Maastricht dans l'opposition, ont réuni six mille militants et sympathisants, samedi 12 septembre, à Paris. Le président du groupe RPR du Sénat s'en est pris notamment, sans les nommer, à MM. Balladur, Chirac et Giscard d'Estaing.

Il y avait des canotiers, des crécelles, des confettis et des sifflets à roulette. Au plafond, des centaines de ballons bleus, blancs et rouges attendaient d'être libérés. Partout, des pancartes rejetaient dans les mêmes ténèbres le traité de Maastricht et M. François Mitterrand. Tout là-haut, dans les tribunes, un orchestre d'instruments à vent venait ponctuer les envolées des orateurs. Sur la scène avaient pris place des parlementaires de l'opposition, au premier rang desquels se trouvait M. Philippe de Gaulle, fils du général.

Devant eux, six mille personnes ont conspué le président de la République – *«Mitterrand, fous le camps!»* – et chanté la certitude de leur victoire. Le rôle de Monsieur Loyal était tenu par M. Franck Borotra, député (RPR) des Yvelines. C'est dans cette ambiance de convention américaine que MM. Philippe de Villiers, Philippe Séguin et Charles Pasqua ont tenu, samedi 12 septembre, dans la salle du Zenith à Paris, l'unique réunion publique commune de leur campagne pour le «non» au référendum de ratification du traité sur l'Union européenne.

Avec le président (UDF) du conseil général de Vendée, chargé de chauffer la salle en intervenant le premier, la réunion a pris l'accent d'une messe nationaliste, ce qui n'a pas empêché M. de Villiers d'affirmer que *«le nationalisme est un cancer»*. Avec le maire (RPR) d'Epinal, l'auditoire est revenu sur les rails du traité de Maastricht, M. Séguin ne s'étendant pas trop longuement sur la *«victoire»* de M. Mitterrand que *représenterait* la ratification. Avec le président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, le meeting référendaire s'est transformé en réunion préélectorale située à mi-chemin entre une consultation législative et un scrutin présidentiel. *«Pasqua, président!»*, ont scandé à plusieurs reprises les étudiants de l'UNI (Union nationale interuniversitaire) et les militants du MIL (Mouvement initiative et liberté), deux organisations où la parole est musclée. Trois hommes, trois discours et trois destins. Unis dans le rejet de Maastricht, MM. de Villiers, Séguin et Pasqua ont montré, si cela était encore nécessaire, que l'après-Maastricht ne sera pas une partie de plaisir au sein de l'opposition parlementaire.

«Si le «oui» l'emportait, un jour le peuple français se réveillerait avec la gueule de bois», a lancé M. de Villiers, qui a assigné à son public la *«mission»* de rendre *«à l'Europe son âme, et à la France sa vocation»*, car, a dit le député de Vendée, *«ça nous fait mal quand on entend des gens dire que la France a fait son temps»*. Apparemment, il souffre aussi – *«j'en ai marre»*, a-t-il dit – de voir M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, se comporter comme un chef d'Etat, alors que c'est un haut fonctionnaire ne disposant d'aucun mandat électif. Ironisant sur l'attitude des dirigeants de l'opposition qui prônent le «oui», le président de Combat pour les valeurs a indiqué : *«Nous pensons que la défaite de Mitterrand contribue plutôt à la victoire de l'opposition. L'opposition, c'est nous.»*

Et cette opposition-là, *«le grand fleuve du «non»* est *«en position de décider au nom de tous les autres»*, a précisé M. Séguin en prenant la parole derrière l'autre Philippe. Mettant un discret bémol à l'affirmation de M. Pasqua selon laquelle les électeurs auront à choisir entre la France et l'Europe (*le Monde* du 11 septembre), le député des Vosges a affirmé que les Français *«ont compris qu'ils n'ont pas à dire «oui» ou «non» à l'Europe, mais «oui» ou «non» au traité de Maastricht»*. Un traité dont il a rappelé la nocivité qu'il y décèle, tant pour la France que pour ses amis politiques. *«Qu'on ne s'y méprenne point*, a lancé l'ancien ministre, *après Maastricht, même si elle gagnait les élections à l'écrasante majorité que je lui souhaite, et en dépit de la valeur des hommes, de leur détermination et de leur courage, l'opposition ne pourra pas, ne pourra plus mener la politique qu'elle voudra.»*

L'indépendance du pays

Cette mise en garde frappée d'aménité ne faisait pas partie du propos de M. Pasqua. Devant une salle faite à sa mesure, l'ancien ministre de l'intérieur a donné une dimension dramatique et personnelle à la réunion du Zenith. *«Vous êtes présents, comme à chaque fois que l'essentiel, c'est-à-dire la liberté ou l'indépendance du pays, est en cause»*, a dit le président du groupe RPR du Sénat, qui a ajouté : *«Nous nous connaissons bien, vous et moi. Cela fait quarante ans et plus que nous nous retrouvons. La dernière fois, c'était en 1984, souvenez-vous, et nous avons sauvez l'école libre!»*

M. Pasqua n'a pas réservé son ton guerrier aux seuls socialistes. MM. Valéry Giscard d'Estaing et Edouard Balladur en ont pris pour leur grade. *«Untel, qui réclamait naguère le «droit du sang», se satisfait aujourd'hui d'une quittance de loyer pour accorder le droit de vote»*, a-t-il dit à destination de l'ancien président de la République. *«Ecoutez ceux-là, qui n'avaient pas de mots assez durs contre la monnaie unique, qualifiée de «solution autoritaire et technocratique qui signifierait la fin de notre indépendance», lui trouver aujourd'hui toutes les vertus»*, a-t-il réservé à son ancien collègue du ministère de l'économie. Accentuant sa charge, M. Pasqua a invité son auditoire, ravi, à relire la position du RPR *«adoptée à l'unanimité»* et celle de la plate-forme commune RPR-UDF sur la monnaie, pour découvrir de quel côté se situe la fidélité *«à l'opposition et à ses idées»*. Dans la salle, quelques *«Chirac, démission!»* ont fusé, ici et là.

Pour faire pièce aux arguments de ses «compagnons» qui sont du côté du «oui», M. Pasqua a eu cette phrase définitive : *«Quant à penser que le traité deviendrait excellent en mars prochain parce que nous serions au gouvernement, c'est faire croire aux gens que le traité ne serait valable que pour deux, cinq ou sept ans, alors qu'il engage la France définitivement.»* Et pour se faire parfaitement comprendre des candidats potentiels de l'opposition à l'élection présidentielle, l'ancien ministre a assené : *«D'ailleurs, qui peut aujourd'hui prévoir qui serait chargé de l'appliquer en 1997 ou en 1999? Qui peut avoir sérieusement cette prétention?»*

OLIVIER BIFFAUD

Jacques Chirac écartelé

Suite de la première page

Comme il le dit lui-même en riant, *«2 % des RPR»* le suivent *«par adhésion»* et 6 % *«par affection»*. Tous les autres le désapprouvent. De fait, un certain nombre de parlementaires et l'essentiel des cadres du mouvement chiraquien font campagne sur le terrain derrière MM. Pasqua et Séguin.

Ceux-là représentent bien désormais un obstacle de taille sur sa route. Le doute n'est plus permis. La fracture qu'avaient représentée, en février 1990, les assises du RPR opposant MM. Pasqua et Séguin à M. Juppé (lequel n'était bien sûr qu'un prétexte) s'est confirmée à l'occasion de la campagne référendaire et amplifiée. Le spectacle offert par la manifestation organisée au Zénith à Paris a amplement montré que ces *deux hommes-là ont bel et bien lié* leur destin pour une opération de longue haleine.

Enfin, comme si cela n'était pas suffisant, Jacques Chirac doit aussi compter avec Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président n'est pas, contrairement aux espoirs du maire de Paris, sorti du jeu. Au contraire, il y est même rentré en force, car lui aussi joue un rôle important dans cette campagne et lui aussi compte bien prendre une part décisive à l'organisation du théâtre français dans l'après-Maastricht.

Une vision d'avenir

Le malheur pour Jacques Chirac est que toutes ces difficultés ne s'effaceront pas au soir du 20 septembre. Paradoxalement, celles-ci peuvent être moins aisément surmontées s'il parvient à ses fins et si le «oui» l'emporte. A première vue, pourtant, une victoire du «non» serait une sanction pour Jacques Chirac, au même titre que pour les autres partisans du traité, mêlés alors dans un même rejet contre ceux qui dirigent les partis de gouvernement. Son leadership, *de facto* fortement contesté au sein du RPR, serait cette fois ébranlé. Mais pas pour longtemps.

Car, de tous les dirigeants, le plus atteint serait naturellement le premier d'entre eux. Un «non» à Maastricht serait, à vrai dire, un tel séisme politique qu'il aurait de fortes chances d'emporter M. Mitterrand. Si tel était le cas, il faudrait élire un nouveau président. Or, ni M. Pasqua, malgré ses envolées lyriques (*«Oui, vous êtes bien le peuple de France, celui qui se rassemble quand il y a danger!»*), ni M. Séguin, malgré sa prestation télévisée d'apprenti présidentiable face au chef de l'Etat, bref ni l'un ni l'autre malgré leur ambition évidente ne sont prêts. Le candidat «naturel» des socialistes, Michel Rocard, ne le serait pas davantage, handicapé qu'il serait par son étiquette dans un moment où le rejet du PS serait à son maximum. Le candidat d'extrême droite enfin est toujours anesthésié par son échec relatif des élections régionales.

On le voit, dans une telle hypothèse – qui serait par ailleurs catastrophique pour le pays lui-même, – celui qui a une chance de survivre, mieux même, de s'imposer, est bien Jacques Chirac, dont le «oui» aura servi à lui faire gagner son brevet d'homme d'Etat : il aura su aller à contre-courant de ses troupes et s'extraire d'un intérêt partisan pour rallier la cause du pays; il aura développé à cette occasion une vision d'avenir délibérément tournée vers l'Europe.

Que le «non» puisse être une chance pour Jacques Chirac ne signifie pas que le «oui» lui serait automatiquement défavorable, ne serait-ce que parce qu'un vote conforme à sa propre attitude lui donnerait raison contre ses détracteurs. Mais là encore Jacques Chirac doit faire face à un paradoxe : le «oui» lui imposerait une gestion politique particulièrement complexe. A vrai dire, les partisans du «non» ont déjà entamé le procès qu'ils instruiraient dans les heures suivant un résultat favorable au traité de Maastricht.

Procès contre Jacques Chirac, *personnellement dénoncé comme fauteur de «oui». «Demandez-vous qui est fidèle dans l'opposition et qui ne l'est pas»*, a lancé Charles Pasqua à une foule électrisée. De là à faire l'inventaire des circonstances dans lesquelles le maire de Paris a joué contre son camp, il n'y a qu'un pas qui serait vite franchi sitôt le «oui» confirmé : 1974 et le groupe des quarante-trois députés contre la candidature de Jacques Chaban-Delmas à la présidentielle; 1981 et la candidature qui fit chuter Valéry Giscard d'Estaing; 1986 et l'expérience de la cohabitation qui tourna à l'avantage de François Mitterrand; 1992 enfin, et la victoire du «oui» offerte à un François Mitterrand politiquement mal en point... Mais l'obstacle majeur viendrait moins de ce procès-là que de la situation politique elle-même, qui serait alors tournée vers la préparation des élections législatives.

Car l'hypothèse la plus probable, en cas de victoire du «oui», est que M. Mitterrand s'en trouve relégitimé, comme c'est la tradition après un référendum sous la Ve République et que, ainsi conforté, il prépare une nouvelle phase de cohabitation. Toutefois, on ne peut exclure que M. Mitterrand soit tenté – cette hypothèse est en effet en débat dans son entourage – de quitter son poste, considérant que le «oui» parachèverait cinq années d'un second mandat et surtout le gros œuvre de l'édifice auquel il avait décidé de s'atteler en présentant sa candidature au printemps 1988.

Si tel était le cas, M. Mitterrand ne partirait pas au lendemain du référendum gagné, mais plus probablement au début de l'année nouvelle, celle qui marquerait l'aboutissement de son œuvre en même temps que le démarrage de la nouvelle Europe (le 1er janvier 1993 est en effet la date d'entrée en vigueur du marché unique et peut devenir le début de l'application du nouveau traité). Ce scénario ne change toutefois pas la perspective des semaines qui viennent, à savoir la préparation du scrutin législatif. Et c'est là que Jacques Chirac retrouve ses anciens complices, Charles Pasqua et Philippe Séguin. Car c'est de lutte pour le leadership au sein de la droite qu'il s'agit désormais. C'est une véritable OPA sur l'opposition qui a été lancée samedi soir 12 septembre.

Redoubler d'ardeur et d'efforts

Et, au soir d'une victoire du «oui», Charles Pasqua et Philippe Séguin auront tôt fait de transformer leur «Rassemblement pour le non» en RCC, «Rassemblement contre la cohabitation». Le président du conseil général des Hauts-de-Seine l'a d'ailleurs laissé entendre dès la semaine dernière dans un entretien au *Figaro*. Cette attitude anti-cohabitationniste qu'il a laissé entrevoir vise naturellement Jacques Chirac, Edouard Balladur et Valéry Giscard d'Estaing.

Pour M. Chirac, il n'y a guère le choix. De même qu'il était pratiquement obligé de se prononcer pour le «oui» s'il voulait préserver sa chance d'être le candidat de toute la droite à la prochaine élection présidentielle, de même il lui faut, dans la perspective des législatives, coller à l'UDF. Mais, ce faisant, il laisse un boulevard sous les pieds de ses opposants, car *l'électorat de la droite* craint *par-dessus* tout le piège d'une nouvelle cohabitation.

Cet électorat-là aspire massivement à se défaire de François Mitterrand en cas de victoire de la droite aux élections législatives. Si Jacques Chirac était tenté de suivre ses adversaires, MM. Pasqua et Séguin, dans la voie du refus de la cohabitation, il perdrait ce lien qui lui est si nécessaire avec l'UDF et ouvrirait la porte à un accord tacite entre François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing, ce dernier retrouvant alors toutes ses chances non seulement pour Matignon, mais aussi dans une perspective présidentielle. Jacques Chirac ne peut donc pas se séparer de l'UDF, au risque de voir ses amis-adversaires redoubler d'ardeur et d'efforts dès le 20 septembre au soir, avec pour cible désignée Edouard Balladur, théoricien et praticien de la cohabitation.

Pour obliger M. Chirac à se couper de M. Balladur et de M. Giscard d'Estaing, MM. Pasqua et Séguin mèneront non pas une campagne législative en dehors du RPR, mais une campagne autonome, car leur objectif est bel et bien de vider le RPR de sa substance chiraquienne, pour en prendre eux-même le contrôle. Quitte à garder Jacques Chirac comme chef, mais à la condition qu'il les suive, qu'il devienne, ou redevienne, un instrument entre leurs mains.

Voilà pourquoi Jacques Chirac, partisan du «oui», doit parfois se prendre à songer à la victoire du «non», tant il est vrai que la route peut lui paraître longue sur le chemin de l'Elysée.

JEAN-MARIE COLOMBANI



هكذا من الأصل

LA CAMPAGNE POUR LE RÉFÉRENDUM

La Fête de *l'Humanité*

La kermesse du « non » triste

Placée sous le signe du « non » au traité de Maastricht, la Fête de *l'Humanité* a accueilli, du vendredi 11 au dimanche 13 septembre, au parc paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), plusieurs dizaines de milliers de personnes, un peu moins, semble-t-il, sur trois jours, que les deux années précédentes. Le directeur adjoint du quotidien du PCF, M. Pierre Zarka, qui a prononcé le traditionnel discours politique, a affirmé que *« le « non » de la France ouvrirait la voie à une autre construction de l'Europe »* et qu'il ne serait pas *« un vote d'isolement mais de solidarité envers tous les peuples privés de référendum. »*

Une tente normalisée, alignée sur les autres. Exiguë, presque anonyme. Trois bouteilles de vodka sur une étagère. Une demi-douzaine d'assiettes en carton chichement « garnies » de saumon et de harengs. Un modeste lot de poupées gigognes. Une poignée d'épinglettes représentant Lénine à 10 F pièce. Quelques coupures de presse accusant Boris Eltsine de vouloir brader les îles Kouriles au Japon. Dérisoire inventaire, symbolique d'une déchéance...

Coincé entre celui du Salvador et celui du Rwanda, deux fois plus petit que celui du Parti communiste martiniquais, le stand de la *Pravda* faisait peine à voir, ce week-end des 12 et 13 septembre à la Fête de *l'Humanité*. Mais même chez les rescapés du communisme, le malheur des uns fait la promotion des autres. Là où trônait naguère le sanctuaire soviétique ce sont les « frères » chinois qui ont tenu la vedette, sous un vaste chapiteau, en offrant quelques beaux numéros de cirque aux visiteurs. Seuls les Cubains, grâce aux appâts gastronomiques de leurs superbes langoustes à 80 F pièce, furent en mesure de leur faire une certaine concurrence. C'est d'ailleurs à ces derniers que M. Georges Marchais a réservé sa première halte, samedi après-midi, au cours de sa visite de la kermesse.

Mais le secrétaire général du PCF, à peine remarqué dans la foule, faisait lui aussi triste mine. Les manèges retentissaient des rires des enfants et des adolescents, Mouloudji l'éternel n'avait pas laissé tomber ses copains du neuvième arrondissement de Paris, les vendeurs de moules gardaient la frite mais les ardoises sur lesquelles chaque section affichait naguère les adhésions enregistrées étaient devenues très rares, et cela suffisait à confirmer que la joie d'antan n'était plus au rendez-vous militant. Dans les allées réservées aux stands régionaux, toutes les banderoles conjugaient le « non » au traité de Maastricht sous toutes les formes, mais, cette année, confusément, de façon indéfinissable, peut-être parce que les lieux de débats semblaient beaucoup moins fréquentés que les années précédentes, les « camarades », malgré la foule des fidèles, semblaient avoir le « non » triste.

Il y a même eu, publiquement, une fausse note, puisque l'acteur Richard Bohringer, partisan du « oui », qui devait chanter dimanche après-midi, avait fait savoir, samedi, sur Europe 1, qu'il n'appréciait pas du tout que son nom ait été « récupéré » sur les affiches de cette fête du « non ».

« Un projet terrible »

Ces impressions de fané n'ont eu aucun effet, en revanche, sur le moral de M. Pierre Zarka, promu en décembre dernier directeur adjoint de *l'Humanité*, chargé de prononcer, cette année, le rituel discours de conclusion. Ce fut naturellement un feu d'artifice(s) anti-Maastricht : *« Maastricht, c'est comme le Canada dry, ça ressemble à l'Europe, ça se fait passer pour l'Europe, mais ce n'est pas l'Europe. Ce sont les puissants qui s'entendent pour mettre les peuples en concurrence. Ce sera à celui qui se vendra le moins cher, se montrera le plus docile, acceptera de sacrifier sa liberté, son bien-être et l'avenir de ses enfants (...), Maastricht, ce n'est pas la promesse de développement, d'élan généreux, convergent des peuples, mais c'est le calcul sordide, le pouvoir inaccessible de l'argent qui pressure les hommes comme des citrons, qui divise pour mieux régner (...) Comment ne pas voir que les dirigeants allemands cherchent à profiter de leur puissance pour dominer l'économie et la politique des autres pays européens ? (...). En vérité, des affairistes, des hommes politiques ont fait le choix d'utiliser les mots les plus beaux, les idées les plus généreuses pour tenter de faire accepter un projet terrible. »*

On entendit même M. Zarka pousser les délices dialecticiennes jusqu'à affirmer qu' *« une victoire du « non » serait en vérité un coup porté à Le Pen »* ... lequel appelle lui aussi à voter « non ».

La présence sur l'estrade des principaux dirigeants contestataires, MM. Charles Fiterman, Jack Ralite, Guy Hermier, qui s'étaient abstenus de paraître, l'an passé, en faisant savoir, par la voix du premier nommé, qu'ils ne voulaient plus contribuer à donner de leur parti *« une image anachronique »*, a même permis à l'orateur de la direction du PCF d'afficher un unanimisme de façade. C'est toutefois le vieil « anarchiste » Léo Ferré, venu accompagner sur scène Bernard Lavilliers, qui a été le plus plébiscité, après avoir lancé à la foule : *« Ne vous laissez faire par personne, bordel de Dieu ! »*

ALAIN ROLLAT

« Le traité de Maastricht est un coup d'État », affirme M. Le Pen

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, participait, dimanche 13 septembre à Paris, à un colloque organisé par les Comités d'action républicaine (CAR) sur le thème : « Maastricht : la souveraineté ne se partage pas ». Courroie de transmission fantomatique du parti d'extrême droite, les CAR, que préside M. Jean-Claude Bardet, membre du comité central du Front national, conseiller régional de Lorraine et ancien du GRECE, avaient invité également, pour la pluralité du débat, deux gaullistes, MM. Pierre Clostermann, ancien député, et Joseph Comiti, ancien ministre, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Président du Club de l'Horloge, M. Henry de Lesquen était au nombre des participants, en compagnie du président du Front national, de son délégué général, M. Bruno Mégret, et de M. Yvan Blot, député européen du même parti.

Devant une assistance confinant à la confidentialité, M. Comiti s'est élevé contre le fait que *« Mustapha »* vote dans son village corse contrairement à lui-même, qui, même si sa carrière s'est déroulée sur le continent, y possède *« une maison en indivision »*. Dénonçant la filiation européenne unissant MM. Jean Lecanuet et Raymond Barre, il a ajouté : *« C'est toujours le même manège où, à défaut de vérole, c'est le sida qu'on se refile. »*

M. Le Pen est resté dans cette tonalité nuancée en déclarant que *« le traité de Maastricht est un coup d'Etat qui présente la circonstance aggravante d'être exécuté au profit de l'étranger »*. Considérant que ce traité contient *« quelques mécanismes de désintégration des nations »* et qu'il se présente sous la forme d'une *« cathédrale dont le clocher est une banque apatride »*, le président du Front national a déclaré que *« cette violation est d'autant plus grave qu'elle est préconisée par le président de la République, garant de la Constitution »*. En tout état de cause, le chef de file de l'extrême droite a donné à entendre qu'il ne tiendra pas compte du résultat du 20 septembre, si le « oui » l'emporte s'entend, le référendum étant frappé, selon lui, d'inanité car *« la souveraineté échappe au suffrage universel »*.

O. B.

Maastricht, vu d'Auvergne

I. – *A Thiers, les citoyens ont quartier libre*

THIERS (Puy-de-Dôme)

de notre envoyé spécial

De Thiers, on ne peut pas voir *Maastricht*. La vieille ville coutelière, agrippée au Forez, a beau se hausser autant qu'elle le peut, au risque de voir les tombes du cimetière Saint-Jean dégringoler dans le lit de la Durolle qui roule à ses pieds : par beau temps on aperçoit, au mieux, le Puy-de-Dôme, « géant » d'Auvergne, comme l'assurent sans rire les cartes postales. Voir Maastricht, ce n'est pas possible. C'est trop loin et, de toute façon, ce n'est pas dans la direction. Les vitrines des librairies de cette petite ville de quinze mille habitants ne compensent pas ce handicap géographique majeur. Aux Neuf Fontaines, on trouve des dictionnaires parce que c'est pratique, les *Pensées* de Pascal parce que c'est quasiment d'ici et *les Cent-Vingt journées de Sodome* parce que ça fait exotique. De Maastricht, point. A la Maison de la presse, au contraire, il y a les Séguin, les Bianco et les Garaud, mais cela ne sert pas à grand-chose, puisque la dame du magasin affirme, avec son plus beau sourire, que *« ça ne se vend absolument pas »*.

Sur les murs de la ville, il y a bien quelques affiches, çà et là, mais c'est comme les coins à champignons : si on ne les sait pas, on passe à côté sans s'en apercevoir. Evidemment, les employés municipaux ont dressé des panneaux de tôle galvanisée pour la campagne officielle, mais le premier arrivé, M. Jean-Marie Le Pen, raide comme un passe-lacet devant un drapeau tricolore, s'est embêté une bonne moitié de la semaine avant que les socialistes ne se décident enfin, le jour de la rentrée scolaire, à coller leur *« Oui à l'Europe – Pour la France »*, à côté de son *« Non à Maastricht – Pour l'Europe des patries »*.

La véritable campagne est ailleurs, dans les têtes des Thiernois, qu'on appelle les « Bitords », mais on ne sait pas pourquoi. Sinon, comment expliquer la bonne tenue de l'austère littérature officielle et des exemplaires ésotériques du traité, imprimés sur un papier recyclé du meilleur effet ? Le lendemain de la prestation télévisée du président de la République, plus de cinquante traités ont trouvé preneur à la sous-préfecture, *« parce que les gens voulaient savoir si on leur avait raconté des vérités »*, diagnostique la jeune responsable de l'accueil.

« Mon idée est déjà faite »

Comment expliquer, surtout, le brusque engouement pour la chose électorale des jeunes Thiernois, qui ont été plus de soixante, parmi ceux qui seront majeurs avant le 20 septembre, à s'inscrire exceptionnellement sur les listes électorales en dehors de la période habituelle, *« en vertu de l'article 20-B du code électoral »*, comme le rappelle le fonctionnaire de la mairie ? Du jamais vu, qu'il explique, avec le recul que donne l'expérience, par une volonté de dire « oui » à l'Europe, une volonté qui leur aurait fait braver la lourdeur de la procédure, la paperasserie et le tribunal d'instance. Est-ce bien sûr ? Dans Thiers la frondeuse, où Mme Arlette Laguiller obtenait plus de 8 % des suffrages aux élections législatives de 1978 avant que l'extrême droite, six ans plus tard, n'en recueille le double en montrant du doigt la communauté *maghrébine* et turque qui s'y est installée, le référendum du 20 septembre s'annonce comme un rendez-vous politique pas comme les autres.

Vieille cité radicale-socialiste, ancien fief de Fernand Sauzedde avant de devenir celui de MM. Arsène Boulay et Joseph Planeix, les « mousquetaires » socialistes du Puy-de-Dôme et les *parrains politiques* de M. Michel Charasse, Thiers hésite. Défait aux dernières élections cantonales, le maire actuel, rocardien, M. Maurice Adevah-Pœuf, par ailleurs aux prises avec les hebdomadaires nationaux sur fond de fausses factures, n'apparaît pas comme le mieux placé, de toute façon, pour indiquer une direction à suivre. *« Celui-là, il ne faut pas qu'il bouge une oreille »*, assure un de ses administrés, convaincu qu'un engagement public du maire en faveur du « oui » entraînerait immédiatement une réaction inverse dans l'opinion.



« Une erreur tactique »

A l'usure du maire répond le peu d'empressement de son adversaire, M. Jean-Marc Chartoire, adhérent direct de l'UDF et européen pourtant convaincu. M. Chartoire ne se voit pas *« faire de la retape »* pour une Europe qui le place en porte-à-faux vis-à-vis d'une partie de son électorat. Rien d'étonnant, en fait, quand on sait que, dans le Puy-de-Dôme de M. Valéry Giscard d'Estaing, l'engagement européen est proscrit des discours des candidats UDF aux élections sénatoriales, qui doivent affronter, sur le terrain, l'ire des ruraux, majoritairement rétifs à la construction européenne depuis les déboires de la politique agricole commune. Ni l'ancien professeur, le socialiste, ni le cardiologue, le libéral, ne « sentent » ce référendum. Ils n'en parlent pas spontanément. *« C'est moi qui suis toujours obligé d'amener la discussion sur l'Europe. Quand ils ne parlent pas d'un sujet dont il est évident qu'ils y pensent, c'est mauvais signe »*, assure le premier. *« Les gens sont inquiets. Ils ne voient pas ce qu'on leur demande ; la monnaie unique, ils ne mordent pas, ce n'est pas cela qu'il faut utiliser pour les convaincre... Mais plus c'est compliqué, plus on va vers l'irrationnel »*, gémit le second. Qu'importent les discours officiels ! Pour une minorité, semble-t-il, l'aridité du sujet entraîne une prudente abstention, comme pour ce jeune médecin qui *« n'y comprend pas grand-chose »*, en dépit des explications de ses copains juristes. Pour les autres, rien n'y fera, la campagne est ailleurs. *« Ils peuvent bien tous raconter ce qu'ils veulent, mon idée est déjà faite »*, clame avec une ardeur presque belliqueuse une employée de la Maison de la presse. Qu'importent les discours officiels et les explications ! Les exégètes de la pensée maastrichtienne ne font pas recette. *« On va voter sur une idée générale, on ne va pas voter pour tel ou tel point précis du traité »*, assurent, chacun de son côté, un retraité, un artisan coutelier et un industriel.

Cette idée générale, cette idée de l'Europe, est, cependant, à géométrie variable. Chez les partisans du « oui », le recours au référendum devient tout à coup l'exemple même de la fausse bonne idée. *« Le Parlement est légitime. On aurait dû faire travailler les députés. Ce référendum, qui n'était pas indispensable, est une erreur tactique, une erreur de management »*, opine, lisse comme une manille, brillant comme un mousqueton, le patron d'une usine d'accastillage. Et, pourtant, le plus surprenant de cette campagne référendaire est que, pour une fois, on ne fait pas mystère de ses sentiments, de ses exaspérations ou de ses convictions. *« Comme la droite et la gauche sont complètement divisées entre les « pour » et les « contre », tout le monde peut s'exprimer sans être catalogué. Et les gens en profitent drôlement ! »*, résume le jeune responsable d'une fromagerie. Passés les bougonnements d'usage, parler de Maastricht, c'est se mêler de politique quand, comme tout un chacun, « on ne fait pas de politique ». Quartier libre. Le rêve !

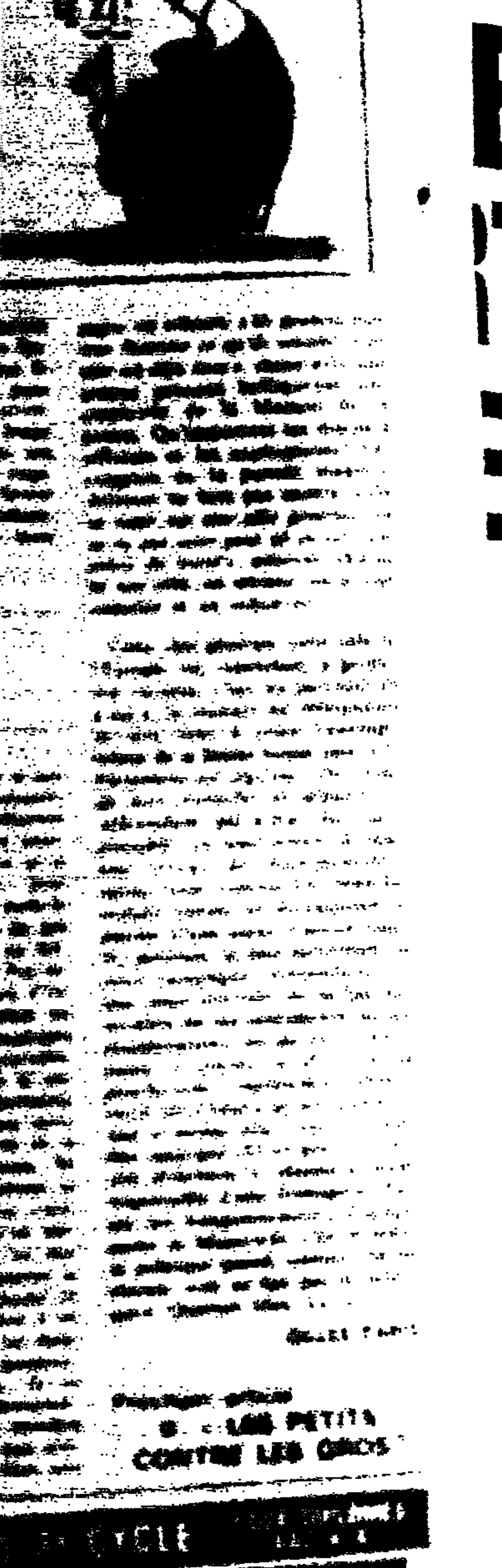
GILLES PARIS

Prochain article :
II. – LES PETITS CONTRE LES GROS ?









LE PEA EST UN BON PRODUIT
LE CCF SAIT L'ADAPTER A VOS BESOINS

par Michel Pébereau, *Président du Crédit Commercial de France*

Chère Madame, Cher Monsieur,

Les actions sont, à moyen et long terme, l'un des placements financiers les plus performants.

Le Plan d'Epargne en Actions (PEA) permet de réaliser dans les meilleures conditions un placement en actions françaises. C'est en effet un produit simple, souple, et qui comporte des avantages fiscaux importants.

Il est simple. Chacun peut souscrire un PEA et y placer son épargne, à son rythme, pour des sommes importantes : jusqu'à 600 000 francs (1 200 000 francs pour un couple), et il est possible, dans certaines conditions, de transférer sur son PEA des titres que l'on posséderait déjà.

Il est souple. Chacun est libre du choix de son placement. Vous pourrez gérer vous-même un portefeuille d'actions françaises, cotées ou non, ou acheter des parts de SICAV ou FCP. Vous pourrez faire évoluer à tout instant la composition de votre PEA, sans impôt.

Et il comporte des avantages fiscaux importants. Les revenus et plus-values de l'épargne capitalisés sont totalement exonérés d'impôt, avoirs fiscaux et crédits d'impôts sont restitués, à la condition de conserver son PEA pendant 5 ans.

Le PEA est donc un bon produit. Il répond aux besoins de l'économie, mais aussi à votre intérêt. Et il vient au bon moment.
C'est en effet dans les périodes de ralentissement conjoncturel que peuvent se présenter les meilleures opportunités de placement, dans une optique de moyen terme.

Au Crédit Commercial de France, nous voulons en tirer le meilleur parti pour vous. Nous vous proposons une gamme de PEA personnalisés : les PEA Elysées. Vous pourrez y choisir le produit qui vous convient, en fonction du montant de votre épargne et de la composition que vous souhaitez adopter pour votre plan.

En particulier, le CCF met à votre disposition des plans dans lesquels votre capital est garanti.
Ils vous permettront de profiter des performances du marché boursier en toute sécurité.
L'un de ces produits est nouveau en France : c'est le premier produit garanti ouvert, qui vous permet d'acheter ou vendre des parts à tout moment.

Le CCF allie tradition et innovation. La qualité de sa gestion dans le domaine des actions est reconnue. Il a mobilisé la compétence de ses spécialistes financiers afin de mettre le PEA à votre service. Présentez-nous vos objectifs, nos équipes trouveront avec vous le PEA Elysées le mieux adapté pour les atteindre.

Veuillez croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de ma sincère considération.



Michel PEBEREAU

LA CAMPAGNE POUR LE RÉFÉRENDUM

Le Parti radical vote à plus de 88 % en faveur de l'Union européenne

Au cours de leur 93e congrès, qui s'est tenu, samedi 12 et dimanche 13 septembre à Paris, plus de 88 % des délégués radicaux valoisiens ont dit « oui » à l'Europe de Maastricht. M. Yves Galland a été réélu pour un an à la présidence du parti.

Pour sympathique que soit la démarche, M. Yves Galland n'avait guère pris de risques en annonçant qu'il ne se représenterait pas à la présidence de son parti si une majorité de ses délégués décidait de dire « non » à Maastricht. Européens, les radicaux l'ont toujours été et le demeurent. Personne n'avait sérieusement imaginé qu'il en serait autrement. Avec un score qui ferait rêver M. Mitterrand ou M. Giscard d'Estaing, 88,03 % des délégués du Parti radical valoisien se sont prononcés, dimanche 13 septembre, en faveur de la ratification du traité. Du même coup, M. Galland pourra rester en place pour une cinquième année de présidence (1), qui lui permettra d'organiser la « vieille maison » en vue des prochaines élections législatives et de conforter au Parlement européen de Strasbourg son fauteuil de président du groupe libéral.

Ce congrès aura toutefois eu l'avantage de susciter un intéressant débat à une semaine de l'échéance nationale et d'attester que, dans ce parti au moins, la démocratie interne n'est pas un concept creux. De Clemenceau à Edgar Faure, les grands maîtres ont naturellement été appelés à la rescousse pour affirmer haut et fort le *« patriotisme européen »* des radicaux. Spécialiste incontesté de la grande et petite histoire radicale, M. Jean-Thomas Nordmann, vice-président du parti, a souligné avec force que *« l'idée européenne est consubstantielle au radicalisme »* et que *« les radicaux retrouvent dans l'Europe de Maastricht l'essentiel des valeurs républicaines et radicales »*. En plaidant pour un triple « oui », *« un oui d'européen, de radical et d'opposant »*, M. Nordmann a résumé le mieux le sentiment de la grande majorité du congrès.

Il y eut bien sûr des nuances. M. Didier Bariani, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du gouvernement de cohabitation de M. Chirac, a expliqué que *« n'ayant jamais été un combattant acharné de l'Europe »*, il devait *« beaucoup prendre sur lui »* pour voter « oui ». Maire du vingtième arrondissement de Paris, M. Bariani sait surtout que ce n'est guère le moment de contrarier M. Chirac... Quant aux partisans du « non », regroupés derrière MM. Etienne Dailly, sénateur de Seine-et-Marne, et André Rossi, député de l'Aisne, ils ont préféré garder le silence.

Cette profession de foi radicale en faveur de l'Europe une fois réaffirmée, certains ont tenu à confesser quelques craintes pour cette dernière semaine de campagne et les lendemains de l'opposition. *« Je me révolte*, a lancé M. Galland, *lorsque la passion déborde et que, de plus en plus, des contre-vérités, voire des mensonges, sont mis en avant. »* Son prédécesseur, M. André Rossinot, s'est inquiété de la résurgence d'*« une forme de droite populaire qui n'a jamais accepté l'idée de la progression européenne »*. M. Nordmann n'a pas exclu, en cas de victoire du « non », *« l'atomisation de l'opposition »*.

Ce constat ne pouvait que faire renaître les questions existentielles que se posent les radicaux à chacun de leurs congrès. Les petits serpents de mer ont refait surface. Le rapprochement avec le PSD. La main tendue aux frères séparés du MRG. *« Au moment où les centristes reçoivent M. Lalonde, où tout le monde voit tout le monde*, a suggéré M. Rossinot, *sachons tirer un trait sur une période difficile et douloureuse. »* Une fois de plus, M. Galland a morigéné les dirigeants d'une opposition *« cadencée, dominée, orientée, abîmée par les calculs partisans, les ambitions personnelles et présidentielles »*. Son ambition est d'avoir demain dix députés. Etre et avoir été. Les radicaux peinent plus que jamais sur la conjugaison.

DANIEL CARTON

(1) Conformément aux statuts du parti, qui limitent à deux mandats la durée de la présidence, mais permettent la prolongation du deuxième mandat à l'approche d'une élection présidentielle ou d'élections législatives, M. Yves Galland a été réélu pour un an avec 529 voix (529 suffrages exprimés pour 567 votants).

Face à M. Philippe Malaud

M. Jean-Antoine Giansily est élu président du CNI

M. Jean-Antoine Giansily a été élu président du CNI, samedi 12 septembre à Paris, au terme d'une réunion exceptionnelle du comité directeur qui avait été rendue nécessaire par le décès accidentel d'Yvon Briant, le 13 août en Corse (*le Monde* du 15 août). Secrétaire général faisant fonction de président par intérim, M. Giansily, conseiller de Paris, a obtenu soixante dix-neuf voix contre vingt-six à M. Philippe Malaud, ancien ministre. Il y a eu quatre bulletins blancs. Le nouveau président du CNI est pour le « oui » au référendum de ratification de Maastricht alors que M. Malaud y est opposé.

Troisième candidat en lice, M. Bernard Barbier, sénateur (républicain et indépendant, UREI) de la Côte-d'Or et maire de Nuits-Saint-Georges, s'était retiré de la compétition au cours d'une suspension de seance réclamée par M. Jean Recapet, vice-président du conseil régional d'Aquitaine et vice-président (app. RPR) du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, pour tenter d'obtenir une candidature unique. On prête l'intention à M. Barbier, qui a retrouvé le poste de vice-président qu'il avait perdu en avril (*le Monde* du 28 avril), de se consacrer à la constitution d'une association d'élus locaux.

Outre M. Barbier, le CNI a un nouveau vice-président, M. Jean Dumont, sénateur (UREI) des Deux-Sèvres, qui siège aux côtés de trois autres vice-présidents sortants : MM. Désiré Debavelaere, sénateur (app. RPR) du Pas-de-Calais, Claude Prouvoyeur, sénateur (app. RPR) du Nord, et Recapet. M. Gilbert Melac devient secrétaire général, M. Bernard Lepidi secrétaire général adjoint et M. Daniel Philippot trésorier.

[Né le 8 février 1947 à Ajaccio (Corse), M. Giansily a une maîtrise de philosophie, une licence de lettres et un diplôme d'économie politique et sociale. Admissible à l'ENA en 1974, il intègre la direction du budget en 1975. Il est aujourd'hui contrôleur financier à la région Ile-de-France. Adhérent du CNI depuis 1974, il entre au comité directeur en 1980. Secrétaire national aux élections en 1987, M. Giansily est nommé secrétaire général par Yvon Briant en 1989 et confirmé à ce poste en avril 1992. Conseiller du quinzième arrondissement de Paris depuis 1983, il est élu au Conseil de Paris en 1989. Partisan de la ratification du traité de Maastricht, il a récemment donné sa démission de son poste de délégué général du Club de l'Horloge, qui milite pour le « non ».]

A Toulouse

Pour M. Giscard d'Estaing, il ne faudra pas « voter en septembre avec le bulletin de mars »

TOULOUSE

de notre correspondant

A une semaine du référendum, M. Dominique Baudis, partisan déclaré de ce mode de consultation sur la question européenne, a organisé, samedi 12 septembre, « Six heures pour Maastricht ». Jusque-là assez discret dans la campagne, tout au moins au plan régional, le député de la Haute-Garonne, maire de Toulouse, a réuni le ban et l'arrière-ban d'une esquisse de parti européen, dont les tenants d'un jour n'avaient en commun qu'une égale foi dans le système communautaire.

C'est au nom de cet œcuménisme que se sont retrouvés à la même tribune MM. Claude Llabrès, catalan et communiste en rupture de port d'attache; Jean-Louis Chauzy, ancien secrétaire régional de la CFDT et tout nouveau président du comité économique et social de Midi-Pyrénées; M. Marc Censi, président du conseil régional; un banquier, des universitaires et une brochette de politiques, UDF pour la plupart. M. Jordi Pujol, président de la Généralité de Catalogne, est venu dire aux Français de Toulouse qu'il ne faut pas se montrer frileux, ni avoir peur de l'Europe, sentiment selon lui indigne d'un pays vers lequel tout le monde a les yeux tournés et sans lequel rien ne pourrait se faire au sein de cette Europe du Sud si chère à son cœur catalan.

Le temps fort de cette journée a été, cependant, la venue de M. Valéry Giscard d'Estaing, l'hôte de celui qui avait voulu le mettre sur la touche politique en 1989, quand les « quadras » de l'opposition, rêvant de rénovation, croyaient leur heure venue. Oubliés les mots qui griffent, les phrases qui écorchent! M. Baudis a rendu les armes à son aîné sur l'autel de l'Europe. Dans une rue en travaux et interdite à la circulation, la salle du Sénéchal, à deux pas du Capitole, la mairie de Toulouse, était comble et surchauffée quand M. Giscard d'Estaing a livré sa lecture du traité. Polémique, il a rappelé que les partisans du « non », qui déplorent aujourd'hui les manques en matière de démocratie, étaient *« de ceux qui, en 1978-1979, combattaient l'élection du Parlement européen au suffrage universel »*.

La politique intérieure est revenue au galop. *« Il ne faut pas voter en septembre avec le bulletin de mars »*, a expliqué l'ancien président de la République, auquel cette mise en garde a valu les seuls applaudissements entendus pendant son discours. Et d'annoncer que la prochaine majorité mettra en place, dans la nouvelle Assemblée nationale, une commission des affaires européennes pour mieux étudier les décisions de Bruxelles. Toulouse, a rappelé M. Baudis, est la ville qui doit *« sans doute le plus à l'Europe »*. Son maire voudrait bien, au soir du 20 septembre, la voir sacrée *« championne de France de l'Europe »*.

GÉRARD VALLÈS

La préparation des élections sénatoriales

Manche : des divisions sans risque pour la droite

CHERBOURG

de notre correspondant

A moins d'une semaine de la clôture du dépôt des candidatures, fixée au 18 septembre, la préfecture n'a enregistré que huit noms pour les trois postes à pourvoir. Mais ils sont une quinzaine à envisager de briguer les suffrages des grands électeurs de la Manche.

Deux des trois sortants sont candidats à leur propre succession : M. Jean-Pierre Tizon (UDF), entré au Sénat après la nomination au Conseil constitutionnel, en février 1983, de M. Léon Jozeau-Marigné, et M. Jean-François Legrand (RPR), devenu sénateur à l'occasion d'une partielle en avril 1982 et qui ne cache pas son ambition de devenir l'homme fort du département. En revanche, M. René Travert (UDF) a décidé de céder le fauteuil qu'il occupe au Sénat depuis vingt-quatre ans.

M. Pierre Aguiton (UDF-PR), président du conseil général de la Manche, paraissait le mieux placé pour briguer sa succession. *« Il serait tout à fait normal que le président Aguiton soit notre candidat naturel »*, avait fait savoir M. Georges de la Loyère, trésorier national et président départemental de l'UDF. Mais M. Aguiton a décidé de soutenir la candidature de M. Jean d'Aigneaux (CNI), conseiller général de Sainte-Mère-Eglise et proche de M. Legrand, qui a reçu aussi l'appui de M. René Garrec (UDF-PR), président du conseil régional et député du Calvados.

Ce choix ne fait pas l'unanimité à droite, où M. Bernard Tréhet (div. d.), maire de Brécey, s'est mis sur les rangs, imité par le président départemental du CDS, M. Michel Thoury, conseiller général et maire de Saint-James, qui n'a guère apprécié d'être tenu à l'écart des négociations, et par Mme Anne Heinis (div. d.), maire de Valognes, qui aura l'ambition de devenir la première femme parlementaire du département.

Le Front national aura pour candidat, comme lors de la partielle de 1982 et comme au précédent renouvellement de 1983, M. Fernand Le Rachinel (FN), conseiller général de Canisy et conseiller régional, qui se présente *« en tant que chef d'entreprise »*. Les socialistes ont désigné trois de leurs élus : MM. Daniel Dufour, maire de Querqueville, Michel Levilly, conseiller général et président du district de Saint-Lô, et Mme Micheline Lecostey, maire de Donville-les-Bains. Les communistes seront également présents dans la bataille, comme Génération Ecologie, dont les couleurs seront défendues par MM. Olivier Bidou, conseiller régional depuis mars dernier, et Marc Michelle.

RENÉ MOIRAND

Satisfait des décisions monétaires du week-end

M. Bérégovoy affirme sa confiance dans « la victoire de la France sur elle-même »

Invité de France-Inter, lundi 14 septembre, M. Pierre Bérégovoy s'est félicité des décisions monétaires prises durant le week-end. *« L'esprit de Maastricht l'a emporté sur des considérations purement nationales »*, a-t-il souligné, ajoutant que *« le système monétaire européen va bien »* et que *« c'est un grand succès pour l'Europe »*. Le premier ministre a tout particulièrement souligné le comportement des Allemands, qui *« se sont montrés compréhensifs en faisant passer l'intérêt de l'Europe avant leur propre intérêt à court terme »*.

Le premier ministre a indiqué que M. François Mitterrand avait été en contact à ce sujet avec M. Helmut Kohl, et qu'il avait lui-même écrit au chef du gouvernement allemand. Il a ajouté que la baisse des taux d'intérêt allemands va *« permettre d'accélérer la reprise de l'économie internationale »*. Dans une interview publiée lundi par *les Echos*, M. Bérégovoy affirme aussi : *« Je maintiens* [que la barre des 3 millions de chômeurs ne sera pas franchie en 1992, car] *l'action que mène Mme Martine Aubry commence à porter ses fruits. »*

Tirant les conséquences de ces décisions monétaires dans la campagne du référendum, le premier ministre a déclaré sur France-Inter : *« Si les partisans du « non » étaient logiques, ils devraient demander que la France quitte le SME. »* Il s'est déclaré surpris d'entendre *« des anciens ministres souhaiter un retour aux errements des dévaluations de facilité »*, et il a assuré qu'ils sont partisans *« d'un franc faible pour une France faible »*. Pour M. Bérégovoy, *« si le « non » l'emportait, il y aurait une secousse monétaire et une secousse boursière »*. *« Le choix est simple : il y a, d'un côté, les partisans de l'Europe, de l'autre, les adversaires de l'Europe »*, a affirmé le premier ministre en s'étonnant de voir des *« hommes de gauche »* mêler non seulement leurs voix, mais leurs *« arguments »* avec ceux de M. Le Pen. Questionné sur ce qui se passerait en cas de victoire du « non », le chef du gouvernement a répondu : *« Je ne partirais pas du jour au lendemain. Quant au président de la République, il assumera ses fonctions jusqu'en 1995. »* Il s'est surtout refusé à s'inscrire dans *« cette logique »*. *« Je crois*, a-t-il dit, *que le « oui » l'emportera, parce que le bon sens l'emportera. (...) Ce sera la victoire de la France sur elle-même. »*

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François-Poncet : « C'est l'Allemagne qui tend la main à la France »

MM. Jean François-Poncet, sénateur (UDF) du Lot-et-Garonne, et Jean-Pierre Chevènement, député (PS) du Territoire-de-Belfort, ont affirmé, dimanche 13 septembre, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », que le résultat du référendum du 20 septembre ne devrait pas avoir d'impact sur le calendrier politique. *« Si le « non » l'emportait, ce serait une défaite des « importants », des importants de droite, mais, aussi, des importants de gauche*, a affirmé M. Chevènement. *Il ne se passerait rien de plus. »* *« Je ne crois pas (...) que le référendum ait un impact rapproché sur la vie politique française »*, a indiqué, pour sa part, M. François-Poncet, estimant qu'*« il serait très malsain que le référendum interfère avec des problèmes de politique intérieure »*.

Pour le reste, les deux hommes se sont opposés dans leur analyse du traité de Maastricht. Jugeant ce projet *« inutile, néfaste et dangereux »*, M. Chevènement a assuré qu'il en résultera *« une extension du chômage, l'enrichissement des plus riches et l'appauvrissement des plus pauvres, avec tout ce que cela implique en termes de fractures sociales et de montée de l'extrême droite »*. *« Nous devons impérativement stabiliser les pays du centre et de l'est de l'Europe si nous voulons éviter une anarchie dont nous voyons bien qu'elle nourrit les risques de guerres futures »*, a-t-il ajouté. L'Europe du traité de Maastricht, selon lui, *« c'est l'Europe des oligarchies »*, *« c'est la fin de la démocratie citoyenne depuis 1789 »*.

M. François-Poncet a expliqué que le traité de Maastricht n'implique pas un *« abandon de souveraineté »*, mais un *« partage de souveraineté »*. *« Il s'agit, entre pays européens qui ont perdu progressivement l'exercice concret de leur souveraineté, de reconquérir celle-ci en s'associant et en partageant »*, a-t-il souligné, qualifiant de *« véritable imposture »* que *« l'on puisse dire : je vote « non » à Maastricht et « oui » à l'Europe »*. Le traité de Maastricht, selon l'ancien ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, *« c'est l'Allemagne qui tend la main à la France »*. *« Le « non » de la France*, a-t-il prédit, *ce serait la caution donnée par la France à la renaissance du nationalisme allemand. »*

POINT DE VUE

Pour l'égalité de l'information

par Michel Brulé

NOUS voici donc dans la période de censure des sondages sur le référendum tout proche. Ceux qu'agace la prolifération des pourcentages s'en réjouiront, et c'est bien leur droit, même si personne ne les oblige à s'y intéresser.

Mais ceux qui auraient aimé suivre jusqu'au bout l'évolution des intentions des électeurs pourront légitimement se sentir frustrés. Car c'est seulement au citoyen « ordinaire » que s'applique ce déni d'information.

Les instituts de sondages continuent à travailler ; ils n'ont même jamais eu tant de commandes que pendant la semaine de censure : les états-majors politiques, les états-majors des grandes entreprises, les journalistes, les institutions financières françaises et étrangères continuent de suivre, jour par jour, le rapport de forces entre le « oui » et le « non ».

En d'autres termes, ce que la loi du 19 juillet 1977 établit *de facto*, c'est une coupure – une de plus – entre l'establishment et la France profonde. Aux uns l'information non-stop ; aux autres l'ignorance à l'approche de l'échéance. Ceux-là mêmes qui ont voté la loi s'arrangent pour qu'elle ne s'applique pas à eux. Comme si les réactions populaires à la loi d'amnistie n'avaient pas suffi à condamner ce genre de discrimination entre des dirigeants au-dessus des lois et des dirigés qui y sont assujettis.

Quant à l'épargnant, il risque de se voir flouer par ceux qui ont les moyens financiers de s'informer jusqu'au bout, lui à qui on refuse de se tenir au courant pour une somme modique, le prix de son journal. Et ce risque-là ne relève pas de la politique-fiction : j'ai raconté ailleurs (1) comment, en 1985, la censure instaurée par la loi en Belgique avait permis une spéculation de plusieurs milliards de francs, au détriment de l'épargnant ordinaire, privé d'information. En votant la loi du 19 juillet 1977, le législateur désirait *« protéger le citoyen contre les abus et manipulations »*. Elle les expose en fait à se faire abuser.

Pourquoi ce retournement ? C'est que la loi de 1977 repose sur deux présupposés, tous deux erronés :

– Le premier, c'est que l'on peut manipuler l'électeur au travers d'habiles publications de sondages. Mais personne ne sait répondre à la question « Quelle série de sondages aurait-il fallu publier pour avantager le « oui » ou le « non » ? » Encore aurait-il fallu s'assurer la complicité de six instituts concurrents et d'une douzaine de médias qui jouent leur crédibilité !

– Le second, c'est que l'obscurité est moins propice à la manipulation que la lumière. On aurait dû écouter l'avertissement lancé avant le vote de la loi par Jean Stoetzel, l'universitaire qui introduisit en France la pratique des sondages d'opinion : *« Que les législateurs y pensent, ce n'est jamais la vérité qui empoisonne »*.

Paternalisme condescendant

On peut imaginer ce que serait demain la réaction de ceux qui mesurent la vigueur d'une démocratie à l'épaisseur de sa production d'interdits en tout genre, s'il devait s'avérer que la censure a trompé les Français à la veille du référendum : que l'on étende donc l'interdiction de la publication à la réalisation des sondages pendant la période de censure. L'Irlande avait envisagé une telle interdiction. Elle a dû y renoncer. Car qu'est-ce qu'un sondage préélectoral ? C'est l'addition de réponses obtenues lors d'entretiens entre un citoyen enquêteur et un citoyen enquêté. Qu'interdirait-on pendant la période de censure : les entretiens entre citoyens ou l'usage de l'addition ? Difficile à imaginer dans un pays dont la Constitution garantit aux citoyens la libre diffusion des opinions.

La loi du 19 juillet 1977 aboutit manifestement à des effets contraires à ceux que recherchait le législateur : hypocrisie des commentaires de la part du journaliste qui doit faire mine d'ignorer ce qu'en fait il connaît ; inégalité de l'information entre dix mille personnes qui ont les moyens de savoir jusqu'au bout et trente-huit millions d'électeurs jugés trop naïfs pour avoir droit à ces chiffres dont se gavent ceux qui les leur refusent.

Cette loi procède d'un paternalisme condescendant que les faits condamnent ; il faut abroger l'article 11 de la loi du 19 juillet 1977.

(1) Cf. *L'Empire des sondages*, éditions Robert Laffont.

▶ **Michel Brulé est directeur associé de BVA.**

□ **Les deux derniers sondages publiés : le « oui » est majoritaire.** – Interdiction étant faite de publier des sondages dans la semaine précédant une consultation électorale, les deux derniers sondages préréférendaires ont été rendus publics, samedi 12 septembre. Selon une enquête réalisée la veille auprès de 1 000 personnes par la SOFRÈS pour TF1, le « oui » recueille 52 %, soit un point de moins par rapport à la précédente enquête du même institut, effectuée entre les 4 et 7 septembre. Le sondage réalisé les 11 et 12 septembre auprès de 1 004 personnes par l'IFOP pour *le Journal du dimanche* et Europe 1, accorde 53 % au « oui », soit 2,5 points de plus que lors de la précédente enquête du même institut, effectuée le 7 septembre.

ESPACE EUROPEEN

LE RÉFÉRENDUM SUR LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

En attendant le 20 septembre

Tous les pays de la Communauté (et bien d'autres, d'ailleurs) ont les yeux rivés sur la France. Du prochain référendum dépend en premier lieu le sort du traité sur l'Union européenne qui, en cas de victoire du « non », aurait cessé d'exister le 20 septembre au soir, car la méthode Coué adoptée *après le référendum danois – on continue* comme si de *rien n'était* – ne pourrait être appliquée après la défection française.

Mais un tel résultat aurait aussi, à n'en pas douter, d'importantes répercussions sur les affaires politiques intérieures de plusieurs Etats membres, à commencer par la République fédérale d'Allemagne, qui verrait un des principaux piliers de sa *politique* extérieure depuis sa création en 1949 ébranlé par la réaction de rejet des électeurs français. Une issue négative aurait aussi des répercussions sur la vie, et l'avenir, de la Communauté.

***Celle-ci a déjà passablement de problèmes à* régler, parmi lesquels celui du Danemark, et un « oui » le 20 septembre ne les ferait certes pas disparaître comme par enchantement. Au moins la vie continuerait-elle.**

Un *scénario de crise a-t-il été prévu pour l'hypo*thèse d'un rejet du traité par les Français ? A Bruxelles, on affirme que non. Devant un revers *d'une telle ampleur*, il n'appartiendrait pas en effet à la Commission, mais aux Etats eux-mêmes de se prononcer sur l'attitude à adopter et de prendre éventuellement une initiative pour éviter que la secousse tellurique ne se transforme en catastrophe. Les ministres européens des affaires étrangères se trouveront le 21 septembre à New-*York à l'Assemblée générale des Nations unies, et* il est probable que dans l'hypothèse du « non » une réunion d'urgence serait organisée là-bas sur-le-champ. Certains chefs de gouvernement auraient même déjà songé à la convocation d'un sommet extraordinaire.

Dans les milieux communautaires de Bruxelles, on indique que la Commission *« n'a pas de stratégie alternative à un échec aussi monumental »*. Elle n'est pas intervenue en tant que telle dans la campagne référendaire, même si ses deux membres français, Mme Scrivener et M. Jacques Delors, y ont pris leur part à titre personnel. Le président de la Commission s'est efforcé dans ses interventions de délivrer une pédagogie de l'Europe plutôt que de se mêler au débat politique spécifiquement français. Il a insisté sur la perte d'influence qui *résulterait pour la France d'un refus de ratifier* Maastricht et il a fait savoir, pour ce qui le concerne, que dans une telle hypothèse il ne voyait pas comment il pourrait diriger la prochaine Commission (ce que les Douze lui ont demandé au mois de juin) et que donc il n'irait pas au-delà du terme de son actuel mandat, fin décembre.

C. T.

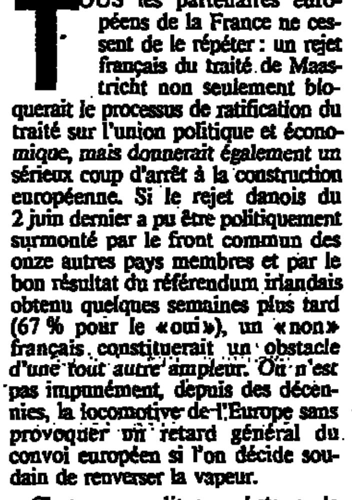
La France, locomotive de l'Europe

En liaison étroite avec Bonn, Paris a joué un rôle essentiel dans l'intégration européenne. Malgré quelques sautes d'humeur.

TOUS les partenaires européens de la France ne cessent de le répéter : un rejet français du traité de Maastricht non seulement bloquerait le processus de ratification du traité sur l'union politique et économique, *mais donnerait également* un sérieux coup d'arrêt à la construction européenne. Si le rejet danois du 2 juin dernier a pu être politiquement surmonté par le front commun des onze autres pays membres et par le bon résultat du référendum irlandais obtenu quelques semaines plus tard (67 % pour le « oui »), un « non » français constituerait un obstacle d'une tout autre ampleur. On n'est pas impunément, depuis des décennies, la locomotive de l'Europe sans provoquer un retard général du convoi européen si l'on décide soudain de renverser la vapeur.

C'est ce que dit en substance le ministre des affaires étrangères du Danemark, européen convaincu, M. Ellemann-Jensen, quand il explique que l'Europe peut survivre au refus d'un petit pays, le sien en l'occurrence, mais pas à celui d'*« un des grands et vieux pays de la Communauté »*. *« Je pense qu'un débat se développera alors pour dire que nous sommes peut-être sur un mauvais chemin »* si le « non » l'emportait, ajoute-t-il avec un sens certain de la litote.

La peur du « non » a même gagné les Etats-Unis, où le candidat démocrate, Bill Clinton, a expliqué dans les colonnes du journal espagnol *El Mundo* que la victoire du « non » serait *« une catastrophe pour l'Europe et le monde entier »*. A l'inverse, un « oui » aurait un impact politique et psychologique considérable. *« La ratification du traité par la France sera un signal pour toute l'Europe. Car ce pays est toujours, Dieu merci, l'un des éléments qui poussent le plus à la politique d'unification »*, affirme M. Egon Klepsch, président du Parlement européen.



AFP

Robert Schuman et Jean Monnet signent le 19 mars 1951 au Quai d'Orsay, le traité instaurant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

L'entreprise de Charlemagne

La France a été effectivement présente à toutes les grandes étapes de la construction européenne, même si elle a joué à plusieurs reprises les trublions, à la manière des Britanniques depuis leur entrée dans la CEE. Cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale, Robert Schuman traçait ainsi la voie : *« L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble : elle se fera dans des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. »* En 1951, la *Communauté européenne du charbon* et de l'acier (CECA) voit le jour sous la double impulsion de Robert Schuman et de Konrad Adenauer, jetant les premières bases de cette *« solidarité »* européenne.

Le général de Gaulle, alors dans l'opposition à la IVe République, approuve néanmoins le principe de cette coopération européenne fondée sur le couple franco-allemand : *« Si l'on ne se contraignait pas à voir les choses froidement, on serait presque ébloui par la perspective de ce que pourraient donner ensemble la valeur allemande et la valeur française (...) En somme, ce serait reprendre sur des bases modernes économiques, sociales, stratégiques, culturelles, l'entreprise de Charlemagne »*, déclarait-il lors de sa conférence de presse du 16 mars 1950.

Méfiant et sceptique quant aux conséquences du traité de Rome, qui crée le Marché commun en 1957, le général de Gaulle poursuivra et amplifiera l'œuvre déjà amorcée. Dès la fin de 1958, la France joue le jeu européen sans détour (diminution des droits de douane, libération des échanges, etc.). Elle s'engage ensuite avec ses partenaires dans la politique agricole commune, qui comporte un *transfert substantiel de souveraineté* vers Bruxelles (1961). L'année suivante, c'est le plan Fouchet, avec la proposition ambitieuse de la France à ses cinq partenaires de lancer une union politique des Etats sur une base confédérale. Encore une fois, la France est en pointe, mais elle ne parvient pas à convaincre les Cinq. La tentative échoue, le caractère trop intergouvernemental du projet et la distance prise par rapport à l'Alliance atlantique inquiètent les autres pays européens. Fouchet reprend son plan et la France entre dans une période de fronde.

En 1979, *elle joue* à nouveau un rôle déterminant dans la mise en œuvre d'une disposition encore inappliquée du traité de Rome : l'élection du Parlement européen au suffrage universel. C'est également la date de mise en place du système monétaire européen (SME), lancé par le président Valéry Giscard d'Estaing et par le chancelier Helmut Schmidt (la France le *quittera en 1976 puis* le réintégrera). C'est également le successeur de Georges Pompidou qui crée, en 1974, la pratique des Conseils européens, qui sera officialisée dans l'Acte unique et renforcée dans le traité de Maastricht. En 1986, la France *ratifie par la voie parlementaire* l'Acte unique dont le père est un Français : Jacques Delors.

Le président de la Commission, en fixant une date-butoir (instauration du marché unique au 1er janvier 1993), relance ainsi une construction devenue somnolente. Quatre ans plus tard, toujours avec les Allemands, les Français proposent les deux conférences intergouvernementales sur l'union économique et monétaire et sur l'union politique, qui donneront *naissance au traité de Maastricht*. Dans cette petite ville hollandaise, en décembre 1991, c'est tout naturellement que les deux pays se retrouvent au coude à coude face à la rétive Grande-Bretagne. Enfin, le même incontournable duo pousse les feux d'une *défense* commune (Eurocorps), au grand dam des Britanniques qui conservent les yeux fixés sur l'OTAN.

D'un président à l'autre, la solidarité franco-allemande n'a donc cessé de se renforcer, transcendant les sensibilités *politiques des hommes qui* l'ont animée. En 1966, le général de Gaulle n'avait-il pas affirmé hautement que *« l'Europe est une affaire combinée des Français et des Allemands ensemble »* ? En 1984, MM. François Mitterrand et Helmut Kohl se retrouvent, main dans la main, à Verdun. Une image forte et symbolique de plus dans l'album européen de la coopération franco-allemande déjà riche en photographies de Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, de Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt. *« Il y a complicité obligée entre les deux acteurs principaux de la construction européenne. Leurs partenaires, qui en éprouvent parfois de l'agacement, n'en souhaitent pas moins qu'ils continuent de s'entendre »*, souligne aujourd'hui M. Raymond Barre (1).

Le compromis de Luxembourg

La France n'a pourtant pas été toujours un partenaire de tout repos. Et pour les exégètes de la construction européenne, l'épisode actuel du *référendum français s'inscrit dans une* histoire d'amours tumultueuses entre la France et l'Europe. Certes, le projet de création de la CECA avait été ratifié par la France le 13 décembre 1951, mais 233 députés (contre 377) avaient voté contre. En 1954, au terme de quatre années de débats et de polémiques d'une grande intensité, la France torpillait le projet de création de la Communauté européenne de défense (CED), destinée à créer une armée européenne sous contrôle d'instances politiques européennes. Paradoxe, c'est elle, qui avait conçu, préparé et lancé ce projet que ses partenaires avaient déjà ratifié... pour *éviter la reconstitution* d'une armée allemande autonome. Une conjonction de voix venues massivement des gaullistes et des communistes, auxquelles s'étaient jointes celles de députés de tous les groupes (seul le MRP avait voté en bloc pour la CED), avait alors mis un terme à une initiative politique ambitieuse.

L'Europe politique était tombée en panne. Il faudra attendre Maastricht pour voir réapparaître l'amorce de création d'une identité de défense avec la revitalisation de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Le chancelier Helmut Kohl ne manque d'ailleurs jamais de rappeler qu'il a *fallu* plusieurs décennies pour que l'Europe politique remette sur le métier le pro*jet d'Europe politique naguère enterrée* avec la CED.

Après l'échec du plan Fouchet, le *général de Gaulle avait, quant à lui*, durci le ton. Il dénoncait, le 15 mai 1962, les partisans du *« volapük intégré »*, symbole d'une supranationalité qu'il condamnait. Les ministres centristes pro-européens de son gouvernement donnaient leur démission en signe de protestation. L'année suivante, malgré le vote favorable de ses partenaires, le général de Gaulle refusait l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE, prouvant au passage que les clés de l'Europe étaient bien à *Paris. Par un traité bilatéral, il renforçait*, en même temps, les relations avec les Allemands dans le domaine de la diplomatie et de la sécurité (29 janvier 1963). En 1965, la politique de la chaise vide permettait à la France d'obtenir l'année suivante le fameux « compromis de Luxembourg ». Un pays pouvait désormais invoquer la défense de ses intérêts majeurs pour échapper au couperet d'un vote à la majorité qualifiée. Maurice Faure, qui fut l'un des *négociateurs français du traité de Rome*, estime aujourd'hui, avec le recul du temps, que c'est ce compromis qui a bloqué la dynamique fédérale du traité de Rome voulue par les pères fondateurs. Un signe de la capacité de freinage de la France qui semble n'avoir d'égale que sa capacité d'entraînement... L'une et l'autre sont aussi en balance le 20 septembre.

PIERRE SERVENT

(1) *Libération* du 1er septembre.



REVUE DE PRESSE

Les ragots de l'Histoire

La rentrée, pour les journaux comme pour les écoliers, c'est le moment des bonnes résolutions, de la remise en ordre du laisser-aller estival. Ceux qui s'étaient un peu trop complu à privilégier les malheurs de Lady Di ou les frasques de Woody Allen remettent de l'ordre dans leur tenue et consacrent désormais leur « une » à des sujets beaucoup moins frivoles : la Yougoslavie, Maastricht, le duel Bush-Clinton.

Faut-il pour autant battre sa coulpe d'avoir été à la chasse aux ragots l'espace d'un été ? Ce n'est pas l'avis d'Umberto Eco. L'auteur du *Nom de la rose* prend, dans *la Repubblica*, la défense vigoureuse des premières pages *« teintées de rose »*. Ragots et secrets d'alcôve sont pour l'écrivain à succès *« une profonde exigence sociale »* et constituent des éléments indispensables pour comprendre l'Histoire. Il appelle pour cela à la rescousse les poètes latins Horace et Catulle, et Cavour, *« qui se tenait régulièrement au courant des relations entre Napoléon III et la duchese de Castiglione »*. Umberto Eco invite donc les journalistes à faire preuve de responsabilité, non pas en s'abstenant de collecter et reproduire les ragots, mais en sachant *« distinguer en temps utile quels ragots sont susceptibles d'entrer dans l'Histoire »*.

Le quotidien madrilène *El Pais* répond à sa manière aux multiples allusions de la presse concernant les entorses du roi Juan Carlos à la fidélité conjugale : en donnant longuement la parole à la reine Sophie. *El Pais* n'hésite pas une seconde entre la concubine et l'épouse qui affirme sans hésiter qu'elle souhaite *« entrer dans l'Histoire comme une femme qui a aidé son mari à contribuer au bien-être de [son] pays »*. Admirable. Il faut cependant lire entre les lignes de cet entretien pour déceler le drame vécu par la reine d'Espagne : elle se déclare fort préoccupée par les *« discordes »*. Entre les nations européennes, s'entend, et non pas dans une sphère plus privée. Sophie fait part de ses goûts cinématographiques en mettant tout au sommet de son box-office *Kramer contre Kramer*. Révélateur.

L'Allemagne, en dépit des problèmes qui l'assaillent – la montée de la xénophobie, le coût de la réunification, – n'est pas épargnée par les débordements de la frivolité. L'hebdomadaire hambourgeois *Die Zeit* rapporte un propos étonnant du chancelier Kohl. Poussé par ses conseillers à acheter quarante-cinq minutes hebdomadaires sur les télévisions privées pour défendre sa politique, déformée, selon lui, par des chaînes publiques truffées d'opposants gauchisants, il a répondu : *« Je n'ai rien contre. Reste à trancher la question de savoir entre quels films érotiques je dois apparaître. Sans compter que nombre de ces films sont bien plus agréables à regarder que les talk-shows. »* Il ne fallait naturellement pas compter sur *Die Zeit*, organe central du puritanisme protestant d'Allemagne du Nord pour saluer les gaillardises du chancelier rhénan. Celui-ci a en revanche droit à une leçon de morale *made in Hambourg* : *« L'univers de l'Audimat, qui ne permet au chancelier d'intervenir qu'entre deux films érotiques, a été mis en place par les hommes politiques. Helmut Kohl, allez, en scène ! »* Mesquin.

L. R.

L'Allemagne s'intéresse d'abord à elle-même

Les difficultés intérieures dominent la rentrée politique.
Mais un « non » français relancerait le débat sur le rôle international de la RFA.

BONN

de notre correspondant

EST-CE parce que, en cette rentrée politique, l'Allemagne a déjà assez à faire avec elle-même ? Ou parce qu'elle préfère conjurer le mauvais sort ? Ou plus simplement parce que les Allemands refusent de se laisser entraîner dans une polémique sur une amitié avec ses voisins dont on pourrait se demander, à entendre les échos de la campagne électorale en France, si elle n'a jamais été autre chose qu'un leurre ? Il y a sans doute un peu de tout cela dans la discrétion avec laquelle aussi bien les médias que les milieux politiques allemands suivent l'évolution des sondages sur le référendum.


(THE ECONOMIST)

Il aura suffi que le « oui » repasse la barre des 50 %, après l'intervention de François Mitterrand à la télévision, pour qu'un voile pudique retombe sur ce qui se passe à l'ouest du Rhin et que les commentateurs, un instant interloqués par la montée du « non », retournent à leurs préoccupations de politique intérieure et aux spéculations sans fin sur la capacité de l'Allemagne à digérer sa réunification.

Au printemps, le « non » danois aux accords de Maastricht avait provoqué des sueurs froides dans les milieux gouvernementaux, mais libéré l'expression des frustrations de tous ceux qui, en Allemagne aussi, ont des critiques à adresser au traité. Car Maastricht n'est pas très populaire outre-Rhin. Malgré les assurances données par leur gouvernement, nombre d'Allemands se sentent déjà orphelins à l'idée de perdre le deutschemark, symbole de leur résurrection, de leur sécurité et de leur prospérité retrouvées. La cohorte des opposants se gonfle aussi de tous ceux qui reprochent au chancelier Kohl d'avoir cédé sur la démocratisation de l'Europe, d'avoir livré l'Allemagne pieds et poings liés à l'arbitraire d'un pouvoir européen taillé sur le modèle centralisateur de la France jacobine et contraire à toutes les traditions de la jeune République fédérale. On trouve l'Europe de Maastricht loin du peuple, entité sans âme et conçue, selon l'expression du député social-démocrate Günter Verheugen, *« dans le secret des cabinets »*.

Des voix discordantes

La grogne anti-Maastricht est d'autant plus facile que la Constitution allemande ne prévoit pas la possibilité d'un référendum et que les grands partis, qui disposent d'une majorité écrasante au Parlement, ont tous fait savoir qu'ils ratifieraient le traité quoi qu'il arrive. A peine quelques voix discordantes s'étaient-elles fait entendre au début de l'année pour dénoncer le bradage des intérêts allemands que les directions des partis avaient immédiatement réagi pour étouffer dans l'œuf toute discussion, de peur de voir mise en doute la volonté européenne de l'Allemagne.

Depuis la chute du mur de Berlin et la réunification, le chancelier Kohl a réaffirmé son credo européen comme fondement de sa politique étrangère. Unification allemande et unification européenne, ne cesse-t-il de répéter, doivent aller de pair – ce sont *« les deux côtés d'une même médaille »* – pour se prémunir contre *« le retour à la barbarie »*. Une conviction que peu d'Allemands remettraient véritablement en question s'ils avaient le sentiment d'être invités à participer à l'entreprise. On reproche au chancelier non la justesse de ses objectifs, mais sa volonté, comme au moment de la réunification, d'imposer ses choix au forceps, sans chercher à donner des explications ni à préparer ses concitoyens aux changements.

Une victoire du « non » au référendum français serait un coup dur pour Helmut Kohl, qui a trop parié sur l'axe franco-allemand et son rôle moteur dans la construction de l'Europe pour ne pas lui-même en subir les conséquences. On évite, dans son entourage, de trop parler des scénarios préparés au cas où « le pire » arriverait, de peur de donner des idées aux hésitants.

Tout d'abord, un tel échec, dont tout le monde sait qu'il sèmerait la confusion sur les marchés financiers, compliquerait singulièrement les efforts du gouvernement fédéral pour mener à bien l'intégration économique des deux parties de l'Allemagne. Bonn a besoin plus que jamais de la confiance des populations et des agents économiques. Un « non » français ne remettrait peut-être pas fondamentalement en question la construction européenne, mais donnerait au mauvais moment un signal de repli sur soi qui ne pourrait qu'accentuer l'attentisme des investisseurs dont l'Est a si cruellement besoin. Ce serait dans tous les cas, souligne Günter Verheugen, *« un coup d'arrêt »* à l'élan européen.

La confiance trahie

La défection française serait surtout une sorte de trahison de la confiance placée en la France par une grande partie de l'Allemagne pour l'aider à réussir la réunification. Les risques pris par François Mitterrand en appelant les Français à se prononcer par référendum alors que la ratification des accords de Maastricht était assurée au Parlement ont suscité en privé des commentaires peu amènes de beaucoup de responsables allemands, qui reprochent au chef de l'Etat d'avoir en quelque sorte mis en cause le sort de 380 millions d'Européens pour son prestige personnel. Les plus aimables estiment qu'il a surestimé sa marge de manœuvre politique.

Son image de marque en a beaucoup souffert, surtout dans la gauche allemande, qui lui en a souvent voulu déjà d'avoir « trahi » le socialisme – notamment en apportant son soutien au chancelier Kohl, en 1983, pour le déploiement des Pershing-II américains en Allemagne – et qui se gausse plus que jamais de *« l'absolutisme du pouvoir élyséen »*.

Plus la déception à l'égard du gouvernement socialiste en France est grande, plus la critique de la politique française est sévère. Notamment de la part de ceux qui, comme l'ancien chancelier social-démocrate Helmut Schmidt, sur ses vieux jours – deveau un francophile convaincu, – auraient souhaité que Paris assume un rôle dirigeant dont il s'est finalement montré incapable. Malgré la retenue générale devant la polémique à laquelle a donné lieu en France la campagne du référendum, notamment à propos de l'Allemagne, certains de ceux qui ont le plus misé sur l'amitié franco- allemande, tel le député Karsten Voigt, spécialiste des affaires de sécurité au groupe parlementaire social-démocrate, ont été blessés par la tonalité anti-allemande des débats et remâchent aujourd'hui ouvertement leur amertume.

En Allemagne, l'image de la France ne ressort pas grandie du débat sur Maastricht. Elle apparaît moins comme le porteur de grandes idées universelles et un peu plus comme ce que les Allemands l'ont finalement toujours un peu suspectée d'être, un pays comme un autre, mal remis encore de sa défaite au début de la dernière guerre, puis de la perte de son empire, et dont une grande partie de l'opinion n'aspire qu'à défendre des intérêts purement nationaux face à ce qui continue d'être perçu comme le danger allemand.

Est-ce pour cette raison que l'Allemagne est restée pudique ? Les échos du débat français sont parvenus outre-Rhin très assourdis, trop assourdis pour que l'opinion, préoccupée par une rentrée économique et sociale incertaine, n'en prenne vraiment connaissance. La flambée de violences racistes que connaît l'Allemagne réveille au sein de la société tant de doutes, tant d'interrogations sur elle-même, que beaucoup hésitent à condamner le manque de confiance des autres. La construction européenne a été lancée pour contrôler l'Allemagne, souligne Karl Lamers, responsable du groupe parlementaire chrétien-démocrate pour les affaires de sécurité, *« mais,* ajoute-t-il, *cela a toujours été donnant, donnant. Chacun a concédé une partie de souveraineté. Dans cette mesure, ce n'est pas discriminatoire »*.

Un débat inévitable

En cas d'échec de Maastricht, l'Allemagne devrait à son tour mener son propre débat sur un avenir avec plus ou moins d'Europe. Il y aurait alors conflit entre deux lignes de pensée, entre ceux qui estiment qu'il faut plus d'Europe et ceux qui, au contraire, feront valoir qu'on est allé trop vite, qu'il faut des Etats-nations plus forts. Ceux-ci auraient de nouveau le vent en poupe, estime avec préoccupation le chef du groupe des jeunes députés chrétiens-démocrates, Ronald Pofalla.

Face à une France repliée sur elle-même, l'Allemagne aurait à se poser avec brutalité la question de savoir si elle est prête à assumer en Europe des responsabilités auxquelles elle ne pensait pas devoir faire face de sitôt et dont elle ne prend conscience qu'avec lenteur, comme en témoignent les discussions en cours sur le rôle de la Bundesbank, sur la défense européenne, etc.

Dans son livre *l'Allemagne, et maintenant ?* l'historien Arnulf Bahring décrivait, l'année dernière, la peur des Allemands devant la prise de conscience que *« ce que le Reich allemand avait en vain essayé d'atteindre par la violence et à la fin de manière si criminelle – une position dominante de l'Allemagne sur le continent – tombait aujourd'hui sur la République fédérale sans qu'elle ait rien demandé et de façon complètement inattendue »*. Quoi qu'il arrive, l'Allemagne n'échappera pas à ce débat, mais une victoire du « oui » en France permettrait de le mener de manière plus sereine.

HENRI DE BRESSON

TRIBUNE EUROPÉENNE

Les attentes ambiguës des impétrants

par Roger de Wek

FRANZ BLANKART est l'un des hommes forts de la diplomatie helvétique. C'est lui qui, pour la Suisse, a conduit les négociations sur l'espace économique européen (EEE). Or, au début du mois de septembre, ce patricien courtois et cosmopolite n'a pas mâché ses mots : *« Si Maastricht n'aboutit pas, cela ouvrirait la voie à une Communauté plus pragmatique qui, le cas échéant, correspondrait mieux à notre façon de penser. Pour la Suisse, le non-aboutissement de Maastricht ne serait pas un inconvénient. »*

Cette façon de penser est assez caractéristique de l'attitude qui prévaut dans une bonne partie des milieux d'affaires et dans un large secteur de l'opinion publique. Le renforcement de la Communauté fait peur, tant aux adversaires qu'à de nombreux partisans de l'adhésion de la Suisse. Les premiers, dès 1957, ont toujours misé sur l'échec de l'intégration européenne. Les autres estiment qu'il serait plus aisé d'entrer dans une Communauté très souple, dépourvue de grandes ambitions : ils savent à quel point les citoyens helvétiques, qui voteront le 6 décembre prochain sur la participation de leur pays à l'EEE, sont jaloux de leur indépendance.

Par nécessité plus que par conviction

Le secrétaire d'Etat Franz Blankart a dit tout haut ce que pensent nombre de responsables à Berne, mais aussi à Stockholm, à Oslo, à Helsinki et, dans une certaine mesure, à Vienne. La majorité des pays de l'AELE ont fait acte de candidature. Mais, en règle générale, ils sont « européens » par nécessité bien plus que par conviction. Ils savent qu'il leur serait extrêmement coûteux, pour ne pas dire impossible, de rester à l'écart du processus d'intégration européenne. Et ils mesurent d'ores et déjà l'influence de la Communauté dans la vie politique des petits pays, notamment en matière économique. Nul doute qu'il ne faut pas tarder à se rallier, estiment la plupart des dirigeants. Mais ils ont parfois plus de craintes que d'espoir.

Dans les capitales de l'AELE, on s'est réjoui en sourdine du « non » des Danois au traité de Maastricht. Les éditorialistes, pour leur part, ont salué ce coup de semonce à l'endroit des eurocrates peu soucieux du principe de subsidiarité. Cependant, la volonté des autres pays membres de la Communauté de passer outre et d'ignorer le veto danois a suscité bien des inquiétudes. Les petits pays n'auraient-ils donc pas voix au chapitre ? Ne sont-ils, sur l'échiquier européen, que des pions qu'on sacrifie aisément à la raison communautaire ? Telles sont les interrogations qui ont ressurgi, d'autant que les petites nations encore en marge de la Communauté se méfient tout particulièrement du « directoire franco-allemand ».

Une satisfaction discrète

Après le vote du Danemark, ce fut le référendum en Irlande. Le « non » de deux petits pays aurait-il suffi à faire échouer Maastricht ? Vu le « oui » franc et massif des Irlandais, la question reste sans réponse. Maintenant, tout dépend de la France. Or cette situation renforce l'impression que, dans les moments décisifs, les petits Etats ne sont guère que des figurants. Il n'est pas nécessaire de rappeler que c'est au Palais Bourbon, il y a près de quarante ans, qu'a échoué le projet de Communauté européenne de défense (CED). Il y va aujourd'hui de la crédibilité de la France. Saper ce qu'elle a tenté de promouvoir de toutes ses forces lui coûterait cher. Les Français feraient figure de partenaires peu fiables, à l'image des vieux clichés francophobes.

A l'approche du référendum, le retournement d'une partie de l'opinion française a surpris et dérouté les partisans de l'adhésion de la Suisse, de l'Autriche et des pays scandinaves à la Communauté. Bien que toute l'architecture européenne soit en danger, ce sont les considérations tactiques qui l'emportent. Les uns se demandent comment ils parviendraient à convaincre les électeurs d'approuver l'entrée dans un club qui se déchire, les autres se disent que l'affaiblissement de la Communauté serait de nature à atténuer les préventions à son endroit. Ainsi, de l'avis de Franz Blankart, le rejet de Maastricht par la France ne serait *« certainement pas »* une catastrophe pour la Suisse.

Si l'union politique devait échouer, les pays neutres s'insèreraient plus facilement dans la Communauté. Si l'union monétaire était repoussée *sine die*, la Suisse pourrait adhérer tout en conservant sa monnaie refuge, dont elle tire tant d'avantages. Dans les pays de l'AELE, d'aucuns caressent l'espoir que Maastricht soit remis en chantier et que, dès lors, on s'achemine vers une Europe plus démocratique, fédéraliste, moins calquée sur le modèle « centraliste, dirigiste et bureaucratique » de la France.

Mais on oublie que le mieux est l'ennemi du bien. Les considérations souvent très terre à terre des petits pays laissent de côté le fait que la stabilité et la prospérité de l'ensemble du continent dépendent très largement de l'essor d'une Communauté à laquelle, pendant si longtemps, ils n'ont pas voulu appartenir.

► Ancien correspondant de *Die Zeit* à Paris, Roger de Weck est directeur du quotidien zurichois *Tages-Anzeitung*.

La Grande-Bretagne cultive ses paradoxes

Les Anglais sont critiques pour l'Europe, mais apprécient Maastricht pour les concessions qu'ils y ont obtenues.

LONDRES

de notre correspondant

« NOUS attendons les Français, comme si nous attendions Godot ! » La remarque agacée de John Prescott, l'un des principaux « eurosceptiques » du Parti travailliste, traduit un sentiment largement répandu, tant au sein de l'opposition que dans les milieux gouvernementaux de Whitehall. Cette référence à la pièce de Samuel Beckett sonne plutôt bien : Maastricht, n'est-ce pas aussi Godot, ce *Deus ex machina* mystérieux inventé par le francophile dramaturge irlandais ? Est-il normal après tout que la *« politique du gouvernement britannique soit à la merci de l'électorat français »*, comme l'écrit le *Times* ? Et n'est-ce pas une *« honte »*, comme l'affirme William Cash, « eurosceptique » de combat du Parti conservateur, que ne soit pas organisé, en Grande-Bretagne comme en France, un référendum ?

Tant de siècles de relations tumultueuses pour en arriver là : *« Le spectacle des Français autorisés à donner leur avis, alors que les Britanniques sont réduits au silence, devient chaque jour de plus en plus intolérable*, affirme le *Daily Telegraph. Nous avons rarement quelque chose à apprendre en matière de démocratie du pays de Robespierre et de Bonaparte, mais c'est pourtant le cas actuellement »*, conclut tristement le journal conservateur.

Une part de frustration

Rares sont les conversations, à Londres, qui ne fassent la part belle à l'obsédante échéance du 20 septembre. Cassandres et europhiles impénitents rivalisent de prédictions pour envisager le meilleur ou le pire, en fonction du choix qu'exprimeront *« Monsieur Dupont et ses amis »*, selon l'expression de *The Economist*. En cas de victoire du « non », ajoute l'hebdomadaire, *« les europhiles n'auront pas été trahis par des Britanniques radins ou des Danois xénophobes : le blâme sera venu de ceux qui prétendent les incarner »*.

Dans l'appréciation portée par les Britanniques sur ce grand déballage démocratico-médiatique à la française, il y a une part de frustration. John Major a beau affirmer que la procédure parlementaire de Westminster est exemplaire, il ne convainc guère. Un sondage Gallup, publié le 11 septembre par le *Daily Telegraph*, montre que 65 % de ses concitoyens estiment que le gouvernement devrait les consulter directement par référendum. Mais, la même enquête indiquant que le « oui » l'emporterait d'une courte tête sur le « non » (37 % contre 30 %, avec 28 % d'indécis), la prudence de John Major peut se comprendre. Les « eurosceptiques » ont bien sûr le vent en poupe depuis que la France, que l'on a toujours considérée ici comme le chantre de l'intégration européenne, semble avoir fait sienne – vu de Londres – les réticences exprimées depuis si longtemps par les Britanniques, traditionnels « mauvais élèves » de la classe européenne.

Mais cette réaction – légitime – de satisfaction teintée d'ironie fait place à des interrogations plus fondamentales. Le fait que la Grande-Bretagne assume la présidence tournante de la CEE oblige le premier ministre à voler au secours de l'« esprit de Maastricht ». Un peu par conviction personnelle, beaucoup parce que les clauses d'exemption obtenues par Londres (*« opting-out »*) s'agissant des dispositions sociales du traité et de la monnaie unique rendent celui-ci bien plus acceptable. John Major sait en outre qu'en cas de renégociation il est peu probable que Londres obtienne de nouveau un compromis qui ménage à ce point les intérêts britanniques. Enfin, il a engagé une partie de sa crédibilité politique dans ce combat, quitte à porter le fer dans son propre parti, à l'encontre de ces « eurosceptiques » dont Margaret Thatcher continue d'être le porte-drapeau.

Les « monstres froids » de la Bundesbank

Le premier ministre apparaît donc *comme le champion du compromis* de Maastricht. Si le « non » l'emporte en France, sa stratégie, à la fois politique et économique, est largement remise en cause, l'obligeant à un *aggiornamento* peut-être douloureux, même si, à plus long terme, il serait ainsi débarrassé de bien des problèmes posés par une opposition interne au Parti conservateur.

D'abord par prudence politique et pragmatisme, ensuite parce que, quel que soit le résultat du référendum, la présidence britannique *devra faire des propositions* le 21 septembre, enfin parce que l'évolution des sondages a accru l'incertitude, John Major s'oblige à défendre le traité, tout en affirmant que l'on peut sans passer...

Une volte-face française sur l'Europe risque d'être accueillie comme une victoire des « eurosceptiques », ces éternels partisans du « grand large ». D'autant que les cartes du débat européen se sont peu à peu brouillées : les défenseurs intransigeants de la souveraineté nationale et les pourfendeurs des « eurocrates » sont souvent ceux qui réclament une sortie de la livre sterling du mécanisme de change du système monétaire européen (SME) et une baisse des taux d'intérêt. L'appartenance au SME oblige en effet la livre à lier son sort à celui du deutschemark, et les taux d'intérêt bri*tanniques à s'accrocher aux taux* allemands. Si le gouvernement peut se féliciter des résultats obtenus sur le front de l'inflation, il ne peut nier que cette victoire se paie par un chômage galopant, des faillites nombreuses et un manque persistant de confiance de la part des agents économiques.

Or, disent les *« eurosceptiques »*, les « monstres froids » de la Bundesbank, qui obligent les monnaies européennes à supporter ce corset monétaire, sont de la même veine que ceux qui dirigeront la future banque centrale européenne ! Le traité de Maastricht devient ainsi le bouc émissaire du mécontentement créé par une conjoncture économique obstinément morose. Les adversaires de la ratification ont dès lors beau jeu de s'affirmer comme les défenseurs d'une relance de l'économie. *Ils recrutent au sein du Parti* conservateur comme du Parti travailliste, mais aussi parmi les instances dirigeantes de la CBI (Confederation of British Industry, le patronat) et du TUC (Trade Union Congress, la confédération syndicale). Ils puisent encouragements et exemples dans la campagne développée, en France, par les partisans du « non ».

Une victoire du « oui » ne clarifie pas pour autant l'horizon politique de John Major. Les Britanniques ont certes le sentiment que l'« esprit de Maastricht » a évolué au fur et à mesure que s'est développée la campagne pour le référendum français, et que de nouveaux garde-fous – comme ceux que les Danois demanderont pour revenir sur leur décision – seront nécessaires. Ils estiment donc que la perspective – pour eux détestable – de ces « Etats-Unis d'Europe » s'éloigne, laissant place à celle de l'« Europe des patries », chère au général de Gaulle.

Les grands partis divisés

Le débat sur Maastricht a approfondi, en Grande-Bretagne comme dans d'autres pays d'Europe, les réactions de rejet à l'égard des tendances bureaucratiques et centralisa*trices des institutions communautaires*. Le résultat, estime-t-on à Londres, est qu'il faudra, d'une façon ou d'une autre, donner davantage de substance au principe de « subsidiarité ».

Reste que le Parlement de Westminster devra, à son tour, se prononcer définitivement. Le débat, *John Major s'y attend, sera rude*. La campagne référendaire organisée en France a contribué à rouvrir une boîte de Pandore au sein de chaque grand parti politique britannique. Manifestement, John Smith, le chef de file du Labour, ne sait pas encore quelle attitude adopter : approuver les minoritaires de son propre parti qui demanderont, avec les « eurosceptiques » du parti *tory*, l'organisation d'un référendum, et jouer ainsi la carte, peut-être populaire, du « déficit démocratique » ? Approuver la ratification du traité en tant qu'européen convaincu, et perdre ainsi, en tant qu'opposant, une occasion peut-être inespérée de mettre le gouvernement en difficulté ? Après la France, il n'est pas exclu que le débat de ratification fasse apparaître, en Grande-Bretagne, une *« nouvelle donne »* entre europhiles et « eurosceptiques »...

LAURENT ZECCHINI







هكذا من الأصل

ÉTRANGER

La ratification du traité de Maastricht

Belgique : un «non» français aiguiserait les antagonismes nationaux

BRUXELLES

de notre correspondant

Quand M. Mitterrand a annoncé le référendum sur le traité de Maastricht, les Belges n'y ont vu qu'un coup de politique intérieure, tant ils avaient du mal à imaginer une réponse négative. Depuis que les sondages ont créé le suspense, ils s'intéressent vivement au débat français, en se demandant quelles seront les conséquences du choix de leurs voisins sur leurs propres affaires politiques, *dans lesquelles resurgissent* les querelles entre Flamands et Wallons.

La Belgique – où le dernier référendum a eu lieu après la seconde *guerre mondiale (sur le maintien* de la monarchie) et qui se méfie de ce type de scrutin parce qu'il a révélé les clivages entre ses deux communautés linguistiques – n'a pas pris le risque d'une consultation populaire sur le traité. Ses députés ont voté la ratification le 17 juillet et ses sénateurs vont en faire autant dans quelques jours. Mais, apparemment troublé par les sentiments hostiles d'une partie de la population française – dont le «non», s'il l'emportait, porterait *«un coup fatal au projet de traité»* – le premier ministre, M. Jean-Luc Dehaene, a annoncé que son gouvernement lancera prochainement une grande campagne d'information.

Il s'agira notamment de convaincre les Belges qu'il n'existe *«aucune contradiction entre l'unité européenne et une autonomie accrue des régions et des communautés* (linguistiques) *dans chaque pays»* et que *«la construction d'une Europe et d'une Belgique fédérale sont complémentaires»*. Le premier ministre voudrait calmer le jeu alors que les antagonismes nationaux s'exacerbent, en partie du fait du traité. En effet, afin de satisfaire aux critères de convergence économique pour l'union monétaire, le gouvernement a dû *annoncer en août un plan d'austérité* budgétaire et des impôts nouveaux, visant notamment à combler le déficit public, qu'il faudra ramener de 5,2 % du PNB en 1993 à 3 % en 1996. Alors que ces mesures sont déjà jugées insuffisantes par les experts, la grogne monte chez les électeurs des partis socialistes et sociaux-chrétiens au pouvoir.

Généralement plus riches, et donc plus imposés, que les Wallons, les Flamands dénoncent avec une vigueur renouvelée *«le déséquilibre des transferts sociaux»* entre le nord et le sud du royaume. La Sécurité sociale, un des derniers symboles de l'unité du pays, est particulièrement visée. Depuis plusieurs semaines, les éditorialistes de la presse flamande développent cette antienne de la *«Wallonie profiteuse»*. Le Parti social-chrétien flamand (CVP), parti du premier ministre et pilier habituel des coalitions gouvernementales, durcit le ton à l'égard des Wallons. Lors d'un grand rassemblement flamand, le 30 août, des orateurs ont publiquement évoqué la partition du royaume sans que cela suscite de réprobation.

Ces événements ont fait écrire le 5 septembre à l'agence Europe, spécialisée dans la couverture de l'actualité dans les Communautés européennes et considérée comme la bible de leurs fonctionnaires : *«Alors que tous les regards sont braqués vers la France, la Belgique plonge apparemment dans une crise existentielle aiguë (...) Alors que les Douze s'engagent, cahin-caha, sur la voie d'une union toujours plus étroite, voir qu'un Etat membre de la première heure pourrait en arriver à lever, au cœur même de la Communauté, de nouvelles frontières étatiques a de quoi alarmer tous ses partenaires.»* Dur à entendre pour un pays qui s'enorgueillit d'abriter le siège des principales institutions de la Communauté...

Les «rattachistes» et M. Séguin

«Les Flamands sont très excités par ce qui se passe à l'Est, affirme un responsable wallon. *Le partage à l'amiable de la Tchécoslovaquie leur donne des idées. Ils oublient que, si les Tchèques et les Slovaques ont chacun leur capitale* (Prague et Bratislava), *il n'en va pas de même pour la Flandre et la Wallonie, qui se disputeront Bruxelles.»*

Dans ce climat, les avis des Wallons sur la réponse qu'il faut souhaiter au référendum du 20 septembre sont divers. La majorité d'entre eux espèrent qu'un «oui» permettra la relance d'une construction européenne dans laquelle ils voient leur salut, *notamment* par le biais des «eurégions» passant par-dessus les frontières. D'autres, parmi les «rattachistes» (partisans d'un rattachement à la France sous des formes à inventer), souhaitent qu'un «non» *«permette le maintien d'une identité française forte»*. Dans son dernier numéro, *Wallonie française*, petite revue d'un courant minoritaire mais actif, a publié de larges extraits du «Discours pour la France» de M. Philippe Séguin.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Le Conseil de l'Europe va s'élargir aux Etats européens de l'ex-URSS

Les représentants des Etats membres du Conseil de l'Europe ont rencontré, les 10 et 11 septembre à Istanbul, les représentants de la Géorgie et des républiques membres de la CEI. Ils ont décidé, conformément à l'idée lancée le 4 mai dernier par M. François Mitterrand, de réunir un premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe à l'automne 1993 à Vienne.

ISTANBUL

de notre envoyé spécial

Le Conseil de l'Europe a confirmé à Istanbul son intention d'accueillir le plus rapidement possible les Etats européens de l'ex-URSS, pour autant, a précisé M. Hikmet Cetin, ministre turc des affaires étrangères et président en exercice du comité ministériel, que les partis dans ces pays se donnent des orientations démocratiques.

M. Georges Kiejman, ministre français délégué aux affaires étrangères, a estimé que la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie étaient *«déjà aux portes de l'Europe»*. Les conclusions de la présidence vont dans le même sens. Moscou et Kiev pourraient rapidement rejoindre l'organisation. Minsk et Chissinau vont déposer leur demande à bref délai.

En raison des conflits dans la région, la question reste ouverte pour les trois pays du Caucase, mais les responsables de l'organisation des droits de l'homme ont pris soin de souligner la *«vocation européenne»* de la Géorgie, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, même si M. Raffi Hovannissian, ministre arménien des affaires étrangères, a profité de l'occasion pour prendre à partie la Turquie à propos du Haut-Karabakh.

Pour le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan, Mme Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe, avait déjà indiqué à l'issue d'une tournée dans ces pays en juillet qu'il ne saurait être question d'adhésion mais d'une coopération destinée à aider les réformes démocratiques dans ces pays.

La rédaction du communiqué des «vingt-sept» a suscité des discussions autrement plus serrées à propos de l'ex-Yougoslavie. La présidence turque, qui voulait faire référence à une intervention armée, a rencontré l'opposition des Etats membres de la CEE. Malgré l'appui des pays de l'Europe centrale et orientale – Bulgarie, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie – M. Cetin a dû accepter un compromis demandant au Conseil de sécurité de l'ONU de prendre les *«mesures nécessaires»* afin que la Serbie cesse son *«agression contre l'Etat souverain de Bosnie-Herzégovine»*. Mme Lalumière a cependant estimé qu'*«avoir exclu, voilà plusieurs mois, toute intervention militaire en Bosnie avait été une erreur»*.

Reprenant l'idée avancée par la conférence de Londres sur la création d'une cour pénale internationale, le *Conseil de l'Europe a offert sa contribution* pour étudier le projet.

MARCEL SCOTTO

ROUMANIE : pour empêcher la réélection de M. Iliescu

M. Roman est prêt à une alliance avec l'opposition

BUCAREST

de notre correspondant

La logique du scrutin présidentiel uninominal à deux tours – identique à celui de la France – commence à produire ses effets polarisateurs sur la vie politique roumaine «italianisée».

A l'approche du premier tour, le 27 septembre, des élections présidentielle et législatives, le Front de salut national de l'ex-premier ministre Petre Roman a, *pour la première fois*, ouvertement reconnu vouloir conclure *«si nécessaire»* un accord avec la Convention démocratique, la coalition de l'opposition anticommuniste. *«Certainement, le Front de salut national passera une alliance de substance, pas de circonstance, avec la Convention démocratique si le candidat du FSN à la présidentielle ne parvient pas au second tour du scrutin»*, a déclaré à Bucarest le porte-parole du FSN, *M. Adrian Vilau.*

Au-delà du but commun «de circonstance» affiché – empêcher la réélection à la présidence de M. Ion Iliescu jugé «néocommuniste» par les deux formations –, c'est une alliance de fond que le FSN suggère à l'opposition. En échange d'un appel à voter pour le candidat de la Convention au second tour de la présidentielle, le FSN propose à mots couverts la formation d'une majorité de gouvernement à la Chambre des députés et au Sénat. Car si la Convention démocratique, qui regroupe dix-huit partis et organisations de l'opposition, peut devenir après les élections la première formation politique des Assemblées, elle n'y disposera vraisemblablement pas de la majorité.

Tout en se refusant à passer un accord préélectoral avec le FSN, la Convention n'a jamais exclu une alliance de gouvernement avec le parti de *M. Roman*, son adversaire d'hier. Le candidat de la Convention à la présidentielle, le professeur d'université Emil Constantinescu, *admet même que l'opposition aura* besoin des jeunes technocrates de l'équipe de M. Roman pour diriger le pays.

Sentant le peu de chances du candidat FSN de l'emporter, M. Roman avait renoncé à se présenter à la présidence, déléguant M. Caius Dragomir, inconnu du public et chef du département d'information du gouvernement. La Convention pourra difficilement se passer des voix du FSN même si l'élection présidentielle s'annonce *plus incertaine* que prévu pour M. Iliescu.

Avant le scrutin, l'actuel président semble tenter de briser l'image de son isolement international. Sa campagne le présente participant à des sommets internationaux (de l'environnement à Rio, de la francophonie à Paris) où il était passé inaperçu, sauf de la télévision officielle roumaine. M. Iliescu se rend aussi en Espagne et en Italie, où l'ex-leader communiste doit être reçu par le pape. Il devait aussi se rendre à Paris en «visite privée» et voir M. Mitterrand. Après une valse-hésitation ponctuée de nombreux communiqués contradictoires, la visite a été annulée, pour des questions *«techniques»*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

TURQUIE

Les mésaventures d'un instituteur français en pays kurde

Alors que se déroulaient à Simak les récents affrontements entre troupes turques et rebelles kurdes, un instituteur français, M. Jean-Michel Joly, un Parisien âgé de trente-deux ans, qui voyageait dans la région, a été détenu pendant une semaine, accusé par les forces de sécurité d'être un membre du PKK. Privé d'accès au téléphone, M. Joly n'a pu prévenir ni sa famille ni l'ambassade de France durant ses sept jours de détention.

ISTANBUL

de notre correspondante

Grand voyageur, friand d'aventures, M. Joly avait sous-estimé les risques qu'il encourait dans cette région dangereuse le long de la frontière turco-irakienne, déchirée par les fréquents affrontements armés entre les forces gouvernementales et les combattants du PKK. La présence incongrue de ce voyageur étranger, qui visitait la région pour la seconde année consécutive, avait attiré l'attention des autorités militaires.

Dans ses bagages, les policiers trouvèrent ce qui pour eux constituait des preuves suffisantes de sa culpabilité : deux revues que M. Joly avait achetées à Paris à des supporters du mouvement séparatiste pour *«s'informer de la situation»* ainsi qu'un *«visa»* délivré par le PKK pour garantir sa sécurité dans le Sud-Est.

Protestant de son innocence auprès d'un simple soldat – son seul contact avec l'extérieur – M. Joly passa cinq nuits dans une cellule *«immonde»* avant d'être transféré au poste militaire de Simak. A son arrivée dans cette localité, M. Joly découvrit une *«ville fantôme à l'atmosphère surréaliste»*, vidée de ses vingt mille habitants. *«Les bâtiments n'avaient plus de vitres, il y avait des voitures explosées partout et des milliers d'impacts de balles»*, explique-t-il.

Au poste militaire, M. Joly subit un interrogatoire vigoureux, dans une ambiance tendue. *«Ce n'était pas la torture, mais j'ai été giflé et frappé à coups de pied et de poing,* explique l'instituteur. *Le pire, ce n'était pas la douleur physique, mais l'angoisse, la peur. Je ne savais pas ce qui m'attendait.»*

Après avoir transféré M. Joly à Diyarbakir, les policiers développèrent ses nombreuses pellicules. Des photos de l'instituteur, kalachnikov à la main et cartouchière en bandoulière, ne firent qu'ajouter à la confusion. Au cours de son voyage, M. Joly avait passé la nuit dans la famille d'un gardien de village (milicien progouvernemental), dans le village de Beytussebab, et avait imprudemment posé pour une «photo-souvenir».

Le 26 août, après un dernier interrogatoire à Diyarbakir – sans violence cette fois-ci, – M. Joly fut finalement libéré sans explications.

NICOLE POPE

هكذا من الأصل

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les Douze approuvent l'idée d'une « zone d'exclusion aérienne » en Bosnie

Soucieux de ne pas compromettre les quelques résultats encourageants obtenus dans l'ex-Yougoslavie grâce à la médiation de Lord Owen pour la CEE et de M. Cyrus Vance pour l'ONU, les ministres des affaires étrangères des Douze n'ont pas voulu alourdir, samedi 12 et dimanche 13 septembre à Hatfield, au nord de Londres, les sanctions contre la Serbie et au Monténégro. Ils ont cependant soutenu l'idée d'une « zone d'exclusion aérienne » en Bosnie-Herzégovine. Les dirigeants serbes, croates et musulmans de cette République devraient se rencontrer en fin de semaine à Genève. Le dirigeant des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a toutefois déclaré qu'il ne participerait pas à cette *réunion si l'ONU décrètait une* telle zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie.

HATFIELD

de notre envoyé spécial

Les Européens continuent à tenir le plus grand compte de l'équilibre des forces politique qui prévaut en Serbie, c'est-à-dire des efforts déployés par M. Milan Panic, le premier ministre réputé « modéré » de la « nouvelle Yougoslavie » (Serbie et Monténégro), face à l'intransigeance du président serbe, M. Slobodan Milosevic. Le premier devant, selon le médiateur européen, *Lord Owen, continuer à profiter du « bénéfice du doute »*, les Douze devaient éviter, par de nouvelles sanctions, de provoquer une radicalisation des positions.

Autre raison qui milite en faveur d'une approche modérée : les sanctions économiques commencent à se traduire par des résultats : le commerce global avec la Serbie aurait décliné de 50 à 75 % et les importations de pétrole de 80 % en raison du blocus commercial. Celui-ci a des effets importants sur le chômage (qui devrait doubler d'ici à la fin de l'année), et sur l'inflation, estimée à 7 200 %. Cela n'empêche pas une large contrebande de se développer. Pour limiter ce phénomène, trois équipes d'observateurs vont être dépêchées dans les pays voisins (Roumanie, Bulgarie et Hongrie). Avec l'aide des autorités douanières locales, elles auront notamment pour tâche d'effectuer des contrôles sur le commerce frontalier, notamment celui qui emprunte le Danube, et par lequel transitent des centaines de barges remplies de marchandises (y compris, probablement, des armes) à destination de la Serbie.

Pour ce qui est des sanctions, M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, a donc estimé que *« des progrès ont été obtenus »* mais qu'ils étaient *« insuffisants »*, notamment dans trois domaines : la fermeture des camps de détention, la mise sous contrôle de la FORPRONU des armes lourdes et la sécurité des personnels des Nations unies.

Au-delà de nouvelles mesures d'« accompagnement » de la conférence de Londres et de la réaffirmation du refus d'accorder à la Fédération serbo-monténégrine la représentation de l'ancienne Yougoslavie dans les instances internationales, et notamment à l'ONU, *les ministres des affaires étrangères* se sont surtout prononcés sur la question de la « zone d'exclusion aérienne », qui résulte d'une proposition des Etats-Unis. Les Douze approuvent l'idée d'une interdiction des vols militaires en Bosnie-Herzégovine, mais la décision formelle devra être prise par le Conseil de sécurité.

S'agissant de la supervision des armes lourdes par la FORPRONU (l'ultimatum était fixé au samedi 12 septembre, à 12 heures), les forces en présence en Bosnie ont commencé à acheminer celles-ci sur un certain nombre de sites (onze emplacements serbes et sept musulmans). Mais ce processus, qui couvre, outre Sarajevo, les villes de Jajce, Gorzde et Bihac, est loin d'être achevé et il apparaît que de nombreux commandants locaux ont refusé de remettre certains armements, comme des mortiers. La question des réfugiés a également été longuement discutée lors de la réunion de Hatfield, surtout à l'initiative du ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel. L'Allemagne, qui a accueilli 220 000 personnes en provenance de *Bosnie-Herzégovine*, souhaitait vivement que ses partenaires partagent ce « fardeau », et avait même envisagé un système de « quotas » par pays. *« Nous sommes à la limite de nos capacités »*, a souligné M. Kinkel, qui a établit un parrallèle entre l'afflux de réfugiés dans son pays et la résurgence de l'extrémisme néonazi. Du règlement de cette question, a-t-il estimé, *« dépend la stabilité* [politique] *de l'Allemagne »*. M. Hurd a reconnu que la question – globale – des réfugiés constituait *« probablement le plus sérieux problème auquel la Communauté est confrontée actuellement »*, mais il est clair que, s'agissant de la *Grande-Bretagne, Londres n'a pas* l'intention de faire beaucoup d'efforts dans ce domaine.

L. Z.

Les Serbes ont refusé une participation italienne aux forces de l'ONU

Les Serbes ont refusé une participation italienne à la Force de paix de l'ONU chargée de protéger l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine, a annoncé samedi 12 septembre le ministre italien des affaires étrangères, M. Emilio Colombo. Ce refus a été signifié à l'ONU, au motif que l'Italie est un pays limitrophe, a précisé M. Colombo. L'Italie avait proposé d'affecter 1 200 hommes au renforcement de la FORPRONU que préconise le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, pour protéger les convois d'aide humanitaire. Plusieurs autres pays ont toutefois annoncé leur participation à ces renforts, dont la Grande-Bretagne (1 800 hommes) et la France (1 100).

Reprise des convois humanitaires

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a recommencé dimanche, après une interruption de dix jours, à acheminer de l'aide humanitaire vers la ville de Sarajevo assiégée, qui a connu une journée qualifiée de *« relativement calme »* tant par les sources serbes que musulmanes.

Le pont aérien Zagreb-Split (en Croatie) a été rouvert dimanche matin par des avions français, suivis dans la journée par des vols italiens, américains et britanniques. Quelque 850 tonnes de vivres destinées à Sarajevo devraient être entreposées à Split dans les cinq jours à venir. De Split, l'aide humanitaire doit être acheminée par camions vers la capitale bosniaque. Les vols humanitaires vers Sarajevo ont été suspendus à la suite de la destruction en vol, le 3 septembre, d'un avion italien participant au pont aérien du HCR, qui a coûté la vie à quatre Italiens.

Si Sarajevo a connu dimanche une relative accalmie, les combats ont continué dans le nord-ouest de la Bosnie. Pour la quatrième journée consécutive, les milices serbes ont pilonné au mortier et au canon les faubourgs de la ville de Bihac, l'un des points où ils étaient tenus de placer leurs armes lourdes sous surveillance de l'ONU. Des combats ont eu lieu dans d'autres régions de Bosnie, et le centre de crise de Sarajevo a annoncé dimanche que 67 personnes avaient été tuées et 220 blessées dans l'ensemble de la République au cours des précédentes vingt-quatre heures.

D'autre part la radio croate a annoncé samedi que l'artillerie de l'armée fédérale avait recommencé à bombarder depuis ses positions au nord de la Bosnie la ville frontalière de Slavonski Brod. – *(AFP, AP, Reuter.)*

POINT DE VUE

« Si c'est un homme... »

par Alain Finkielkraut

CHOQUÉS, il y a quelques semaines, par les images des camps de concentration en Bosnie-Herzégonvie, certains des membres les plus influents du monde de la politique et de la communication ont élevé la voix et réclamé des mesures enfin proportionnées à l'horreur de l'événement. Puis, se rendant compte que ces mesures ne viendraient pas et que l'inertie de l'Europe risquait de refroidir l'ardeur européenne d'une partie de l'opinion, les mêmes se sont reprochés de ne pas avoir tourné sept fois la langue dans leur bouche avant de parler, et se sont empressés d'oublier une réalité qui menaçait de détourner les électeurs du droit chemin de Maastricht.

Dans le fond de leur cœur, cependant, ils n'étaient pas fiers. Ils avaient mauvaise conscience. « Maastricht vaut bien un nettoyage ethnique », c'est un choix qu'il n'est pas facile de justifier, même dans le dialogue qu'on a, par intermittence, avec soi-même. D'où le soulagement effréné de cette élite lorsqu'elle a appris que des Bosniaques avaient tiré sur un convoi de « casques bleus » et tué deux soldats français. Les assiégés se révélaient aussi barbares que les assiégeants. Plus de bons, plus de méchants : on pouvait, en toute tranquillité d'âme, vaquer à *ses affaires.*

Sarajevo n'est pas Auschwitz

Certes, les camps n'ont pas été fermés ; M. Mazowiecki, l'émissaire de la communauté internationale, s'est vu refuser l'entrée dans l'un d'entre eux par un commandant serbe qui lui a dit que les détenus étaient fatigués des incessantes visites des organisations internationales ; les « snipers » de Sarajevo continuent à fracasser la tête des nourrissons, – mais il est désormais légitime et même recommandé de ne pas s'en émouvoir. Là-bas, ce sont des assassins qu'on assassine et qui même s'auto-assassinent entre deux embuscades tendues aux soldats de la paix.

Si vous répondez que l'encerclement de Sarajevo n'est pas le fait de ses victimes et que l'expression « soldats de la paix » est pour le moins abusive dans un pays et dans une ville à feu et à sang ; si vous ajoutez que la politique du pire appliquée aujourd'hui par certains éléments bosniaques pour provoquer une intervention militaire occidentale est, sans doute, atroce, néfaste, inadmissible mais témoigne du désespoir de n'être pas défendus et du sentiment que c'est pour mourir le ventre plein qu'on leur distribue des vivres ; si, quand vous entendez le général Morillon, commandant adjoint de la FORPRONU, dire : *« Il faut que la communauté internationale souligne clairement qu'il n'y a pas de solution militaire possible dans ce pays et que la seule solution doit être politique. C'est à Genève, autour d'une table, que la solution doit être trouvée »*, vous vous indignez de voir baptiser du beau nom de solution politique la capitulation des agressés, c'est-à-dire le triomphe du commandant de camp qui a défié M. Mazowiecki, vous vous dépensez en pure perte : vous n'avez aucune chance d'être entendu des gens importants. Ceux qui comptent, en effet, pensent, sans avoir ses excuses, comme ce soldat français interrogé à Belgrade juste après la mort de deux de ses camarades et qui ne veut plus retourner à Sarajevo risquer sa vie *« pour ces connards »*.

Dans le poème qui ouvre son plus grand livre, Primo Levi écrit : *« Vous qui vivez en toute quiétude/ Bien au chaud dans vos maisons/ Vous qui trouvez le soir en rentrant/ La table mise et des visages amis,/ Considérez si c'est un homme/ Que celui qui peine dans la boue,/ Qui ne connaît pas de repos,/ Qui se bat pour un quignon de pain,/ Qui meurt pour un oui ou pour un non. »*

Sarajevo n'est pas Auschwitz, le camp d'Omarska non plus. Mais, si c'est un « connard » et non un homme qui meurt pour un oui ou pour un non, tout redevient merveilleusement simple : on n'a plus de raison de se quereller, le soir venu, avec soi-même ni de scrupule à vivre bien au chaud dans sa maison, dans son pays ou dans sa Communauté européenne.

ALLEMAGNE : trois semaines après les premières émeutes de Rostock

Les attaques racistes contre les foyers d'étrangers sont de plus en plus violentes

BERLIN

de notre correspondant

Les attaques de foyers d'immigrés et de demandeurs d'asile en Allemagne prennent, de jour en jour, une tournure plus dramatique. Une vingtaine de ces attaques au moins ont été recensées au cours du dernier week-end, principalement à l'est de l'Allemagne, mais aussi à l'ouest.

C'est un miracle que ces attaques n'aient pas jusqu'ici fait davantage de victimes. Les agresseurs tentent de plus en plus de mettre le feu aux centres d'accueil. Les réfugiés n'ont souvent qu'une seule solution : prendre la fuite. Vendredi 11 septembre, à Hemsbach, dans le Bade-Wurtemberg, un Land occidental, deux enfants yougoslaves de quatre et six ans ont été brûlés dans leur chambre par de l'essence enflammée et ont dû être hospitalisés. L'année dernière, la même situation, à Huxen, en Rhénanie du Nord-Westphalie – deux petites Libanaises avaient été grièvement brûlées, – avait provoqué une vague d'indignation dans tout le pays. Aujourd'hui, ces événements se noient dans le quotidien et deviennent presque banals.

Les forces de police, en état d'alerte dans l'ensemble de l'est de l'Allemagne, interviennent souvent trop tard. Les foyers étant disséminés par petites unités dans de très nombreuses communes, elles ne peuvent être présentes partout. Bien souvent, il ne leur reste, à leur arrivée, qu'à constater les dégâts, arrêter les débuts d'incendie, si possible appréhender des agresseurs s'ils n'ont pas déjà quitté les lieux. Une centaine de personnes ont été arrêtées au cours du week-end.

Les affontements les plus graves, ces derniers jours, ont eu lieu à Quedlinburg, en Saxe-Anhalt, une vieille ville historique qui fut le siège du Saint Empire romain-germanique au début du millénaire et qui avait connu une certaine renaissance sous le III[e] Reich. Après des attaques répétées contre l'un des centres de réfugiés de la ville, des habitants avaient tenté de mettre en place une garde pour s'opposer *aux assaillants. Ils en* avaient été délogés, malgré la présence de forces de police importantes, par les attaques des jeunes extrémistes de droite, qui ont bénéficié du soutien de nombreux badauds.

Samedi, trois cents personnes ont à nouveau manifesté dans la ville contre les violences, mais ces contre-manifestations restent limitées. Malgré les dénonciations répétés de ces attaques, la façon de réagir des autorités et des grandes formations politiques n'a été jusqu'à présent particulièrement convaincante.

H. de B.

Le Parti social-démocrate convoque un congrès extraordinaire en novembre

Un congrès extraordinaire du Parti social-démocrate (SPD) allemand a été convoqué, pour les 16 et 17 novembre, à Bonn, afin d'approuver un programme d'action arrêté en août à Saint-Petersberg par une poignée de dirigeants du parti. Ce programme, qui énonce la politique *du SPD pour le redressement* économique de l'est de l'Allemagne, comporte des changements d'orientation très controversés à propos du droit d'asile et la participation de soldats allemands à des actions militaires des Nations unies.

BERLIN

de notre correspondant

Le jeune président du parti, M. Björn Engholm, chargé de conduire les sociaux démocrates pour les prochaines élections législatives *de 1994, mettra en jeu son* autorité, lors du congrès extraordinaire de novembre, face à une opposition interne venue d'horizons très divers et qui entend bien se battre. Les nouvelles orientations ont été approuvées dimanche 13 septembre, après un débat difficile, par le bureau exécutif réuni à huis clos dans la station thermale de Bad-Salzuflen, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. La convocation du congrès avait été exigée par l'aile gauche du SPD.

Le programme de Saint-Petersberg vise à redonner au SPD l'image d'un parti de gouvernement. Il marque, notamment, un revirement important en matière de droit d'asile. La direction s'est ralliée à l'idée que le problème de l'afflux des réfugiés, qui inquiète tant l'opinion publique, puisse faire l'objet d'une restriction inscrite *dans la Constitution.*

Les partis conservateurs en avaient fait l'un de leurs principaux chevaux de bataille. Leurs adversaires estimaient jusqu'ici, non sans raison, que le contrôle des réfugiés était d'abord une question de procédure administrative. L'aspect émotionnel du débat a obligé la direction sociale-démocrate à modifier sa position. Elle souhaite, en échange, obtenir des concessions sur la définition d'une nouvelle politique d'immigration, prévoyant, notamment, le droit à la nationalité allemande pour les enfants nés sur le territoire allemand.

L'engagement de soldats allemands sous les couleurs de l'ONU avait été le grand débat du dernier congrès du SPD, qui s'était tenu à Brême, en 1991, et s'était terminé par l'adoption d'une résolution extrêmement prudente acceptant que l'Allemagne mette des unités à la disposition des Nations unies pour des missions humanitaires, à l'exclusion de toute mission de combats. La crise yougoslave a montré qu'il était difficile d'en rester là. Pour le moment, il n'est cependant question que de proposer la participation de soldats allemands à des missions de maintien de la paix.

HENRI DE BRESSON

□ **ALBANIE : M. Ramiz Alia en résidence surveillée.** – Successeur d'Enver Hodja à la tête de l'Albanie communiste, M. Ramiz Alia a été placé en résidence surveillée, dimanche 13 septembre à Tirana. Evincé après la victoire électorale des démocrates en avril dernier, M. Alia, qui vit chez sa fille Suzana, a récusé les accusations portées contre lui : corruption, mort de quatre manifestants en 1991 et « génocide » contre le peuple (les Albanais tués par les gardes-frontières). Son arrestation était attendue depuis celle d'une vingtaine d'autres chefs communistes, dont le procès, commencé en août, a été ajourné. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : un policier tué dans un attentat au Pays basque.** – Un policier âgé de trente-huit ans a été tué, dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 septembre, dans un attentat commis à Saint-Sébastien (Pays Basque), a indiqué la police. La victime, Ricardo Gonzalez Colino, trente-huit ans, a été tuée d'une balle dans la nuque dans un bar par un individu masqué qui a pris la fuite. – *(AFP, AP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

PÉROU : l'arrestation d'Abimaël Guzman

Le chef du Sentier lumineux s'est rendu sans résistance dans une villa cossue de la capitale

L'armée et la police péruviennes ont fermé, dimanche 13 septembre, les principaux accès à Lima et organisé des *opérations de ratissage* dans les quartiers populaires de la capitale pour tenter de prévenir toute réaction violente de l'organisation terroriste du Sentier *lumineux*, après *l'arrestation*, samedi, de son chef, Abimaël Guzman, et de sept autres dirigeants du mouvement. *« Il ne faut pas crier victoire »*, a déclaré le ministre de l'économie, M. Carlos Bologna, à l'issue de ce coup de filet mené par la division antiterroriste de la police dans une villa du quartier résidentiel du Surco, district du sud de Lima. *« Je crois cependant que nous avons réalisé un grand pas en avant qu'il faut maintenant savoir exploiter »*, a-t-il ajouté. Le président Alberto Fujimori a interrompu dimanche sa tournée en Amazonie pour rentrer à Lima.

LIMA

de notre correspondante

Abimaël Guzman, l'ennemi public numéro un du Pérou, fondateur et leader indiscuté du Parti communiste du Sentier lumineux, est tombé dans les filets de la police – après avoir vécu douze ans dans la clandestinité. L'incursion bien planifiée d'un commando d'élite antiterroriste composé d'une vingtaine d'hommes armés jusqu'aux dents n'a permis aucune résistance de la part de celui qui se fait appeler le « président Gonzalo », ni de celle des membres de son comité central ou des gardes du corps qui l'accompagnaient, bien que ceux-ci disposaient d'un véritable arsenal.

Une récompense de 1 million de dollars

« Lorsque nous avons crié « Tous au sol! », il s'est jeté par terre, mains sur la nuque », a commenté un des policiers. Trois femmes, membres de son comité central, se sont rendues au même moment. Il s'agit d'Elena Iparraguirre, sa nouvelle compagne et secrétaire, de l'avocate Marta Huatay et de Laura Zambrano, ex-responsable des comités métropolitains, libérée faute de preuve l'année dernière. La fusillade qui a précédé l'opération n'a fait aucune victime.

Depuis plus de trois ans, la police était sur les talons du « président Gonzalo ». A deux reprises, il avait échappé *in extremis* à des opérations commandos. Ces dernières permirent cependant la saisie d'une abondante documentation démontrant qu'Abimaël Guzman était bien vivant – or la police assurait qu'il était mort. Une cassette vidéo divulguée l'année dernière exhibait sa détresse *après la mort de sa femme*, Augustina de la Torre.

Depuis une semaine, les « delta », les commandos antiterroristes de la police, suivaient pas à pas les mouvements de l'état-major du Sentier lumineux, qui préparait son troisième congrès national et programmait le boycottage de l'élection de l'Assemblée constituante, prévue le 22 novembre. Ce scrutin devrait permettre le retour à l'ordre constitutionnel, interrompu le 5 avril par le « coup d'Etat civil » du président Alberto Fujimori. Pour justifier ce geste, ainsi que la dissolution du Parlement, le chef de l'Etat avait notamment évoqué la lutte contre le terrorisme du Sentier lumineux et du mouvement révolutionnaire Tupac Amaru.

Une récompense de 1 million de dollars avait été offerte à la personne qui pourrait permettre l'arrestation du « président Gonzalo », dont l'organisation a, en douze ans, provoqué la mort de vingt-six mille personnes et des dégâts matériels estimés à 22 milliards de dollars. Abimaël Guzman jugeait que le triomphe de sa *« guerre populaire »* pourrait coûter plus d'un million de *vies humaines*...

Allégresse à Lima

« Abimaël est tombé! Vive le Pérou! », titraient à l'unisson en « une » les journaux de dimanche. L'écho de l'arrestation du numéro un du Sentier Lumineux, a été fêtée avec allégresse par la population. Dans plusieurs quartiers de la capitale, les habitants ont même hissé sur leurs toits le drapeau péruvien, et les chaînes de télévision ainsi que les radios ont diffusé à midi l'hymne national.

Le spectaculaire coup de filet de la police péruvienne ne signifie toutefois pas, selon les analystes, l'agonie *du terrorisme. Le grand chef a* été arrêté, mais ses généraux, ses colonels, ses lieutenants et ses quelque *vingt-cinq mille miliciens fanati*ques poursuivront la lutte armée, à n'en pas douter. Le Sentier lumineux s'appuie sur une structure par cellules extrêmement verticalisée et pratiquement impénétrable.

Les comités de base du Sentier lumineux viennent d'ailleurs de marquer un point : ils ont pris le contrôle du bidonville « modèle » de la capitale, Villa El Salvador, où vivent trois cent cinquante mille personnes. Des hommes de paille du Sentier ont été élus début septembre au comité autogestionnaire du bidonville. Chaque jour, un responsable d'une organisation populaire est assassiné dans les quartiers populaires de Lima pour intimider ses *habitants. Quel bidonville pourra* résister demain au régime de la terreur?

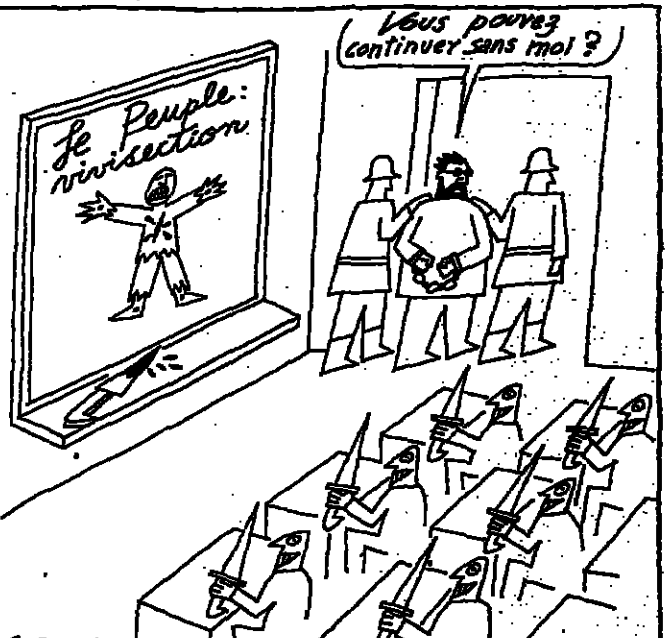
NICOLE BONNET

Le Pol Pot des Andes

Suite de la première page

Une référence pour tous : José Carlos Mariategui, écrivain fragile et infirme, fondateur du Parti socialiste péruvien dans les années 30 et qui annonçait des lendemains qui chantent *« sur des sentiers lumineux »*.

La longue marche du Sentier d'Abimaël, depuis 1980, est, en *fait, maculée de sang et de destruc*tions, marquée aussi de trahisons, de dissensions et d'exécutions. Combien de *militants*? Vingt-cinq mille combattants, de source américaine, et 75 000 sympathisants dans l'ensemble du pays, selon un sociologue péruvien. En tous cas, une organisation redoutable, ultra-disciplinée, hermétique, farouche, qu'Abimaël a construite patiemment pendant vingt ans et où les femmes jouent un rôle très important (elles dirigent très souvent les commandos de tueurs chargés de *liquider les « ennemis du peuple »* et donnent le coup de grâce rituel). Une vidéo saisie par la police en *1991* montrait un Abimaël Guzman pataud, empâté, portant lunettes et barbiche poivre et sel, esquissant un pas de danse au milieu d'une assemblée de dirigeantes austères et dévotes du Sentier.



Un travailleur acharné

Une autre image troublante : Abimaël au chevet de sa femme, *Augusta La Torre, épousée en* 1964, alias « camarade » Nora, qui avait, selon les propres termes du « président » Gonzalo *« préféré se suicider plutôt que de porter tort au parti »*. Augusta qui, selon certains membres du comité central du PCP, a été, en réalité, exécutée par Abimaël. Peut-être la première véritable faille dans la vie sévère du professeur Guzman qui aime Beethoven et Mozart, Dostoïevski, Neruda et le poète péruvien Cesar Vallejo.

Cet intellectuel secret, introverti, distant, *« très sec »* selon ses étudiants, toujours vêtu sobrement, selon ses proches, hostile au débraillé tropical et à la fantaisie, est né le 3 décembre 1934 dans une famille aisée de Tambo, sur la côte sud du Pérou, près du port de Mollendo. Son père était un commerçant prospère. Au collège religieux La Salle d'Arequipa, il se flattait d'avoir *« beaucoup d'argent de poche »* (1). Trop sérieux pourtant. Un travailleur acharné, toujours plongé dans ses bouquins de droit et de philosophie, déjà tenté par le marxisme et membre du Parti communiste à vingt ans. Mais ce doctrinaire abstrait ne découvre la misère effroyable des masses qu'à l'occasion du tremblement de terre d'Arequipa, en 1960. Pour lui c'est un choc brutal.

Il bascule dans le pessimisme, accepte l'offre du recteur Efraïn Morote (2) de prendre la chaire de philosophie de l'université d'Ayacucho, capitale du département le plus pauvre et le plus marginalisé du Pérou. C'est là, dans le « coin des morts » (nom d'Ayacucho en langue quechua) qu'il prépare ses étudiants-disciples, très admiratifs, au rôle de militants de la prochaine lutte armée, organise ses réseaux clandestins dans les communautés paysannes, rencontre Augusta, de noble et riche famille, dont il fera une Pasionaria de la *révolution sendériste* jusqu'à sa mort suspecte, en 1988, et seulement admise par le parti en 1991.

Les guérillas latino-américaines, inspirées ou non par le castrisme, ont souvent péché par excès d'enthousiasme, précipitation et improvisation. Abimaël prépare, lui, la lutte armée pendant dix ans ; il lance son défi et son action le 17 mai 1980, le jour des élections générales (marquées par le retour au pouvoir du libéral Belaunde Terry), alors que la gauche légale acceptait, affirmait-il avec ironie, de *« se livrer au jeu du crétinisme parlementaire »*. Hors du pouvoir, tout est illusion, dit Abimaël, qui ajoute : *« C'est le parti qui commande aux fusils »*.

Toujours l'abstraction lyrique, alors que le professeur aux mains blanches lance, dans la sierra puis dans les bidonvilles des cités du littoral, des « colonnes » d'adolescents qui massacrent et mutilent au nom du parti, organise des « tribunaux populaires » à la chinoise. Provoquant au fil des années d'autres massacres, des représailles aveugles par les forces de l'ordre exaspérées par cet ennemi invisible et insaisissable. Une guerre des Chouans de pauvres mais cruelle et dévastatrice.

« Le culte de la personnalité est une position révisionniste », a-t-il dit dans la seule entrevue jamais accordée à la presse, au journal *Diario* de Lima (actuellement clandestin), porte-parole officieux du Sentier. Et pourtant! Il en a toléré toutes les extravagances, les amulettes, la pensée-guide Gonzalo, la quatrième épée du marxisme (aux côtés de Marx, Lénine et Mao), le PCP autoproclamé champion de la *« seule révolution communiste mondiale »* à l'heure de la chute du communisme à l'Est. *« Comme il ne pouvait pas cacher le soleil avec son doigt, il s'est mis à la place du soleil »*, dit un de ses anciens compagnons de route.

Abimaël est un personnage de Dostoïevski, possédé par la raison *mathématique et froide*, la cervelle imprimée de citations et de stratégies, et qui veut construire le Pérou année zéro. C'est aussi un mythe. Mais un mythe est plus vulnérable vivant et prisonnier que dans la clandestinité romantique.

MARCEL NIEDERGANG

(1) Rapporté par Simon Strong dans *Shining Path*, Harper Collins, Londres, 1992.

(2) Osman Morote, fils du recteur et numéro deux supposé du Sentier, est incarcéré à Lima depuis deux ans.

Douze années de lutte armée

Abimaël Guzman a fondé le Parti communiste du Pérou en 1970 à Ayacucho, ville des Andes, au sud-est de Lima, où il enseignait la philosophie, dix ans avant de lancer sa lutte armée :

– 17 mai 1980 : *début de la « guerre populaire »* du Parti communiste-Sentier lumineux, à l'occasion de la *première élection* présidentielle organisée après douze années de régime militaire et remportée par M. Fernando Belaunde Terry ;

– 1er juin 1985 : élection du président Alan Garcia ;

– 10 juin 1990 : élection du président Alberto Fujimori, qui décrète l'état d'urgence à Lima en août et impose un plan d'austérité anti-inflation draconien ;

– 8 février 1991 : état d'urgence sanitaire décrété pour lutter contre l'épidémie de choléra ;

– août 1991 : 3 100 personnes tuées dans la « sale guerre » au cours de la *première* année de mandat de M. Fujimori, contre 1 200 au cours des douze mois précédents ;

– 5 avril 1992 : « coup d'Etat civil » du président Fujimori, avec l'appui de l'armée ;

– 10 mai 1992 : prise d'assaut par la police de la prison Castro y Castro de Lima, où des membres du Sentier lumineux s'étaient mutinés : 40 morts ;

– 13 juin 1992 : arrestation de Victor Polay, fondateur et numéro un du *mouvement révolutionnaire* Tupac Amaru ;

– 16 juillet 1992 : attentat à la voiture piégée à Lima – le plus meurtrier de toute une série – perpétré dans le quartier chic de Miraflores : une trentaine de morts.

PROCHE-ORIENT

Reprise des pourparlers bilatéraux à Washington

Israël va demander des « éclaircissements » à la Syrie

Les négociations bilatérales israélo-arabes devaient reprendre lundi 14 septembre, à Washington, après une interruption de dix jours au cours de laquelle les différentes délégations ont consulté leurs gouvernements.

Après avoir annoncé la semaine dernière qu'il était disposé à faire des concessions territoriales sur le Golan (*le Monde* du 12 septem*bre*), *le gouvernement israélien va* demander à la Syrie des *« éclaircissements »* sur le genre d'accord qu'elle souhaite conclure, avant d'aborder les questions territoriales, a déclaré dimanche, le premier ministre, M. Itzhak Rabin, devant le conseil des ministres. En clair, Israël veut savoir si pour Damas la paix signifie *« un échange d'ambassadeurs, l'ouverture des frontières, ainsi que des relations économiques et culturelles »*, et si la conclusion d'un accord de paix *« dépend du règlement des autres conflits israélo-arabes »*.

Le chef de la délégation israélienne aux négociations avec la Syrie, M. Itamar Rabinovitch, a indiqué être porteur d'un document écrit, en réponse à l'aide-mémoire présenté par les Syriens il y a deux semaines. A Damas, le quotidien gouvernemental *Techrine* s'est borné à réaffirmer la position de la Syrie, selon laquelle Israël *« doit se retirer de tous les territoires qu'il occupe car le règlement du conflit israélo-arabe doit être global »*.

Avec la délégation palestinienne, dont certains membres se sont rendus à Tunis pour consulter M. Yasser Arafat, les pourparlers *porteront sur « le concept de régime d'autonomie »* qui doit être mis en place en Cisjordanie et à Gaza pour une période intérimaire de cinq ans. A la veille de la *reprise des pourparlers*, M. Arafat a reçu un message de *« la direction russe »* dont la teneur n'a pas été révélée par l'agence palestinienne *Wafa*, mais qui intervient à la suite d'une visite à Moscou du chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk Al Chareh. – *(AFP.)*

Gelés après l'invasion du Koweït

Une partie des avoirs irakiens à l'étranger pourraient être saisis par l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

L'Irak refusant toujours de renouveler l'accord permettant aux « gardes bleus » de l'ONU de poursuivre leur mission humanitaire et n'ayant toujours pas accepté d'exporter – sous contrôle – une partie de son pétrole (pour payer notamment les frais de la commission spéciale chargée de détruire ses armes non conventionnelles et d'indemniser les victimes de la guerre du Golfe), les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne s'efforcent de mettre au point un mécanisme qui permettrait la saisie d'une partie des avoirs irakiens à l'étranger gelés après l'invasion du Koweït, en août 1990.

Washington avait lancé cette idée il y a quelques mois auprès de ses alliés sans rencontrer d'écho très favorable, mais la mauvaise volonté évidente manifestée plus récemment par M. Saddam Hussein quant au respect des exigences des Nations unies a permis aux Etats-Unis d'emporter l'adhésion de la France et de la Grande-Bretagne. La Russie, qui a approuvé au mois d'août l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Irak, devrait donner son aval. Quant à la Chine, sa neutralité semble acquise, sous réserve que la controverse née de la récente décision du président Bush de vendre des chasseurs F-16 à Taïwan ne conduise Pékin à durcir sa position.

Washington, Londres et Paris ont commencé à préparer un projet de résolution qui viserait à saisir envi*ron 1 milliard de dollars sur les* quelque 3,7 milliards que les autorités irakiennes admettent détenir à l'étranger, conformément à *la déclaration* qu'elles ont faite en mars 1991 après la cessation des hostilités. Cette somme correspond au montant des fonds se trouvant dans des banques commerciales américaines. Elle permettrait de commencer à indemniser quelques victimes du conflit, de régler une partie des vivres et médicaments fournis à la population irakienne, ainsi que, enfin, de rembourser les frais des missions de désarmement.

Il reste que ce projet, qui devrait se traduire par le vote d'une résolution, est loin de recueillir l'assentiment de tous les autres membres du Conseil, qui s'interrogent sur son *bien-fondé juridique. Jusqu'à pré*sent, les procédures de saisie des avoirs détenus dans des banques étrangères ne peuvent être décidées que par les autorités bancaires elles-mêmes.

SERGE MARTI

Les Kurdes dénoncent de nouveau les agissements de Bagdad

Bien qu'il ne puisse plus contrôler directement la situation au nord du 36e parallèle, le régime irakien continue de sévir contre les populations kurdes, ont affirmé dimanche 13 septembre, des dirigeants au Kurdistan. Une voiture piégée avait explosé samedi à Dohouk, faisant au moins vingt-cinq blessés. Le ministre kurde de l'intérieur, M. Rosch Nouri, a aussitôt accusé Bagdad d'avoir *« planifié une série d'attaques contre des objectifs dans le Kurdistan irakien »*. *De son côté, un porte-parole de* l'Union patriotique du Kurdistan a accusé Bagdad d'avoir expulsé vers les régions tenues par l'opposition kurde, quelque trois cents familles soupçonnées d'avoir des liens avec cette dernière. Près de dix mille Kurdes auraient ainsi été contraints de quitter les régions sous contrôle gouvernemental en l'espace d'un an.

Alors que les *formations de l'op*position chiite accusent elles aussi le gouvernement de soumettre les régions situées au sud du 32e parallèle à un véritable blocus économique (*le Monde* du 12 septembre), les avions alliés pourraient diminuer le nombre de leurs patrouilles – déjà réduit de moitié depuis la semaine dernière – si Bagdad continue de n'opposer aucune réaction à ces missions, a affirmé dimanche un officier supérieur américain, le général Michael Nelson. Le nombre de ces patrouilles *était de « plus de cent »* dans les jours qui ont suivi l'imposition d'une zone d'exclusion aérienne *au sud du 32e parallèle*.

Au Caire, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Amr Moussa, a rencontré samedi son homologue irakien, M. Mohammed Saïd Al Sahaf, pour la première fois depuis la crise du Golfe, nous signale notre correspondant Alexandre Buccianti. L'Egypte a déjà exprimé son refus de toute partition de l'Irak. La rencontre *paraît également dirigée* contre l'Iran dont le Caire dénonce la politique *« hégémonique »* dans le Golfe. – *(AFP.)*

IRAN

De faux dollars fabriqués à Téhéran ?

Le gouvernement iranien, « en coopération avec la Syrie », est engagé dans une vaste entreprise de contrefaçon de dollars, *« en vue d'alléger ses difficultés financières et de poursuivre sa guerre contre l'Occident »*, indique un rapport élaboré par un groupe républicain de la Chambre des représentants aux Etats-Unis.

Mettant à profit l'expérience acquise sous le régime du Chah en matière de fabrication de billets, *« le régime de Khomeiny a été en mesure de développer des techniques sophistiquées, qui ont permis d'imprimer de faux dollars presque parfaits »*, affirme ce rapport, en précisant que les faux billets sont d'abord *« testés »* localement au Proche-Orient, avant d'être passés en Europe, et en dernier lieu, aux Etats-Unis, grâce aux réseaux du Hezbollah (mouvement libanais pro-iranien).

Les faux billets suivraient *deux filières* : celle du blanchiment de l'argent de la drogue, et celle des anciennes Républiques d'Asie centrale, où des pots-de-vin seraient accordés aux responsables, ajoute le document américain en indiquant que plusieurs milliards de dollars pourraient bientôt être ainsi mis en circulation, si ce n'est déjà fait.

هكذا من الأصل

ASIE

THAÏLANDE

Les partis démocratiques l'emportent de justesse aux législatives

Les partis qui s'étaient opposés en mai, à Bangkok, au pouvoir militaire ont emporté, de peu, les élections législatives dimanche 13 septembre. M. Chuan Leekpai, dont le Parti démocrate est arrivé en tête, avec 79 élus sur 360, devrait être appelé à former un gouvernement de coalition, en compagnie du Parti de la nouvelle aspiration (PNA) du général Chaovalith Yongchaiyuth (51 élus), du Palang Dharma de M. Chamlong Srimuang (47 élus) et du Parti de la solidarité (8 élus). Le taux de participation au scrutin a été plus élevé que lors de la consultation du 22 mars (62 % contre 59 %).

BANGKOK

de notre correspondant

Le prochain gouvernement thaïlandais ne se négociera pas lors de conclaves de casernes, comme au lendemain des législatives du 22 mars. Le dimanche 13 septembre, en effet, ceux qui avaient manifesté contre le pouvoir militaire en mai, et qui avaient alors souhaité voir l'armée rentrer dans le rang, sont arrivés avec une légère avance (51 % des voix) constituant pour eux une indiscutable victoire.

Certes, une formation pro-militaire, le Chat Thai, arrive en deuxième position avec 77 élus, et le nouveau parti de M. Chatichai Choonhavan, le Chat Pattana, se place en troisième position avec 60 députés. Mais la percée des démocrates, qui n'avaient que 44 députés au sein de la précédente Assemblée, est bien la note dominante d'un scrutin que les généraux au pouvoir lors de la sanglante répression de mai, mis à l'écart depuis, ne peuvent interpréter que comme un désaveu.

Compte tenu des divisions traditionnelles de la politique thaïlandaise, la formation d'une coalition gouvernementale sous la direction de M. Chuan Leekpai, leader incontesté des démocrates, se présente plutôt bien. Le Palang Dharma, le PNA et Solidarité ont déjà annoncé qu'ils participeraient à un gouvernement de coalition. En outre, M. Chuan devrait disposer d'une latitude d'autant plus grande dans le choix de ses collaborateurs que M. Chamlong, ancien gouverneur de Bangkok et point de ralliement des manifestants de mai, et le général Chaovalith, personnalité également contestée, semblent ne pas tenir à faire partie du prochain gouvernement.

Le général Chatichai a souhaité bon vent au chef des démocrates, ce qui laisse penser qu'il ne se battra pas pour trouver une combinaison gouvernementale différente entre son parti, le Chat Thai, le parti de l'Action sociale (22 députés) et le Chat Pattana de M. Chaovalith. M. Chuan devrait donc pouvoir s'appuyer sur une majorité, faible mais relativement solide, de 185 voix sur 360. Il pourrait même bénéficier, du moins au départ, de l'appui sans participation des 62 députés du Chat Pattana ainsi que de celui des 8 élus du Seritham, un parti formé par le président de l'ex-Assemblée.

M. Chuan Leekpai probable premier ministre

Au sein de la nouvelle majorité, un consensus s'est fait pour ne pas offrir de portefeuille à ceux qui, l'an dernier, ont été jugés *«inhabituellement riches»* par une commission officielle à la suite de leur passage au pouvoir. Il semble également acquis que la gestion de l'économie demeurera entre les mains de technocrates, ce qui devrait limiter les tentations de corruption.

Autrement dit, la répartition des ministères ne devrait pas donner lieu aux mêmes empoignades publiques que celles qui avaient eu lieu après le scrutin de mars et qui avaient contribué à discréditer la majoritéf pro-militaire de l'époque. Enfin M. Chuan est un homme pondéré dont l'équipe aura sans doute à cœur d'apaiser les passions, qui demeurent vives, et de répondre aux préoccupations des milieux d'affaires.

Les résultats par régions montrent que les démocrates, dont le bastion traditionnel est un Sud de plus en plus prospère, ont mordu sur l'électorat de M. Chamlong dans la capitale, y emportant neuf sièges. Le Palang Dharma n'enlève que 25 sièges sur 35 à Bangkok, alors qu'il en avait raflé 32 en mars. Mais à l'échelle nationale, il progresse puisqu'il compte 47 députés, contre 41 dans la précédente Assemblée.

Les résultats soulignent également le recul du PNA (52 députés contre 67 en mars), la tenue meilleure que prévu du Chat' Thai (77 députés contre 73, soit quatre de plus, en dépit de la défection de M. Chatichai), et la percée moins forte que prévu du Chat Pattana de l'ancien premier ministre, dont certains sondages avaient fait le favori du scrutin.

Entérinant la montée de forces nouvelles, notamment de classes moyennes urbaines, les résultats du vote traduisent également un nouvel équilibre politique. L'emportant, mais de peu, les *«anges»* (l'ancienne opposition parlementaire anti-militaire) remettent en cause les pratiques électorales et gouvernementales des *«démons»* (les tenants de l'ancien système). Mais le scrutin montre aussi que des «parrains» contrôlent encore les votes dans de nombreuses campagnes et que la démocratisation de la vie publique thaïlandaise est un chemin toujours semé d'embûches. La mission de M. Chuan n'est donc pas aisée : il lui faudra, avant tout, souder sa majorité pour éviter que la nouvelle Assemblée ne devienne ingouvernable.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AFRIQUE

DJIBOUTI

Le président Gouled exprime ses griefs contre la France

Selon l'état-major général des armées, trente-sept maquisards du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD) auraient été tués, depuis le 7 septembre, au cours d'offensives *«suicidaires»* menées par les rebelles dans les régions de Yoboki, Geggade et du lac Assal. Ces combats surviennent à quelques semaines des premières élections législatives pluralistes, prévues pour le 20 novembre. Le président Gouled, favorable à un pluralisme limité, a récemment appelé les rebelles à *«déposer les armes»* et critiqué le peu de résultats obtenus par la médiation française pour régler le conflit.

Dans un entretien publié par l'AFP, le président de Djibouti Hassan Gouled Aptidon a appelé les politiciens à *«se regrouper, pour éviter un émiettement en de multiples formations»*. La démocratie et le multipartisme sont devenus une réalité *«incontournable»* à Djibouti, a-t-il assuré, citant l'exemple des Etats-Unis et de la Grande Bretagne, dotés d'un système bipolaire dans lequel les *«multiples sensibilités ont su se retrouver, sans que cela pose des problèmes particuliers»*.

«Si l'opposition incarne réellement les aspirations du peuple, elle pourra montrer sa véritable représentativité lors des élections législatives, prévues le 20 novembre», a-t-il ajouté, regrettant au passage le mot d'ordre de boycottage prôné par l'opposition, lors du récent référendum constitutionnel. Pas question, en attendant le résultat de ces élections, de changer ou de remanier le gouvernement. La future équipe ministérielle reflétera *«le verdict de la consultation populaire»*, a précisé le président.

Quant à l'ouverture de négociations directes avec les rebelles du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD), le président Gouled a indiqué qu'il n'y avait *«jamais été hostile»*, mais que celles-ci ne pourraient avoir lieu *«que lorsque le FRUD aura déposé les armes»*. Le chef de l'Etat n'a pas hésité à menacer, si la situation perdure, de recourir à la force militaire pour *«restaurer l'unité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national»*.

S'agissant de la France, c'est avec un ostensible dépit que M. Gouled a commenté les efforts de Paris pour tenter de régler la crise djiboutienne : *«Rien n'a pu être obtenu de la rébellion par les émissaires français»*, a estimé le chef de l'Etat. Evoquant les pressions de *«certains milieux français»* – les uns souhaitant lui *«imposer leur volonté»*, les autres ayant *«ouvertement sympathisé avec la rébellion»*, – le président a jugé qu'elles avaient *«réussi à entamer le capital de confiance»* entre Djibouti et Paris.

Selon lui, les militaires français, dont le déploiement à l'intérieur du pays s'est effectué en accord avec la présidence djiboutienne, se livreraient *«à des activités d'assistance qui dépassent largement le cadre humanitaire»* et qui contribuent même *«à la persistance de la crise»*, dans la mesure où, a souligné le chef de l'Etat, *«la rébellion bénéficie d'un soutien logistique important»*. Sans aller jusqu'à demander le retrait de ces troupes, M. Gouled a estimé que *«leur présence dans les zones où sévit la rébellion paraît ne plus répondre à sa vocation première»*.

Autre thème de récrimination à l'égard de la France : l'aide budgétaire insuffisante. Paris s'est vu reprocher le fait de ne pas s'être acquitté, en 1992, du versement de l'aide budgétaire *«normale»* (23,5 millions de francs, selon la présidence djiboutienne) et de s'être *«même abstenu d'honorer ses engagements antérieurs»* (portant sur le versement de *«10 millions de francs»*), destinés à *«compenser les répercussions négatives»* de la guerre du Golfe sur les finances djiboutiennes. Pis : alors que *«tous les pays africains francophones ont bénéficié d'une assistance financière, pour leur permettre de mettre en place le processus d'ouverture politique»*, la République de Djibouti, elle, a été *«bannie de cette aide»*. – *(AFP.)*

SOMALIE

La CEE prône une meilleure coordination de l'aide humanitaire

Les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis près de Hatfield, au nord de Londres, ont appelé, samedi 12 septembre, les factions somaliennes à engager des négociations, convaincus qu'*«un cessez-le-feu dans toutes les zones, ainsi que le déploiement de gardes armés des Nations unies en nombre suffisant, faciliteront le travail de l'assistance humanitaire»*, nous rapporte notre correspondant à Londres, Laurent Zecchini. Ces négociations doivent aussi viser à constituer une autorité légitime, qui permette la reprise du dialogue avec la communauté internationale.

La CEE, qui a fourni 185 000 tonnes d'aide alimentaire à la Somalie, en 1992, a reconnu l'insuffisance de ses efforts. Mais les Douze ont aussi prôné une meilleure organisation des secours. *«20 % seulement* [de l'aide] *arrive à destination, faute d'une organisation convenable sur place et en raison des pressions excercées par les factions rivales, qui prélèvent leur dîme sur tout envoi»*, a souligné le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas. La Somalie est dans *«une situation de malheur comme on n'en a pas connu depuis longtemps et, malgré cela, l'acheminement de l'aide humanitaire fait l'objet de concurrence entre les donateurs»*, a-t-il déploré. Les ministres de la CEE ont préconisé l'installation d'une représentation permanente, à Mogadiscio, chargée de coordonner l'arrivage des secours.

Le pape Jean Paul-II a également *«encouragé»*, dimanche, *«toutes les initiatives pouvant favoriser un dialogue constructif, afin que les armes cèdent la place, au plus tôt, aux instruments de la reconstruction»*. A Harare (Zimbabwe), le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Salim Ahmed Salim, a reconnu, samedi, la part de responsabilité de cette organisation dans le drame somalien. L'OUA, pas plus que l'ONU, n'est *«tout à fait innocente»*, a-t-il dit. On ne peut pas s'attendre que la communauté internationale se sente concernée par les événements qui bouleversent l'Afrique, quand les Africains eux-mêmes ne s'y intéressent pas particulièrement, a-t-il ajouté en substance.

CHINE

Washington lève son interdiction de vendre des composants spatiaux à Pékin

PÉKIN

de notre correspondant

Le département d'Etat américain a annoncé, le samedi 12 septembre, la levée d'une des principales sanctions affectant encore la Chine plus de trois ans après le drame de Tiananmen : l'interdiction de lui vendre des composants spatiaux ou des satellites. Washington aurait dû prendre cette décision *«il y a longtemps»*, a simplement commenté en réponse le ministère des affaires étrangères chinois. Pour justifier leur décision, les responsables américains ont invoqué les *«intérêts nationaux»*.

Décrété dans le cadre d'une politique plus énergique contre la prolifération des missiles chinois en mettant à profit l'émoi causé par la répression militaire de la dissidence à Pékin en 1989, l'interdit freinait le programme commercial de lancements effectués par Pékin pour le compte de partenaires occidentaux. Six satellites américains de communications pourront ainsi être mis en orbite par des fusées chinoises.

La perspective de nouveaux lancements renforce la position de la Chine sur un marché qu'elle s'efforce de conquérir, parfois en donnant à ses succès une publicité que certains experts jugent abusive. Ainsi, lors du deuxième essai de lancement, réussi le 14 août après un premier échec en mars, du satellite australien de télécommunications Optus B1, la propagande officielle a affirmé que le tir avait été effectué avec la même fusée, dont le départ aurait été initialement avorté. Pékin en tirait matière à vanter son système d'extinction des moteurs, en cas de problème, comme *«un dispositif sans équivalent»*. En fait, la fusée avait été rendue inutilisable par l'incendie des moteurs, et seules quelques pièces de l'engin d'origine ont pu être réutilisées dans le nouveau lanceur, assure-t-on de source compétente.

La levée des sanctions américaines intervient en pleine polémique entre Pékin et Washington sur nombre de contentieux bilatéraux. De nouvelles négociations s'engagent cette semaine à Pékin à propos du différend commercial entre les deux pays. Aux menaces américaines de dresser une liste noire pouvant frapper de surtaxes douanières une part très importante des exportations chinoises, Pékin a rétorqué en ouvrant une liste similaire de produits américains importés.

Outre le désaccord – de façade ? – sur la fourniture d'avions F-16 à Taïwan, le ciel sino-américain vient de s'encombrer d'un nouveau nuage : un accord de coopération nucléaire civil signé entre la Chine et Téhéran à l'occasion de la visite à Pékin, la semaine passée, du président iranien Hachemi Rafsandjani. Washington a exprimé sa désapprobation de la vente d'un réacteur nucléaire chinois à ce partenaire. Pékin a jugé ces objections *«arrogantes»*.

FRANCIS DERON

□ **CAMBODGE : M. Boutros-Ghali optimiste.** – Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, a affirmé dimanche 13 septembre lors de l'émission télévisée «L'heure de vérité» que le chef de l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge), le Japonais M. Akashi, avait obtenu *«des résultats positifs»* dans ses négociations avec les Khmers rouges lorsqu'il les a rencontrés le 12 septembre à Pailin, dans le nord-ouest du pays. M. Boutros-Ghali s'est, en particulier, déclaré certain que les élections prévues par les accords de paix de Paris auront bien lieu en avril prochain, en dépit des menaces que les Khmers rouges continuent de faire peser sur le processus. – *(AFP, Reuter, UPI)*

□ **JAPON : manifestation d'extrême droite devant l'ambassade de Russie.** – Des incidents ont opposé des manifestants à la police le dimanche 13 septembre devant l'ambassade de Russie à Tokyo. L'extrême droite avait convoqué ses sympathisants après que le président Boris Elstine eut annulé la visite qu'il devait faire au Japon le 13 septembre, alléguant l'intransigeance des autorités nippones sur la question des îles Kouriles. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Une force d'interposition se déploie au sud de la capitale

Le premier contingent d'une force d'interposition devant compter 10 000 hommes vient d'être déployé au sud de Kaboul, a indiqué, samedi 12 septembre, un officier supérieur des troupes gouvernementales. Il est composé de combattants moudjahidins issus des dix provinces entourant la capitale, principalement des Pashtouns du Sud-Est. Il s'interpose entre les troupes du ministre de la défense Ahmed Shah Massoud et les guérilleros fondamentalistes du Hezb-i-Islami, présents autour de Kaboul, singulièrement au sud.

La force provisoire d'interposition a été créée après une négociation conduite par les chefs d'une dissidence du Hezb originaires de la province de Jalalabad. Elle doit préserver le cessez-le-feu conclu le 29 août. Elle devrait aussi protéger une grande assemblée traditionnelle (*Loya Jirga*) qui pourrait se tenir prochainement afin de désigner, avant le 28 octobre, le successeur du président par intérim, M. Rabbani.

La milice ouzbèke du général Rashid Dostom, dont le destin était au cœur des sanglants affrontements d'août dans la capitale, devrait, au terme des accords, se retirer de Kaboul en deux étapes. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

AFRIQUE DU SUD

Rencontre préparatoire entre le gouvernement et l'ANC

Le ministre du développement constitutionnel, M. Roelf Meyer, et le secrétaire général du Congrès national africain (ANC), M. Cyril Ramaphosa, ont annoncé, dimanche 13 septembre, qu'ils allaient se rencontrer, lundi, pour préparer la réunion au sommet entre le chef de l'Etat, M. Frederik De Klerk, et le président de l'ANC, M. Nelson Mandela.

M. Ramaphosa a précisé qu'il n'y aurait pas de rencontre entre M. Mandela et M. De Klerk si le gouvernement ne répondait pas aux exigences de l'ANC – mesures pratiques pour mettre fin à la violence et libération des prisonniers politiques. Les différends *«peuvent être résolus en peu de temps»*, a-t-il estimé. M. Meyer a relevé que les deux parties étaient arrivées *«tout près d'une solution»* sur ces questions, mais que *«l'intransigeance politique»* de l'ANC et le caractère insurrectionnel de sa campagne d'actions de masse devaient aussi faire l'objet de discussions.

Par ailleurs, le juge Richard Goldstone, dont l'impartialité est unanimement respectée, a annoncé, samedi, qu'il était chargé de l'enquête sur la récente tuerie du Ciskei. Enfin, une première équipe de dix-huit observateurs de l'ONU est arrivée, dimanche matin, à Johannesburg. Ces observateurs ont été mandatés par le Conseil de sécurité pour étudier les moyens de lutter contre la violence politique en Afrique du Sud. – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE

Les combats dans le Sud-Est ont fait une cinquantaine de morts

Une cinquantaine de personnes au moins ont été tuées dans le Sud-Est anatolien, entre le vendredi 11 et le dimanche 13 septembre, lors de différents affrontements entre les forces de sécurité turques et des séparatistes du Parti des travailleurs kurdes (PKK, marxiste-léniniste). Selon un bilan officiel, trente rebelles, neuf militaires et deux miliciens locaux ont été tués dimanche en un seul accrochage, dans l'attaque d'un poste militaire à la frontière avec l'Irak. Dans la nuit de vendredi à samedi, des combats avaient déjà fait treize morts. Samedi, selon l'agence de presse semi-officielle Anatolie, trois civils ont été tués et dix blessés, dont un Néerlandais, au cours de l'attaque par des membres du PKK d'une exploitation pétrolière. Ces nouveaux incidents porteraient le bilan des violences dans le Sud-Est à quatre-vingt-dix-neuf morts en une semaine. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : le FIS revendique l'assassinat d'un militant communiste.** – Le Front islamique du salut (FIS), dissous, a revendiqué, samedi 12 septembre, l'assassinat d'un militant communiste. Il a été *«exécuté après avoir été reconnu coupable de nombreuses délations qui ont coûté cher à plusieurs militants du FIS»*, a indiqué *Minbar al Djoumoua*, l'une des publications clandestines du FIS, en ajoutant : *«Cette exécution ne sera pas la dernière pour les khoubatha* [infidèles hypocrites], *quels qu'ils soient»*. – *(Reuter.)*

□ **ANGOLA : une mutinerie dans l'armée a fait neuf morts au Cabinda.** – Le gouvernement a envoyé des troupes pour ramener l'ordre dans l'enclave pétrolière du Cabinda, où des émeutes déclenchées par des soldats ont fait neuf morts, a rapporté dimanche 13 septembre le journal portugais *Publico*. Les mutins, qui se sont livrés à des pillages, exigeaient leur démobilisation immédiate, le versement de leur salaire et leur rapatriement dans leur région d'origine. Treize villages ont été évacués et l'aéroport de Cabinda a été fermé, a indiqué la radio nationale samedi. – *(AFP, Reuter.)*

□ **LIBÉRIA : l'une des factions accuse la Côte-d'Ivoire.** – Le secrétaire général du Mouvement uni de libération pour la démocratie au Libéria (ULIMO), M. Joseph Taybior, a accusé la Côte-d'Ivoire de soutenir le Front national patriotique du Libéria (FNPL) de M. Charles Taylor. Au cours d'une conférence de presse, dimanche 13 septembre, M. Taybior a déclaré que l'ULIMO avait *«la capacité d'atteindre la frontière* (ivoiro-libérienne)*»*. La guerre *«traversera la frontière»*, avait-il affirmé le 9 septembre dans un entretien au quotidien ivoirien *la Voie*. – *(AFP.)*

□ **MAROC : le Polisario proteste auprès de l'ONU.** – Le Front Polisario a protesté *«énergiquement»*, dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité de l'ONU, contre *«la décision qui vient d'être prise* [par Rabat] *pour la réorganisation du territoire marocain, en y incluant le Sahara occidental»* (*le Monde* du 10 septembre). Cette décision *«vise directement la mise en cause du territoire sahraoui et préjuge des résultats du référendum»* d'autodétermination prévu par l'ONU au Sahara occidental, estime le Polisario. – *(AFP.)*

□ **TOGO : des militaires ont brièvement pris le contrôle de la radio.** – Le premier ministre, Me Joseph Kokou Koffigoh, et le chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadéma, ont lancé un appel *«solennel»* en demandant à la population *«tant civile que militaire»* de faire preuve *«de nationalisme et de discipline»*, dimanche 13 septembre, après l'intrusion, à l'aube, d'un groupe de soldats dans les locaux de la radio. M. Koffigoh a rejeté l'ultimatum de ces militaires, qui le sommaient de publier la composition de son nouveau gouvernement. – *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

...vergne

AFRIQUE

DJIBOUTI

...ident Gouled exprime ses gr...
contre la France

La CEE prône une meilleure co...
de l'aide humanitaire

هكذا من الأصل

vergne

هكذا من الإعلان

UIPEMENTS. N'EST JAMAIS SIMPLE PAR HASARD.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Un ophtalmologiste de Lyon suspend son activité

Une réglementation plus restrictive inquiète les praticiens de la greffe de cornée

Le professeur Luc Durand, chirurgien à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, a suspendu depuis le 1er septembre, faute de donneurs, toute greffe de cornée. C'est la conséquence de deux circulaires publiées les 5 juin et 31 juillet par M. Bernard Kouchner, ministre de la santé, à propos des prélèvements de globes oculaires destinés aux greffes de cornées.

LYON

de notre bureau régional

Le 14 mai, M. et Mme Tesnière déposaient une plainte contre X... auprès du procureur de la République d'Amiens (Somme), après avoir appris que le corps de leur fils, Christophe, décédé quelques mois plus tôt lors d'un accident, avait subi toute une série de prélèvements, dont l'énucléation des deux globes oculaires. Pour la mère, c'en était trop : *« Les médecins cherchent à cacher certaines choses : on savait bien que ce serait trop demander à des parents* (...) *qui refuseraient. Quand nous pensons à Christophe, nous évoquons immédiatement son regard, source de vie et de tendresse »*, avait-elle écrit à M. Bernard Kouchner, ministre de la santé (*le Monde* daté 17-18 mai).

Revirement du ministre de la santé

A la suite de l'émotion créée par cette affaire, M. Kouchner n'a pas tardé à réagir. Dans une circulaire, en date du 5 juin, il enjoignait aux administrations d'hôpitaux de s'assurer qu' *« un consentement préalable a bien été obtenu, soit par legs testamentaire du défunt soit auprès des familles et des proches »*. D'une certaine façon, ce n'était que le rappel de la réglementation en vigueur – la loi Lafay du 7 juillet 1949 (1) – dans le domaine précis du tissu de la cornée. Pas ou peu appliqué, ce texte n'a pas été abrogé par les dispositions de la loi Caillavet du 22 décembre 1976, qui autorisent les prélèvements d'organes en l'absence d'opposition clairement exprimée.

Dans son service d'ophtalmologie de l'hôpital Edouard-Herriot, le professeur Luc Durand, qui pratique six cents greffes par an auprès de patients français et étrangers, selon un planning échelonné entre trois et dix-huit mois, entrevoit rapidement les conséquences du rappel à l'ordre du ministre de la santé, aussitôt répercuté par le directeur des Hospices civils de Lyon. *« Demander une autorisation écrite aux familles aussitôt après un décès, c'est s'exposer inévitablement à un refus. Toucher aux yeux d'un défunt renvoie à la force du regard vivant, à l'image de la mort et à sa représentation »*, explique-t-il.

Bien que portant sur une courte durée, les faits paraissent lui donner raison. *« Sur douze demandes, nous avons enregistré dix refus »*, précise le professeur Durand qui, outre le préjudice subi par des patients en attente, s'inquiète de la carence de donneurs pour la recherche et l'enseignement.

L'argument semble avoir porté. Dans une seconde circulaire, *« explicative et non rectificative »*, en date du 31 juillet, M. Kouchner considère cette fois qu'*« il convient de s'assurer auprès de la famille du défunt que celui-ci n'a pas fait connaître son opposition »*. Selon M. Durand, l'ambiguïté demeure et le revirement ministériel ne l'incite pas à revenir sur sa décision d'interrompre toute greffe depuis le 1er septembre.

La solution à cette délicate question est attendue dans le projet de loi sur la bioéthique, qui ne comporte toutefois aucune disposition précise sur les cornées, que l'on envisage d'assimiler à des organes. Mais avant son examen par le Parlement, le ministre de la santé paraît bien décidé à imposer le contact préalable entre les médecins et les familles. *« Ils devront connaître la volonté du défunt ou de ses proches, pour éviter tout risque de dérapage »*, précise-t-on dans l'entourage de M. Kouchner, où ce dossier est jugé suffisamment *« opaque »*, pour qu'un rapport ait été demandé à l'IGAS. C'est une façon de reconnaître l'existence d'anomalies dans la pratique, mais aussi de mettre les médecins face à leur responsabilité. Invoquant la nécessité de guérir des patients menacés de cécité, la plus grande majorité d'entre eux opéraient, il est vrai, *« en douce »*, sur la base de la loi Caillavet, qui ne les concernait pas.

MICHEL DELBERGHE

(1) Le « don des yeux », prévu dans la loi Lafay, par legs testamentaire du donneur à un établissement public ou une œuvre privée, a donné de faibles résultats.

□ **Progression de l'épidémie de listériose.** – Selon le dernier bilan arrêté le 8 septembre par le ministère de la santé et de l'action humanitaire, l'épidémie de listériose qui sévit actuellement en France a entraîné la mort de 48 personnes et a provoqué 13 avortements. Contrairement aux prévisions, cette épidémie continue sa progression et touche actuellement 70 départements contre 53 en juillet (*le Monde* du 12 août).

JUSTICE

Le mouvement de protestation après l'évasion sanglante de Clairvaux

Près des trois quarts des établissements pénitentiaires bloqués par les surveillants

Le mouvement de protestation des surveillants de prison, déclenché vendredi 11 septembre à la suite de l'évasion sanglante de Clairvaux (Aube), s'est durci au cours du week-end. Selon la chancellerie, 130 établissements pénitentiaires sur 182 étaient bloqués, lundi 14 septembre, en fin de matinée, et les forces de l'ordre sont intervenues dans 52 établissements. Dans 45 d'entre eux, elles accomplissent quasiment tout le travail habituellement dévolu aux surveillants. Le gouvernement a également fait appel aux appelés du contingent mais ils restent cantonnés à des tâches d'intendance qui ne les mettent pas en contact avec les détenus. Policiers et gendarmes mobiles ont parfois été contraints de faire usage de la force pour dégager les portes d'entrée des prisons bloquées par les surveillants.

Face à ce mouvement, la chancellerie, qui rappelle *que les problèmes de sécurité ont été étudiés avec les organisations syndicales lors des discussions du mois d'août*, a choisi la fermeté : 700 lettres de mises en demeure ont été adressées dimanche 13 septembre aux grévistes en vertu du statut spécial des surveillants, qui interdit l'exercice du droit de grève (*lire aussi la page « Point », page 22*). Une quarantaine d'exclusions temporaires de trois mois avaient déjà été prononcées lundi 14 dans la matinée.

Dès leur *nomination*, les *quatre membres de la mission d'inspection chargée*, vendredi 11 septembre, d'étudier les circonstances dans lesquelles les évasions et les mutineries de la semaine dernière se sont produites et les éventuels défauts d'organisation des systèmes de sécurité, se sont rendus à Clairvaux.

Composée de deux membres de l'Inspection générale de l'administration (IGA), qui dépend du ministère de l'intérieur, et de deux représentants de l'Inspection des services judiciaires (ISJ), qui dépend du ministère de la justice, cette mission doit présenter des mesures d'urgence mercredi 16 septembre. L'enterrement de Marc Dormont, le surveillant tué lors de l'évasion de Clairvaux, devait avoir lieu lundi 14 septembre, à 14 heures, à Tilleux (Aube).

Au mois d'août, alors que les surveillants bloquaient les portes des prisons, la chancellerie avait choisi le dialogue et la négociation. Après quelques hésitations, les syndicats avaient été conviés place Vendôme et un certain nombre de dossiers portant sur la sécurité avaient été évoqués. Le garde des sceaux, qui avait alors dévoilé les chiffres du budget – 530 créations d'emplois pour l'administration pénitentiaire – avait obtenu dans la soirée une rallonge de 200 postes auprès de M. Pierre Bérégovoy. Le relevé de conclusions sur lequel s'achevait la réunion évoquait les principaux dossiers « sécurité » : la classification des établissements, les régimes de détention, le régime disciplinaire des détenus et la prise en charge des détenus particulièrement signalés (DPS).

Aujourd'hui, le ton a changé. Estimant que ce dossier a déjà été étudié au mois d'août, la chancellerie a choisi la manière forte. Interrogé sur France 2, dimanche 13 septembre, M. Vauzelle a fermement appelé les surveillants à rejoindre leurs postes de travail. *« Je comprends et je partage l'émotion des personnels, mais je ne peux tolérer ces images de désordre qui atteignent la sécurité publique*, soulignait-il. *La sécurité du personnel, c'est d'être là. Une prison, c'est un navire : quand il y a du danger, il faut que tout le monde soit à son poste. »* M. Vauzelle rappelait alors que la première réunion de travail sur la base du relevé de conclusions du mois d'août devait se tenir mardi 15 septembre. *« Je présiderai moi-même cette réunion au ministère »*, a-t-il conclu.

Le premier ministre restait lui aussi très ferme, lundi matin 14 septembre. Interrogé sur France-Inter, M. Pierre Bérégovoy estimait que la *« loi devait être respectée »*. *« Je suis surpris de voir que ces événements interviennent dans une conjoncture rendue passionnelle par la préparation du référendum*, a-t-il déclaré. *(...) Au personnel pénitentiaire, je dis : ne commencez pas à ne pas respecter la loi. Le gouvernement agira avec esprit de responsabilité. Il a compris votre message. Maintenant il faut reprendre le travail. »* M. Bérégovoy s'est interrogé sur la provenance des armes trouvées à Clairvaux : *« Qui a permis que les armes entrent dans les prisons ? Quelles complicités, quelles erreurs ont été commises ? »*

Menaces de révocation et retenues sur salaire

Pour faire revenir en détention les surveillants, le ministère de la justice dispose d'une arme redoutable : la menace de révocations. S'appuyant sur le statut spécial des surveillants, qui interdit le droit de grève, la chancellerie a envoyé dès dimanche sept cents mises en demeure dans les établissements. Ces lettres qui rappellent les obligations du statut spécial donnent aux agents un délai de deux heures pour regagner leurs postes. S'ils s'y refusent, ils s'exposent à des sanctions qui vont de l'exclusion temporaire à la révocation.

L'envoi des mises en demeure s'est accompagné de menaces de retenues sur salaire : dans une note adressée, samedi 12 septembre, aux directeurs régionaux, M. Jean-Claude Karsenty, le directeur de l'administration pénitentiaire, invoque une loi de finances rectificative de 1961 qui prévoit des retenues sur salaire en cas de service *« non fait ou mal fait »*. *« Dès réception de la présente note*, écrit-il, *vous inviterez les chefs d'établissement à appliquer à compter du 13 septembre les dispositions qui précèdent aux agents qui refusent d'exécuter tout ou partie de leurs obligations de service. »*

Secoués par la mutinerie de Moulins-Yzeure, atterrés par la mort de leur collègue de Clairvaux, les surveillants ont immédiatement dénoncé ces *« provocations »*. *« Le ministère tente de nous intimider*, souligne M. René Champagne, l'un des responsables de Force ouvrière. *Le seul résultat qu'il va obtenir, c'est le renforcement de la colère des agents. »* Le syndicat rival de Force ouvrière, l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), tenait, une fois n'est pas coutume, le même discours. *« C'est une drôle de façon de répondre à une profession inquiète qui vient de payer un lourd tribut*, note M. Yves Perset, l'un de ses responsables. *Ces menaces sont à la fois désespérantes et inutiles : certains de ceux qui hésitaient à participer au mouvement ont été tellement choqués qu'ils ont franchi le pas. »*

Malgré la colère des syndicats, la chancellerie a mis ses menaces à exécution : à la maison d'arrêt d'Osny, dans le Val-d'Oise, dix-neuf exclusions temporaires de trois mois ont été prononcées dans la soirée de dimanche. Les lettres de mise en demeure ont été notifiées aux agents dans l'après-midi et seuls les stagiaires sont retournés en détention. Au total, une quarantaine d'exclusions temporaires avaient été prononcées lundi matin. La chancellerie a préféré éviter d'utiliser dans l'immédiat la sanction suprême que constitue la révocation : sur France 2, M. Vauzelle a cependant précisé que les sanctions iraient *« en s'aggravant »*.

La chancellerie sait que les établissements ne pourront pas tenir très longtemps sans surveillants. Les détenus ont déjà subi au mois d'août une semaine de conflit pendant laquelle ils ont été privés de promenades et de parloirs et ils supportent très difficilement ces nouvelles restrictions. *« Depuis vendredi, nous nous contentons de leur assurer le minimum vital*, précisait lundi matin un directeur d'établissement. *Les forces de l'ordre apportent les repas et les médicaments sont distribués une fois par jour au lieu de trois habituellement. Depuis vendredi soir, les détenus n'ont pas bougé de leur cellule et ils commencent à cogner aux portes, à incendier leurs matelas et à lancer des brûlots par les fenêtres. Nous allons essayer d'organiser un tour de promenade cet après-midi avec les forces de l'ordre. C'est risqué, les détenus peuvent refuser de remonter en cellule, mais nous n'avons pas le choix : si nous les gardons encore en cellule, il y aura un mouvement collectif. »* S'ajoutent à cela des problèmes de sécurité : dans quelques prisons, les miradors et les portes principales sont tenus par les forces de l'ordre, qui n'ont pas l'habitude d'accomplir ce travail.

Le renfort des appelés du contingent

La chancellerie se heurte également à la réprobation de certains directeurs régionaux et de chefs d'établissement. Coincés entre les exigences du ministère et la nécessité de *« tenir malgré tout la boutique »*, les directeurs se trouvent dans une situation difficile, obligés de gérer des établissements totalement désorganisés par le conflit. Afin de préserver l'avenir et d'éviter des réactions trop brutales chez les surveillants, certains traînent les pieds lorsqu'il s'agit de transmettre les listes des absents ou de notifier les mises en demeure. *« La situation est explosive*, souligne l'un d'eux. *Si nous voulons éviter les mutineries en chaîne, nous sommes obligés de composer avec les agents. Nous resterons sur place après ce conflit et nous retravaillerons avec eux quand tout cela sera terminé : il nous faut aussi préparer l'avenir. »*

Lundi, dans la matinée, la chancellerie estimait que 130 établissements sur 182 étaient touchés par le mouvement, mais les syndicats parlaient, eux, d'un blocage quasi total dans plus de 120 prisons. Les forces de l'ordre assurent le travail des surveillants dans 52 établissements. L'armée, elle aussi, a été appelée en renfort, mais selon des critères précis : les appelés du contingent assurent des tâches qui ne les mettent pas en contact avec les détenus, notamment la cuisine.

ANNE CHEMIN

Clairvaux la morte

Suite de la première page

Pour dénicher cette prison mythique égarée entre Troyes et Chaumont, point n'est besoin de panneaux indicateurs. « La centrale » est à la *région ce que la mine était jadis* aux cités nordistes : un lieu, « le » lieu de travail et de fierté, le point de départ et d'arrivée, une usine comme une autre, belle et triste à la fois, qui fait vivre, plus ou moins directement, un millier de personnes. La présence d'une prison en cette paisible campagne relève de l'évidence *« parce qu'elle a toujours été là »*, avec son mur d'enceinte plus haut que la mairie de Ville-sous-la-Ferté, la commune de 1 250 habitants dont dépend le hameau de Clairvaux. Oui, *« la centrale »* a *« toujours été là »*, riche de ses cinq miradors pointés vers le ciel de Champagne comme autant de périscopes.

Depuis le 11 septembre, le pays des matons porte le deuil de l'un de ses fils, tué lors de l'évasion des huit détenus (*le Monde* daté 13-14 septembre) : Marc Dormont, un père de famille âgé de quarante-deux ans, « le Marco » comme le surnomment ses collègues. Un moment étourdis par le ballet des journalistes et des caméras, les 158 surveillants se retrouvent maintenant seuls devant l'entrée principale, où une affiche proclame, en lettres noires sur fond jaune : « Prison morte en souvenir de nos collègues Dormont Marc et Caron Francis » (1). Au-delà de ce porche, les CRS s'improvisent surveillants et distribuent les repas aux détenus d'un établissement scindé en deux parties : la centrale proprement dite (longues peines) et le centre de détention (peines « moyennes »).

Promus porte-drapeaux d'un mouvement national, les gardiens de Clairvaux *n'en restent* pas moins intransigeants sur leurs revendications « locales » : l'évacuation des *130* détenus par les CRS afin qu'ils puissent procéder eux-mêmes à la fouille complète de l'établissement ; des effectifs supplémentaires (vingt-cinq gardiens au minimum pour éviter à un surveillant de se trouver parfois seul avec quatre-vingts détenus) ; la modernisation d'une partie de l'établissement (blindage de certaines portes) et l'installation de matériels de détection plus sophistiqués. Par petits groupes, assis sur des chaises en bois ou sur les marches de la chapelle voisine, ils s'en prennent à *« ceux de là-haut »*, de Paris, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, et son directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty.

« On se croirait revenu en 1971 »

Ils évoquent encore et toujours les failles qui, d'après eux, ont permis aux prisonniers de se procurer *« sans aucune difficulté »* des armes et des explosifs. Trop de visites ! Trop d'allées et venues de professeurs qui ne sont pas fouillés ! Trop de contacts avec les associations de soutien aux détenus, accusées de bien des maux ! Trop d'appels téléphoniques entre les prisonniers et l'extérieur ! Et pas assez de gardiens, selon eux, pour surveiller l'ensemble. Ils affirment également avoir alerté la direction à plusieurs reprises depuis 1990 à propos de l'attitude suspecte de cinq des huit évadés – parmi lesquels des « truands » de haut vol tels Michel Ghellam, trente-trois ans, Jimmy Segura, trente-deux ans, ou encore Franck Weis, trente-sept ans – qui étaient *« toujours ensemble »* et *« préparaient leur coup »*.

Selon M. Gérard Bersuat, secrétaire de la section locale de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP, majoritaire à Clairvaux avec 80 % des voix), le ministère lui-même aurait été averti après la découverte, cet été, de plusieurs lames de couteau dans certaines cellules, mais Paris n'aurait pas jugé bon de donner des instructions pour dissoudre la bande.

Une évasion, deux morts (un gardien et un détenu), des larmes et des polémiques... *« On se croirait revenu en 1971, à l'époque de Bontemps et Buffet »*, résume un gardien en évoquant Roger Bontemps et Claude Buffet, ce duo qui prit en otage et assassina une infirmière et un gardien le 21 septembre 1971. Les deux hommes furent condamnés à mort et guillotinés. Vingt et un ans après, Clairvaux croyait avoir oublié. Le hameau se laissait porter par le temps. Résigné mais plutôt heureux, il regardait passer la vie derrière les barreaux de sa triste renommée. Des pavillons de braves gens s'étaient construits, rideaux blancs et jardinets coquets. On célébrait le bon saint Bernard, fondateur de l'abbaye en 1115, et les habitants, enthousiastes, rêvaient d'attirer quelques touristes en ces lieux historiques.

Bien sûr, la centrale était là, qui sommeillait entre l'Aube et les collines voisines. Mais le fauve paraissait assagi, comme paralysé par la lourdeur des peines et la réputation de ces vieilles pierres. *« On avait presque fini par oublier la prison »*, reconnaît M. Guy Deloisy, maire (sans étiquette) de Ville-sous-la-Ferté depuis 1959. Il y avait bien eu, en 1974, d'importantes mutineries (deux morts parmi les détenus), puis divers incidents et tentatives d'évasion. Mais aucun surveillant n'avait été tué et, pour la population, c'était bien là l'essentiel.

Les « Macas » et les visiteurs

Les gamins du coin, fils de matons ou de forgerons, avaient cessé de rêver des prisonniers, les « Macas » comme on les appelle depuis toujours ici sans trop savoir pourquoi. On avait fini par s'accommoder des « visiteurs », ces parents ou ces amis de détenus qui débarquent chaque jour en un défilé silencieux, de 14 h 30 à 17 heures. *« Une voiture immatriculée hors du département, c'est à coup sûr un visiteur, notre touriste à nous »*, constate un habitant. Les vrais touristes, eux, filent à quelques kilomètres de là, en terre gaulliste, à Colombey-les-Deux-Églises.

La « mort du Marco » et l'évasion des huit détenus sont venues bouleverser la quiétude patiemment retrouvée. Déjà, les curieux de passage sur la D 396 s'accordent une halte pour une photo souvenir devant la prison. Une grimace de bagnard, deux mains jointes... Le « cliché des évadés » aura plus de succès que les cartes postales de saint Bernard. Et dans les cafés, où le vin rouge se boit en « chopines » – des bouteilles de 33 cl – il se dit que Clairvaux, village prison, en a *« repris pour vingt ans »*.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Francis Caron est le surveillant de la maison d'arrêt de Rouen (Seine-Maritime) tué par un détenu le 15 août dernier. Sa mort avait déclenché un vaste mouvement de protestation des surveillants de prison.

POINT/PRISONS SOUS TENSION

Le poids des « longues peines »

La crise des prisons françaises fait apparaître au grand jour l'une des principales évolutions de ces dernières années : le développement des condamnations à de « longues peines », soit plus de dix ans de réclusion criminelle. Parmi les événements récents, les plus graves – la mutinerie de Moulins-Yzeure et l'évasion sanglante de Clairvaux – se sont en effet produits dans des maisons centrales, c'est-à-dire des établissements pénitentiaires réservés aux « longues peines ». Contrairement aux maisons d'arrêt, ces maisons centrales offrent un certain confort matériel : en général, les détenus bénéficient de cellules individuelles, ils sont souvent libres de circuler, et ils peuvent bénéficier de cours ou d'activités culturelles et sportives. La « gestion » de ces longues peines reste cependant très difficile : leur date de libération est si lointaine que certains détenus acquièrent peu à peu le sentiment qu'ils n'ont rien à perdre. Certains accusent les tribunaux de « laxisme ». En fait, une étude sur les condamnés à de longues peines lancée en 1990 par l'administration pénitenciaire conclut à une sévérité croissante des magistrats : les cours et tribunaux prononcent des peines de plus en plus longues. En revanche, toujours selon cette étude, l'exécution de ces « longues peines » est restée relativement stable : les condamnés sortis de prison en 1989 ont purgé en moyenne 65,7 % de leur peine en détention, soit un chiffre comparable à celui des sortants de 1973 et 1982.

Pour les condamnés à perpétuité, la moyenne est de 17,2 ans passés en détention. Au cours des quinze dernières années, les libérations conditionnelles ont peu à peu décru au profit des remises de peine (grâces, amnisties, réductions de peine accordées par le juge de l'application des peines).

Les tribunaux font preuve d'une sévérité croissante

Les condamnations à des peines de prison sont prononcées en audience publique, mais une fois les prétoires oubliés, les condamnés disparaissent aussi de notre mémoire. Combien de temps passent-ils en prison lorsqu'ils sont condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité ? Comment bénéficient-ils de libérations conditionnelles ou de réductions de peine ? Les grâces et les amnisties pèsent-elles si lourd dans leurs perpectives de libération ?

Toutes ces questions qui restent souvent sans réponses alimentent rumeurs et clichés. Découragés par l'opacité du système, certains finissent même par exiger l'exécution totale et mécanique de toutes les peines prononcées par les cours et tribunaux.

Une étude récente menée par l'administration pénitentiaire (1) permet cependant de mettre fin à un certain nombre d'idées reçues. Menée au sein d'un groupe de travail sur les longues peines créé au mois de mars 1990, cette enquête est née d'une interrogation : l'allongement constant, depuis vingt ans, du temps de détention est-il lié à une plus grande sévérité des tribunaux ou à une exécution plus rigoureuse des condamnations ?

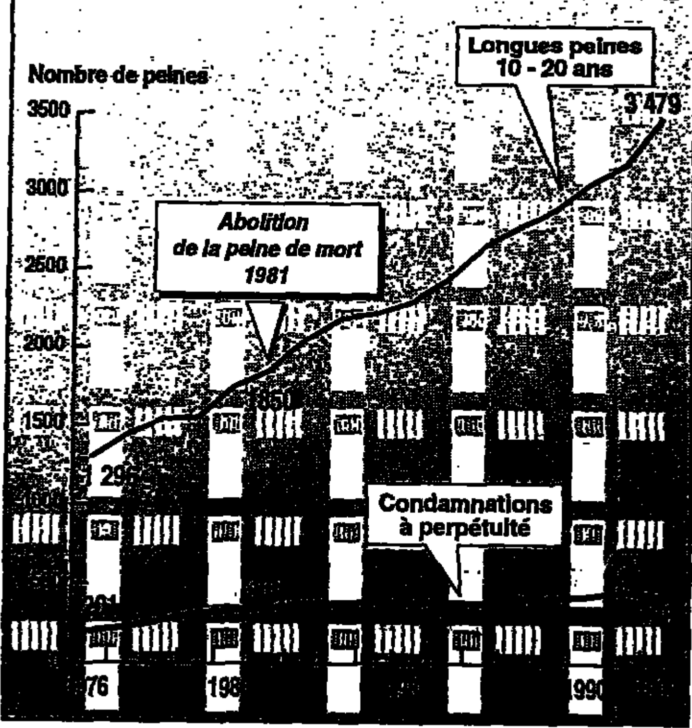
Moins de libérations conditionnelles

« De 1980 à 1991, le nombre de condamnés à de « ongues peines » – les peines de plus de dix ans – a progressé de 83 %, alors que le nombre de condamnés incarcérés n'augmentait, lui, que de 44 %, note ainsi Mme Annie Kensey, la démographe qui est à l'origine de cette recherche. *Nous voulions savoir si cet accroissement spectaculaire des longues peines trouvait son explication en aval – en raison de condamnations plus dures – ou en amont – en raison de libérations conditionnelles ou de réductions de peine plus rares. »*

Au terme de deux ans de travail, l'administration pénitentiaire dispose aujourd'hui d'une première réponse : l'augmentation du temps de détention n'est pas liée à la rareté des mesures de clémence, mais à la sévérité croissante des tribunaux. En vingt ans, malgré les réformes et l'évolution des mentalités, l'exécution des peines est en effet restée relativement stable : les libérations conditionnelles et les réductions de peine représentaient en moyenne 34,3 % de la peine en 1989, contre 31,4 % en 1973 et 33,8 % en 1982. Les tribuns alarmistes qui dénoncent depuis des années le « laxisme » des juges d'application des peines et de la chancellerie en sont donc pour leurs frais : aujourd'hui comme hier, les détenus condamnés à une longue peine en purgent environ les deux tiers en prison.

Malgré cette stabilité, l'exécution des peines a subi en vingt ans un énorme changement : la part des libérations conditionnelles a reculé au profit des réductions de peine, qui comprennent les grâces, les amnisties et les remises accordées par les juges de l'application des peines. Les libérations conditionnelles représentaient ainsi 22,2 % de la peine en 1973, contre 7,9 % en 1982 et 5,2 % en 1989. Dans le même temps, les réductions de peine ne cessaient de prendre de l'importance : elles représentaient 9,2 % de la peine en 1973, contre 25,9 % en 1982 et 29,1 % en 1989. *« Ces différences sont liées à l'évolution du cadre législatif,* note Mme Annie Kensey. *Les réductions de peine ont été instaurées en 1972 et développées en 1975, et, depuis, leur poids ne cesse de s'accroître. Quant aux grâces et aux amnisties, elles ont été particulièrement nombreuses dans la décennie 80. »*

Une seconde évolution s'est peu à peu esquissée au fil de ces vingt dernières années : alors que les chiffres de 1973 faisaient apparaître une grande diversité dans la situation des condamnés, ceux de 1989 font apparaître une uniformisation croissante de l'exécution des peines. *« Les condamnés situés dans la « moyenne », c'est-à-dire ceux qui purgent entre 60 % et 70 % de leur peine en détention, sont de plus en plus nombreux,* souligne Mme Kensey. *Ils représentaient 31,1 % du groupe en 1973, 48,7 % en 1982 et 52,8 % en 1989. Du coup, en vingt ans, les situations extrêmes se sont raréfiées : aujourd'hui, les condamnés qui purgent moins de 40 % ou plus de 80 % de leur peine sont extrêmement rares. »*



L'étude menée par l'administration pénitentiaire permet également de cerner avec précision le devenir des condamnés à perpétuité. Une fois incarcérés, tous attendent avec impatience le décret de commutation qui transformera leur peine perpétuelle en une peine *« à temps »* – le plus souvent de vingt ans. Ce décret intervient en moyenne au bout de 13,2 ans de détention. Au total, les condamnés à perpétuité passent en moyenne 17,2 ans en prison. *« Nous avons comparé ces résultats à une enquête sur les condamnés à perpétuité libérés de 1961 à 1980,* souligne Mme Kensey. *Au cours de ces années, le temps de détention de ces condamnés est resté remarquablement stable : nous aboutissons exactement au même chiffre que l'enquête précédente. »*

L'étude se penche enfin sur l'impact de la période de sûreté, dont le principe a souvent été discuté. Instaurée en 1978, cette mesure empêche le condamné de bénéficier, pendant la première moitié de sa peine, des dispositions concernant le placement à l'extérieur, les permissions de sortir, la semi-liberté ou la libération conditionnelle. En fait, la loi de 1978 ne pèse quasiment pas sur la durée de détention : en moyenne, les condamnés à des peines assorties de périodes de sûreté effectuent 65,2 % de leur condamnation en prison, contre 66,5 % pour les autres. *« L'explication est simple,* note Mme Annie Kensey. *Sauf exception, les périodes de sûreté créées en 1978 affectent la première moitié de la peine. Or les libérations conditionnelles ne peuvent de toute façon pas intervenir avant la moitié de la peine. »*

La loi de 1986, dont l'impact ne peut pas encore être mesuré faute de recul, aura sans doute des conséquences nettement plus restrictives, car elle instaure des périodes de sûreté de trente ans. Le code pénal qui entrera en vigueur en 1993 a maintenu cette possibilité en la réservant aux crimes particulièrement odieux. L'application de ces nouveaux textes – surtout celui de 1986 – allongera sans doute considérablement les temps de détention.

(1) Annie Kensey, « Le temps compté. Etude sur l'exécution des peines des condamnés à dix ans et plus libérés en 1989 », direction de l'administration pénitentiaire, service de la communication, des études et des relations internationales (SCERI, 247, rue Saint-Honoré, 75001 Paris). *Travaux et documents*, nº 43, mars 1992. Cette recherche est fondée sur l'étude de 679 dossiers de détenus initialement condamnés à une peine de dix ans et plus libérés en 1989.

Le sens des mots

● **La libération conditionnelle.** – Accordée aux détenus qui présentent des *« gages sérieux de réadaptation sociale »*, la libération conditionnelle est à la fois un geste de clémence et une mesure de contrôle. Pendant cette période, le condamné est libre, mais il doit rendre des comptes à un comité de probation et d'assistance aux libérés qui suit pas à pas sa libération. Pour en bénéficier, le condamné doit avoir accompli la moitié de sa peine (les deux tiers en cas de récidive légale). Il constitue alors un dossier portant sur ses perpectives de réinsertion qui comprend notamment une attestation d'hébergement et un certificat de travail lui garantissant des revenus réguliers. La décision appartient au juge d'application des peines lorsque la sanction est inférieure à trois ans et au garde des sceaux lorsque la sanction est supérieure à trois ans.

● **Les réductions de peines.** – Introduit en 1972, le mécanisme des réductions de peine est très différent. Il permet aux détenus qui ont fait preuve de *« bonne conduite »* de bénéficier de trois mois de réduction de peine par an. Depuis 1975, ces réductions peuvent également être accordées lors de la réussite d'un examen ou en cas de *« gages exceptionnels de réadaptation sociale »*. Ces réductions ne bénéficient pas aux condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. En cas de *« mauvaise conduite »*, elles peuvent être retirées dans l'année qui suit leur octroi par le juge de l'application des peines. Si le condamné commet un crime ou un délit pendant une permission de sortie, la juridiction peut en outre lui retirer les réductions de peine qui lui avaient été accordées.

● **Les grâces et amnisties.** – Les grâces sont des réductions de peine exceptionnelles accordées par décret par le président de la République. Au fil des ans, les grâces collectives sont devenus un moyen de limiter la surpopulation carcérale et elles se sont multipliées : de telles mesures ont été accordées en 1985, 1988, 1989 et 1991. L'amnistie, qui est accordée par la loi, suit traditionnellement l'élection d'un président de la République.

Cinq catégories d'établissements

Au 1er janvier 1992, la France comptait 183 établissements pénitentiaires, répartis en cinq catégories :

● **Les maisons d'arrêt.** – Elles accueillent en priorité les prévenus, c'est-à-dire les détenus qui n'ont pas encore été jugés ou qui sont en attente de jugement définitif. Certains condamnés qui ont encore des affaires à l'instruction ou d'autres dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à deux ans restent toutefois en maison d'arrêt malgré leur condamnation. Au 1er janvier 1992, la France comptait 139 maisons d'arrêt.

● **Les centres de détention.** – Ces centres, qui peuvent être régionaux ou nationaux, selon la peine prononcée et le reliquat de peine à subir, reçoivent les condamnés qui présentent les meilleures perspectives de réinsertion. Y sont notamment affectés les condamnés les plus jeunes, ceux qui ont été condamnés pour la première fois et ceux dont le passé judiciaire est le moins chargé. Au 1er janvier 1992, la France disposait de 42 centres de détention.

● **Les maisons centrales.** – Elles accueillent les détenus les plus difficiles et les condamnés à de longues peines. La sécurité de ces établissements est renforcée et le nombre de surveillants par détenu est nettement plus élevé qu'en maison d'arrêt. Au 1er janvier 1992, la France comptait 15 maisons centrales.

● **Les centres pénitentiaires.** – Il s'agit d'établissements mixtes qui comportent à la fois un quartier maison d'arrêt et un quartier maison centrale ou centre de détention. Ces centres, qui étaient au nombre de 21 au 1er janvier 1992, admettent donc à la fois, dans des bâtiments séparés, des prévenus et des condamnés à de courtes ou de longues peines.

● **Les centres de semi-liberté.** – Ils accueillent les condamnés admis au régime de semi-liberté – leurs peines sont inférieures à six mois – afin d'exercer une activité professionnelle, recevoir un enseignement ou une formation, ou subir des soins médicaux. Après cette activité, ils sont tenus de rejoindre le centre. En plus des 9 centres autonomes, 122 maisons d'arrêt disposent de quartiers particuliers réservés à l'exécution des peines sous le régime de la semi-liberté.

Le rôle du juge

« Il faut compter avec la vie »

Lorsque l'on évoque devant elle les peines rigides et les périodes de sûreté, ces mesures qui figent le temps de détention, Christine Peyrache frémit. *« Une condamnation, c'est la sanction à un moment donné d'un acte donné,* s'indigne-t-elle. *Ensuite, il faut compter avec la vie. Les gens changent, ils évoluent, ils bougent. J'ai vu des semi-clochards apprendre à lire et reprendre contact avec leur famille pendant leur détention. J'ai vu des jeunes brisés par leur condamnation émerger peu à peu parce qu'ils avaient décidé de s'en sortir. Si la peine est incompressible, on ne peut rien leur demander, on ne peut rien valoriser, et on va droit à l'échec. »*

Juge de l'application des peines depuis 1989, Christine Peyrache suit les détenus de la maison d'arrêt d'Arras et du centre de détention de Bapaume, dans le Nord. Elle accorde les permissions de sortir, distribue les réductions de peine, et examine avec soin les dizaines de dossiers de libération conditionnelle qui lui sont transmis tous les ans. *« Mais, attention, je ne suis pas un ordinateur,* précise-t-elle. *Je connais les détenus et je décide toujours au cas par cas. »*

Tous les ans, avant d'accorder les réductions de peine pour *« bonne conduite »*, Christine Peyrache fait comme la plupart de ses collègues : elle regarde le dossier disciplinaire du détenu et retranche des jours en cas d'actes d'indiscipline grave. Pour l'octroi des réductions de peine liées aux *« gages exceptionnels de réadaptation sociale »*, elle a mis en place un certain nombre de critères qui ont été affichés en détention afin que les détenus puissent en prendre connaissance. *« Je tente de valoriser les comportements qui vont dans le sens de la réinsertion,* raconte-t-elle. *Mes critères, ce sont le travail, la sociabilité en détention et les efforts en faveur de la préparation de la sortie. Si le détenu travaille et qu'il se contente de verser aux victimes les 10 % de son pécule qui sont obligatoires, je ne lui accorde pas toutes les réductions de peine exceptionnelles. Il le sait. Il connaît les règles du jeu. »*

« Fixer les règles »

Pour les permissions de sortir, le travail est très différent. Christine Peyrache reçoit les détenus et discute avec eux du projet de sortie qui lui a été soumis. Chez qui le détenu sera-t-il hébergé ? Sera-t-il en contact avec les victimes ? Prévoit-il des démarches en matière de formation professionnelle ou d'emploi ?

« Mon travail, c'est de fixer des règles et de vérifier ensuite si elles ont été respectées, souligne-t-elle. *Tout dépend du dossier, mais, en général, je prévois des pointages et je fixe certaines obligations. Au début, j'empêche ainsi les pères condamnés pour inceste de retourner chez eux si leur fille est dans les parages. Petit à petit, si le détenu évolue, je lui permets de la rencontrer à nouveau à condition qu'elle soit clairement d'accord, ce que je vérifie en demandant une enquête où elle est entendue seule. Il faut observer, surveiller, et préparer la sortie en douceur pour éviter les catastrophes. »*

Lorsqu'ils sont arrivés à mi-peine, les détenus peuvent envisager une libération conditionnelle. Christine Peyrache est là, une fois de plus, pour examiner les dossiers avant de les transmettre à la chancellerie lorsque la condamnation est supérieure à trois ans. *« Il faut les aider à construire le temps qui les sépare de leur sortie,* conclut-elle. *Il y a des hauts et des bas, mais nous sommes là pour instituer des étapes et saisir le bon moment. Quand un détenu est en formation professionnelle, quand les permissions de sortir se passent bien et que l'on sent qu'il essaie de s'en sortir, il est sans doute temps de lui accorder une libération conditionnelle. Parfois, lorsque l'on manque une occasion, le détenu s'écroule et il faut parfois attendre des années avant qu'une telle situation se reproduise. »*

Depuis 1958

Les surveillants sont soumis à un « statut spécial »

En raison des *« devoirs exceptionnels attachés à leur fonction »*, les surveillants de prison sont soumis, depuis une ordonnance du 6 août 1958, à un *« statut spécial »* qui leur interdit *« toute cessation concertée du service »* et *« tout acte collectif d'indiscipline caractérisée ». « Ces faits, lorsqu'ils sont susceptibles de porter atteinte à l'ordre public pourront être sanctionnés en dehors des garanties disciplinaires »*, précise ce texte élaboré à la suite de la crise qui avait secoué la prison de la Santé, en juillet 1957. Après plusieurs jours de conflit, les surveillants de la maison d'arrêt parisienne, qui demandaient la parité avec la police, avaient décidé de *« déposer les clés »*, c'est-à-dire de quitter purement et simplement le quartier de détention. Livrés à eux-mêmes, les détenus s'étaient révoltés, saccageant les locaux.

Lettres de mise en demeure

Cette ordonnance a été complétée par deux décrets, en 1966 et 1977. Celui de 1977 précise que les surveillants doivent s'abstenir, qu'ils soient en service ou non, de *« tout acte ou propos de nature à déconsidérer le corps auquel ils appartiennent ou à troubler l'ordre public »*. Cette série de dispositions légales donnent au ministre de la justice ou, par délégation, au directeur de l'administration pénitentiaire, le droit de prononcer des sanctions disciplinaires sans consulter le conseil de discipline.

Il peut ainsi révoquer les fonctionnaires qui ont cessé d'exercer leur fonction sans autorisation et qui n'ont pas déféré à l'ordre de reprendre leur service ou de rejoindre leur poste dans un délai fixé par la mise en demeure qui leur a été adressée. En octobre 1989, 309 surveillants de prison, impliqués dans un mouvement de protestation, avaient fait l'objet d'une mesure de révocation. Après des discussions avec les organisations syndicales et la reprise du travail, ces révocations avaient été annulées.

Depuis le début de l'actuel mouvement, les syndicats de surveillants se gardent bien d'appeler clairement à la grève : ils se contentent de demander aux agents de *« bloquer »* les prisons. Dans la plupart des établissements, les surveillants se rendent donc à la prison à l'heure de leur prise de service, mais ils refusent de se rendre en détention et ils restent dans la cour d'honneur ou autour des bâtiments administratifs. L'administration centrale a demandé à certains directeurs d'établissement de lui transmettre les listes des agents qui devaient prendre leur service. C'est sur la base de ces listes que les premières lettres de mise en demeure ont été envoyées.

Cette page a été rédigée par Anne Chemin

هكذا عن الأصل

هكذا من الإمل

SPORTS

AUTOMOBILISME : le Grand Prix d'Italie de Monza

La victoire d'Ayrton Senna

Une course de dupes

Vainqueur du Grand Prix d'Italie de formule 1 automobile, *disputé dimanche* 13 septembre à Monza, Ayrton Senna (McLaren Honda) a signé son troisième succès de la saison et le trente-sixième de sa carrière. Il a profité de l'abandon, pour un problème *technique, du Britannique* Nigel Mansell, déjà assuré du titre mondial en 1992, puis d'une défaillance technique de l'autre Williams, pilotée par Riccardo Patrese.

MONZA

de notre envoyé spécial

Après avoir annoncé sa retraite de la formule 1, Nigel *Mansell avait décidé de faire* preuve de panache. Négligeant ses chances d'obtenir une neuvième victoire cette saison (1), il aurait souhaité aider son coéquipier Riccardo Patrese à remporter *un premier succès devant* ses compatriotes et conforter par la même occasion son titre *de vice-champion du monde*. Prévenu par son stand dès que l'Italien a pu dépasser Ayrton Senna pour la deuxième place, Nigel Mansell s'est laissé rattraper *puis doubler au vingtième* tour.

Les deux Williams Renault semblaient parties pour un nouveau doublé, mais Nigel Mansell, qui suivait sagement son coéquipier, *était contraint à l'abandon* au quarante-deuxième tour sur une perte de la pression hydraulique qui assure le fonctionnement de la suspension réactive *et de la boîte de vitesses*. Le même problème technique allait aussi handicaper Riccardo Patrese quelques tours plus tard. Ayrton Senna héritait de la première place à cinq tours de l'arrivée et pouvait signer son troisième succès de la saison, après ceux de Monaco et de Budapest.

G. A.

(1) Nigel Mansell partage le record de huit victoires en une seule saison avec Ayrton Senna, qui avait réussi cette performance en 1988.

La formule 1 en dérapage

L'annonce du retrait de Nigel Mansell après celui de Honda illustre le malaise grandissant dans cette discipline, touchée par la crise économique

MONZA

de notre envoyé spécial

Pour la quatrième fois de l'histoire de la formule 1, aucune voiture ne portera la saison prochaine le numéro 1 réservé au champion du monde (1). Trois jours après Honda, qui a choisi de suspendre *ses activités dans cette discipline* après six titres mondiaux des constructeurs consécutifs de 1986 à 1991 avec Williams puis McLaren, le pilote britannique Nigel Mansell, *déjà assuré du titre en 1992*, a annoncé, dimanche 13 septembre à Monza, *juste avant le départ du* Grand Prix d'Italie, qu'il avait décidé *« avec regret »* de mettre un terme à sa carrière en formule 1.

Ces deux retraits liés directement ou indirectement, à la crise de l'industrie automobile et aux révisions budgétaires qu'elle *entraîne au niveau de la compéti*tion, accentuent un malaise déjà ressenti *ces dernières semaines* avec les procès intentés à la Fédération internationale de l'automobile (FIA) par *l'Automobile club de* l'Ouest (ACO), organisateur des Vingt-Heures du Mans, et par le pétrolier Elf, associé à Williams et Renault en formule 1, avec la faillite *du championnat du monde des* voitures de sport gagné dans l'indifférence par Peugeot devant Toyota, qui renonce à poursuivre cette expérience, ou encore avec l'agonie des *petites écuries de formule 1* comme Brabham ou Andrea Moda, qui n'ont pu terminer la saison.

Dès les premiers essais du vendredi, l'intérêt du Grand Prix *d'Italie, boudé par le public, qui ne* pouvait espérer une victoire des Ferrari, était passé au second plan, derrière les tractations menées en coulisses par les principaux pilotes et *managers d'écurie jusqu'à* la spectaculaire rupture des négociations entre Nigel Mansell et Frank Williams. Arrivé à Monza en maître du jeu sur l'échiquier des *transferts, le manager britannique* a finalement perdu une partie importante pour avoir voulu pousser *trop* loin son avantage. Fortune déjà faite, les trois plus récents champions du monde, *Nigel Mansell*, Ayrton Senna et Alain Prost, n'envisageaient leur saison 1993 qu'au volant d'une Williams Renault, seule voiture susceptible, *à leurs yeux*, de leur permettre la conquête d'un nouveau titre. Une situation flatteuse pour *l'écurie* anglaise et le constructeur français, qui allaient pourtant perdre ce crédit au fur et à mesure des révélations sur les tractations avec les *trois pilotes.*

Dès le Grand Prix de Hongrie, le 16 août, Ayrton Senna avait prévenu Ron Dennis *de ne plus compter* sur lui la saison prochaine. Il affirmait être prêt à de gros sacrifices financiers. *« Frank Williams pourrait m'avoir pour 23 millions de dollars de moins qu'ailleurs »*, disait-il en plaisantant à peine dans un entretien avec James Hunt, l'ancien champion du monde devenu commentateur à la télévision britannique. S'il ne parvenait pas à ses fins, le pilote brésilien envisageait de prendre une année sabbatique en 1993.

Deux semaines plus tard, au Grand Prix de Belgique, Ayrton Senna révélait l'existence d'un contrat entre Alain Prost et l'équipe franco-britannique (*le Monde* du 30 août). Dans ce *contrat, qui aurait été négocié* dès le mois de février, le pilote français aurait exigé une clause excluant la présence du Brésilien à ses côtés. Des révélations qui laissaient Nigel *Mansell* abasourdi.

Une inflation indécente

Même s'il n'avait pu monnayer son premier titre comme il l'espérait (entre 16 et 20 millions de dollars), Nigel Mansell était parvenu, *avant le Grand Prix de Hongrie*, à un accord avec Frank Williams pour le renouvellement de son contrat. A aucun moment il n'aurait alors été question entre eux de l'engagement d'Alain Prost, avec lequel le Britannique avait connu des problèmes de cohabitation chez Ferrari en 1990. Trois jours plus tard, Frank Williams *serait revenu sur sa parole pour* diminuer ses propositions de moitié (5,5 millions de dollars) à la suite des démarches d'Ayrton Senna.

La crise économique mondiale et surtout les difficultés rencontrées sur leur marché national comme à *l'exportation par les industries* japonaises, qui avaient largement investi en formule 1 depuis quelques *années, touchent* aujourd'hui la plupart des écuries. Les salaires des meilleurs pilotes, qui avaient connu une inflation indécente, semblent aujourd'hui les premiers *touchés par cette* récession. Nigel Mansell, qui se voyait proposer moins qu'il ne gagne cette saison malgré son premier titre, avait de quoi être désorienté. *« L'argent permet de définir la considération que l'équipe et ses sponsors ont pour le pilote »*, estime-t-il.

Personnage très entier, *fonceur* sur la piste comme dans la vie, mais aussi incapable de masquer ses sentiments ou ses émotions, Nigel Mansell n'avait jamais paru aussi *abattu et désorienté qu'à* Monza. Des discussions qu'il a pu avoir en Italie, le pilote britannique a surtout retiré le sentiment d'avoir été floué dans ses pourparlers avec Frank Williams. Dès lors, le climat de confiance dont il a besoin pour donner le meilleur de *lui-même et s'épanouir* ne pouvait être rétabli. En prenant l'initiative de rompre les négociations et d'annoncer son retrait de la formule 1 juste avant le Grand Prix d'Italie, Nigel *Mansell a pris de court et* surpris Frank Williams. L'annonce, juste avant que le pilote ne prenne la parole, que les conditions définies à Budapest étaient acceptées se révéla inutile.

En négociant avec Ayrton Senna, Frank Williams espérait sans doute faire baisser les exigences de Nigel Mansell, qui intéressait davantage ses deux principaux partenaires, *Renault et Elf, pour l'exploitation* publicitaire du titre et les retombées commerciales *sur* le marché britannique. Pour ne pas se discréditer aux yeux de l'opinion, Frank Williams *devrait désormais* tout faire – et vite – pour réunir Ayrton Senna et Alain Prost afin de relancer le duel à armes égales auquel les deux triples champions du monde s'étaient livrés en 1988 et 1989 chez McLaren. Mais Renault et Elf, qui ont œuvré pour favori*ser le retour en* formule 1 du meilleur pilote français, peuvent-ils prendre le risque d'une cohabitation qui tournerait à l'avantage du Brésilien ?

GÉRARD ALBOUY

(1) Le Britannique Mike Hawthorn avait décidé de se retirer après avoir remporté le titre en 1958 mais il est mort trois mois plus tard dans un accident *de la circulation. L'Autrichien* Jochen Rindt a été champion du monde *à titre, posthume en 1970. L'Ecossais* Jacky Stewart s'est retiré après son troisième titre obtenu en 197[illegible]

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Edberg reçoit son salaire

***Outre 500 000 dollars* (2,5 millions de francs environ), la première place au classement mondial était l'enjeu de la finale *des Internationaux de tennis* des Etats-Unis, disputée dimanche 13 septembre à Flushing Meadow. *C'est le champion 1991*, Stefan Edberg, qui a réussi la bonne opération : le Suédois a battu en quatre manches le *champion 1990, Pete Sampras*. Pour gagner, Edberg a disputé au total vingt-huit sets depuis le début du tournoi. Il n'en a fallu *que la moitié à Monica Seles* pour conserver elle aussi le titre conquis l'an dernier.**

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Les Américains sont persuadés qu'ils sont redevenus la première puissance tennistique du monde. Après les victoires de Jim Courier à Melbourne et à Paris, puis d'André *Agassi à Wimbledon, ils estimaient* que la quatrième levée du grand chelem, les Internationaux des Etats-Unis à Flushing Meadow, reviendrait logiquement à l'un des successeurs de John McEnroe *et Jimmy Connors*. Le sport est rarement logique. C'est un *Suédois, Stefan Edberg*, qui s'est imposé. Ce faisant, il a non seulement conservé le titre conquis l'an dernier *mais il a aussi ravi la pre*mière place du classement mondial des joueurs à *Jim Courier*.

Ce *double revers a été d'autant* plus mal ressenti outre-Atlantique qu'il intervient deux semaines avant la rencontre Etats-Unis-Suède pour le compte des demi-finales de la Coupe Davis. Dans la presse américaine, on s'est donc aussitôt employé à limiter la portée du succès de Stefan Edberg. La validité des calculs de l'ordinateur de l'Association des joueurs professionnels (ATP) a été mise en doute. Comment un joueur qui a remporté deux tournois du grand chelem, plus trois tournois ordinaires, pourrait-il passer derrière un joueur qui n'a enlevé qu'une épreuve du grand chelem et deux tournois ? La question mérite d'être posée. La polémique qu'elle sous-tend n'a guère d'objet. *La performance athlétique et psycho*logique réussie par Stefan Edberg à New-York le place, au moins momentanément, au-dessus du lot.

Un peu courbatu le matin

Pour arriver en finale, le Suédois a fait, des huitièmes aux demi-finales, *l'équivalent en temps passé* sur le court d'un triathlon démentiel qui aurait compris la traversée de la Manche à la nage, une bonne étape du Tour de France et deux mara*thons. Cette épreuve lui a été* imposée par trois matches en cinq sets. Elle a été aussi dure, sinon plus, moralement que physiquement. Dans chaque cas Stefan Edberg a dû remonter le handicap d'un *break* concédé au début de la cinquième manche : Richard *Krajicek* a mené 3-1, Ivan Lendl 4-2 et Michael Chang 3-0. De ces trois courses poursuites, la dernière, en demi-finale, fut *la plus échevelée*. Stefan Edberg commit dix-huit doubles fautes et monta 254 fois au filet avant que le jeune *Américain qui* l'avait battu *en* finale de Roland-Garros 1989 ne s'incline en retournant un service dans le couloir de double. Le face-à-face avait duré cinq heures et vingt-six minutes, *soit vingt-cinq minutes de plus que* le précédent record du match Lendl-Becker. L'ennui d'un tel exploit, c'est qu'il avait toutes les chances d'être sans lendemain. En tout cas, aucun des quatre champions *qui étaient* parvenus en finale des Internationaux en disputant autant de sets depuis le début du tournoi (24) – Vic Seixas, Fred Stolle, Jan Kodès, Bjorn Borg – n'avait réussi à vaincre dans l'ultime épreuve.

« J'étais un peu courbatu dimanche matin quand je me suis réveillé. Avant la finale, je me suis échauffé une heure trente. A chaque minute qui passait, je me sentais un peu mieux », a commenté Stefan Edberg *après sa victoire. Mieux assurément* que son adversaire Pete Sampras. L'Américain, qui avait souffert de déshydratation lors de sa demi-finale contre Jim Courier, fut victime d'un sérieux *« coup de barre » au milieu* de la troisième manche. *« En aucun cas cela ne peut être pris pour une excuse. J'ai eu des chances, mais il a mieux joué que moi les points importants »*, a reconnu avec fair-play Sampras.

En fait de chance l'Américain en eut surtout une : il a servi pour le gain de la troisième manche après avoir lobé deux fois le Suédois avec l'aide du filet et obtenu ainsi le break. A ce moment de la partie, Edberg avait déjà pris le contrôle des opérations. *Il se déplaçait admirable*ment bien d'une succession de petits pas rapides et précis qui le projetait sans cesse de l'avant à l'intersection de toutes les trajectoires. Il déployait *un jeu clair et mystérieux comme* une épure. Pete Sampras n'a pas eu le loisir de profiter de son break. La dernière ouverture qu'Edberg lui laissera sera une double-faute dans le *tie-break (jeu décisif) de cette troi*sième manche. Elle permettra à l'Américain de remonter de 5-3 à 5-4 service à venir. C'est lui qui rendra alors le cadeau de la double faute au *Suédois. La messe était dite.*

Un sport civilisé

Stefan Edberg a reçu le *chèque qui* récompensait les vingt-deux heures dix-huit minutes passées à trimer sur le court. Lors de sa victoire 1991, on avait salué « le survol de l'ange ». C'était le *pur talent* qui avait triomphé. Cette année, c'est « le salaire du labeur » qu'il faudra célébrer. *Jusqu'à* l'année dernière, ses prestations à New-York avaient toujours été décevantes. La pire avait été son élimination au premier tour en 1989 alors *qu'il était tête de série numéro* un. L'atmosphère du tournoi ne lui convenait pas. Tout en reconnaissant son talent, on le disait trop fragile pour s'imposer dans l'antre de Connors. Il a fait *doublement* la preuve du contraire. A vingt-six ans, *le voilà, athlète superbe*, technicien parfait, tacticien endurci, avec un sixième titre du grand chelem à son actif. Il dépasse ainsi Boris Becker (6) et se rapproche de John McEnroe *(7), Ivan Lendl et Jimmy Connors* (8).

Atteindra-t-il le record de Bjorn *Borg (11)? Associé à un entraîneur* anglais, marié à l'ex-petite amie de Mats Wilander, Stefan Edberg gère sa carrière de façon originale. Il a réussi presque tout ce qu'on le soupçonnait incapable d'accomplir. Et surtout il fait à chaque victoire la *démonstration que le tennis peut res*ter un sport civilisé, sans devenir la version pour court de Mad Max.

ALAIN GIRAUDO

L'opéra de Monica

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Souvent les Américains confondent climatisation avec *réfrigération. Au lieu d'une* bonne fraîcheur réparatrice, c'est l'hiver qui règne en plein été à l'intérieur des habitations. La salle de repos des joueurs à *Flushing-Meadow est dans ce* cas. On pourrait y attraper une pneumonie. Monica Seles n'y a perdu que l'usage de ses cordes vocales.

Pendant deux ou trois tours, elle *n'a pas pu lancer le célèbre* grognement qui accompagne ses frappes *de balle* à deux mains. Comme des joueuses s'étaient plaintes de ce cri, insolite et perturbateur, on avait pensé que la Yougoslave y avait *mis volontairement une sour*dine, comme à Wimbledon. Il n'en était rien. Pour la finale des *Internationaux des Etats-Unis*, samedi 12 septembre, elle a retrouvé sa voix. Et elle a chanté un opéra pop, *nerveux* et rapide.

Elle a conservé le titre gagné *en 1991 sans rester plus de* quatre-vingt-dix minutes sur « scène ». Arantxa Sanchez, qui *avait réussi à la battre* il y a trois semaines en finale de l'Open du Canada, n'est parve*nue cette fois qu'à faire durer* un peu le plaisir en réussissant un break dans chaque manche. Au total, Monica Seles aura passé sept heures et onze minutes sur les courts de Flushing-Meadow pour augmenter de 500 000 *dollars une fortune* déjà supérieure à 3 millions de dollars.

Amassés en moins de quatre ans, ces gains témoignent de l'extraordinaire domination de la *jeune femme sur le tennis*. Comme ce fut le cas avec Chris Evert, puis Martina Navratilova *et Steffi Graf naguère, la You*goslave semble avoir pris l'ascendant sur toutes ses rivales *directes. Seule restriction* qu'on peut apporter à cette domination : son jeu n'évolue pas. Sa puissance de frappe et sa vitesse de déplacement latérale restent *ses seuls* atouts. *Ni le* service ni le jeu d'attaque n'ont progressé. Par paresse ? Monica *Seles, dont la chanteuse* Madonna est l'idole, passe beaucoup de temps à soigner *son apparence. En douze mois*, elle a changé cinq fois de couleur de cheveux. Quand on lui en fait la remarque, elle répond qu'elle aurait voulu être championne de patinage artistique. Monica Seles a fait du tennis parce qu'il n'y avait pas de patinoire à Novi-Sad, sa ville natale.

A. G.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-30-10

Les résultats

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX D'ITALIE DE FORMULE 1

1. Ayrton Senna (Bré., McLaren-Honda), les 307,4 km en 1 h 15 min ; 2. Martin Brundle (G-B, Benetton-Ford), à 17 s ; 3. *Michael* Schumacher (All., Benetton-Ford), à 24 s ; 4. Gerhard Berger (Aut., McLaren-Honda), à 1 min 25 s ; 5. Riccardo Patrese (Ita., *Williams-Renault*), à 1 min 33 s ; 6. Andrea de Cesaris (Ita., Tyrrell-Ilmor), à un tour.

Championnat du monde des pilotes

1. *N. Mansell*, 98 pts ; 2. M. Schumacher, 47 ; 3. R. Patrese et A. Senna, 46 ; 5. G. Berger et M. Brundle, 27.

Championnat du monde des constructeurs

1. *Williams-Renault, 144 pts* ; 2. Benetton-Ford, 74 ; 3. McLaren Honda, 73 ; 4. Ferrari, 16.

LOTO — SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1992

19H55 : 4 16 17 29 32 46 — complémentaire 5

6	4	2 730 090 F
5 + compl.	7	146 810 F
5	590	6 355 F
4	28 728	172 F
3	504 837	18 F

20H35 : 8 23 25 41 42 47 — complémentaire 3

6	2	10 730 100 F
5 + compl.	10	99 450 F
5	280	11 445 F
4	21 912	200 F
3	473 757	18 F

LOTO SPORTIF — RÉSULTATS OFFICIELS

13	17	122 944 F
12	736	3 020 F
11	7 647	290 F

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Sixième journée)

*Paris-SG b. Valenciennes	2-0
Nantes b. *Toulon	3-1
Marseille b. *Nîmes	3-1
*Monaco et Montpellier	0-0
*Auxerre b. Saint-Etienne	1-0
*Lyon et Strasbourg	2-2
*Le Havre et Sochaux	0-0
*Metz b. Caen	1-0
Bordeaux b. *Lens	2-1
*Toulouse et Lille	0-0

Classement. – 1. Paris-SG, 11 pts ; 2. Nantes et Marseille, 10 ; 4. Auxerre et Monaco, 8 ; 6. Metz, Montpellier, Bordeaux, Strasbourg et Sochaux, 7 ; 11. Saint-Etienne et Lille, 6 ; 13. Le Havre, 5 ; 14. Caen et Toulon, 4 ; 16. Lyon, Lens et Nîmes, 3 ; 19. Toulouse et Valenciennes, 2.

TENNIS

INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS
SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales. – P. Sampras (E-U, n° 3) b. J. Courier (E-U, n° 1), 6-1, 3-6, 6-2, 6-2 ; S. Edberg (Suè., n° 2) b. M. Chang (E-U, n° 4), 6-7, 7-5, 7-6, 5-7, 6-4.

Finale. – S. Edberg (Suè., n° 2) b. P. Sampras (E-U, n° 3), 3-6, 6-4, 7-6, 6-2.

SIMPLE DAMES

Finale. – M. Seles (You., n° 1) b. A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 5), 6-3, 6-3.

DOUBLE DAMES

G. Fernandez - N. Zvereva (n° 3) b. J. Novotna - L. Savchenko-Neiland, 7-6, 6-1.

SIMPLE JUNIORS GARÇONS

B. Dunn (E-U, n° 2) b. N. Behr (Isr., n° 13) 7-5, 6-2.

SIMPLE JUNIORS FILLES

L. Davenport (E-U, n° 1) b. J. Steven (E-U, n° 8), 6-2, 6-2.

(Entre parenthèses la nationalité des joueurs et éventuellement leur numéro de tête de série.)

CULTURE

CINÉMA

La mort d'Anthony Perkins

L'acteur américain, interprète de Hitchcock et de Welles, est décédé du sida le 12 septembre, à Los Angeles

L'histoire d'Anthony Perkins aura été marquée par ce signe funeste qui s'attache à certains comédiens qui, après avoir attendu le succès, font soudain un triomphe dans un rôle et se voient désormais «enfermés» dans ce personnage.

Né à New-York le 4 avril 1932, fils d'un acteur de théâtre, Perkins débute au cinéma en 1953 avec *The Actress*, de George Cukor, paraît chez Wyler (*la Loi du Seigneur*, 1956), chez Anthony Mann (*Du sang dans le désert*, 1957), chez René Clément (*Barrage contre le Pacifique*, 1958), chez Stanley Kramer (*le Dernier Rivage*, 1959). Autant de rôles où son physique d'adolescent peu sûr de lui le confine à des emplois de «second», dominé par Henry Fonda, Gary Cooper ou Sylvana Mangano.

Un solide second rôle

Psychose, d'Alfred Hitchcock (1960), lui vaudra une gloire internationale, avec le rôle de Norman Bates, tenancier de motel voyeur et meurtrier qui vit sous l'influence psychique de sa mère morte et empaillée. Perkins fascine les publics du monde entier, terrifiant et apitoyant tout à la fois les spectateurs en une virtuose interprétation – quoi qu'en ait dit Hitchcock, souvent ingrat envers ses interprètes, dans ses entretiens avec François Truffaut. Mais désormais, Norman Bates s'est emparé de l'image d'Anthony Perkins aussi complètement que sa maman avait assis son emprise sur Norman.

Pour lui échapper, Perkins traverse l'Atlantique, séduit Ingrid Bergman (*Aimez-vous Brahms?* de Litvak) et Melina Mercouri (*Phaedra*, de Dassin), s'essaie à la comédie (*Une ravissante idiote* de Molinaro avec Brigitte Bardot). Un seul metteur en scène lui offre un rôle au moins égal à celui de Bates : Orson Welles et son extraordinaire *Procès*, où Perkins est Joseph K., personnage «impossible» s'il en est, et qu'il parvient à rendre à la fois impressionnant et transparent. Tour de force commun du cinéaste et de l'acteur, mais de nature si «spéciale» qu'il ne servira ni à l'un ni à l'autre.

Avec une vingtaine de films durant les vingt années qui suivent, on ne saurait parler d'échec de la carrière de Perkins. Mais même si on se souvient de lui dans *Catch 22* de Mike Nichols, *la Décade prodigieuse* de Chabrol (aux côtés de Welles sous la direction d'un grand hitchcockien...), *Juge et hors-la-loi* de John Huston, ou *le Crime de l'Orient-Express* de Lumet, sa trajectoire est plutôt celle d'un solide second rôle bénéficiant de la vitesse acquise lors d'un passage-éclair dans le star system. Son physique fragile et tourmenté, qui aurait trouvé de meilleurs emplois dans un cinéma plus intimiste, aura été un handicap dans les grosses productions hollywoodiennes ou européennes auxquelles il a participé.

Retour ambigu

En 1983, Anthony Perkins cède à Norman Bates, il interprète *Psychose 2*, retour ambigu de l'hôtelier fou mis en image par Richard Franklin : le film (et l'acteur) se préoccupent tellement de jouer avec les souvenirs des spectateurs qu'ils en oublient de raconter l'histoire. Après un détour oubliable par *les Jours et les nuits de China Blue* de Ken Russel, Anthony Perkins définitivement enfermé dans le rôle, réalise lui-même un *Psychose 3*, qui n'ajoute guère à sa gloire.

JEAN-MICHEL FRODON

La résistance avec le sourire

La rétrospective consacrée par la Cinémathèque française à Mario Camerini rend justice à un grand cinéaste de comédie

La comédie italienne a existé à tous les âges du cinéma transalpin. A l'époque fasciste, elle s'est pour l'essentiel réfugiée dans un univers de rêve, de romanesque à bon marché esquivant la réalité sociale, genre défini par l'étiquette «cinéma des téléphones blancs», en référence aux accessoires chics qui ornaient les boudoirs et les chambres à coucher de personnages stéréotypés. Dino Risi a tourné en 1976 une satire féroce de cet univers truqué, sortie en France sous le titre *la Carrière d'une femme de chambre*, traduction peu conforme au titre original qui était, justement, *Telefoni bianchi*. Les comédies de Mario Camerini n'avaient rien à voir avec ce cinéma-là.

Mario Camerini mourut le 4 février 1981, deux jours avant son quatre-vingt-sixième anniversaire. Son œuvre, brillante et prolifique, surtout avant-guerre, était longtemps restée victime de jugements superficiels. Personne ne se hasarderait plus, aujourd'hui, à la négliger, et la récente rétrospective du Festival de Locarno, qui vient s'installer à la Cinémathèque française du 16 septembre au 4 octobre, achève de lui rendre la place qu'il mérite.

En 1932, lorsqu'on découvre au premier Festival de Venise *Gli uomini, che mascalzoni (les Hommes, quels mufles)*, Mario Camerini a trente-sept ans et tourne depuis 1924. Cousin du cinéaste Augusto Genina qui, lui, tourne un peu partout en Europe avant de revenir servir l'idéologie du régime, Camerini, marqué par son expérience de la première guerre mondiale, est antifasciste. Discrètement, certes, mais avec une résistance têtue aux codes du cinéma d'alors.

Les Hommes, quels mufles (au scénario duquel collabore Mario Soldati, qui sera souvent associé comme auteur à Camerini) met en présence un chauffeur de maître et une vendeuse de parfumerie de Milan, dont il est tombé amoureux. Le chauffeur emmène promener la vendeuse dans la voiture de son patron en se faisant passer pour un riche bourgeois. Son mensonge est bientôt découvert, et la fille refuse de continuer à le voir, bien qu'elle l'aime. Le jeune et séduisant acteur Vittorio De Sica chante *Parlami d'amore Mariu* (la vendeuse s'appelle Mariuccia), romance mise en musique par Bixio et qui deviendra, en France, *le Chaland qui passe*.

Un style vif et poétique

Car la France consacre Mario Camerini, en le rapprochant, par son populisme, son goût des petites gens et sa façon vive et poétique de filmer, de notre René Clair. Que ces deux cinéastes soient en fait différents n'enlève rien à l'un ni à l'autre. Camerini filme en décors naturels, sans annoncer pour autant un néoréalisme qui naîtra d'autres circonstances. Et il donne, au-delà des malentendus amoureux, une tonalité grise à cet élégant marivaudage dont le héros se retrouve chômeur et où l'on devine la barrière qui sépare les classes sociales. On est loin de l'optimisme artificiel des films de téléphones blancs.

De la même veine relèvent *Daro un milione (Je donnerai un million*, 1935, sur un sujet de Cesare Zavattini), *Ma non e una cosa seria (Mais ce n'est pas une chose sérieuse*, 1936, d'après Pirandello), *Il signor Max (Monsieur Max*, 1937), et *I grandi magazzini (Grands magasins*, 1939), comédies sur les impostures sociales et l'hypocrisie morale, les désirs de grandeur et de richesse matérielle d'une petite bourgeoisie d'origine prolétarienne, dans lesquelles Vittorio De Sica a pour partenaire Assia Noris, actrice qui partage la vie du réalisateur (1).

Avec une ironie sans méchanceté, Camerini montre les défauts et les manies de ses personnages abusés par un système de hiérarchie sociale qu'il traite par le mépris. Les fonctionnaires fascistes font grise mine au cinéaste, mais sa notoriété en Europe les oblige à le ménager. Une fois, au moins, Camerini jette le masque. C'est en 1934, avec *Il cappello a tre punte (le Tricorne)*, adaptation d'un roman de Pedro de Alarcon situé à Naples au temps de la domination espagnole.

La jolie femme d'un meunier déjoue toutes les ruses du gouverneur ennemi, qui veut la séduire. Il est question d'un soulèvement populaire, du poids écrasant des impôts, de l'injustice sociale. Le film est présenté à Benito Mussolini avant son exploitation commerciale. Celui-ci, furieux, ordonne des coupures, et le visa de censure se fait attendre jusqu'au début de 1935. Camerini manque d'être envoyé en résidence surveillée. S'il se tire de cette position difficile en acceptant de tourner, en 1936, *Il grande appello*, œuvre officielle sur la présence italienne en Ethiopie, il se rattrappe dans les comédies suivantes, où il ruse avec la censure.

En 1940, *Una romantica aventura (Une aventure romantique*, avec Assia Noris et Gino Cervi) tisse une délicate dentelle mélodramatique sur une histoire d'amour évoquant la fin du XIX[e] siècle. En 1942, *Una storia d'amore (l'Ombre du passé)* est un drame très âpre, avec Assia Noris. Entre-temps, Camerini a réalisé une fidèle et somptueuse adaptation du roman d'Alessandro Manzoni dont on célèbre, en 1941, le centenaire de la publication : *Il promessi sposi (les Fiancés)*, sur deux amoureux du monde paysan que sépare l'arbitraire d'un gentilhomme, en Lombardie, au dix-septième siècle, sous la domination espagnole.

Le talent qu'apporte Mario Camerini au film historique se retrouve, en 1947, dans *La figlia del capitano (la Fille du capitaine)*, d'après Pouchkine. La fin du fascisme, en dissipant toutes les ambiguïtés, ne place pourtant pas Camerini au premier rang du cinéma libéré. Son film sur la fin de l'occupation allemande et la résistance à Rome, *Due lettere anonime (Deux lettres anonymes*, 1945) sera moins apprécié que *Rome, ville ouverte*, de Rossellini. Mais la personnalité de Camerini ne s'était-elle pas exprimée complètement dans ces comédies italiennes des années 30, qu'on ne cessera pas de redécouvrir?

Son métier, son savoir-faire, lui vaudront encore quelques réussites, comme cet *Ulysse* de 1954 qui est bien autre chose qu'un simple péplum. Et le souvenir du passé renaîtra dans *La bella mugnaia* (*Par-dessus les moulins*, 1955), nouvelle version, qui n'encourt aucun risque, du *Tricorne*, avec Vittorio De Sica, Sophia Loren et Marcello Mastroianni.

JACQUES SICLIER

(1) *Les Hommes quels mufles* et *Monsieur Max* ont été édités cette année en cassettes vidéo (versions originales sous-titrées) par Antares et Travelling Productions dans une collection «Prestige du cinéma italien».

► **Du 16 septembre au 4 octobre, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris 16[e]. Tél. : 47-04-24-24.**



SPORTS

AUTOMOBILISME : le Grand Prix d'Italie de Monza

La victoire d'Ayrton Senna

Une course de dupes

Vainqueur du Grand Prix *d'Italie de formule 1* automobile, disputé dimanche 13 *septembre à Monza*, Ayrton Senna (McLaren Honda) a *signé son troisième succès de* la saison et le trente-sixième de sa *carrière*. Il a *profité* de l'abandon, pour un problème technique, du Britannique Nigel Mansell, déjà assuré du titre mondial en 1992, puis d'une défaillance technique de l'autre Williams, pilotée par Riccardo Patrese.

MONZA

de notre envoyé spécial

Après avoir annoncé sa *retraite de la formule 1*, Nigel Mansell avait décidé de faire preuve de panache. Négligeant ses chances d'obtenir une neuvième victoire cette saison (1), il aurait souhaité aider son coéquipier Riccardo Patrese à remporter un premier succès devant ses compatriotes et conforter par la même occasion son titre de vice-champion du monde. Prévenu par son stand dès que l'Italien a pu dépasser Ayrton Senna pour le deuxième place, Nigel Mansell s'est laissé rattraper *puis doubler au vingtième* tour.

Les deux Williams Renault semblaient parties pour un nouveau doublé, mais Nigel Mansell, qui suivait sagement son coéquipier, était contraint à l'abandon *au quarante-deuxième tour sur* une perte de la pression hydraulique qui assure le fonctionnement de la suspension réactive et de la boîte de vitesses. Le même *problème technique allait* aussi handicaper Riccardo Patrese quelques tours plus tard. Ayrton Senna héritait de la première place à cinq tours de l'arrivée et pouvait signer son troisième succès de la saison, après *ceux de Monaco et de Budapest*.

G. A.

(1) Nigel Mansell partage le record de huit victoires en une seule saison avec Ayrton Senna, qui avait réussi cette performance en 1988.

La formule 1 en dérapage

L'annonce du retrait de Nigel Mansell après celui de Honda illustre le malaise grandissant dans cette discipline, touchée par la crise économique

MONZA

de notre envoyé spécial

Pour la quatrième fois de l'histoire de la formule 1, aucune voiture ne portera la saison prochaine le numéro 1 réservé au champion du monde (1). Trois jours après Honda, qui a choisi de suspendre ses activités dans cette discipline après *six titres mondiaux* des constructeurs consécutifs de 1986 à 1991 avec Williams puis McLaren, le pilote britannique Nigel Mansell, déjà assuré du titre en 1992, a *annoncé, dimanche 13 septembre* à Monza, juste avant le départ du Grand Prix d'Italie, qu'il avait décidé *« avec regret »* de mettre un terme à sa carrière en formule 1.

Ces deux retraits liés directement ou indirectement, à la crise de l'industrie automobile et aux révisions budgétaires qu'elle entraîne au niveau de la compétition, accentuent un malaise déjà ressenti ces dernières semaines avec les procès intentés à la Fédération internationale de l'automobile (FIA) par l'Automobile club de *l'Ouest* (ACO), *organisateur des* Vingt-Heures du Mans, et par le pétrolier Elf, associé à Williams et Renault en formule 1, avec la faillite du championnat du monde des voitures de *sport gagné dans* l'indifférence par Peugeot devant Toyota, qui renonce à poursuivre cette expérience, ou encore avec l'agonie des petites écuries de *formule 1 comme Brabham ou* Andrea Moda, qui n'ont pu terminer la saison.

Dès les premiers essais du *vendredi, l'intérêt du Grand Prix* d'Italie, boudé par le public, qui ne pouvait espérer une victoire des Ferrari, était passé au second plan, derrière les tractations menées en *coulisses par les principaux pilotes* et managers d'écurie jusqu'à la spectaculaire rupture des négociations entre Nigel Mansell et Frank Williams. Arrivé à Monza en *maître du jeu sur l'échiquier des* transferts, le manager britannique a finalement perdu une partie importante pour avoir voulu pousser trop loin son avantage. Fortune *déjà faite*, les trois plus récents champions du monde, Nigel Mansell, Ayrton Senna et Alain Prost, n'envisageaient leur saison 1993 qu'au volant d'une Williams Renault, *seule voiture susceptible*, à leurs yeux, de leur permettre la conquête d'un nouveau titre. Une situation *flatteuse pour l'écurie* anglaise et le constructeur français, qui allaient pourtant perdre ce crédit au fur et à mesure des révélations sur les tractations avec les trois pilotes.

Dès le Grand Prix de Hongrie, le *16 août*, Ayrton Senna *avait prévenu* Ron Dennis de ne plus compter sur lui la saison prochaine. Il affirmait être prêt à de gros sacrifices financiers. *« Frank Williams pourrait m'avoir pour 23 millions de dollars de moins qu'ailleurs »*, disait-il en plaisantant à peine dans un entretien avec James Hunt, l'ancien champion du monde *devenu commentateur* à la télévision britannique. S'il ne parvenait pas à ses fins, le pilote brésilien envisageait de prendre une année sabbatique en 1993.

Deux semaines plus tard, au Grand Prix de Belgique, Ayrton Senna *révélait l'existence* d'un contrat entre Alain Prost et l'équipe franco-britannique (*le Monde* du 30 août). Dans ce contrat, qui aurait été négocié dès *le mois de février*, *le pilote français* aurait exigé une clause excluant la présence du Brésilien à ses côtés. Des révélations qui laissaient Nigel Mansell abasourdi.

Une inflation indécente

Même s'il n'avait pu monnayer son premier titre comme il l'espérait (entre 16 et 20 millions de dollars), Nigel Mansell était parvenu, avant le Grand Prix de Hongrie, à un accord avec Frank Williams pour le renouvellement de son contrat. A aucun moment il n'aurait alors été question entre eux de l'engagement d'Alain Prost, avec lequel le Britannique avait *connu des problèmes de cohabitation* chez Ferrari en 1990. Trois jours plus tard, Frank Williams serait revenu sur sa parole pour diminuer ses propositions de *moitié (5,5 millions de dollars)* à la suite des démarches d'Ayrton Senna.

La crise économique mondiale et surtout les difficultés rencontrées sur leur marché national comme à l'exportation par les industries japonaises, qui avaient largement investi en formule 1 depuis quelques années, touchent aujourd'hui la plupart des écuries. Les salaires des meilleurs pilotes, qui *avaient* connu une inflation indécente, semblent aujourd'hui les premiers touchés par cette récession. Nigel Mansell, qui se voyait proposer moins *qu'il* ne gagne cette saison malgré son premier titre, avait de quoi être désorienté. *« L'argent permet de définir la considération que l'équipe et ses sponsors ont pour le pilote »*, estime-t-il.

Personnage très entier, fonceur sur la piste comme dans la vie, mais aussi incapable de masquer *ses sentiments ou ses émotions*, Nigel Mansell n'avait jamais paru aussi abattu et désorienté qu'à Monza. Des discussions qu'il a pu avoir en Italie, le pilote britannique a surtout retiré *le sentiment* d'avoir été floué dans ses pourparlers avec Frank Williams. Dès lors, le climat de confiance dont il a besoin pour donner le meilleur de lui-même et s'épanouir ne pouvait être rétabli. En prenant l'initiative de rompre les *négociations* et d'annoncer son retrait de la formule 1 juste avant le Grand Prix d'Italie, Nigel Mansell a pris de court et surpris Frank Williams. L'annonce, juste avant que le pilote ne prenne la parole, que les conditions définies à Budapest étaient acceptées se révéla inutile.

En négociant avec Ayrton Senna, Frank Williams espérait sans doute faire baisser les exigences de Nigel Mansell, qui intéressait davantage ses deux principaux partenaires, *Renault et Elf, pour l'exploitation* publicitaire du titre et les retombées commerciales sur le marché britannique. Pour ne pas se discréditer aux yeux de l'opinion, Frank Williams devrait désormais tout faire – et vite – pour réunir Ayrton *Senna et Alain Prost afin de relancer* le duel à armes égales auquel les deux triples champions du monde s'étaient livrés en 1988 et 1989 chez McLaren. Mais Renault *et Elf, qui ont œuvré pour favoriser* le retour en formule 1 du meilleur pilote français, peuvent-ils prendre le risque d'une cohabitation qui tournerait à l'avantage du Brésilien ?

GÉRARD ALBOUY

(1) Le Britannique Mike Hawthorn avait décidé de se retirer après avoir remporté le titre en 1958 mais il est mort trois mois plus tard dans un accident de la circulation. L'Autrichien Jochen Rindt a été champion du monde à titre, posthume en 1970. L'Ecossais Jacky Stewart s'est retiré après son troisième titre obtenu en 197

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Edberg reçoit son salaire

Outre 500 000 dollars (2,5 millions de francs environ), la première place au classement mondial était l'enjeu de la finale des Internationaux de tennis des Etats-Unis, disputée dimanche 13 septembre à Flushing Meadow. C'est le champion 1991, Stefan Edberg, qui a réussi la bonne opération : le Suédois a battu en quatre manches le champion 1990, Pete Sampras. Pour gagner, Edberg a disputé au total vingt-huit sets depuis le début du tournoi. Il n'en a fallu que la moitié à Monica Seles pour conserver elle aussi le titre conquis l'an dernier.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Les Américains sont persuadés qu'ils sont redevenus la première puissance tennistique du monde. *Après les victoires de Jim Courier* à Melbourne et à Paris, puis d'André Agassi à Wimbledon, ils estimaient que la quatrième levée du grand chelem, les Internationaux des *Etats-Unis à Flushing Meadow*, reviendrait logiquement à l'un des successeurs de John McEnroe et Jimmy Connors. Le sport est rarement logique. C'est un Suédois, Stefan Edberg, qui s'est imposé. Ce faisant, il a non seulement conservé le titre conquis l'an dernier mais il a aussi ravi la première place du classement mondial des joueurs à Jim Courier.

Ce double revers a été d'autant plus mal ressenti outre-Atlantique qu'il intervient deux semaines avant la rencontre Etats-Unis-Suède pour le compte des demi-finales de la Coupe Davis. Dans la presse américaine, on s'est donc aussitôt employé à limiter *la portée du succès de Stefan Edberg*. La validité des calculs de l'ordinateur de l'Association des joueurs professionnels (ATP) a été mise en doute. Comment un joueur qui a remporté deux tournois du grand chelem, plus trois tournois ordinaires, pourrait-il passer derrière un joueur qui n'a enlevé qu'une épreuve du grand chelem et deux tournois ? La question mérite d'être posée. La polémique qu'elle sous-tend n'a guère d'objet. *La performance athlétique et psychologique* réussie par Stefan Edberg à New-York le place, au moins momentanément, au-dessus du lot.

Un peu courbatu le matin

Pour arriver en finale, le Suédois a fait, des huitièmes aux demi-finales, l'équivalent en temps passé sur le court d'un triathlon démentiel qui aurait compris la traversée de la *Manche à la nage, une bonne étape* du Tour de France et deux marathons. Cette épreuve lui a été imposée par trois matches en cinq sets. Elle a été aussi dure, sinon plus, *moralement que physiquement*. Dans chaque cas Stefan Edberg a dû remonter le handicap d'un break concédé au début de la cinquième manche : Richard Krajicek a mené 3-1, Ivan Lendl 4-2 et Michael Chang 3-0. De ces trois courses poursuites, la dernière, en demi-finale, fut la plus échevelée. Stefan Edberg commit dix-huit doubles fautes et monta 254 fois au filet avant que le jeune Américain qui l'avait battu en finale de Roland-Garros 1989 ne s'incline en retournant un service dans le couloir de double. Le face-à-face avait duré cinq heures et vingt-six minutes, *soit vingt-cinq minutes de plus que* le précédent record du match Lendl-Becker. L'ennui d'un tel exploit, c'est qu'il avait toutes les chances d'être sans lendemain. En tout cas, aucun des quatre champions qui étaient parvenus en finale des Internationaux en disputant autant de sets depuis le début du tournoi (24) – Vic Seixas, Fred Stolle, Jan Kodès, Bjorn Borg – n'avait réussi à vaincre dans l'ultime épreuve.

« J'étais un peu courbatu dimanche matin quand je me suis réveillé. Avant la finale, je me suis échauffé une heure trente. A chaque minute qui passait, je me sentais un peu mieux », a commenté Stefan Edberg après sa victoire. Mieux assurément que son adversaire Pete Sampras. L'Américain, qui avait souffert de déshydratation lors de sa demi-finale contre Jim Courier, fut victime d'un sérieux « coup de barre » au milieu de la *troisième manche. « En aucun cas cela ne peut être pris pour une excuse. J'ai eu des chances, mais il a mieux joué que moi les points importants »*, a reconnu avec fair-play Sampras.

En fait de chance l'Américain en eut surtout une : il a servi pour le gain de la troisième manche après avoir *lobé deux fois le Suédois* avec l'aide du filet et obtenu ainsi le break. A ce moment de la partie, Edberg avait déjà pris le contrôle des opérations. Il se déplaçait admirablement bien d'une succession de petits pas rapides et précis qui le projetait sans cesse de l'avant à l'intersection de toutes les trajectoires. Il déployait un jeu clair et mystérieux comme une épure. *Pete Sampras* n'a pas eu le loisir de profiter de son break. La dernière ouverture qu'Edberg lui laissera sera une double-faute dans le tie-break (jeu décisif) de cette troisième manche. Elle permettra à l'Américain de remonter de 5-3 à 5-4 service à venir. *C'est lui qui rendra* alors le cadeau de la double faute au Suédois. La messe était dite.

Un sport civilisé

Stefan Edberg a reçu le chèque qui récompensait les vingt-deux heures dix-huit minutes passées à trimer sur le court. Lors de sa victoire 1991, on avait salué « le survol de l'ange ». C'était le pur talent qui avait triomphé. Cette *année, c'est « le salaire du labeur »* qu'il faudra célébrer. Jusqu'à l'année dernière, ses prestations à New-York avaient toujours été décevantes. La pire avait été son élimination au *premier tour* en 1989 alors qu'il était tête de série numéro un. L'atmosphère du tournoi ne lui convenait pas. Tout en reconnaissant son talent, on le disait trop fragile pour *s'imposer dans* l'antre de Connors. Il a fait doublement la preuve du contraire. A vingt-six ans, le voilà, athlète superbe, technicien parfait, tacticien endurci, avec un sixième titre du grand chelem à son actif. Il dépasse ainsi Boris Becker (6) et se rapproche de John McEnroe (7), Ivan Lendl et Jimmy Connors (8).

Atteindra-t-il le record de Bjorn Borg (11) ? Associé à un entraîneur anglais, marié à l'ex-petite amie de Mats Wilander, Stefan Edberg gère sa carrière de façon originale. Il a *réussi presque tout ce qu'on* le soupçonnait incapable d'accomplir. Et surtout il fait à chaque victoire la démonstration que le tennis peut rester un sport civilisé, sans devenir la version *pour court de Mad Max*.

ALAIN GIRAUDO

L'opéra de Monica

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Souvent les Américains confondent climatisation avec réfrigération. Au lieu d'une bonne fraîcheur réparatrice, c'est l'hiver qui règne en plein été à l'intérieur des habitations. La salle de repos des joueurs à Flushing-Meadow est dans ce cas. On pourrait y attraper une *pneumonie. Monica Seles n'y a* perdu que l'usage de ses cordes vocales.

Pendant deux ou trois tours, elle n'a pas pu lancer le célèbre grognement qui accompagne ses frappes de balle à deux *mains. Comme des joueuses* s'étaient plaintes de ce cri, insolite et perturbateur, on avait pensé que la Yougoslave y avait mis volontairement une *sourdine, comme à Wimbledon*. Il n'en était rien. Pour la finale des Internationaux des Etats-Unis, samedi 12 septembre, elle a retrouvé sa voix. Et elle a chanté un opéra pop, nerveux et rapide.

Elle a conservé le titre gagné en 1991 sans rester plus de *quatre-vingt-dix minutes sur « scène »*. Arantxa Sanchez, qui *avait réussi à la battre il y a* trois semaines en finale de l'Open du Canada, n'est parvenue cette fois qu'à faire durer un peu le plaisir en réussissant un break dans chaque manche. Au total, Monica Seles aura passé sept heures et onze minutes sur les courts de Flushing-Meadow pour augmenter de 500 000 dollars une fortune déjà supérieure à 3 millions de dollars.

Amassés en moins de quatre *ans, ces gains témoignent de* l'extraordinaire domination de la jeune femme sur le tennis. Comme ce fut le cas avec Chris Evert, puis Martina Navratilova et Steffi Graf naguère, la Yougoslave semble avoir pris l'ascendant sur toutes ses rivales directes. Seule restriction qu'on *peut apporter à cette domination* : son jeu n'évolue pas. Sa puissance de frappe et sa vitesse de déplacement latérale restent ses seuls atouts. Ni le service ni le jeu d'attaque n'ont progressé. *Par paresse ? Monica Seles, dont la chanteuse* Madonna est l'idole, passe beaucoup de temps à soigner son apparence. En douze mois, elle a changé cinq fois de couleur de cheveux. Quand on lui en fait la remarque, elle répond qu'elle aurait voulu être championne de patinage artistique. *Monica Seles a fait du tennis parce qu'il n'y avait pas de patinoire à Novi-Sad, sa ville natale.*

A. G.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-30-10

Les résultats

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX D'ITALIE DE FORMULE 1

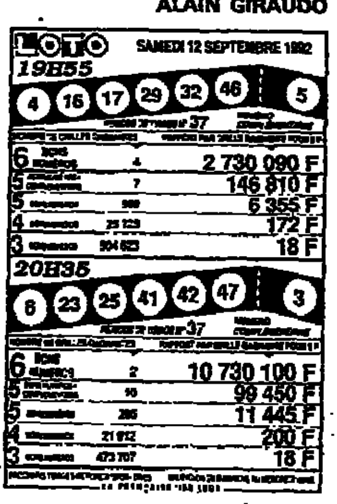
1. Ayrton Senna (Bré., McLaren-Honda), les 307,4 km en 1 h 15 min ; 2. Martin Brundle (G-B, Benetton-Ford), à 17 s ; 3. Michael Schumacher (All., Benetton-Ford), à 24 s ; 4. Gerhard Berger (Aut., McLaren-Honda), à 1 min 25 s ; 5. Riccardo Patrese (Ita., Williams-Renault), à 1 min 33 s ; 6. Andrea de Cesaris (Ita., Tyrrell-Ilmor), à un tour.

Championnat du monde des pilotes

1. N. Mansell, 98 pts ; 2. M. Schumacher, 47 ; 3. R. Patrese et A. Senna, 46 ; 5. G. Berger et M. Brundle, 27.

Championnat du monde des constructeurs

1. Williams-Renault, 144 pts ; 2. Benetton-Ford, 74 ; 3. McLaren Honda, 73 ; 4. Ferrari, 16.



LOTO SPORTIF
RESULTATS OFFICIELS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Sixième journée)

*Paris-SG b. Valenciennes	2-0
Nantes b. *Toulon	3-1
Marseille b. *Nîmes	3-1
*Monaco et Montpellier	0-0
*Auxerre b. Saint-Etienne	1-0
*Lyon et Strasbourg	2-2
*Le Havre et Sochaux	0-0
*Metz b. Caen	1-0
Bordeaux b. *Lens	2-1
*Toulouse et Lille	0-0

Classement. – 1. Paris-SG, 11 pts ; 2. Nantes et Marseille, 10 ; 4. Auxerre et Monaco, 8 ; 6. Metz, Montpellier, Bordeaux, Strasbourg et Sochaux, 7 ; 11. Saint-Etienne et Lille, 6 ; 13. Le Havre, 5 ; 14. Caen et Toulon, 4 ; 16. Lyon, Lens et Nîmes, 3 ; 19. Toulouse et Valenciennes, 2.

TENNIS

INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS
SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales. – P. Sampras (E-U, n° 3) b. J. Courier (E-U, n° 1), 6-1, 3-6, 6-2, 6-2 ; S. Edberg (Suè., n° 2) b. M. Chang (E-U, n° 4), 6-7, 7-5, 7-6, 5-7, 6-4.

Finale. – S. Edberg (Suè., n° 2) b. P. Sampras (E-U, n° 3), 3-6, 6-4, 7-6, 6-2.

SIMPLE DAMES

Finale. – M. Seles (You., n° 1) b. A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 5), 6-3, 6-3.

DOUBLE DAMES

G. Fernandez - N. Zvereva (n° 3) b. J. Novotna - L. Savchenko-Neiland, 7-6, 6-1.

SIMPLE JUNIORS GARÇONS

B. Dunn (E-U, n° 2) b. N. Behr (Isr., n° 13) 7-5, 6-2.

SIMPLE JUNIORS FILLES

L. Davenport (E-U, n° 1) b. J. Steven (E-U, n° 8), 6-2, 6-2.

(Entre parenthèses la nationalité des joueurs et éventuellement leur numéro de tête de série.)

ÉCONOMIE

BILLET

Fiat piégé

En décidant de confier à l'usine FSM de Tychy (sud de la Pologne) l'exclusivité de la fabrication de la Cinquecento, sa nouvelle petite voiture, Fiat pensait avoir pris une longueur d'avance.

La Pologne présente en effet des coûts de main-d'œuvre réduits (un atout décisif pour un véhicule qui doit faire aussi bien sur le marché occidental que la légendaire Topolino, lancée en 1957) et constitue une base idéale pour la conquête des nouveaux consommateurs de l'Europe de l'Est : 1 milliard de dollars avaient donc été investis.

Fiat doit aujourd'hui déchanter. Entamé le 22 juillet, le conflit social qui paralyse l'usine de Tychy a empêché la production de près de 10 000 Cinquecento et le constructeur ne dispose d'aucune solution alternative. Rapatrier la production de la petite Fiat, commercialisée depuis mars en Italie et depuis juillet en France, prendrait un an. L'élan de la Cinquecento, dont 40 000 exemplaires ont été vendus depuis mars en Italie et 1 500 en France depuis juillet, est brisé. Les stocks disponibles s'amenuisent et les délais de livraison ne cessent de s'allonger.

Certes, dimanche 13 septembre, la médiation de l'archevêque de Katowice a été acceptée par le comité de grève de l'usine de Tychy, occupée par quelque 2 300 de ses 7 000 salariés. En revanche, le ministre des finances polonais, M. Jerzy Osiatynski, a fait savoir que l'Etat ne diposait pas des fonds nécessaires pour faire redémarrer l'usine lorsque la grève sera terminée.

Au conflit social, s'ajoute en effet un différend financier. Outre le milliard de dollars (5 milliards de francs environ) investi, Fiat a versé 160 millions de dollars d'argent frais. FSM, qui devait s'acquitter de la même somme, n'a apporté que 30 millions, contraignant la firme de M. Giovanni Agnelli à avancer les 130 millions restants. Du coup, la création de la nouvelle entité juridique, détenue à 90 % par Fiat et à 10 % par l'Etat polonais, n'a toujours pas été formalisée.

Voilà qui n'arrange pas les affaires de Fiat, qui ne peut fournir la demande de Cinquecento, mais doit parallèlement fermer des usines et programmer deux semaines de chômage technique en Italie pour combler la production excédentaire d'autres modèles. La mésaventure de Tychy – le plus gros contrat industriel passé par la Pologne depuis la chute du communisme – va aussi exercer un très mauvais effet auprès des investisseurs occidentaux intéressés par l'Europe centrale.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le plan d'épargne en actions disponible dans les guichets

Le lancement officiel du plan d'épargne en actions (PEA), lundi 14 septembre, a été précédé d'une importante campagne publicitaire pour vanter les mérites de ce produit de placement à long terme en actions *(le Monde* du 2 septembre).

En dépit d'une conjoncture boursière délicate, les réseaux bancaires espèrent profiter des avantages fiscaux du PEA et de la sophistication toujours plus grande de leurs produits (garantie des performances) pour faire revenir les épargnants vers les actions. Une tâche difficile alors que les SICAV monétaires ont toujours la faveur des investisseurs.

Le PEA pourrait, selon les experts, drainer en Bourse de 15 à 30 milliards de francs.

Le réaménagement monétaire au sein du SME

La baisse des taux directeurs allemands est accueillie avec soulagement en Europe et aux Etats-Unis

La décision de la Bundesbank d'abaisser ses taux directeurs, lundi 14 septembre, a été accueillie avec beaucoup de soulagement en Europe et aux Etats-Unis. Dès dimanche 13 septembre, le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, se montrait *« particulièrement satisfait »*, soulignant *« l'avantage de continuer à pratiquer une étroite coopération au sein des pays de la Communauté »*. Pour le ministre français de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, la décision allemande ouvre des perspectives *« d'une importance considérable* [qui] *manifestent une vraie solidarité de l'Allemagne à l'égard de ses partenaires européens et ouvrent la voie à une détente des taux d'intérêt en Europe qui est nécessaire pour soutenir la croissance et l'emploi »*. M. Sapin n'a pas caché sa satisfaction *« à huit jours d'un scrutin décisif pour la construction européenne »*. Il s'est déclaré convaincu que le « oui » l'emporterait au référendum sur le traité de Maastricht, et que la France *« pourrait bénéficier pleinement des conséquences heureuses pour son économie de l'orientation à la baisse des taux d'intérêt en Europe »*. M. Sapin a observé que *« la France a pris toute sa part »* dans la décision de la Bundesbank qui *« démontre à la fois le bon fonctionnement du système monétaire européen et la volonté des autorités monétaires allemandes de prendre en compte, dans leur politique de taux d'intérêt, la situation et les perspectives économiques en Europe et dans le monde »*.

Interrogé lundi 14 septembre au matin, sur France-Inter, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a estimé que *« l'esprit du traité de Maastricht l'a emporté sur des considérations purement nationales »*. Commentant la baisse des taux annoncée outre-Rhin, il a estimé que les Allemands s'étaient montrés *« compréhensifs »*, faisant passer *« l'intérêt de l'Europe avant le leur »*. Et de conclure : *« Il fallait procéder à un réaménagement de la lire italienne, il fallait que l'Allemagne donne un signal de coopération internationale. C'est ce qui a été fait. La décision prise a été bonne »*. De son côté, le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, a déclaré que l'annonce de la baisse des taux directeurs allemands représentait *« un développement positif pour les marchés mondiaux »*.

Depuis longtemps, le gouvernement des Etats-Unis se plaignait que les taux élevés en Allemagne étaient un facteur déprimant pour la croissance mondiale et un handicap pour les exportations de produits américains. *« La baisse des taux aidera à réaliser l'effort de longue date entrepris par le président George Bush pour assurer le renforcement de la croissance mondiale »*, a précisé M. Brady.

La Bundesbank vote Maastricht

Suite de la première page

Pour autant, la banque fédérale risque de déclencher de vives critiques en Allemagne où sa crédibilité va être mise en cause. C'est la réunification allemande qui est cause de tout. Le système monétaire européen avait été construit autour de la faible inflation allemande. Chaque partenaire était venu s'ancrer au mark, pour s'obliger à prendre des mesures anti-inflationnistes. Cette stratégie de l'alignement sur le bon élève a fonctionné jusqu'à il y a deux ans. Puis, l'échange d'un mark de l'Est contre un beau mark de l'Ouest est venu enrichir, en un jour, 17 millions d'Allemands. Les prix ont commencé à flamber, et la Bundesbank de s'alarmer. Elle a dû rehausser six fois ses taux. Les marchés financiers, déboussolés par la faible reprise mondiale, cherchent des refuges solides et ils refusent de croire si vite que les anciens mauvais élèves, comme la France, sont devenus les bons.

Responsabilité internationale

Autrement dit, ils préfèrent toujours le mark au franc, au florin ou à la livre. Hésitaient-ils d'ailleurs, que le « non » des Danois à Maastricht est venu souligner ce que la coopération monétaire européenne avait de fragile et combien le mark demeurait le meilleur refuge, la meilleure « monnaie de réserve ». La logique du SME se retournait. Malgré leur réussite contre l'inflation, la France, le Benelux et la Grande-Bretagne sont forcés de maintenir leur taux au-dessus des taux allemands sous peine de voir leur monnaie jouée à la baisse.

Par son souci purement allemand, la Bundesbank était accusée ni plus ni moins de bloquer la reprise mondiale. Mise devant sa responsabilité internationale, elle commençait à y être sensible. Lorsque, à la mi-juillet, les dix-sept membres de son conseil central, l'organe de décision, se réunissent convaincus que l'inflation allemande menace de plus belle, ils prennent le soin de ne pas toucher au taux plancher, le Lombard, afin de ne pas obliger les partenaires européens à relever les leurs une nouvelle fois. Ils décident de rehausser le taux de l'escompte – porté à 8,75 %, – ce qui, croient-ils, n'aura pas de répercussion internationale.

C'est en fait une erreur. Après vingt-quatre heures d'hésitations, les marchés financiers se remettent à acheter du mark. En août, les indicateurs viennent dire que la reprise américaine tarde décidément : les opérateurs accélèrent. Ils vendent leurs obligations américaines pour les allemandes qui offrent six points d'intérêt supplémentaires. Fin août, la perspective d'un « non » français à Maastricht fait redoubler les pressions.

Les monnaies les plus faibles du SME sont visées. Les marchés spéculent sur un réalignement et vendent lire et livre. Une gaffe d'un membre du conseil central de la Bundesbank, déclarant à l'agence Reuter qu'il estime nécessaire une dévaluation des monnaies faibles, vient les confirmer dans leur tactique. Le démenti ne servira à rien. Italiens et Britanniques sont contraints de relever leur taux. Mais cela ne suffit pas. Les pays nordiques sont aspirés par la tempête avec des conséquences dramatiques.

Une position très difficile

Les gouvernements ne veulent pas céder. Tout réalignement du SME serait interprété comme son échec. A quelques jours du référendum français sur Maastricht, ce serait donner de l'eau au moulin des partisans du « non » qui voient dans la future banque centrale une Bundesbank plus grande et plus arrogante... si cela se peut. De sorte que la Bundesbank est mise en position très difficile. Car les statuts du SME l'obligent à défendre les monnaies attaquées. La semaine passée, elle a dû reprendre 17 milliards de marks en échange de lires. Mécaniquement, cela gonfle la masse monétaire qu'elle essaie au contraire de contenir. La pression des marchés est devenue trop forte.

En Allemagne même, les critiques se font grandissantes au fur et à mesure que le ralentissement économique se fait sentir. La contestation ne porte pas sur le principe du contrôle monétaire mais sur son application. La dernière hausse du taux de l'escompte de juillet est dénoncée comme mal venue par les syndicats, par les sociaux-démocrates et par un nombre impressionnant d'économistes. Le fond de la critique est ceci : la banque est trop obsédée par la quantité de monnaie en circulation (appelée M3 dans le jargon des monétaristes).

La hausse observée depuis un an s'explique pour beaucoup par des causes *« particulières et historiques »* qui ne sont aucunement porteuses d'inflation future : recours au DM dans les pays d'Europe de l'est, report de crédits du long terme non comptés dans M3 sur le court terme compté dans M3, etc. En outre, l'objectif visé pour M3 (de 3,5 à 5,5 % de hausse) doit être augmenté pour tenir compte du potentiel de l'Allemagne de l'Est.

Sans révision de sa politique, la Bundesbank risque de plonger le pays dans un ralentissement excessif voire dans la récession. Bonn, qui entretient de mauvais rapports avec Francfort, ne se fait pas faute de souligner que le rattrapage de l'Est et les menaces de l'extrême droite exigent des assouplissements politiques.

Critiquée de l'extérieur et de l'intérieur, la Banque cède. Elle obtient que la lire soit dévaluée, ce qu'elle estimait visiblement inévitable et nécessaire. En échange, elle cède sur les taux et s'expose aux critiques opposées qui ne vont pas manquer sur le thème : la Bundesbank n'est donc pas insensible aux arguments politiques, contrairement aux principes même du monétarisme allemand qui veillent jalousement à la séparation des genres.

Sa crédibilité en sort amincie, et le président de la banque, M. Helmut Schlesinger, va être mis sur la sellette pour avoir, en juillet, élevé des taux de façon contestable et pour les abaisser, en septembre, d'une façon qui l'est plus encore. Même si le monétarisme allemand n'est pas aussi rigide qu'on le dit – la preuve – et s'il laisse place à un grand empirisme, même si Maastricht vaut bien une messe, il vient de se passer une rupture dans la vision que l'on peut avoir de la Bundesbank et, au-delà, du fonctionnement de la future banque centrale européenne.

En Allemagne, les craintes d'une influence politique sur les décisions monétaires vont se renforcer. On va passer le cap du 20 septembre plus aisément. Mais ensuite, la longue route sera plus conflictuelle avec Francfort. La Bundesbank n'apprécie jamais de céder aux pressions.

ERIC LE BOUCHER

Les nouveaux taux centraux

A la suite de la dévaluation de 3,5 % de la lire et de la réévaluation de 3,5 % des autres monnaies du SME, les taux centraux vis-à-vis de l'écu sont les suivants : lire italienne 1,63661 (contre 1,53824), franc belge 42,0639 (contre 42,4032), deutschemark 2,03942 (contre 2,05586), couronne danoise 7,77921 (contre 7,84195), peseta espagnole 132,562 (contre 133,631), franc français 6,83992 (contre 6,89509), livre britannique 0,691328 (contre 0,696904), livre irlandaise 0,761276 (contre 0,767417), franc luxembourgeois 42,0639 (contre 42,4032), florin néerlandais 2,29789 (contre 2,31643), escudo portugais 177,305 (contre 178,735).

ÉCONOMIE

Le réaménagement monétaire au sein du SME

La dévaluation de la lire était devenue inévitable

La dévaluation de la lire, 3,5 % en principe, et 7 % en *tenant compte d'une réévaluation* de 3,5 % *des autres monnaies* du Système monétaire européen (SME), décidée, par téléphone, pendant le dernier week-end, a été l'aboutissement logique d'une quinzaine infernale sur les marchés des changes.

Les pressions sur la devise italienne, maillon le plus faible du SME, montaient inexorablement, *alimentées notamment par la tourmente monétaire que provoqua en Scandinavie la chute du mark* finlandais et la montée à 75 % du taux d'intervention de la Banque de Suède. L'onde de choc se répercuta immédiatement sur le SME et porta un nouveau coup à une lire que la Banque d'Italie devait défendre désespérément. Elle relevait *massivement ses taux directeurs*, portant son taux d'escompte de 12 % en juillet à 15 % le 4 septembre, son taux *d'intervention au jour le jour* frôlant même 21 %, un *«niveau de guerre»*.

Comme ces mesures ne suffisaient pas, la Banque centrale italienne et la Banque fédérale d'Allemagne devaient intervenir massivement et réglementairement pour empêcher le mark de crever son plafond de 765,40 lires à Milan, au prix de centaines de milliards de lires par jour, l'équivalent d'une dizaine de milliards de francs, dit-on, pour la seule journée du vendredi 11 septembre. La situation n'était plus tenable : le patronat italien jugeait intolérable le niveau des taux d'intérêt, *«dramatique»* pour une économie nationale en difficultés, et la Banque fédérale d'Allemagne craignait pour sa masse monétaire, gonflée encore davantage par les marks créés en contrepartie des devises qu'elle achetait pour les soutenir, notamment la lire.

Douze ans de faiblesse de la monnaie italienne

Depuis la création du Système monétaire européen (SME) le 13 mars 1979, la lire italienne a subi en tout dix dévaluations par rapport au deutschemark. Le 23 septembre 1979, le mark était réévalué de 2 % au sein du SME. Le 22 mars 1981, la lire dévaluait seule de 6 %. Le 4 octobre 1981, à la suite d'une réévaluation du mark de 5,5 % et d'une baisse de la lire (et du franc français) de 3 %, la devise italienne perdait 8,5 %. Le 12 juin 1982, le même scénario se répétait, le mark était réévalué de 4,25 % et la lire cédait 2,75 % (le franc français 5,75 %). Le 21 mars 1983, le mark était à nouveau réévalué de 5,5 % et la lire était dévaluée de 2,5 %. Le 20 juillet 1985, la lire était dévaluée de 6 % et l'ensemble des monnaies du SME étaient réévaluées de 2 %. Le 6 avril 1986 et le 11 janvier 1987, le mark était réévalué de 3 % à chaque fois. Le 7 janvier 1990, la lire était dévaluée de 4 %. Enfin, le dimanche 13 septembre 1992, la lire a été dévaluée de 3,5 % et les autres monnaies du SME réévaluées de 3,5 %. Lundi 14 septembre, en début de matinée, le mark valait 789 lires.

Une inflation supérieure à 5 %

La *«force des marchés»* l'emporta *donc une fois de plus, malgré* les dénégations rituelles des autorités monétaires, notamment le sous-gouverneur de la Banque d'Italie, M. Lamberto Dini, qui affirmait, à la veille du week-end, que sa banque n'avait aucun problème *«et disposait de suffisamment de réserves pour résister assez longtemps»*.

Dévaluer la lire «à chaud» et surtout en ce moment n'était guère souhaitable, il est vrai. Sans doute, la devise italienne était minée par la *plus forte inflation des pays de la* CEE, mis à part le Portugal et l'Espagne, soit une hausse des prix supérieure à 15 % *sur* la France et l'Allemagne en cumulé depuis 1987. De plus, son énorme déficit budgétaire (11 % du PNB) faisait peur aux *milieux financiers internationaux, qui* jugeaient la lire surévaluée de 8 % à 15 %, suivant les modes d'évaluation. Enfin, le patronat italien se plaignait de l'affaiblissement croissant de la compétitivité des exportations nationales, du fait, précisément, de la *dérive des prix domestiques et des* coûts de production.

Mais chacun sait qu'une dévaluation, avant de favoriser les exportations, commence par majorer le coût des importations et relance l'inflation qui *reste encore supérieure* à 5 % dans la péninsule. En outre, une telle opération chirurgicale doit être accompagnée d'un train de mesures d'austérité, sur les salaires et le budget notamment, sinon c'est tirer des coups de fusil aux moineaux, et M. Carlo Azeglio Ciampi, le tout puissant et très respecté gouverneur de la Banque d'Italie, en était persuadé.

Sans doute, le nouveau gouvernement *de M. Giuliano* Amato *avait-il* pris le taureau par les cornes et entrepris le travail herculéen de réformer, enfin, les institutions italiennes, *avec une première mesure révolutionnaire*, l'accord, le mois dernier, sur la suppression de l'indexation des salaires sur les prix, *la célèbre «scala mobile»*. Il avait réussi à faire voter la levée de l'équivalent de 130 milliards de francs d'impôt exceptionnels *sur les dépôts bancaires et* les patrimoines immobiliers, et préparait la réforme des retraites, de la fonction publique, des régimes de santé et des finances locales. Enfin, la semaine dernière, il avait demandé à un Parlement réticent les pleins pouvoirs pour trois ans en matière économique.

C'était probablement trop tard. La facture des erreurs anciennes de l'Italie était jugée trop lourde pour pouvoir être effacée d'un coup, *le pays se* trouvant rattrapé par son passé. M. Amato va donc être contraint de durcir encore sa politique économi*que et de faire* avaler une potion encore plus amère au Parlement et à la nation tout entière. C'est le prix de la convergence vers les objectifs communs et draconiens de l'Union monétaire européenne.

A cet égard, il est certain que les inquiétudes sur l'issue du référendum français, le 20 septembre, ont pesé sur les marchés des changes et fragilisé encore une monnaie italienne déjà faible. Les observateurs s'accordaient sur sa dévaluation *inévitable* en cas de non, dimanche prochain.

L'ajustement décidé le week-end dernier, le dixième depuis 1979, qui s'est traduit par une hausse du mark de 75 % en treize ans, va, sans *aucun* doute, apaiser les tensions au sein du Système monétaire européen, et soulager, notamment, la livre sterling. Surtout, *l'initiative*, presque sans précédent, *prise* par la Banque fédérale d'Allemagne d'abaisser ses taux directeurs permet aux autres banques centrales européennes d'en faire *autant*, pour ne pas déprimer davantage les économies à l'exception de la Banque de France (pas avant le référendum). A cet égard, il est certain que la politique de taux d'intérêt historiquement élevés menée par la Bundesbank pour limiter les effets *néfastes de la réunification* sur le plan monétaire, rendait intenable la position de la Banque d'Italie, et insupportable le niveau des taux d'intérêt dans la péninsule. M. Ciampi réclamait avec vigueur, la semaine dernière, une diminution des taux allemands : il l'a obtenue, en échange de la dévaluation de la lire, au plus grand bénéfice des autres partenaires de l'Allemagne. C'est une des premières manifestations de *«l'esprit de Maastricht»*. Reste à savoir ce qui se passerait en cas de «non» au référendum français du 20 septembre. *Tout porte à penser* qu'en ce cas une nouvelle tempête monétaire se déclencherait, susceptible d'emporter, cette fois, une livre sterling que le gouvernement britannique veut défendre à tout prix. On sait ce qui vient de se passer en Italie.

FRANÇOIS RENARD

Les prix en France ont augmenté de 0,1 % en août

Les prix à la consommation *ont* augmenté de 0,1 % en août, contre 0,3 % en juillet, selon l'indice provisoire rendu public, lundi 14 septembre, par l'INSEE. *La hausse des* prix est de 1,7 % depuis le début de l'année et de 2,7 % sur les douze derniers mois. L'écart d'inflation avec l'Allemagne (partie ouest) s'établit à 0,8 point en août sur les douze derniers mois, contre 0,4 point en juillet, 1,3 point en juin et 1,5 point en avril.

☐ **La ligne 1 du métro de Marseille est prolongée de 1,5 kilomètre.** – Un tronçon de 1,5 kilomètre prolongeant la ligne 1 du métro de Marseille jusqu'à l'hôpital de la Timone a été inauguré, vendredi 11 septembre, par le maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, après avoir été mis en service le 5 septembre. Le métro de la cité phocéenne transporte chaque mois 5,4 millions de voyageurs, et le prolongement Castellane-Timone devrait permettre d'accroître le trafic de 5 %, soit 9 000 personnes supplémentaires chaque jour. Les travaux pour réaliser ce nouveau tronçon avaient débuté en mars 1989 et *ont coûté*, hors taxes, 455 millions de francs (valeur 1988).

SOCIAL

POINT DE VUE

Un programme ambitieux contre le chômage de longue durée

par Martine Aubry

L'ARTICLE *consacré par «le Monde-Économie» (le Monde* du 8 septembre) au programme pour les chômeurs de longue *durée engage un débat* utile. Au-delà de l'appréciation que chacun portera sur les résultats du programme à la fin du mois d'octobre, *je voudrais revenir sur* les objectifs de cette action et son caractère novateur.

Le «programme 900 000» témoigne d'une grande ambition de lutte contre l'exclusion. Qu'ils soient *jeunes sans qualification* ou bien chômeurs de longue durée, plus de 900 000 Français sont aujourd'hui exclus de l'emploi, certains depuis *deux ou trois ans. On sait aujourd'hui* ce que la recherche vaine d'un emploi entraîne sur le plan personnel, familial et professionnel.

Mon objectif est de montrer que, avec une volontée forte, des *moyens et méthodes nouveaux*, une mobilisation sans précédent du service public de l'emploi, on peut durablement contrer les méca*nismes d'exclusion et réduire* le chômage de longue durée. Cela suppose de recevoir chacun de ces 900 000 demandeurs, d'évaluer avec chacun *d'eux sa situation et de* lui proposer une solution conforme à ses besoins : individuellement emploi ou formation, action d'intérêt général *ou appui social individualisé*.

Approche individualisée

Cette action est très ambitieuse. Les premiers résultats des 600 000 *premiers entretiens montrent que nombre de demandeurs* d'emploi de longue durée sont encore très loin de l'insertion professionnelle et de l'emploi. Ce sera *plus dur* et *plus long que prévu*. Mais un gouvernement doit-il ne s'atteler qu'aux tâches aisées à *réaliser*? Il doit aussi, il doit surtout prendre à bras *le corps les questions les plus douloureuses*.

D'autant que, chaque mois, 75 000 demandeurs d'emploi entrent en chômage de longue durée : cela signifie qu'on peut fort bien avoir trouvé une situation à beaucoup d'entre eux au cours d'une année et avoir, *à la fin de cette même année*, 900 000 chômeurs de longue durée. Ce ne seront pas les mêmes, évidemment : beaucoup seront sortis, d'autres seront entrés. *Quel intérêt, dira-t-on?* Celui de ne pas laisser des demandeurs d'emploi s'enliser dans le chômage, celui aussi d'engager un *mouvement* de réduction du chômage de *longue durée. On sait bien que si on ne* s'attaque pas de manière individualisée au chômage de longue durée, celui-ci persistera en dépit de l'amélioration de la situation *économique*. Les *premiers résultats nous confortent*. Malgré une conjoncture difficile sur le marché du travail, où les embauches se raréfient et les licenciements économiques *sont nombreux*, le programme *porte* ses *fruits*.

Le nombre des chômeurs de longue durée a reculé en juin (– 0,4 %) et en juillet (– 0,5 %), ce qui ne s'était pas produit depuis septembre 1990. Et l'espoir de beaucoup de ces personnes renaît : *ils reconnaissent ces entretiens comme* très utiles, soit parce qu'ils *leur* apportent une vraie solution, soit parce qu'ils leur redonnent confiance pour trouver une solution *adaptée*.

On peut *considérer* que ces premiers *résultats* ne sont pas *suffisants*. Il est *vrai* que des obstacles sont difficiles à franchir. Il y a peut-être aussi des lacunes et des insuffisances. Mais un tel effort était nécessaire. C'est aussi un change*ment fondamental* de la *façon dont* l'Agence accueille, oriente et suit les demandeurs d'emploi qui s'opère actuellement. Ce programme n'est pas un feu de paille. Il est appelé à devenir une *politique* permanente. C'est également à cette aune-là qu'il doit être jugé.

► *Martine Aubry est ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.*

ÉCONOMIE

A l'occasion de son congrès annuel

La réassurance se cherche un avenir

La réassurance mondiale, qui *vient de tenir* son congrès annuel à Monaco, traverse une des plus graves crises de son histoire. Ce club fermé de 1 500 membres, celui des assureurs des assureurs, est victime à la fois d'une concurrence féroce *sur les prix, d'un effondrement* des marges de l'assurance-dommages, d'une succession de catastrophes naturelles et enfin de l'apparition de nouveaux risques, notamment liés à la santé publique.

MONACO

de notre envoyé spécial

Le traditionnel rendez-vous du petit monde de la réassurance, au début du mois de septembre à Monaco depuis 1956, s'est déroulé cette année dans l'atmosphère particulière des révisions déchirantes et des fins d'époque. Les réceptions et les rencontres informelles, où se traitent les renouvellements de contrats, se sont bien poursuivies comme à l'accoutumée, mais courtiers et réassureurs luttent cette fois pour survivre.

Car la réassurance est devenue au fil des années une activité peu rentable ou pas rentable du tout. Le retour sur capital avant impôts des vingt plus grands réassureurs européens a fondu de 19 % en 1986 à 9 % en 1990. Une situation qui s'est aggravée en 1991 et ne devrait pas s'améliorer cette année.

Le plus célèbre et le plus prestigieux des réassureurs, le marché du Lloyd's, traverse, après trois cents ans d'existence, sa plus grave crise. Il a perdu, en deux ans, la somme colossale de 2,5 milliards de livres (24 milliards de francs). Le départ en juillet de son président, M. David Coleridge, victime expiatoire, n'assure pas la survie de l'institution. Elle est menacée dans ses fondements par la révolte de nombreux investisseurs particuliers ou «names», qui gagent leur fortune personnelle auprès du *Lloyd's* pour couvrir des risques de réassurance et d'assurance. Ils accusent le marché de malversations et d'incompétence.

Mais le Lloyd's n'est pas un cas isolé. Secret de Polichinelle à Monaco, la plupart des compagnies anglaises de réassurance sont à vendre et ne trouvent pas d'acheteurs. La filiale de réassurance du groupe suédois Skandia est également sur le marché, sans plus de succès. Ce qui amplifie encore un peu plus l'effet de résonance sur les participants au *«rendez-vous de septembre»* de l'effondrement brutal de l'assurance scandinave, avec notamment les cessations de paiement des compagnies danoise Hafnia et norvégienne Uni-Storebrand.

Seul, en fait, M. Michel Albert, président des Assurances générales de France (AGF) et grand ordonnateur des rencontres placées par tradition sous le patronage des AGF, a semblé plutôt serein. Il a à son actif un remarquable succès dans le conflit qui l'opposait à la direction de la compagnie allemande AMB (Aachener und Münchener Beteiligungs). Avec aujourd'hui 26 % du capital et des droits de vote d'AMB, et un jour peut-être plus, il peut construire une alliance étroite avec le numéro deux de l'assurance allemande, notamment dans la réassurance.

Dans un environnement catastrophique, où certains parlent de faillites en cascade, la taille est un atout pour survivre. *«Le fossé entre les gagnants et les perdants ne va cesser de s'élargir»*, prévient M. Paul Coombes, directeur du cabinet Mac Kinsey de Londres. M. Albert s'attend par ailleurs à *«une poursuite du mouvement de concentration de la profession, conséquence directe de l'importance des pertes»*.

Car la réassurance, qui est en fait le dernier maillon du partage des risques, subit sans pouvoir y échapper les pertes techniques des compagnies dans l'assurance-dommages. *«Quand les assureurs français encaissent 100 de primes sur les risques industriels, ils perdent 50»*, explique M. Pierre Florin, président de l'APSAD (Assemblée plénière des sociétés d'assurance-dommages). Les réassureurs, qui absorbent environ 15 % des primes d'assurances non-vie perçues dans le monde (soit 500 milliards de francs), ne cessent de réclamer à cor et à cri des hausses de tarifs aux compagnies d'assurances. Et les déficits chroniques sont encore plus préoccupants que les aléas climatiques.

Succession de catastrophes

Car il leur faut faire face aussi à une succession de catastrophes naturelles coûteuses : cyclone Hugo, tremblement de terre de San-Francisco, explosion de la plate-forme pétrolière *Piper-Alpha*, naufrage de *l'Exxon-Valdez* et enfin le cyclone Andrew, dont la facture pourrait approcher les 40 milliards de francs.

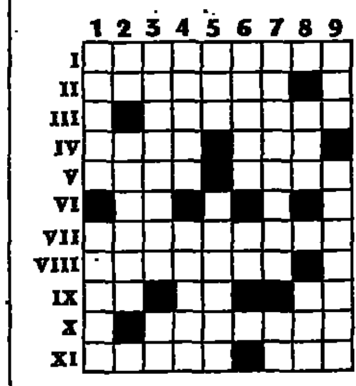
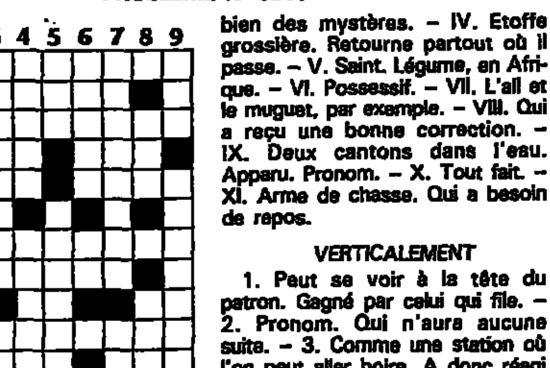
Petite lueur d'espoir avec la prise de conscience par les groupes de réassurances et maintenant les grandes compagnies d'assurances, qui sont souvent leurs sociétés-mères, de la nécessité d'augmenter les primes. Les réassureurs se disent même prêts à accepter une diminution de leur activité en 1993, s'ils ne sont pas mieux rémunérés. La diminution des capacités d'absorption du marché mondial de la réassurance milite également dans le sens d'une hausse des tarifs. D'ailleurs, si le thème central des rendez-vous de septembre était, cette année, *«la réassurance à la croisée des chemins»*, celui de 1993 concernera la juste tarification des garanties. Certains se demandent si ce n'est pas déjà trop tard.

ÉRIC LESER

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5867

HORIZONTALEMENT

I. Amène parfois un grand vide. – II. Bien inspirés. – III. On y faisait bien des mystères. – IV. Etoffe grossière. Retourne partout où il passe. – V. Saint. Légume, en Afrique. – VI. Possessif. – VII. L'ail et le muguet, par exemple. – VIII. Qui a reçu une bonne correction. – IX. Deux cantons dans l'eau. Apparu. Pronom. – X. Tout fait. – XI. Arme de chasse. Qui a besoin de repos.

VERTICALEMENT

1. Peut se voir à la tête du patron. Gagné par celui qui file. – 2. Pronom. Qui n'aura aucune suite. – 3. Comme une station où l'on peut aller boire. A donc réagi en homme. – 4. Meurtrie comme une duchesse. Qui n'a rien coûté. – 5. Cri dans un cirque. Indicatif du présent. – 6. Chêne. Démonstratif. – 7. Bien frappée. Pronom. – 8. Mot qui peut faire venir le berger. Ne se dégonfla pas. – 9. Lentilles. Fossiles, ce sont des carbures.

Solution du problème n° 5866

Horizontalement

I. Phonétique. Dent. – II. Hiver. Lut. Semer. – III. Adam. Miaou ! Cure. – IV. Relève. Ipéca. FF. – V. Mues. Ri. Ilote. – VI. As. Idem. Serin. – VII. Cesse ! Pat. Dé. – VIII. Néogène. Pou. – IX. Ecriture. Bans. – X. Nordistes. Songe. – XI. Nées. Etonner. – XII. Oc ! Sténo. Runes. – XIII. Rés. Estuaire. – XIV. Erin. Trac. ONU. – XV. Etrenne. – Tsé-tsé.

Verticalement

1. Pharmacien. Orée. – 2. Hideuse. Concert. – 3. Ovale. Serre. Air. – 4. Némésis. Ides. N.E. – 5. Er. Dentiste. – 6. Mère. Eus. Eson. – 7. III. Important. – 8. Quai. Agée. Out. – 9. Utopiste. Se. Art. – 10. Uélé. No ! Trias. – 11. Corde. Source. – 12. Décatie. Bonne. – 13. Emu. En. Panne. O.S. – 14. Nerf. Congés. Né. – 15. Trèfle. User. DO.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Mariages

– Mme H. ZAKARIAN
et M. J. DUFOUR,
M. A. KARAYAN,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Nathalie
et
Georges,

qui sera célébré le samedi 19 septembre 1992, à 14 h 45, en l'église apostolique arménienne de Paris.

6, rue Gît-le-Cœur,
75006 Paris.
102, avenue Clemenceau,
92000 Nanterre.

Décès

– Laurette et Michel Berard,
Virginie et Vincent Berard-Maillard,
ont l'extrême douleur de faire part à tous ceux qui l'aimaient du décès de

Alice BERARD,

survenu début septembre, à l'âge de vingt-huit ans.

9, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.

– M. Teddy Chemla,
M. et Mme Alain Barret,
Mlle Anne-Sophie Barret,
Delphine et Jean-Charles Gambini,
Mme Lucienne Arnaud,
Mme Madeleine Arnaud,
M. et Mme Jean Chemla
et leurs enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Zette CHEMLA,
née Arnaud,

survenu le 8 septembre 1992, à Aix-en-Provence.

Les obsèques ont eu lieu le 11 septembre, dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

59, rue de Malakoff,
92320 Châtillon-sous-Bagneux.

– Mme Claude Montigny,
Mme Brigitte Benbrahim, son mari
et leurs enfants,
Mme Martine Lemoine,
Pascale Lemoine
et sa fille,
M. et Mme Daniel Montigny,
M. et Mme Jean-Loup Montigny
et leurs enfants,
Mme Mittelham
et ses enfants,
M. et Mme Patrick Fabre
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claude MONTIGNY,
avocat à la cour.

Ses obsèques ont eu lieu, en province, le 8 septembre 1992, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, villa Aublet,
75017 Paris.

– Mme Jacques Kerlakian,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques KERLAKIAN,

survenu le 28 août 1992.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le 4 septembre, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean-Jacques Duby,
président du conseil d'orientation de l'université Evry-Val-d'Essonne,
M. Michel Fayard,
administrateur provisoire,
M. Francis Artigue,
directeur de l'IUP,
Ainsi que le personnel de l'université Evry-Val-d'Essonne,
ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Remy LEMAIRE,
professeur à l'université,
directeur de l'Institut des matériaux,

de son épouse,

Mme Janine LEMAIRE,

et de son fils,

M. Pierre LEMAIRE,

survenu en Namibie, le 1er septembre 1992.

– Grenoble. Paris.

Le directeur général du Centre national de la recherche scientifique,
Le président de l'université Joseph-*Fourier (Grenoble).*
Le directeur
Et l'ensemble du personnel du laboratoire de magnétisme Louis-Néel de Grenoble,
ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel de

Remy LEMAIRE,
directeur de recherche *au CNRS,*
ancien directeur du laboratoire
de magnétisme Louis-Néel,

de son épouse,
Janine,

et de son fils,
Pierre,

survenu en Namibie, le 1er septembre 1992.

– M. et Mme Paul Lutz,
ses parents,
M. Jacques Lutz,
Les docteurs Anne-Marie et François Boucher
et leurs enfants,
Geneviève et Bernard Lutz-Huleux,
ses frère, sœurs, beau-frère, neveu et *nièce,*
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Françoise LUTZ,

survenu le 12 septembre 1992, en son domicile, à l'âge de quarante-trois ans.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 septembre, à 16 h 15, en l'église Saint-Benoist, 35, rue Séverine, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

8, rue Jules-Edouard-Voisembert,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Chatou. Bourg. Francfort.

Mme André Vuillermoz,
Henri Vuillermoz,
Louis Vuillermoz,
ont le regret de faire part de la mort de

André VUILLERMOZ.

– *« Le soir venu, Jésus dit à ses disciples : « Passons sur l'autre rive. »*
Marc, IV, 35.

Le Seigneur a appelé *dans sa* quatre-vingt-unième année

Elisabeth TERRENOIRE,
née Gay,

à rejoindre dans la maison du Père son époux

Louis TERRENOIRE.

De la part de
François et Dominique,
Alain et *Edith,*
Marie-Odile,
ses enfants,
Stéphane et Catherine,
Guillaume, Alexandre, Raphaël, Laurent, Jean, Sophie, Charlotte, Jeanne,
ses petits-enfants,
Sœur Marie Gay,
Geneviève Noany,
Odile Cadiot,
Camille et Marie-José Gay,
Père André Terrenoire S.J.,
ses sœurs, frère, belles-sœurs, beau-frère.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 septembre 1992, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu le même jour à 16 heures, dans le caveau de famille, à Ceaucé (Orne).

Anniversaires

– **Georges MAZURELLE**

nous a quittés le 15 septembre 1981.

Sa vie demeure une lumière et un exemple pour ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a cinquante ans,

Lina et Judelis VALACHS

étaient arrêtés au cours de la rafle parisienne du 14 septembre 1942.

Avec plus de mille autres, hommes, femmes, enfants, ils quittèrent Drancy par le convoi n° 33 vers une mort pro*grammée qui niait jusqu'à leur dignité* d'humains.

Nos mémoires sont leur seule sépulture. N'oublions pas.

Irène Savignon Valachs.

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Les solutions de reprise ayant échoué

La liquidation du groupe de travail temporaire RMO se poursuit

GRENOBLE

de notre correspondant

Le tribunal de commerce de Grenoble s'est prononcé, vendredi 11 septembre, sur le sort du groupe RMO (650 salariés, près de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1991), mis en liquidation judiciaire le 6 août. Parmi les filiales du groupe, qui contrôlait notamment le numéro cinq français du travail temporaire (18 000 intérimaires), la SARL RMO international, détenue à cent pour cent par RMO SA, la société holding, a été placée, à son tour, en liquidation.

Il y a près d'un mois, RMO travail temporaire et la société holding avaient été mis en liquidation judiciaire après l'abandon par le tribunal de Grenoble d'une solution de reprise présentée par la société d'expertises comptables Fiducial (*le Monde* du 8 août). Les magistrats l'avaient jugée *«inacceptable»*.

Pièce maîtresse dans la nébuleuse du groupe créé, il y a vingt-huit ans, par M. Marc Braillon, RMO international détient des participations largement majoritaires dans différentes filiales de RMO installées au Luxembourg, en Espagne, au Maroc, en Côte-d'Ivoire et jusqu'au Brésil. Dans l'un des Etats les plus prospères de ce dernier pays, le Mato Grosso, RMO possédait notamment une exploitation agricole de quelque cinq mille hectares. Sa valeur est estimée par les experts à plus de 500 000 dollars (2,3 millions de francs environ). Inévitable, sa vente ne permettra cependant de combler qu'une petite partie du passif du groupe – l'un des «poids lourds» de l'économie de l'Isère – qui approcherait, selon les chiffres officiels, 750 millions de francs.

Une autre société du groupe, Réel intérim, installée à Maubeuge (Nord) et spécialisée également dans le travail temporaire, a elle aussi été mise en liquidation par le tribunal de commerce de Grenoble. Un sort identique a été réservé à deux autres sociétés, Interlingua, chargé au sein de RMO de la formation du personnel, et RFI ingénierie informatique qui réalise, pour le compte d'entreprises clientes, des travaux informatiques.

CLAUDE FRANCILLON

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ENTENTES

□ **Les laboratoires pharmaceutiques Servier et Pierre Fabre amorcent un rapprochement.** – Les deux premiers laboratoires pharmaceutiques français indépendants Servier et Pierre Fabre ont signé un accord, rendu public vendredi 11 septembre, destiné à amorcer un rapprochement de leurs activités. Avec respectivement 7 milliards et 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, Servier et Fabre ont décidé de s'apporter un appui mutuel en convenant qu'aucun actif de l'un ou de l'autre ne pourra être cédé sans acceptation préalable de son partenaire. De plus, les deux directions sont convenues du principe de programmes de recherche communs sur des objectifs qui n'ont toutefois pas été dévoilés. Enfin, les deux laboratoires ont mis l'accent sur la complémentarité de leurs produits malgré des points de concurrence. Cette amorce de rapprochement, d'une portée limitée, a été présentée comme une volonté de *«garantir un grand pôle pharmaceutique français indépendant»* face aux deux grands groupes nationaux que sont Rhône-Poulenc Rorer et Elf-Sanofi. – *(Corresp.)*

□ **La compagnie australienne Ansett passe un accord commercial avec quatre autres transporteurs aériens.** – La compagnie aérienne australienne Ansett a annoncé, dimanche 13 septembre, qu'elle avait conclu un accord de partenariat avec British Airways, Cathay Pacific (Hongkong), Nippon Airways et United Airlines (Etats-Unis) lui permettant de bénéficier d'arrangements préférentiels pour la vente de billets et la publicité. L'accord a été annoncé peu avant la fusion officielle des deux compagnies aériennes australiennes publiques, Qantas et Australian Airlines, entité qui doit ensuite être privatisée.

□ ***Gillette reprend les stylos Parker.*** – La firme américaine Gillette a annoncé, jeudi 10 septembre, avoir conclu un accord pour le rachat du fabricant britannique de stylos Parker Pen Holding Ltd. Le plan prévoit la prise de contrôle de la totalité des actions de Parker, d'un montant de 285 millions de livres, soit environ 2,6 milliards de francs, a précisé Gillette. Parker, qui fabrique des stylos et accessoires, constitue *«un excellent complément»* de la ligne de stylos Paper Mate et Waterman fabriqués par Gillette, a indiqué un porte-parole de la firme américaine. Gillette compte financer cette reprise par emprunts uniquement et a affirmé que le rachat n'aurait pas d'effet sur les résultats du groupe en 1992 et 1993.

SOCIAL

□ **Accord salarial pour le personnel au sol du transport aérien.** – Les syndicats CFDT, FO, CFTC et CGC ainsi que la Fédération nationale de l'aviation marchande (FNAM, patronat) sont parvenus, mercredi 9 septembre, à un accord sur le relèvement des salaires du personnel au sol du transport aérien pour 1992, annonce l'Union fédérale des aériens-CFDT dans un communiqué. L'accord prévoit notamment un salaire minimum garanti mensuel à 5 850 francs (contre 5 256 francs) au 1er septembre, une augmentation des salaires minima conventionnels de + 4,7 % au 1er septembre et de + 1,2 % au 1er novembre ainsi qu'une mensualisation du point qui sera effective au 1er janvier 1993.

NOTATION

□ **L'Assistance publique obtient la note «AAA».** – Premier groupe hospitalier d'Europe, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (25 milliards de francs de budget annuel) indique qu'elle vient d'obtenir *«la meilleure note internationale «AAA» de la part de l'agence Standard and Poor's pour le programme de financement à long terme de ses investissements»*. L'AP est *«le premier groupe hospitalier hors des Etats-Unis à procéder à la notation de son programme d'emprunts à long terme et le premier au monde à obtenir»* une telle appréciation. Celle-ci *«va lui permettre de se porter sur le marché financier à des conditions avantageuses et de réaliser son programme d'investissement»*.

CRISE

□ **Intexal : 249 licenciements à l'usine de Cambrai (Nord).** – La direction de l'usine de Cambrai d'Intexal, filiale du groupe textile VEV, a annoncé, vendredi 11 septembre, un plan social prévoyant la suppression de 249 des 850 emplois de l'établissement. Présenté lors d'une réunion du comité central d'entreprise, ce plan, qui prévoit aussi la suppression de 59 postes au siège social de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), se justifie, selon la direction, par la baisse d'activité du secteur de l'habillement. Il s'agit du second plan social annoncé en un an, un précédent plan portant sur 114 licenciements ayant déjà été annoncé en novembre 1991 (*le Monde* du 11 novembre 1991).

PARTICIPATION

□ **La Caisse des dépôts s'associe au pôle touristique de Pierre et Vacances.** – Le groupe Caisse des dépôts et consignations va prendre une participation de 15 % dans le capital de la Société touristique Pierre et Vacances (STPV), numéro un français de l'immobilier de loisirs, ont annoncé les deux sociétés, jeudi 10 septembre, dans un communiqué. C'est par le biais de sa filiale CDC-Participations que la Caisse des dépôts va s'associer à la STPV, qui gère 70 000 lits dans des loisirs à la mer, à la montagne et à Paris. Le chiffre d'affaires de la STPV devrait atteindre 1 milliard de francs en 1992, en progression de 17 % par rapport à 1991. La STPV, qui était détenue à 100 % par la holding Financière 27, ne le sera plus qu'à 85 % après l'entrée dans le capital du groupe Caisse des dépôts. La Caisse des dépôts, déjà actionnaire du Club Méditerranée (10,2 %) et d'Accor (7,38 %), renforce ainsi sa présence dans le secteur du tourisme.

INVESTISSEMENT

Ferruzzi : contrat avec la Chine pour la production de polypropylène. – Le groupe Ferruzzi a signé, samedi 12 septembre, avec la Chine un contrat pour la construction d'une unité de production de polypropylène à Maoming dans la province de Guandong. Le contrat prévoit un investissement de près de 80 millions de dollars (400 millions de francs) et une production de 140 000 tonnes de polypropylène par an. La société Tecnimont du groupe Ferruzzi fournira la technologie, les services d'ingénierie, les appareils, la supervision globale de la construction et l'assistance technique pour la mise en marche de l'unité, prévue pour la mi-1995.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 14 septembre ↑

Envolée

Saluant l'annonce d'une baisse imminente des taux directeurs de la Bundesbank, la Bourse de Paris, à l'image des autres places européennes, a ouvert en forte hausse lundi 14 septembre. L'indice CAC 40 gagnait 3,44 % à l'ouverture et maintenait son avance pour enregistrer une progression de 3,62 % en début d'après-midi à 1 867,18 points dans un marché actif.

La baisse annoncée en milieu de matinée, de 0,50 % du taux d'escompte allemand à 8,25 % et de seulement 0,25 % du taux Lombard à 9,50 %, était plutôt inférieure aux espoirs des boursiers, mais a suffi pour restaurer la confiance. L'ensemble des marchés de taux était en très forte hausse et notamment le Matif. Les investisseurs ont le sentiment de voir enfin le bout du tunnel et de pouvoir espérer un retournement de tendance durable de la Bourse.

Mais pour cela, il va encore falloir attendre les résultats du référendum du 20 septembre sur la ratification du traité de Maastricht. Car la France ne suivra pas le mouvement allemand de baisse des taux avant cette date. Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a exclu catégoriquement sur France Inter une baisse des taux français avant le référendum.

Du coté des valeurs, les titres sensibles à l'évolution des taux étaient très nettement orientés à la hausse avec des progressions de 9,7 % de UFB-Locabail, de 9 % du certificat d'investissement Crédit Lyonnais, de 8,1 % de Sovac, de 7,8 % du certificat d'investissement BNP et de 7,4 % de la Compagnie financière de Suez. De même, les groupes sensibles à l'évolution du dollar, bénéficiaient du redressement du billet vert, comme Métaleurop (+ 10,1 %) et Pechiney International (+ 8,7) %.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	4-9-92	11-9-92
Valeurs franç. à rev. variable	101,9	100,8
Valeurs industrielles	106	105,3
Valeurs étrangères	87,5	86,3
Pétrole-Energie	88,1	88,7
Chimie	121,5	122,4
Métallurgie, mécanique	105,4	104,9
Electricité, électronique	110	110,4
Bâtiment et matériaux	103,6	99,5
Ind. de consom. non alim.	119,3	119,4
Agroalimentaire	104,6	103,4
Distribution	108,5	107,7
Transports, loisirs, services	103,5	100,3
Assurances	85,6	85,4
Crédit bancaire	101,9	102,2
Sicomi	80,7	78,9
Immobilier et foncier	83	83
Investissement et portefeuille	88,3	88,3
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,2	98,2
Emprunts d'Etat	97,8	98,3
Emprunts garantis et assimilés	98,4	99
Sociétés	98,7	98,1
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 963,9	3 880,6
Valeurs étrangères	3 487,6	3 420,08
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	582,8	567,12
Valeurs étrangères	488,9	482,5
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	117,3	117,3
Emprunt d'Etat	118,4	118,04
Emprunts garantis et assimilés	116,5	117,3
Sociétés	115,8	116,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	4-9-92	11-9-92
Indice général	488,5	481,5
Produits de base	414,1	419
Construction	419,7	415
Biens d'équipement	247,4	247,4
Biens de consom. durables	534,8	528
Biens de consom. non durables	809,5	822
Biens de consom. alim.	881,8	874,4
Services	490,2	490,2
Sociétés financières	412,2	407
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	389,1	384,9
Valeurs industrielles	502,8	502,4

TOKYO, 14 septembre ↑

La hausse se poursuit

La Bourse de Tokyo a clôturé en nette hausse lundi 14 septembre sous l'effet de la recherche de bonnes affaires et dans le sillage de la hausse des contrats à terme. Le Nikkei a ainsi gagné 383,71 points, soit 2,01 %, à 18 471,40 points, dans un volume de 230 millions d'actions (600 millions vendredi).

Les transactions ont été peu fournies à la veille d'un jour de congé et de fermeture du marché. *«Les affaires sont assez calmes»*, a noté un opérateur.

Mais les boursiers ont été satisfaits de voir que le marché s'est rapidement redressé après sa chute de vendredi et ont salué l'annonce d'une baisse des taux allemands. Pour certains analystes, une détente des loyers de l'argent en Europe pourrait permettre à la banque du Japon de baisser également ses taux d'intérêt. Une telle éventualité permettrait au Kabuto-cho d'amplifier encore sa reprise.

VALEURS	Cours du 11 sept.	Cours du 14 sept.
Ajinomoto	1 330	1 380
Bridgestone	1 120	1 110
Canon	1 330	1 320
Fuji Bank	1 830	1 900
Honda Motors	1 380	1 380
Matsushita Electric	1 200	1 220
Mitsubishi Heavy	556	557
Sony Corp.	4 110	4 210
Toyota Motors	1 430	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4590	4650	Immob. Hôtelière	1048	1000
Arnault Associés	185	185	Interm. Computer	118 50	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	53	53
Bque Vernes	670	700	Locamic	75 10	....
Boiron (Ly)	464	470	Matra Comm.	295 70	296 70
Boisset (Lyon)	219	....	Molex	126 20	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	778	771	Publ.Filipacchi	440	....
Calberson	293 50	....	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	308	314
Cardif	699	686	Select Invest (Ly)	84	88 20
C.E.G.E.P.	163	163	Serbo	222	224
C.F.P.I.	269	269	Sopra	315	315
C.N.I.M.	1070	1080	TF1	446 90	469 80
Codetour	265 10	265 50	Thermador H. (Ly)	325	325
Conforama	....	....	Unilog	260	259 80
Creeks	95	95	Viel et Cie	99	98 95
Dauphin	259 90	225	Y. St-Laurent Groupe	803	803
Delmas	1020	1040			
Demachy Worms Cie	361	....			
Devanlay	1065	1065			
Deville	130	133			
Dolisos	113	115			
Editions Belfond	152	152			
Europ. Propulsion	176	180			
Finacor	105	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	54 60	54 90			
G.L.M.	358	358			
Gravograph	169	168			
Guintoli	765	806			
I.C.C.	183 50	163 50			
Idianova	93	82 50			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 151 741

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	106,52	106,94	107,40
Précédent	106,60	107,04	107,22

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
107	0,02	1,41	2,16	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 098

COURS	Septembre 92	Octobre 92	Novembre 92
Dernier	1 818,50	1 826	–
Précédent	1 769	1 789,50	1 809,50

CHANGES

Dollar : 5,0095 F ↑

Le dollar s'inscrivait en forte hausse sur l'ensemble des places financières, lundi 14 septembre, *stimulé par la baisse des taux* directeurs allemands. A Paris, le billet vert s'appréciait à 5,0095 francs, contre 4,92 francs à la clôture du 11 septembre, sur un marché nerveux.

FRANCFORT	11 sept.	14 sept.
Dollar (en DM)	1,4425	1,4780
TOKYO	**11 sept.**	**14 sept.**
Dollar (en yens)	124,08	124,88

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (14 sept.) .... 9 11/16-9 13/16 %
New-York (11 sept.) .... 3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	10 sept.	11 sept.
Valeurs françaises	102,10	100,80
Valeurs étrangères	85,50	86,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	476,53	481,14
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 774,18	1 801,99

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	10 sept.	11 sept.
Industrielles	3 305,16	3 305,70

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	10 sept.	11 sept.
100 valeurs	2 340,60	2 370,90
30 valeurs	1 707,40	1 729,90
Mines d'or	65	68
Fonds d'Etat	88,91	88,83

FRANCFORT

	10 sept.	11 sept.
Dax	1 528,67	1 527,80

TOKYO

	11 sept.	12 sept.
Nikkei Dow Jones	18 107,69	18 471,40
Indice général	1 369,85	1 383,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,0550	5,0600	5,1425	5,1505
Yen (100)	4,0537	4,0610	4,1160	4,1260
Ecu	6,8631	6,8715	6,8491	6,8765
Deutschemark	3,3903	3,3960	3,3970	3,4053
Franc suisse	3,8370	3,8437	3,8621	3,8723
Lire italienne (1000)	4,2672	4,2752	4,2070	4,2277
Livre sterling	9,5045	9,5216	9,4983	9,5225
Peseta (100)	5,2483	5,2563	5,2015	5,2150

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16
Yen (100)	4 1/4	3 3/8	4 7/8	4	3 5/8	3 3/4
Ecu	10 13/16	10 15/16	10 11/16	10 13/16	10 5/8	10 3/4
Deutschemark	9	9 1/4	9	9 1/4	9	9 1/4
Franc suisse	7 3/16	7 5/16	7 1/8	7 1/4	7 1/8	7 1/4
Lire italienne (1000)	15	15 1/4	15	15 1/4	14 3/4	15
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4
Peseta (100)	13 1/8	13 3/8	13 1/4	13 1/2	13 5/16	13 9/16
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Le financier suisse Werner K. Rey, patron du groupe Omni Holding, arrêté aux Bahamas.** – Le financier zurichois M. Werner K. Rey, recherché par la justice suisse pour des dettes se montant à plus de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs), a été arrêté samedi 12 septembre aux Bahamas, où il avait été repéré depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 2 septembre). Agé de quarante-huit ans, M. Rey est recherché pour gestion déloyale, abus de confiance et escroquerie éventuelle en relation avec la faillite du groupe Omni au début de 1991. L'ancien «golden boy» de la finance helvétique s'est enfui en laissant des dettes privées de l'ordre de 1 milliard de dollars, alors que celles de son groupe Omni Holding s'élèvent à 1,760 milliard de dollars.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 14 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4740	C.N.E 3%	4745	4749	4755	+ 0 21
830	B.N.P. T.P.	849	833	850	+ 0 12
906	Cr.Lyon. T.P.	909	900	900	- 0 99
1532	Renault T.P.	1840	1845	1851	+ 0 67
1600	Rhone Poul. T.P.	1600	1640	1670	+ 4 38
1028	Saint Gobain T.P.	1029	1015	1015	- 1 36
795	Thomson T.P.	781	782	782	+ 0 13
600	ACCOR	538	572	575	+ 6 88
699 93	Air Liquide	766	794	791	+ 3 26
620	Alcatel-Alsthom	657	673	671	+ 2 13
1630	Als.Superm.	1602	1603	1610	+ 0 50
260	A L S P I	244	249	248	+ 1 64
390	AGF Sté Centrale	394	411	413	+ 4 82
132	Avenir H. Média	119 90	125	126 50	+ 5 50
765	Axa (ex Cie Midi)	794	830	840	+ 5 79
140	Bafip	160	165	169 90	+ 6 19
97	Bail-Equipem.	95	96 50	97	+ 2 11
890	Bail Investiss.	854	854	895	+ 6 27
305	Bancaire	341 90	370	368 70	+ 7 25
740	Bazar H.-V.	650	....	....	....
1200	Berger (M)	1270	1275	1270	....
400	Bertrand Faure	398	395	398	....
775	Bic	805	805	818	+ 1 61
1030	B.I.P.	1035	1030	1045	+ 0 97
190	BIS	189	191 50	197	+ 4 23
330	B N P (CI)	342 20	375	369 70	+ 8 04
685	Bollore Tech.	665	675	670	+ 0 75
3000	Bongrain	3230	3230	3210	- 0 62
540	Bon-Marché	530	544	544	+ 2 64
525	Bouygues	494 60	519	515	+ 4 12
88	BP France	83 50	87	87	+ 4 19
980	B S N	980	1000	991	+ 3 23
1210	Canal Plus	1297	1300	1314	+ 1 31
172 71	Cap Gem.S.	177 30	191	194 90	+ 9 93
179	Carnaudmetalbox	190 10	195	193	+ 1 53
2450	Carrefour	2170	2240	2204	+ 1 57
133	Casino	141	144 90	148 50	+ 5 32
89	Casino ADP	90 50	92	92	+ 1 66
436	Castorama D.I.	422 50	433	430	+ 1 78
165	C.C.F.	181	189	190 50	+ 5 25
35	CCMC Ly.	35 40	36	36	+ 1 69
375	C.D.M.E.	382	389	390	+ 2 09
142	C.E.G.I.D.	144	140 10	145	+ 0 69
73	Cerrest (Ny)	68 60	68	68	- 0 87
385	C.E.P. Comm.	340	350	350	+ 2 94
96	Cetus	90	92	92 60	+ 2 89
705	Cetelem	755	805	799	+ 5 83
220	CF Int.	228	225	230	+ 0 88
265	CGI Info.	231	250	248	+ 7 36
945	C G I P	939	950	969	+ 3 19
600	CGP	625	....	....	....
1100	Chargeurs S A	1163	1200	1192	+ 2 49
290	Christian Dior	302	310	307	+ 1 66
570	C I C A (M)	551	558	558	+ 1 27
390	Ciments franç.	371	379	380	+ 2 43
640	Clarins	640	665	655	+ 2 34
440	Club Méditer.	399	412	417	+ 4 51
775	Coles	775	783	780	+ 0 65
199	Cpt. Entrep.	188	190 10	190 10	+ 1 12
1110	Compt Mod.	1080	1075	1090	+ 0 93
225	CPR (Paris Rés.)	236 90	241	242 50	+ 2 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
790	Créd. Foncier	790	812	835	+ 5 70
280	Crédit Loc France	261	272	275 40	+ 5 52
505	Cr Lyon.(CI)	500	550	535	+ 7 00
835	Credit Nat.	890	975	947	+ 6 40
350	CSEE	338 90	328	339	+ 0 03
3200	Damart	3030	3090	3150	+ 3 96
350	Dassault Aviation	366	384	384	+ 4 92
163	Dassault Elect.	163 70	162	164	+ 0 18
1780	De Dietrich	1700	1715	1705	+ 0 29
61	Dév.P.d.C.(Li)	69	67	67	- 2 90
100	Dév.R.Sud-Est	91	91	90	- 1 10
320	D M C	301 90	318	310	+ 2 68
400	Docks France	385	395	396	+ 2 86
186	Dynaction	158	167	167	+ 5 70
2140	Eaux (Gle)	2161	2249	2248	+ 4 03
840	E.B.F.	800	800	790	- 1 25
395	Ecco	392	395	400	+ 2 04
310	Elf Aquitaine	348 20	356	358 50	+ 2 96
1000	Elf Sanofi(Ex Sanofi)	1100	1105	1114	+ 1 27
220	Esso-EF (Certif.)	225	225	232	+ 3 11
530	Eridania-Beghin	630	640	636	+ 0 95
380	Essilor	400	410	412	+ 3 00
178	Essil.Int.(DP)	190 50	190 50	195 10	+ 2 41
780	Esso	739	740	730	- 1 22
1210	Eurafrance	1135	1179	1185	+ 4 41
540	Eurocom	563	580	580	+ 3 02
70	EuroDisneyland	84 20	88 20	86 90	+ 3 21
925	Europe 1	792	800	827	+ 4 42
35	Eurotunnel	34 50	37 50	36 40	+ 5 51
1450	Exor	1450	1450	1450	....
96	[illegible]	99	99	105	+ 8 08
315	Fives Lille	310	321 50	319	+ 2 90
3200	Fromager. Bel	3260	3295	3300	+ 1 23
2040	Gal.Lafayette	1980	1980	1980	....
335	G.A.N.	328 50	355	343	+ 4 41
496	Gascogne (B)	472 50	480	490	+ 3 70
1190	Gaz et Eaux	1210	1212	1235	+ 2 07
685	Geophysique	675	687	677	+ 0 30
670	Groupe André SA	710	700	700	- 1 41
510	Groupe Cité	525	525	523	- 0 38
390	GTM-Entrep.	380	389	385	+ 1 32
1610	Guyenne-Gas.	1500	1500	1515	+ 1 00
112	Hachette	102	106	106 50	+ 4 41
480	Havas	471 40	485	483	+ 2 46
285	Idia	280	272	272	- 2 86
320	Imétal	310	325	320	+ 3 23
105	Immob. Phénix	118 10	120 50	121 50	+ 2 88
89	Ingénico	84 20	85	85	+ 0 95
7000	Inst. Mérieux	7550	7490	7500	- 0 66
395	Interbail	383	382 90	380 50	- 0 65
680	Intertechnique	596	598	601	+ 0 84
820	J. Lefebvre	863	870	867	+ 0 46
460	Klépierre	470	470	471	+ 0 21
730	Labinal	680	681	680	....
300	Lafarge	280 50	301	298 70	+ 6 49
280	Lebon	280	280	280	....
4300	Legrand	4230	4290	4285	+ 1 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2250	Legrand (DP)	2219	2220	2200	- 0 86
305	Legris Industries	257	265	268	+ 4 28
635	Locindus	633	640	645	+ 1 90
3670	L.V.M.H.	3895	3986	3998	+ 2 64
510	Lyon.Eaux/Dumez	534	549	547	+ 2 43
58	Majorette Ly.	59	60 50	61	+ 3 39
270	Mar. Wendel	264	269	270	+ 2 27
181	Matra	181 40	184	185	+ 1 98
65	Metaleurop	65 50	70	72 10	+ 10 0
27	Métrologie In.	28 10	28 50	28 50	+ 1 42
192	Michelin	206	215	215 20	+ 4 47
158	Min. Salsig. (Ny)	156 10	....	....	....
95	MMB	90	86 80	85	- 5 56
120	Moulinex	108	116	115 50	+ 6 94
845	Navig. Mixte	800	805	804	+ 0 50
117	Nord-Est	118 40	120	120	+ 1 35
210	Nordon (Ny)	211	212	211	....
85	Olipar	80 60	83	83	+ 2 98
935	Oréal	975	1001	1008	+ 3 38
305	Paribas	342	360	361 50	+ 5 70
160	Pechiney Int.	164 50	180	178 80	+ 8 69
270	Pechiney (CIP)	283	299	295	+ 4 24
405	Pernod Ricard	438 20	444 90	448 90	+ 2 44
605	Peugeot	619	645	649	+ 4 85
350	Pinault	333 40	335	335	+ 0 48
755	Plasto-Omn.	735	744	740	+ 0 68
...	Poliet Ex.Lamb.Fr.	249 50	250	245	- 1 80
795	Primagaz	787	780	784	- 0 38
690	Printemps	676	681	670	- 0 89
605	Promodès	565	581	579	+ 2 48
400	Radiotechn.	410	414	417 10	+ 1 73
5730	Redoute (La)	5570	5670	5600	+ 0 54
164	Rémy Cointreau	157	162 10	161	+ 2 55
525	R. Poulenc CIP	543	563	563	+ 3 68
56	Rochette(La)	55 90	57	58	+ 3 76
405	Roussel Uclaf	390 20	400	410	+ 5 07
2800	R. Impé.Ly *	2760	2760	2760	...
156	Sade (Ny)	155	155	153	- 1 29
1980	Sagem	2040	2080	2060	+ 0 98
520	Saint Gobain	512	533	538	+ 5 08
1140	Saint Louis	1169	1180	1184	+ 1 28
1280	Salomon Ly.	1156	1170	1166	+ 0 87
295	Salvepar (Ny)	281	...	...	....
1400	S A T	1415	1415	1415	....
220	Saul. Chât.	215	214	214	- 0 47
980	Sanpiquet (Ny)	959	965	981	+ 2 29
555	Schneider	590	630	627	+ 6 27
14	SCOA	13 85	14 10	14 10	+ 1 81
325	Scor s.a.	319	320	326	+ 2 19
420	S.E.B.	404 90	411	409	+ 1 01
380	Sefimeg	396	397 90	396 90	+ 0 23
115	Selectibanque	119	118	119 10	+ 0 08
152	Sextant A.	161	165	165	+ 2 48
675	S F I M	657	689	689	+ 4 87
186	S.G.E.	170	175	177	+ 4 12
370	Simco	410	409	408	- 0 49
620	St. Rossignol	590	593	595	+ 0 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
430	Sligos	399 90	405	401	+ 0 28
475	Société Géné.	534	557	560	+ 4 87
48	Sodecco(B)	49	47	46 20	- 3 75
95	Sodero(Ny)	97	99	99	+ 2 06
1020	Sodexho	950	995	995	+ 4 74
69	Sogenal(Ny)	69 10	69 10	70	+ 1 30
380	Sogerap	368	379	388	+ 5 43
1270	Sommer-Allib.	1245	1240	1250	+ 0 40
370	SOPHIA	371 10	380	380	+ 2 40
700	Sovac	716	760	774	+ 8 10
285	SPEP	255	263	273	+ 7 06
275	Spie-Batignol.	284	286	290	+ 2 11
685	Strafor Facom	688	689	700	+ 1 74
230	Suez	249	266	267 90	+ 7 58
1020	Synthelabo	1060	1070	1067	+ 0 66
122	Thomson CSF	139 80	140	143	+ 2 29
205	Total	215 70	222	221	+ 2 46
148	– (certif.)	145	145 50	146 50	+ 1 03
174	Tréfimet Fe.	165	168 10	167	+ 1 21
370	U.A.P.	407	435	436 90	+ 7 35
225	U F B Locab.	205 10	221	225	+ 9 70
215	U.G.C. DA (Robur)	195	...	....	...
490	U I C	508	512	525	+ 3 35
395	U I F	404	417	406	+ 0 50
730	U I S	774	760	760	- 1 81
380	Unibail	370	380	371	+ 0 27
700	Valéo	745	740	772	+ 3 62
136	Vallourec	143	146 50	146 50	+ 2 45
210	Via Banque	208	213	213	+ 2 40
240	Worms et Cie	225	231 10	233 90	+ 3 96
1150	Zodiac	1112	1157	1190	+ 7 01
950	Elf Gabon	960	964	970	+ 1 04
88	Amax	90	92	92	+ 2 22
138	Amer. Barrick	147	152	151 10	+ 2 79
101	Amer. Express	106 20	111 30	111 10	+ 4 61
205	A.T.T.	210	223 80	220	+ 4 76
129	Anglo Amer C.	110	113 70	118 40	+ 7 64
240	Amgold	182	....	....	....
180	Banco Santander	200	199 50	200	....
740	B.A.S.F.	726	735	735	+ 1 24
890	Bayer	924	950	939	+ 1 62
46	Blenheim Plc	43	43 80	43 10	+ 0 23
27	Buffelsfont.	21 20	22	22 60	+ 6 60
116	Chase Manh.	110 20	114 60	115	+ 4 36
2080	Daimler Benz	2140	2188	2188	+ 2 24
72	De Beers	68 15	70	70	+ 2 71
2080	Deutsche Bank	2074	2149	2175	+ 4 87
1080	Dresdner Bank	1100	1139	1125	+ 2 27
48	Driefontein	46 50	47 70	47 25	+ 1 61
245	Du Pont-Nem.	233 20	242 40	242 40	+ 3 95
210	Eastman Kodak	222 60	230	223 10	+ 0 22
10 50	East Rand	9 55	9 90	9 80	+ 2 62
30	Echo Bay	29 50	30	29 50	....
183	Electrolux	180	192	192	+ 6 67
108	Ericsson	109 90	110	110	+ 0 09
310	Exxon Corp.	306 60	319 80	312 10	+ 1 79
199	Ford Motor	202	205	205	+ 1 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
34	Freegold	28 60	29 90	30 85	+ 7 87
14	Gencor	13 60	14 35	14 35	+ 5 51
365	Gén. Elect.	362 10	381 40	371 10	+ 2 49
173	Gén. Motors	166	171 40	168 10	+ 1 27
320	Gén. Belgique	320	310	319	- 0 31
40	Gd. Métropol.	38 20	39 35	39 35	+ 3 01
50	Guinness	48 90	49	51 50	+ 5 32
18 50	Hanson PLC	19	19 40	19 35	+ 1 84
18 50	Harmony Gold	11	11	10 90	- 0 91
275	Hewlett Packard	280	...	...	...
31	Hitachi	31 25	32	31 95	+ 2 24
795	Hoechst	810	838	810	...
60	Homestake	62 30	65 35	62 50	+ 0 32
105	I.C.I.	102 10	103 70	109	+ 6 76
420	I.B.M.	430	446 50	441 30	+ 2 63
325	I.T.T.	319 80	332 80	320	+ 0 06
152	Ito Yokado	156 80	160	160 30	+ 2 23
48	Matsushita	47 80	49	48 20	+ 0 84
3 55	Maxwell	3 55	...	...	..
205	Mc Donald's	215 10	225	225	+ 4 60
245	Merck	238	245 10	246	+ 3 36
480	Minnesota M.	487 10	504	504	+ 3 47
35	Mitsubishi	37 40	38 85	38	+ 1 60
320	Mobil corp.	320	327 50	327 50	+ 2 34
285	Morgan J.P	290	307	305 50	+ 5 34
3470	Nestlé	3650	3890	3740	+ 2 47
108	Norsk Hydro	113 20	116 90	120	+ 6 01
80	OFSIL	66 50	68	70	+ 5 26
1540	Pétrofina	1412	1460	1451	+ 2 76
385	Philip Morris	417 90	429 50	426	+ 1 94
70	Philips	70 10	71 60	70 20	+ 0 14
50	Placer Dome	51	51	51	....
235	Procter Gamble	230 20	248	250	+ 8 60
155	Quilmès	159	162	163	+ 2 52
18 50	Randfontein	13 50	14	14	+ 3 70
250	Rhone Poul. Rorer	244 50	254 80	261 50	+ 6 95
430	Royal Dutch	428 90	433	434	+ 1 19
49	R T Z	51	51 90	52	+ 1 96
13	Saat.& Saatchi	12 60	12 65	12 75	+ 1 19
25	St Helena	20 35	20 55	19 35	- 4 91
325	Schlumberger	342	349 50	346 10	+ 1 20
44	Shell transp.	44 50	45 10	45 50	+ 2 25
2000	Siemens	2008	2082	2083	+ 3 74
155	Sony	164	169 20	168 50	+ 2 74
67	Sumitomo Bank	67 90	69 10	69 10	+ 1 77
135	T.D.K.	138	141 20	138 50	+ 0 36
54	Telefonica	53	54	53 60	+ 1 13
25	Toshiba	23 80	25	25	+ 5 04
545	Unilever	555	562	566	+ 1 98
265	Unit.Techn.	265	277 50	277 50	+ 4 72
191	Vaal Reefs	151 10	155 80	160	+ 5 89
1090	Volkswagen	1073	1126	1126	+ 4 94
255	Volvo	239	258	260	+ 8 79
85	West. Deep.	72 50	75 40	75 40	+ 4 00
380	Xerox Corp.	378	375	375	- 0 79
98	Yamanouchi	103 50	106 70	104	+ 0 48
4 41	Zambia Cop.	4 50	4 52	4 59	+ 2 00

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	101	0 29
Emp.Etat 13,4%83	104 05	9 81
Emp.Etat 12,2% 84	100 23	11 40
10,26% mars 86	103	5 22
OAT 10% 5/2000	107 51	3 01
OAT 9,9% 12/1997	103 85	7 46
OAT 9,8% 1/1996	101 76	6 10
PTT 11,2% 85	104 40	8 09
CFF 10,30% 86	101 10	6 02
CFF 10,25% nov 90	106 80	5 13
CNA 10 % 1979	99 35	5 11
CNB Bques 5000F	98 01	1 75
CNB Paribas 5000F	97 60	1 75
CNB Suez 5000F	....	1 75
CNI 1/82 5000F	98 25	1 75
CNT 9 % 86	....	3 55
CRH 10,90% déc.85	104 30	6 94
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1045	....
Corra	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	665	....
Ly. Eaux cv 6,5%	787	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	625	620
Applications Hydr.	1580	1580
Arbel	432	441
Bains C.Monaco	855	900
B.Hypoth.Europ.	357 20	....
B.N.P. Intercont.	341 10	358
Bénédictine	2200	....
Bidermann Internat.	460	....
Blanzy Ouest	1400	....
B T P	54	54 10
Cambodge	1100	....
Carbone Lorraine	360	367
Case Poclain	4 50	4 60
C.B.C.	275	270
C.E.G.F (Frigor.)	685	688
Centenaire Blanzy	331	335
Cerugen	48 80	....
Champex Ny	49 90	....
CIC (CIP)	153	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	665	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2674	....
Comiphos	480	500
Cie Industrielle	3800	3800
Cpt Lyon Alemand	329 90	321
Concorde	530	544
Constr.Mét.Prov.	16 70	....
Crédit Gén.Ind.	130	125
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	580	....
Degremont	1676	1760
Delmas Vieljeux	2305	2310
Didot Bottin	540	540
Eaux Bassin Vichy	2952	....
Ecia	333	355
Ent.Mag. Paris	4290	....
Eridania-Béghin CI	480	485
Exor	1730	1750
Fidei	370	373
Finalens	298	300
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1800	1815
Foncière (Cie)	455	455
Fonc.Lyonnaise	577	579
Foncina	301	301
Fougerolle	700	730
France I.A.R.D.	548	549
France SA (La)	1496	1550
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	452	450
Gazefin	284 90	281
Gévelot	495	....
G.F.C.	303	309
Groupe Victoire	860	848
G.T.I (Transport)	195	195
Immobail	335	334
Immobanque	544	540
Im.Marseillaise	4800	4650
Invest.(Ste Cle.)	3202	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	890	....
Locafinancière	470	470
Louis Vuitton	542	632
Louvre	2100	2100
Lucia	482	480
Machines Bull	27 30	28 50
Mag.Uniprix	190	190
Magnant	540	540
Métal Déployé	405	....
Mors	70	70
Navigation (Nle)	189	189
Optorg	308	310
Oréal (CI)	502	510
Origny-Desvroise	625	....
Palais Nouveauté	1255	1280
Paluel Marmont	590	....
Parfinance	153	155
Paris France	187	187

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	195	185 50
Partena Invest.	281	280
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	468	....
Promodès (CI)	345	....
Publicis	651	640
Rochefortaise	117 50	....
Rosario	151	145
Rougier	223	223
S.A.C.E.R.	431	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	161	....
Saga	365	....
Saint Dominique (F.)	104	102
Salins du Midi	532	536
Savoisienne M.	154	....
S.C.A.C.	665	....
Senelle	420	415
S.Eaux Part. (M)	115	118
Silic	542	....
Sinvim	104	105
S.I.P.H.	120	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	608	....
Sofio	275	....
Soficel	1020	1030
Softam (ex Setam)	70	....
Sofragi	2216	....
Soudure Autogène	684	689
Sovabail	330	330
Seoni	516	569
Taittinger	2150	2250
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	209	....
Ufiner	1100	1100
Vicat	505	500
Viniprix	1500	1500
Virax	125	....
Maroc Sté Brasserie.	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	505	530
Akzo Nv Sico	412 10	....
Alcan Aluminium	90	92
American Brands	235	....
Arbed	570	....
Asturienne Mines	82 50	....
Banco Popular Espa.	470	...
B.Reglements Int.	22000	22100
Can.Pacifique	64 60	....
Chrysler Corp.	87 40	....
C I R	6 80	....
Commerzbank	740	764
Dow Chemical	273	285
Fiat	16	18
GBL (Brux Lamb.)	410	420
Gevaert	940	....
Glaxo Holdings Ltd	72 10	75 10
Goodyear Tire	304	319 10
Grace and Co (WR)	170 70	170 70
Honeywell Inc. Inc	354 30	..
Johannesburg	65 50	...
Koninklijke Pakhoed	83 70	....
Kubota	19 20	....
Midland Bank	49 60	....
Noranda Mines	71 50	...
Olivetti priv.	8 10	8 10
Pfizer Inc	395	395
Ricoh	26 90	26
Robeco	266 70	271 30
Rodamco NV	125 60	125 60
Rolinco	269 20	272 50
Saipem	5 25	....
Saxon Group	26	....
SKF Aktiebolaget	73	70 10
Tenneco Inc	170 30	...
Thorn Electrical	60 10	....
Toray Ind.	24 30	25 30
West Rand Cons.	6 50	...

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	83	....
C G H Cogenhor	8	....
Coparex	582	....
Drouot Assurances	..	..
Electro-Banque	311	311
Europ. Accum.	81	77 50
Europ Soudure Ind.	10 05	....
Gachot S.A.	59 20	59 20
Guy Degrenne	400 10	...
Lecteurs du Monde	180	185
Nicolas	1050	...
Particip. Perrier	350	...
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	222 60	224 10
St-Gobain-Emballage	1804	....
S.E.P.R.	2050	..
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B	286	....
Waterman	1150	...

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 825	4 883	4 6	5 1
Ecu	6 892	6 886	....	....
Allemagne (100 dm)	340 920	340 400	329	349
Belgique (100 F)	16 524	16 499	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	302 420	301 940	291	311
Italie (1000 lires)	4 454	4 447	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	88 100	87 940	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 504	9 491	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 738	2 735	2 4	3 1
Suisse (100 f)	384 160	384 340	372	392
Suède (100 krs)	93 190	93 080	88	96
Norvège (100 k)	88 060	88 040	82	90
Autriche (100 sch)	48 434	48 370	46 7	49 7
Espagne (100 pes)	5 245	5 240	4 9	5 5
Portugal (100 esc)	3 890	3 885	3 5	4 3
Canada (1 $ can)	3 953	3 986	3 8	4 2
Japon (100 yens)	3 919	3 956	3 7	3 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/9
Or fin (kilo en barre)	53350	53700
Or fin (en lingot)	53900	53900
Napoléon (20f)	316	311
Pièce Fr (10 f)	365	.....
Pièce Suisse (20 f)	307	307
Pièce Latine (20 f)	310	314
Souverain	412	407
Pièce 20 dollars	1820	1896
Pièce 10 dollars	910	915
Pièce 5 dollars	545	.....
Pièce 50 pesos	2000	2005
Pièce 10 florins	316	317

SICAV (sélection) 11/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acalion	183 68	178 78
Améri-gan	6871 68	6807 38
Amplia	273389 86	273389 86 •
Amplitude	610 53	592 76
Arbitrages Court.T.	7406 92	7406 92
Associc	1114 96	1114 96
Atout Futur	401 50	391 71
Aurecic	1061 19	1030 28
Avenir Alizes	1678 55	1645 64
Axa Capital	171 02	166 04
Axa Court Terme	8152 19	8152 19
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	875 52	850 02
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	757 06	735 01
Axa Europe	125 58	121 92
Axa Investiments	101 66	98 70
Axa NPI	104 73	101 68
Axa Ob.Fr.Extrans	141 01	136 90
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	130 03	126 24
Axa Prem.Ex.Agepre	115 94	112 56
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	140 79	136 69
Axa Valeurs PER	118 35	114 90
Cadence 1	1039 06	1018 69
Cadence 2	1028 33	1008 17
Cadence 3	1019 54	999 55
Capimonetaire	8450 58	8444 14
Caprobiig	6416 74	6290 92
Capitacic	1329 44	1309 79
Coeris	1335 93	1303 35
Comptavalor	3602 12	3596 72
Convertimmo	321 69	315 38
Credinter	422 99	410 67
Credit Mutuel Capital	1287 34	1271 90
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	686	686
Cred.Mut.Ep.Indus	93 18	90 69
Cred.Mut.Ep.J	71311 85	71311 85
Cred.Mut.Ep.long.T	185 29	180 33
Créd.Mut.Ep.Monde	1068 10	1039 51
Cred.Mut.Ep.Quatre	1102 46	1072 95
Dracn	1296 10	1284 49
Drouot France	815 47	791 72
Drouot Sécurité	218 24	211 88
Ecocic	1058 44	1027 61
Ecupar	127 07	123 37
Ecureuil Capitalisation	2602 18	2576 42
Ecureuil Géovaleurs	2280 82	2214 39
Ecureuil Invest	435 22	422 54
Ecureuil Monepremière	68804 20	68804 20
Ecureuil Monétaire	40440 94	40440 94
Ecureuil Trésorerie	2493 89	2493 89
Ecureuil Trimestr.	1995 79	1976 03
Elicash	2 870231	2 870231 •
Energia	259 26	247 50
Epercic	3695 81	3695 81
Eparcourt-Sicav	4391 17	4380 22
Epargne Associations	25934 34	25639 04
Epargne Capital	10875 42	10767 74
Epargne Croissance	1613 76	1570 57
Epargne Obligat.	195 44	190 21
Epargne Premiere	14814 37	14505 58
Epargne-Unie	1231 26	1201 23
Epargne Valeur	416 67	405 52
Eufi Cash capi	8514 25	8514 25 •
Eufinvest capi	590 93	573 72 •
Euro Solidarité	1033 54	1023 31
Eurocic Leaders	997 57	969 51
Eurodyn	1125 93	1098 47
Euro Gan	5955 61	5736 55
Europe Nouvelle	614 81	491 47
Fonsicav	14798 72	14798 72
France-gan	9376 92	9016 27
France Garantie	262 61	262 09

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Index Sicav	106 94	103 81
France Obligations	472 60	467 92
Francic	446 88	433 86
Francic Pierre	94 74	91 98
Francic-Regions	1143 64	1110 33
Fructi-Associations	36 14	36 14
Fructi-Capi	42 31	41 68
Fructidor	232 94	229 50
Fructifrance action C	884 76	863 18
Fructifrance action D	864 38	843 30
Gestilion	15048 71	14973 84
Gest.Associations	163 64	160 04
Horizon	1170 44	1136 35
HLM Monétaire	14293 04	14293 04
Indust.Fse.Court.T	1508 66	1508 66
Interepar	105304 93	102237 80
Interoblig	13703 91	13435 21
Intersélection Fce	515 95	506 83
Japacic	142 16	138 02
Jeunepargne	288 32	284 06
Latitude	2311 71	2308 25
Laumi C.T.	12866 87	12866 87
Laumi L.T.	6467 03	6278 67
Lion Association	11402 67	11402 67
Lion Institution	29978 84	29504 08
Lionplus	989 45	970 06
Lion Trésor	2130 03	2108 94
Lion 20 000	26882 07	26882 07
Livret Bourse Inv.	541 98	526 19
Livret Portefeuil.	678 09	656 39
Médiaxmonde	164 91	160 11
Mensuel CIC	10099 08	9999 09
Monedan	69778 67	69778 67
Mone.J	74459 70	74459 70 •
Monévalor	84139 69	84139 69
Mutualité dépôts	13680 62	13653 51
Natio Court Terme	291488 00	291488
Natio-Epargne	17962 52	17784 67
Natio-Ep. Ret.	120 46	117 24
Natio Epargn.Trésor	7908 49	7892 70
Natio-Inter	1055 21	1026 97
Natio-Inter	1391 36	1354 12
Natio-Monétaire	25924 14	25924 14
Natio-Patrimoine	1302	1267 15
Natio-Placements	65365 44	65365 44
Natio-Revenu	1017	1006 93
Natio Sécurité	12355 33	12355 33
Natio-Valeurs	839 32	816 66
Nippon-Gan	4443 70	4272 79
Nord Sud Dévelop.	1570 13	1567
Obli-Associations	152 99	151 48
Oblicic-Mondial	2596 96	2558 58
Oblicic-Régions	1024 97	1009 82
Oblifutur	2865 92	2796 02
Oblig. tres caté.	177 42	174 80
Oblilion	1345 03	1331 71
Oblisécurité Sicav	13247 18	13247 18
Oraction	980 76	956 84
Orvalor	6753 01	6620 60
Paribas Capitalisation	1499 08	1476 93
Paribas Opportunités	118 66	113 82
Paribas Patrimoine	548 69	524 40
Patrimoine Retraite	225 76	221 33
Pervalor	606 47	594 58
Placement A	1425 98	1398 02
Placement J.	7412 33	7387 53
Placement M.	68732 93	68595 74
Placement Nord	899 03	881 40
Plénitude	132 10	128 25
Poste Croissance	22273 03	22250 78
Poste Gestion	67541 76	67541 76

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig.	10786 71	10775 93
Prévoy. Ecureuil	111 77	110 66
Priv'Associations	30212 66	30212 66 •
Proficias	932 48	909 74
Quarz	127 62	124 61
Réalvalor	677 36	664 08
Rentacic	159 26	156 90
Revenus Trimestr.	5240 58	5188 69
Revenu-Vert	1138 86	1111 08
St Honoré Vie & Santé	952 48	909 29
St Honoré Bons du Tr.	11523 22	11465 89
St Honoré Global	216 66	208 84
St Honoré Invest.	741 94	708 30
St Honoré Pacifique	506 02	483 07
St Honoré PME	494 21	471 80
St Honoré Real	15348 46	15287 31
Sécuricic	1786 38	1786 38
Sécuri-Gan	13116 48	12859 29
Sécurigest	1427 71	1427 71
Sicanden	705 08	694 66
Sicav Associations	1891 81	1891 81
SFI-CNP Assur.	625 61	607 38
S.G. Fr. opportunités	1115	1093 14
Sicav 5.000	427 95	416 50
S.I. Est	1256 29	1218 73
Slivafrance	588 90	569 52
Slivam	375 28	365 24
Slivarente	207 93	203 85
Slivinter	402 15	391 39
S.N.I.	1059 22	1028 37
Sogefrance	1088 17	1066 83
Sogépargne	318 46	312 22
Soginar	936 17	917 81
Sogimar	1207 85	1184 17
Soleil Investissements	547 75	526 68
Solstice	2177 39	2171 96
State Street Act. Eur.	8599 95	8308 15 •
State Street Act. Frce.	10312 02	10011 67
St. Str. Act.Japon	10011 96	9673 39
State Street Emer. Mkt	9689 87	9414 40
St.Street OAT Plus	10300 68	10098 81
Stratégie Actions	810 99	778 80
Stratégie Rendement	1431 15	1386 10
Technocic	992 87	963 95
Techno-Gan	5408 28	5200 27
Thesora	669 02	662 40
Trésor Plus	1299 83	1286 96
Trésor Trimestriel	1022 52	1012 40
Trésoricic	133344 62	133344 62
Trilion	5186 45	5100 15
UAP Investissement	407 04	392 33
UAP Actions France	575 73	554 92
UAP Act. Select	594 28	572 80
UAP Aedificandi	505 99	497 69
UAP Altéfi	196 75	189 64
UAP Alto Sicav	157 35	151 66
UAP Moyen Terme	140 66	135 58
UAP Premiere Cat.	10820 18	10429 09
Uni-Associations	125 92	125 92 •
Uni-Foncier	1137 39	1109 65
Unifrance	586 97	553 14
Uni-Garantie	1307 40	1281 74
Uni Régions	1291 50	1260
Univar	241 81	241 81 •
Univers Actions	1175	1148 34
Univers Obligations	1768 42	1725 29
Valorg	2098 64	2096 54
Valrea	54853 61	54626 50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Florent Boffard, Philippe Aïche, Romain Guyot : 12 h 30 jeu. Piano, violon, clarinette. Bartok, Berg, Stravinsky.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Gunnhild Wolff : *16 h 30 dim. Orgue Chœurs et orchestre* Alexandre Stajic : 20 h 30 mar. Stabat Mater de Rossini.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre de chambre Jean-François-Paillard : 21 h mar. Gérard Jarry (violon). *Hélène Dautry (violoncelle), Jean-Fran*çois Paillard (direction). Pergolese, Vivaldi, Boccherini.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Jean-François Ott, Salvatore-Michel Picardi : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Violoncelle, piano. Marie-Luce Savourat (clarinette). Beethoven, Mozart, Brahms, Poulenc Les Trompettes de Versailles : 21 h *mar.* Haendel, *Vivaldi, Purcell,* Telemann.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Clara Novakova, Hilary Metzger, Yukari Bertocchi : 22 h 30 jeu., sam., mar. Flûte, violoncelle, piano. Villa-Lobos, Crumb, Foss, Brouwer Sylvie Oussenko, Christian Chanel : 22 h 30 jeu. Mezzo-soprano, guitare Josiane et Philippe Spinosi : 22 h 30 ven. Guitare. Albeniz, De Falla, Villa-Lobos, Piazzolla, Gnatalli William Bensimhon, Jacqueline Baumier : 22 h 30 lun. Piano à quatre mains. Weber, Brahms, Rachmaninov, Chabrier.

MAISON DE L'EUROPE (42-72-94-06). Alexandre Tharaud : 20 h 30 jeu. *Piano.* Beethoven, Chopin, *Schubert, Bizet.*

PLACE DES VOSGES (48-04-31-56). Sonneurs de trompes de chasse du *Débuché de Paris : 20 h 30* sam. Chœur des petits chanteurs de Sainte-Croix de Neuilly, François Polgar (direction). Cantin, Couturier, *Sombrun, Bovet, Gruyer,* Henrich, Mozart, *Fauré,* Haendel.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). *Les Musiciens du Roy* : jusqu'au 23 septembre. 21 h mer. Marais, Bach, Tele*mann,* Mozart Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 17 septembre. 18 h 45 21 h jeu. Musique au temps de Saint-Louis Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 18 septembre. 18 h 45 21 h ven. Musique au temps des troubadours et des trouvères. Musique espagnole du XVIe siècle Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 26 septembre. 18 h 45 21 h sam. Musique au temps des croisades Les Trompettes de Versailles : 21 h dim. Vivaldi, Purcell, Telemann, Haendel Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 21 septembre. 18 h 45 21 h lun. Musique du Moyen Age. Musique espagnole du XVIe siècle.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Laurent Cabasso (piano), Charles Dutoit *(direction). Bartok, Prokofiev, Debussy,* Ravel Jeanne au bûcher : 20 h 30 ven. Marthe Keller, François Chaumette, Eric *Legrand (récitants), Catherine* Dubosc, Valérie Millot (sopranos), Hélène Blajan (contralto), Jean-Claude Orliac (ténor), Bernard *Polisset (basse).* Chœur et maîtrise de Radio-France, Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction).

Périphérie

ISSY-LES-MOULINEAUX. SÉMINAIRE SAINT-SULPICE. Solistes du chœur de l'Orchestre national de Lyon : 20 h 45 jeu. Didier Puntos (piano), Bernard Têtu (direction). Gounod, Fauré, Franck, Séverac. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

LONGPONT-SUR-ORGE. BASILIQUE. Solistes du chœur de l'Orchestre national de Lyon : 20 h 45 sam. Laurent Pillot *(harmonium),* Didier Puntos (piano), Bernard Têtu (direction). Rossini. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

MEUDON. ORANGERIE (42-96-05-04). Solistes du chœur de l'Orchestre national de Lyon : 20 h 45 ven. Didier *Puntos (piano), Trio Bar*reaux-Stochl-Flammer, Bernard Têtu (direction). Gounod, Fauré, Berlioz, Offenbach. *Dans le cadre du Festival* d'Ile-de-France.

RUEIL-MALMAISON. CHATEAU (47-32-35-75). Les Virtuoses de France : 21 h mer. Patrice Fontanarosa (violon), Marielle Nordmann (harpe). Manfred Stilz (direction). Rossini, Pugnani, Haendel, Haydn, Vivaldi, Chostakovitch Margaret Price : 21 h mar. Soprano, Graham Johnson (piano). Schumann.

SCEAUX. ORANGERIE *(46-60-07-79).* Pascal Devoyon, Vladimir Mendelssohn : 17 h 30 sam. Piano, alto. Michel Lethiec *(clarinette). C. Schumann, Schumann,* Mozart. Dans le cadre du Festival de l'Orangerie de Sceaux, Orchestre de *chambre Alfred Loewenguth : 11 h dim.* Andew Adelson (hautbois), Scott Sandmeier (direction). Haendel, Haydn, *Mozart. Dans le cadre du Festival de* l'Orangerie de Sceaux, 231 Quatuor Parisii, Claire Désert : 17 h 30 dim. *Piano. Beethoven, Milhaud, Schumann.* Dans le cadre du Festival de l'Orangerie de Sceaux.

TAVERNY. CHATEAU DE LA CHASSE (30-40-50-70). Wiener Hornquartett : 17 h sam. Haendel, Beethoven, Mozart, Weber, Milhaud.

THOIRY. CHATEAU (39-73-72-33). *Jean-Pierre Loubier : 17 h dim. Piano.* Schoenberg, Debussy, Beethoven, Liszt, Brahms.

VERSAILLES. CHATEAU. Armide : 20 h 30 jeu. ; 17 h sam. ; 19 h 30 dim. Opéra de Gluck. Della Jones (mezzo-soprano), Gregory Cross, Andreas Jaeggi (ténors), Philippe Huttenlocher (basse), Vincent Le Texier (baryton), Martine Mahé, Virginie Pochon, Veronica Cangemi (sopranos), Orchestre et chœurs des Musiciens du Louvre, Marc Minkowski (direction), Pier Luigi Pizzi (mise en scène), Luca Vegetti (chorégraphie) Christophe Rousset, Kaori Vemura, Florent Malgoire : 17 h dim. Clavecin, viole de gambe, violon. Rameau.

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi.* Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi *qu'une* sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi).*

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). René Mailhe, Siegfried Kessler Quartet : 22 h 30 *mer.* ; Christian Van*der : 22 h 30 jeu., ven., sam.* ; Carl Schlosser, Emmanuel Bex, Jacques Laudet : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : *22 h 30 mar.*

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 30 septembre. 22 h 30 mer. , Yes Yes Yes *: 22 h 30 jeu., ven.,* sam. ; Audition publique de deux groupes : jusqu'au 4 octobre. 22 h 30 *dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 28 sep*tembre. 22 h 30 lun. ; Vera-Sangue-Marollani Trio : 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Patrick Affane : 22 h 45 *mer.,* jeu. ; Emmanuel et Sylvain Sourdeix : 22 h 45 lun., mar.

BATACLAN (47-00-30-12). Akio : 20 h ven. ; And Also the Trees : 19 h 30 mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Novos Tempos : jusqu'au 21 septembre. 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., lun. ; Rhoda Scott : 22 h 45 mar. ; Turk Mauro : jusqu'au 27 septembre. 22 h 45 dim. Georges Arvanitas (piano), Luigi Trussardi (basse).

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). *Hot Bananas : 16 h sam.*

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Cyrill *Capelle : 23 h ven.* ; Vincent Magnier & Cie : 23 h sam.

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). *Salsa Live Michel Gomez : 23 h ven.* ; Mangala : 23 h sam.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). *Henri Dès : 14 h sam. Au profit de l'As*sociation solidarité enfants sida ; Véronique Sanson, Maurane, Liane Foly : *20 h 30 sam. William Sheller et Maxime* Leforestier. Au profit de l'Association solidarité enfants sida.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Spanky Wilson, Philippe Milanta Jazz Group : 21 h 30 mer., jeu. ; Alain Bouchet Quintet : 21 h 30 ven., sam. ; Riverside City Band : 21 h 30 dim., lun., mar.

LA CIGALE (49-25-81-75). Mortadela : jusqu'au 11 octobre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., mar.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Soul Connection : 1 h mer. ; Bruce Johnson Funk : 1 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Jingle Jive : 0 h *mer.* ; Joker Rendez-vous : 0 h *jeu. ; Alice Circus : 0 h ven.* ; Soul Times : 0 h sam. ; Naz Rock : 0 h dim., lun. ; The End : 0 h mar.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Elba Ramalho : 19 h 30 ven.

ESPACE DES PEUPLIERS. Tonton *David, Raggasonic, Ras Rudy,* Rud Lion : 22 h 30 ven. Lyrical Thom, Dany Culture, Sai Sai, Lord Delphy, Pusher, *Brother Jimmy, Fefe Typical, Pablo Mas*ter, Don Lickshot, Mikey Mossman, General Murphy, Jahcan, Oliver Ranking. *Soirée de solidarité pour la Somalie.*

ESPACE ORNANO (42-55-57-57). Silverfish, Lemondhead : 19 h 30 mar.

FRONT PAGE *(42-36-98-69). Ze* Boom : jusqu'au 30 septembre. 22 h 30 mer., mar. ; Tim Hearsey : 22 h 30 jeu. ; *Blues Héritage : 22 h 30 ven. ; Bluesma*niacs : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 25 octobre. 22 h 30 dim. ; Frogmouth : *jusqu'au 29 septembre. 22 h 30* lun.

GIBUS (47-00-78-88). Vortex : 23 h mer. ; Les Veilleurs de nuit : 23 h jeu. ; The Dogs : 23 h ven., sam. ; Soirée Indie Station : jusqu'au 22 septembre. 23 h mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Georges Arvanitas Trio : 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 26 septembre. 21 h sam.

HIPPODROME DE VINCENNES. Festival One Love : 11 h dim.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). *Matthew Gonder Band : 22 h 15 mer.,* sam. ; Pep Jet : 22 h 15 jeu. ; Soul Time : 22 h 15 ven. ; Doctor Doctor : *22 h 15 lun. ; Bill Thomas* : 22 h 15 mar.

JARDIN D'ACCLIMATATION (39-58-49-41). *Philippe Maté Jazz Quartet : jus*qu'au 27 septembre. 16 h dim.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Alfredo Rodriguez : jusqu'au 26 septembre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 4 octobre. *22 h 30* dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Michel Chevalier Quartet : 22 h mer., jeu. ; Annette Lowman Quartet : 22 h ven., sam. ; Andrew Crocker & Elan Quartet : 22 h lun., mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Marcel Zanini : 22 h 30 mer., jeu. ; Orphéon Célesta : *22 h 30* ven., sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 27 septembre. 22 h 30 dim. ; Trio René Urtreger : jusqu'au 29 septembre. *22 h 30* lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Stéphane Guérault : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Olivier Franc : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Pilous Dexter : 21 h 30 mer. ; Snails, les Ambassadeurs : 21 h 30 jeu. ; Red Car*dell* : 21 h 30 ven., sam. ; Nassun Dorma : 21 h 30 lun. ; Ricky Amigos : 21 h 30 mar.

NEW MORNING *(45-23-51-41).* Saxomania, Phil Woods : 21 h jeu. ; Justin Vali Trio : 21 h ven. ; Afro Beat Blaster : 21 h sam. ; Senem *Diyici* et *Oynak* : 21 h mar.

NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Fhernanda : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Marcello & Georginho : 21 h 30 lun. Guitare et voix ; Monika des Surfs, Vintana : 21 *h 30 mar.*

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Johnny Hallyday : jusqu'au 4 octobre. 20 h 30 mer., jeu., ven. ; 21 h sam. ; 17 h dim.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Triptyque Wim Mertens : jusqu'au 1er octobre. 22 h mer. ; Back to *the Planet : 22 h mar. ; Hans Theessink* : 22 h jeu.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Dis bonjour à la dame : 21 h mer. ; The Normandy Cuzzins : 21 h jeu. ; Mambomania : 21 h ven. ; BANG : 21 h sam. ; Frenchy : 21 h lun. ; Steve Lacy : 21 h *mar.*

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) Guy Laffitte Quartet : 21 h mer., jeu. ; BSBG : 21 h ven. ; Jacques *Caroff Jazz Band : 21 h sam. ; The Old* Fashion Jazz Band : 21 h lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Patrice Galas : 23 h mer., jeu. André Villéger (saxophone), Christophe Le Van (contrebasse), Philippe Soirat (batterie) ; Turk Mauro, Emmanuel Bex, Christophe *Marguet : jusqu'au 26 septembre. 23 h* ven., sam. Saxophone, orgue, batterie ; Hein Van de Geyn, Ron Van Rossum : *23 h mar. Contrebasse, piano.*

PIGALL'S. Lofofora, Alliance Ethnik : 20 h ven.

REX CLUB (45-08-93-89). Living in Texas : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Wake up : jusqu'au 29 octobre. 23 h jeu. ; Voodoo Muzak, RWA : 23 h ven. Soirée Planète rock ; Nuits exotiques : jusqu'au 31 octobre. 23 h sam.

SLOW CLUB (42-33-84-30). King Pleasure and the Biscuit Boys : 22 h mer., jeu., ven. ; Jacques Doudelle Jazz Orchestra : 22 h sam. ; Stéphane Guérault Dixieland Jubilee : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Michel Benita, N'Guyen, Erwin Vann, Simon Goubert : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Maurice Vander Trio : 22 h 30 lun.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). *Flor de tango* : jusqu'au 17 octobre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Sandra Rumolino (chant), Juan Carlos Carrasco (piano), Roberto *Tormo* (contrebasse), Toto Damario (bandonéon) ; Trio Hugo Diaz : jusqu'au 30 septembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Hugo Diaz (bandonéon), Luis *Etchebarne* (piano), Venicio Ascone (contrebasse).

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Chris Lancry : 22 h mer. ; Stylix : *22 h* jeu. ; 400 Ducks : 22 h ven. : MAC : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Co : 22 h mar. ; RMB : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Javon *Jackson : 22 h 30 mer., jeu., ven.,* sam., lun., mar.

ZÉNITH (42-08-60-00). Megadeth, Panthera : 20 h mar.

MELUN. ESPACE SAINT-JEAN (64-52-10-95). Phil Woods, Saxomania : 21 h ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Le Bolovaris Accordéon Jazz Quartet : 21 h mar.

ORLY. CENTRE CULTUREL ARAGON-TRIOLET (48-92-33-66). Yves Duteil : 21 h sam.

VITRY. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). Graeme Allwright : 21 h sam.

CHANSON

CASINO DE PARIS *(49-95-99-99).* La Chanson plus bifluorée : jusqu'au 3 octobre. 20 h 30 lun., mar.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

THÉÂTRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Maxime-René Climent : jusqu'au 27 septembre. 19 h *jeu.,* ven., *sam.* ; 15 h dim. « Tais-toi Maxime » ; Les gros qui tachent : jusqu'au 2 novembre. 20 h 30 jeu., ven., sam., *lun.* ; *18 h 30* dim.

THÉÂTRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Marie-Hélène Féry : jusqu'au 25 octobre. 15 h dim. « Le Paris des années 20 ».

TOURTOUR (48-87-82-48). Douce France : jusqu'au 26 septembre. 19 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; Loufz'hybride concert : jusqu'au 26 septembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Les Bêtes à cornes : jusqu'au 26 septembre. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., *mar.*

ZÉNITH (42-08-60-00). Kaoma : 20 h sam.

BOULOGNE-*BILLANCOURT. TBB* (46-03-60-44). Julie Piétri : 20 h 30 jeu., ven.

BALLETS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie A fleur de peau : 20 h 30 mar. « L'Equivoque », Denise Namura (chor.).

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-53-93). Compagnie Ivoire : 19 h jeu. « *Transport Phenomena* », Heddy Maalem (chor.) ; Thought Object, Meg Stuart (chor.) ; « Lettre à un homme russe », *Jocelyne Monpetit* (chor.).

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Compagnie les Petits Cailloux : jusqu'au 4 octobre. 21 h mer., jeu., ven., sam., *mar. ; 17 h dim. « La mort viendra* et elle aura tes yeux », Danièle Paume (chor.).

PARIS EN VISITES

MARDI 15 SEPTEMBRE

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« *Le quartier chinois et ses lieux de* culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« *Saint-Eustache et l'histoire des* Halles à Paris », 11 heures et 14 h 30, 2, rue du Jour (Europ explo).

« *Ateliers d'artistes, jardins et curio*sités de Montparnasse », 11 heures, 15 heures et 17 heures, métro Vavin *(Connaissance d'ici et d'ailleurs).*

« Les fastes du Second Empire à l'Opéra Garnier » (limité à trente personnes), *13 h 15, dans le vestibule,* statue de Lulli (Monuments historiques).

« *Les salons de réception de l'hôtel* de Lassay » (carte d'identité. Limité à trente personnes), 14 h 20, métro *Assemblée Nationale (Mme Cazes).*

« A Saint-Denis : l'église et les tombeaux royaux », 14 h 30, façade de l'église *(Monuments historiques).*

« Le quartier des Gobelins, de l'hôtel de la Reine Blanche au jardin royal », *14 h 30, face au 3, rue des Gobelins* (Sauvegarde du Paris historique).

« Versailles : les ministères des affaires étrangères et de la marine (bibliothèque municipale) », 14 h 30, 5, rue de l'Indépendance-Américaine (Office de tourisme).

« Le village de Charonne », 14 h 30, 4, place Saint-Blaise, devant l'église *(Tourisme culturel).*

« A la découverte du tracé et des vestiges de l'enceinte de Philippe-Auguste rive gauche », 14 h 30, square Gabriel-Pierné, angle des rues de Seine et Mazarine (A nous deux, Paris).

« Rue Saint-Dominique », 14 h 30, métro Solférino, sortie principale (M.-G. Leblanc).

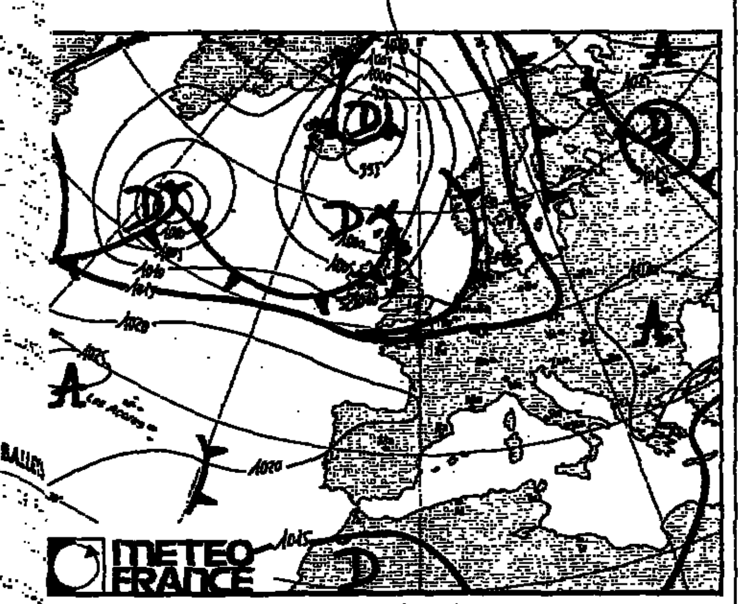
« Hôtels et jardins du sud Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie *métro Saint-Paul (Résurrection du passé).*

« Le temple bouddhique et le temple tibétain du bois de Vincennes : histoire du bouddhisme », 15 heures, métro Liberté, sortie côté avenue de la Liberté *(P.-Y. Jaslet).*

« Promenade dans Belleville, quartier cher à Maurice Chevalier et Edith à Piaf », 15 heures, sortie métro Place-des-Fêtes (Paris et son histoire).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 15 SEPTEMBRE 1992



LÉGENDE : ... NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARD ; SENS DE DÉPLACEMENT

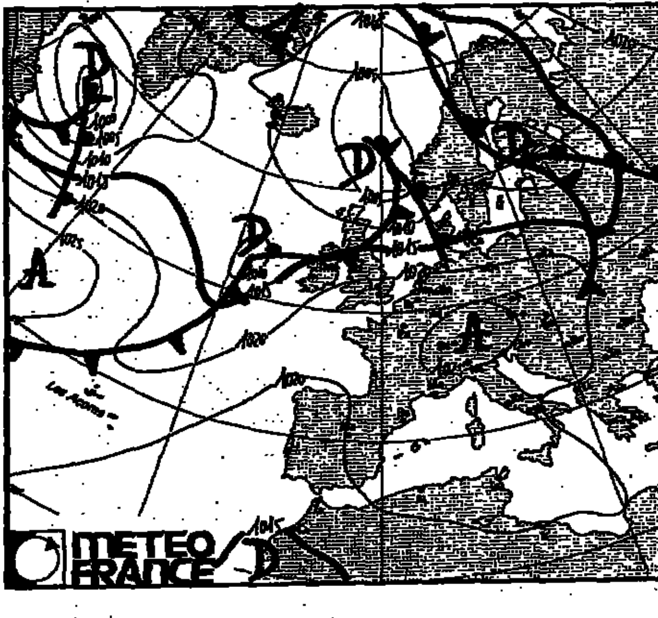
TEMPS PREVU LE MARDI 15 SEPTEMBRE 1992 VERS MIDI

*Mardi 15 : retour quasi-généralisé du soleil. Le soleil dominera sur la plu*part des régions, après dissipation de nombreux bancs de brume ou brouillard présents au petit matin dans l'intérieur ; les côtes de la Manche et les régions Nord-Picardie et Ardennes connaîtront toutefois un peu plus de nuages le matin ; de même, sur le relief des Alpes du nord et du Jura, il faudra attendre le début de l'après-midi pour voir le soleil s'imposer franchement.

Les températures remonteront à des valeurs proches des normales saisonnières : les minimales seront comprises entre 6 et 10 degrés sur la moitié nord, entre 9 et 12 sur la moitié sud, jusqu'à 17 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 19 et 23 degrés sur la moitié nord, entre 24 et 28 degrés sur la moitié sud.

Mistral et tramontane souffleront le matin jusqu'à 50 et 60 kilomètres à l'heure en rafales, puis faibliront progressivement l'après-midi ; dans le Pas-de-Calais, le vent de sud-ouest se lèvera l'après-midi, atteignant également 60 kilomètres à l'heure en pointe ; ailleurs, le vent sera faible ou modéré.

PRÉVISIONS POUR LE 16 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-9-91

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-9-1992 à 18 heures TUC et le 14-9-1992 à 6 heures TUC

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	26	15	D
BIARRITZ	22	17	C
BORDEAUX	26	15	C
BOURGES	25	13	P
BREST	18	13	C
CAEN	18	13	P
CHERBOURG	17	12	P
CLERMONT-FER.	29	14	C
DIJON	25	14	C
GRENOBLE	28	14	C
LILLE	19	12	P
LIMOGES	23	12	C
LYON	27	16	C
MARSEILLE	28	17	B
NANCY	23	13	P
NANTES	22	–	C
NICE	28	18	D
PARIS-MONTS.	22	14	C
PAU	21	16	C
PERPIGNAN	23	16	D
RENNES	20	15	C
ST-ETIENNE	28	13	C
STRASBOURG	24	14	C
TOULOUSE	28	17	N
TOURS	23	14	C
POINTE-A-PITRE	33	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	33	20	D
AMSTERDAM	17	8	D
ATHÈNES	28	20	D
BANGKOK	36	26	N
BARCELONE	26	18	D
BELGRADE	26	12	D
BERLIN	19	14	C
BRUXELLES	20	12	P
LE CAIRE	31	21	D
COPENHAGUE	18	12	P
DAKAR	30	26	N
DELHI	34	26	C
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	25	14	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	24	15	D
JÉRUSALEM	26	16	D
LISBONNE	25	15	D
LONDRES	16	7	B
LOS ANGELES	24	17	N
LUXEMBOURG	20	11	P
MADRID	32	11	D
MARRAKECH	39	22	D
MEXICO	24	12	C
MILAN	27	12	D
MONTRÉAL	19	7	C
MOSCOU	14	9	C
NAIROBI	20	12	N
NEW-YORK	21	13	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	31	18	D
PÉKIN	28	16	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	29	17	D
SEVILLE	35	19	N
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	16	6	C
SYDNEY	17	6	D
TOKYO	27	20	N
TUNIS	31	19	D
VARSOVIE	22	9	C
VENISE	27	15	D
VIENNE	26	16	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Dans un fauteuil...

Si l'on a entendu parler des Jeux paralympiques qui se déroulent en ce *moment à Barcelone, ce n'est* pas par la télévision. Quelques secondes d'extraits de la cérémonie d'ouverture, quelques bribes au cours du week-end, notamment un joli résumé de vingt minutes sur France 2 samedi au cœur de l'après-midi, *voilà tout. Pour le reste :* le silence. Comment ? Montrer des aveugles, des éclopés, des amputés s'affrontant au fleuret, au tir à l'arc ou au tennis en *fauteuil roulant ? Et puis quoi* encore ?

D'abord, qu'est-ce au juste que cette manifestation hybride : des J. O. pour handicapés ? Il ne s'agit pas là de sport véritable, *voyons, et la télévision ne va* tout de même pas s'abaisser à donner les principaux résultats dans le « vingt heures », où la place est si chère entre France-Bulgarie et le départ de Nigel Mansell ! Alors, en faire un « Téléthon », une « Nuit des héros » ou quelque autre « reality show » ? Mais ils ne demandent pas d'argent, ces gens-là. Ils ne demandent rien, d'ailleurs. Ils s'amusent entre eux, c'est tout.

Qu'est-ce au juste, les Jeux paralympiques ? C'est tout simple. *Pour autant que l'on puisse* en juger d'après les miettes ci-dessus mentionnées, glanées au prix de trésors de stratégie et de *persévérance, ce sont tout bon*nement les images les plus porteuses d'espérance que puisse produire le sport à la télévision. Déjà à Albertville, on avait été cueilli au ventre par ces skieurs culs de jatte, avalant les bosses *sur leurs étranges pilons à turbo.*

Une *magie* identique semble habiter Barcelone. Et on ne pense *pas seulement à la puissance* symbolique de cette course de relais, combinant un aveugle, un amputé et un infirme moteur cérébral. Au cent mètres, au tennis, on fut saisi par de fugitives images offrant à la puissance dix tout ce qui rend le sport télégénique : la tyrannie de l'incertitude et du suspense, la beauté de la gestuelle, et cette combinaison *détonante de souffrance* et de joie qui naît du dépassement de soi.

Accorder une large place aux Jeux paralympiques – à Atlanta, bien entendu, pour cette année c'est trop tard – ne serait ni une bonne action ni une manière de se donner bonne conscience, *mais le choix, simplement logi*que, du spectacle et de l'émotion.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► *Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ;* ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 14 septembre

TF 1

20.45 ***Magazine : Si on se disait tout.*** Présenté par Patrick Sabatier. Avec Michael Jackson, Vanessa Paradis, Alexandre Jardin, Catherine Lara, Glenn Miller, Pauline Ester ; Enquête sur Lady Di et le prince Charles.
22.40 **Magazine : Combien ça coûte ?** Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Isabelle Quenin. Invité : Haroun Tazieff.
23.55 ***Magazine : F 1.***
0.25 **Magazine : Minuit sport.**
0.55 **Divertissement : Le Bébête Show.**

F2

20.50 **Jeu : Fort Boyard.** Animé par Patrice Laffont et Valérie Pascale.
22.25 **Cinéma : Le crime était presque parfait.** ■ *Film américain d'Alfred Hitchcock (1954).*
0.10 **Journal des courses, Journal et Météo.**
0.30 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

F3

20.45 ***Cinéma : Le Proviseur.*** □ Film américain de Christopher Cain (1987).
22.40 **Campagne pour le référendum.**
22.55 **Journal et Météo.**
23.10 **Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.**
23.20 ***Magazine : Océaniques.*** L'Arbre et le Soleil : Mas-Felipe Delavouët et son pays, de Jean-Daniel Pollet. *Très beau portrait du grand poète provençal. Emission initialement programmée le 29 juin dernier (lire notre supplément daté 28-29 juin).*
0.35 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Delicatessen.** ■■ Film français de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro (1991).
22.10 **Flash d'informations.**
22.15 **Le Journal du cinéma** (rediff.).
22.20 ***Cinéma : La Règle du jeu.*** ■■■ Film français de Jean Renoir (1939).
0.00 **Musique : Guitar Legends** (2ᵉ partie).
0.55 **Cinéma : Les Frères Kray.** ■ Film britannique de Peter Medak (1990).

M6

20.45 **Cinéma : Nevada Smith.** ■ Film américain de Henry Hathaway (1966).
23.00 **Série : Médecin de nuit.**
0.10 ►**Magazine : Culture rock.** Bob Marley.
0.35 ***Magazine : Jazz 6.*** Présenté par Philippe Adler. The New York Jazz Giants.

ARTE

20.40 **Cinéma : Les Évadés de la nuit.** ■■ *Film italien de Roberto Rossellini (1960).* Avec Giovanna Ralli, Renato Salvatori, Leo Genn.
22.50 **Court métrage : A l'intérieur.** D'Olivier Jahnel et Guntram Fink.
23.00 **Cinéma : Les Rendez-vous d'Anna.** ■■ Film belge de Chantal Akerman (1978). Avec Aurore Clément, Léa Massari, Jean-Pierre Cassel.

FRANCE-CULTURE

21.30 **Avignon 92.** Les aventures de Paco Goliard, d'Olivier Py.
22.40 **La Radio dans les yeux.** *L'actualité des arts plastiques.*
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 ***Musique : Coda.*** Lieder de Strauss (jusqu'au 18 septembre).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 ***Concert*** *(en direct de Liège) : Deux Grands* Motets pour la Chapelle royale, Motet à deux voix, de Du Mont ; Deux Motets pour *solistes, deux chœurs et orchestre,* de Lully, par le Chœur et l'Orchestre du Collegium vocale de Gand, *dir.* Philippe Herreweghe ; *sol. : Patrizia Kwella,* Delphine Collot, sopranos, Gilles Ragon, haute-contre, Simon Davies, ténor, Peter Kooy, basse.
22.00 ***Espace libre.***
23.09 **Ainsi la nuit.** Par Denise Bahous.
0.30 ***Dépêche-notes.***
0.33 **L'Heure bleue.**

Mardi 15 septembre

TF 1

15.25 **Feuilleton : Hôpital central.**
16.10 **Série : Super Boy.**
16.30 **Club Dorothée.** Ricky *ou* la Belle Vie ; *Huit ça suffit ;* Clip ; Jeux.
17.30 **Série : Loin de ce monde.**
17.55 ***Série : Hélène et les garçons.***
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.20).
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Sport : Football** (et à 21.45). Coupe d'Europe de l'UEFA : Caen-Real Saragosse (Espagne) ; à 21.30, mi-temps et Tiercé.
22.40 **Les Films dans les salles.**
22.50 **Cinéma : Trois enfants dans le désordre.** □ Film français de Léo Joannon (1966).
0.25 **Journal et Météo.**
0.30 **Magazine : Le Club de l'enjeu.**

F 2

15.35 **Variétés** ***: La Chance aux chansons.*** Les trente ans de chanson de Leny Escudero.
16.20 **Jeu** ***: Des chiffres et des lettres.***
16.45 **Feuilleton : Beaumanoir.**
17.10 **Magazine : Giga.** La Fête à la maison ; Reportages ; *Quoi de neuf docteur ?* ; Reportages.
18.25 **Série : Magnum.**
19.10 **Campagne pour le référendum.**
19.30 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
19.59 **Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Journal des courses et Météo.**
20.50 ►**Cinéma : Les Sept Mercenaires.** ■■ Film américain de John Sturges (1960).
23.00 **Variétés : Michael Jackson.** Les meilleurs moments de sa tournée Dangerous World Tour.
0.20 **Journal et Météo.**
0.35 **Magazine : Le Cercle de minuit.**

F 3

15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
16.20 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
17.55 ***Magazine : Une pêche d'enfer.***
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.** *Mon ami Darius Milhaud,* d'Armand Lunel.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire.**
20.15 ***Divertissement : La Classe.***
20.40 **INC.**
20.45 **Série : Les Aventures de Tintin.** Coke en stock, de Stéphane Bernasconi.
21.40 **Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Portugal : Olle Tourada, de Julien Meije et Philippe Bigot ; Angleterre : Blackpool's Follies, de Philip Priestley et *Frédéric Dézert ; Sicile :* la villa des monstres, de Derri Berkani et Philippe Bigot.
22.35 **Campagne pour le référendum.**
22.50 **Journal et Météo.**
23.05 **Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.**
23.20 **Téléfilm : La Lune noire.** D'Imanol Uribe, avec Lydia Bosh, Fernando Guillen.
0.40 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

16.10 ***Cinéma :*** **La Valse des pantins.** ■■ Film américain de Martin Scorsese (1983).
18.00 **Canaille peluche.** Don Coyotte et Sancho Panda.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.** Présenté par Valérie Payet.
18.50 **Le Top.** Présenté par Yvan le Bolloc'h.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 **Cinéma :** ***Jours de tonnerre.*** □ Film américain de Tony Scott (1990).
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : Simple mortel.** ■ Film français de Pierre Jolivet (1991).
23.45 **Cinéma : Opération crépuscule.** □ Film américain d'Andrew Davis (1989) (v.o.).
1.30 **Cinéma : La Planète des vampires.** ■ Film italo-espagnol de Mario Bava (1965).

M 6

14.25 **Magazine : Destination musique.**
17.15 **Jeu : Zygopolis.**
17.35 **Série : Campus Show.**
18.05 **Série : Tonnerre mécanique.**
19.00 ***Série : Les Routes du paradis.***
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.45 ***Téléfilm : Papy Joe.*** De Jeffrey Melman.
22.30 **Cinéma : Commando suicide.** □ Film italien de Camillo Bazzoni (1969).
0.10 **Magazine : Culture pub.**

ARTE

17.00 **Documentaire : Rien ne sera plus** ***comme avant.*** De Werner Filmer et Ernst-Michael Wingens (rediff.).
19.00 ***Documentaire :*** **L'Art au Japon.** Extrait de la soirée thématique présentée *par Manuel Meyer, diffusée le 14 juin.*
19.30 **Documentaire : L'Opium du peuple.** De Frédéric Laffont.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique.** Cosi fan tutte. Soirée proposée par la SEPT.
20.41 **Documentaire : Portrait de Peter Sellars.**
20.50 **Opéra : Cosi fan tutte.** *De Mozart, dir. Craig Smith. Mise en* scène : Peter Sellars.

FRANCE-CULTURE

21.30 **Spécial référendum.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le besoin de croire. 1. Apprivoiser le destin.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Concetta Condemi (les Cafés-concert).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 18 mars à Toulouse) : Fantaisie et fugue pour orgue en ut mineur BWV 537, Fantaisie BWV 713, Choral de Leipzig BWV 656, Choral BWV 610, Choral BWV 753, Motet BWV 227 pour quintette vocal et *basse continue,* de Bach ; Partita pour orgue, de Walther ; Fantaisie et fugue pour orgue en sol mineur BWV 542, de Bach, *par Michel Bouvard, orgue,* le Quintette vocal, dir. Georges Guillard (Delphine Collot, Anne-Marie Jacquin, sopranos ; Jean-Louis Comoretto, alto ; Jopël Suhubiette, ténor ; Jean-Louis Bindi, basse).
22.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraïeb. Lakmé, extraits, de Delibes.
23.09 **Ainsi la nuit.**
0.30 **Dépêche-notes.**
0.33 **L'Heure bleue.**

هكذا من الأصل

Le Monde

Avant l'inculpation de M. Henri Emmanuelli par le magistrat rennais

M. Michel Reyt, PDG de la SAGES, souligne l'« intégrité » du juge Renaud Van Ruymbeke

M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, était attendu lundi 14 septembre en début d'après-midi dans le bureau du juge Renaud Van Ruymbeke, au palais de justice de Rennes, *pour y être inculpé de complicité et recel de trafic* d'influence. Interviewé par une radio parisienne lundi matin, M. Pierre Bérégovoy a souligné que c'est en sa qualité de trésorier du PS que M. Emmanuelli *« avait eu à recevoir des dons »* et que son honnêteté n'était pas en cause. Le premier ministre a souhaité que la justice fasse preuve de *« sérénité »* dans cette affaire. Remis en liberté la semaine dernière par la chambre d'accusation de Rennes, M. Michel Reyt, PDG de la SAGES, s'est livré dans *le Parisien* du 14 septembre à un éloge des qualités du juge Van Ruymbeke, qui contraste avec les attaques de M. Emmanuelli et de ses avocats contre le magistrat rennais, accusé d'organiser *« un procès politique »*.

« Le juge Van Ruymbeke est un juge d'une intégrité remarquable (...). Ma certitude maintenant, c'est qu'il ira jusqu'au bout des affaires », déclare le PDG de la SAGES, M. Michel Reyt, dans cet entretien où il affirme, par ailleurs, avoir réglé des factures *pour la campagne présidentielle* de 1988, ainsi que *« pour Fabius et d'autres membres du PS »* (1).

M. Reyt, adhérent socialiste depuis l'époque de la SFIO, passe pour un homme d'affaires proche des milieux dirigeants du PS. Il avait été inculpé par le juge Van Ruymbeke de trafic d'influence aggravé, faux et usage de faux, avant d'être incarcéré à la maison d'arrêt de Rennes en février dernier. Il a été remis en liberté le jeudi 10 septembre.

« Jusqu'à la dernière facture »

Dans l'entretien accordé au *Parisien*, il décrit le juge Van Ruymbeke, chargé de plusieurs dossiers concernant le financement du PS, comme un travailleur *« méticuleux et précis »* qui *« ne lâche rien »*. *« Un homme très dur »*, ajoute-t-il cependant, qui *« paraît sans cœur, comme une machine »* et qui *« n'a pas de sentiments »*. Mais, en réponse à une autre question, il déclare que, lors des interrogatoires, *« c'est souvent lui* [le juge Van Ruymbeke] *qui décidait le break, dans le seul souci de ménager mon état de santé »*.

A la demande de ses avocats, M. Reyt s'était cantonné dans un mutisme absolu durant les premiers mois de sa détention. Il s'est décidé à parler lorsqu'il est devenu clair que leurs divers *recours n'aboutiraient pas* à sa remise en liberté. Depuis le mois de mai dernier, il a donc passé en revue, avec le juge, *« toute la comptabilité de la SAGES, jusqu'à la dernière facture »*.

Dans cet entretien publié quelques heures avant la comparution de M. Emmanuelli, M. Reyt laisse percer son amertume : seuls *« trois députés et un ministre »* ont eu le courage de lui écrire pendant sa détention. Pour les autres *« il n'était plus fréquentable »*.

M. Reyt semble en vouloir tout particulièrement au président de la République, qui l'a *« vilipendé dans la presse au mois de novembre dernier »* alors qu'il a *« payé 1 800 francs d'affiches ou de tracts pour son élection en 1988 »*. *« J'en ai aussi payé pour Fabius et d'autres membres du PS »*, ajoute le PDG de la SAGES, qui se présente comme un *« contact-man* [sic] *commercial »* entre les dirigeants des grandes entreprises et les hommes politiques.

(1) On indiquait lundi, en milieu de journée, dans l'entourage de M. Fabius, que celui-ci démentait catégoriquement les allégations de M. Reyt concernant tant M. Mitterrand que lui-même.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 35 à 46

Le numéro du « Monde » daté 13-14 septembre 1992 a été tiré à 515 430 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Un entretien avec Mme Elisabeth Guigou

A cinq jours du *référendum*, le *ministre délégué aux affaires européennes* souligne les avantages que notre pays retirera du traité de Maastricht et les risques qu'une *victoire du « non »* ferait courir à la France et à l'Europe.

« Initiatives » : le gisement des métiers verts

Le regain d'intérêt pour la protection de la planète va-t-il augmenter le nombre des personnes qui s'y consacrent ? Actuellement, en France, on estime à 400 000 personnes – chez les industriels les plus pollueurs, dans les associations et les éco-industries – le nombre de ceux qui pratiquent ces métiers dits « de l'environnement ». Et sept cents formations ont été recensées qui les y préparent.



A la suite d'inondations

Des centaines de morts dans le nord du Pakistan et de l'Inde

Les pluies torrentielles qui sont tombées du 8 au 10 septembre sur le nord du sous-continent indien ont provoqué des inondations et des glissements de terrain catastrophiques, aussi bien dans les Etats *indiens du Jammu-et-Cachemire*, de l'Uttar-Pradesh et de l'Himachal-Pradesh que dans les provinces pakistanaises de la frontière du Nord-Ouest et du Pendjab.

Dans l'un et l'autre pays, on déplore des centaines de morts et un *millier de disparus*. Mais ces bilans sont sûrement très incomplets. Partout dans la zone touchée, des villages entiers ont été balayés par des coulées de boue monstrueuses, et de nombreux autres, peuplés à eux tous de centaines de milliers d'habitants, sont complètement isolés ; les routes et les ponts ont été emportés par des éboulements ; les communications téléphoniques ont été interrompues. En Inde et au Pakistan, l'armée a pris en main les opérations de secours. En outre, le barrage pakistanais de Trimmu (dans la province du Pendjab) inquiète en raison de la crue des deux rivières qui l'alimentent. Des ingénieurs militaires et civils s'efforcent de dévier le trop plein d'eau vers des régions moins peuplées. – *(AFP, AP.)*

☐ **Un cyclone tropical fait trois morts à Hawaii.** – Le cyclone tropical « Iniki » a balayé, vendredi 11 septembre, Kauai et Oahu, deux des îles Hawaï, dans le Pacifique. Lundi 13, on avait dénombré à Kauai, l'île la plus septentrionale de l'archipel, 2 morts, 98 blessés et 8 000 sans-abri (sur 50 000 habitants), et 1 mort sur l'île voisine d'Oahu, la plus peuplée. Les dégâts matériels sont estimés entre 350 et 500 millions de dollars à Kauai et le président Bush, en campagne électorale, a même parlé de 1 milliard de dollars. Une grande partie de l'archipel a été déclarée « zone sinistrée », ce qui permet l'attribution d'une aide fédérale.

Deux élections cantonales partielles

CREUSE : canton de *La Souterraine (2e tour)*.

I., 8 805 ; V., 5 364 ; A., 39,08 % ; E., 5 175.

Yves Aumaître, div. d., m. d'Azerables, 3 296 (63,69 %). ELU. Jean-Paul Fourgeaud, ADS (Alternative démocratie et socialisme), adj. m. de La Souterraine, 1 879 (36,30 %).

[Communiste reconstructeur, M. Fourgeaud n'est pas parvenu à conserver le siège détenu par Roger Gardet, conseiller général du canton depuis 1976, décédé début juillet, à l'âge de soixante-douze ans. Roger Gardet, réélu en 1988 sous l'étiquette PCF, était le vice-président de l'association de reconstructeurs Alternative démocratie et socialisme de la Creuse (ADS), créée en décembre 1991. Malgré l'appel à voter en sa faveur lancé par le candidat socialiste, qu'il avait devancé, et par la section locale du Parti communiste, M. Fourgeaud échoue face au candidat soutenu par le RPR et l'UDF. Ce dernier, M. Aumaître, éleveur qui désormais représentera à l'assemblée départementale un canton qui connaît une expansion des emplois industriels, gagne 1 144 suffrages d'un tour à l'autre et 17,3 points de pourcentage, tandis que son challenger ne retrouve pas, loin s'en faut, le total des voix qui au premier tour s'étaient portées sur lui-même, le représentant du PS et celui du PC : le manque à gagner est de 607 suffrages.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 8 797 ; V., 4 818 ; A., 45,23 % ; E., 4 638 ; Yves Aumaître, 2 152 (46,39 %) ; Jean-Paul Fourgeaud, 887 (19,12 %) ; Michel Borille, PS, adj. m. de La Souterraine, 831 (17,91 %) ; André Chezeaud, PC, adj. m. de La Souterraine, 768 (16,55 %).

Roger Gardet avait été réélu au second tour des élections cantonales, en octobre 1988, avec 2 844 voix (64,18 %) contre 1 587 (35,81 %) à Christian Chappet, RPR, sur 8 770 inscrits, 4 656 votants (soit 47,13 % d'abstention) et 4 431 suffrages exprimés.]

HAUTE-GARONNE : canton de *Grenade (2e tour)*.

I., 13 202 ; V., 7 045 ; A., 46,63 % ; E., 6 691.

Marie-Thérèse Gouze, PS, 3 835 (57,31 %) .... ELUE

Raymond Haran, sout. Verts et Génération Ecologie, m. d'Ondes, 2 856 (42,68 %).

[Veuve de Jean-Pierre Gouze, décédé le 13 juillet dernier, Mme Gouze devance largement M. Haran, sans étiquette, qui avait bénéficié dans la dernière semaine du soutien de MM. Dominique Baudis (UDF-CDS) et Marc Censi (UDF-PR), respectivement maire de Toulouse et président du conseil régional de Midi-Pyrénées.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 13 202 ; V., 6 663 ; A., 49,53 % ; E., 6 422 ; Marie-Thérèse Gouze, 3 026 (47,11 %) ; Raymond Haran, 1 281 (19,94 %) ; André Aurel, RPR sout. UDF, 1 208 (18,81 %) ; Christian Antony, PC, 511 (7,95 %) ; Guy Mercier, FN, 396 (6,16 %).

Jean-Claude Gouze, PS, avait été réélu au premier tour, en septembre 1988, avec 3 859 voix (57,52 %), contre 1 665 (24,85 %) à André Aurel, RPR, 768 (11,47 %) à Christian Antony, PC, et 411 (6,14 %) à Paul Meyer, FN. Il y avait eu 6 691 suffrages exprimés et 6 887 votants (soit 44,69 % d'abstention) sur 12 455 inscrits.]

A Lyon

Profanation d'un cimetière juif

Au cours de la nuit du samedi 12 au dimanche 13 septembre à Lyon, dans un cimetière israélite du 7e arrondissement, des inconnus ont souillé le mur d'enceinte, ainsi que certaines tombes, d'enfants notamment. Sous la forme de graffitis, ils ont écrit des slogans antisémites, dessiné des croix gammées et des étoiles de David. Ils ont renversé des ornements funéraires. L'émotion est grande dans la communauté juive de la ville. Près d'un millier de personnes sont venues se recueillir, dimanche, dans le cimetière. La cérémonie, à laquelle participait *M. Jean Lévy*, président régional du Conseil représentatif des institutions juives de France, s'est achevée avec la prière des morts dite par le rabbin *El Hadad*.

Le maire de Lyon, M. Michel Noir, s'est aussi rendu sur les lieux pour exprimer sa solidarité avec la communauté juive : *« Ecrire la croix gammée et le nom d'Auschwitz sur une tombe d'enfant équivaut à accepter la plus innommable cicatrice sur ce qui a été la nuit de l'homme*, a notamment déclaré le maire de Lyon. *Il faut armer notre cœur et notre esprit afin de trouver les paroles qui nous permettent d'enseigner ce que signifient l'antisémitisme et le refus de l'autre. »* – *(Corresp.)*

Lancée de Cap Canaveral

La navette Endeavour est chargée d'une mission scientifique américano-japonaise

La navette américaine Endeavour a été lancée, samedi 12 *septembre* à 16 h 23 (heure française), du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride), pour une mission scientifique de sept jours. Les sept *membres d'équipage*, dont un astronaute japonais, mettront en œuvre 43 expériences, dont 34 préparées par l'agence spatiale japonaise NASDA.

Le premier Japonais à participer à une mission spatiale avait été le journaliste Toyohiro Akiyama qui, en décembre 1990, avait passé quelques jours à bord de la station soviétique Mir. Mais ce séjour, sans intérêt scientifique ou technologique, n'était, en réalité, qu'un « coup médiatique » pour la télévision japonaise, et le lancement de la navette Endeavour, samedi 12 de Cap Canaveral, marque la véritable entrée du Japon dans le club des *pays* qui ont entrepris de coloniser la banlieue spatiale de la Terre.

Ce vol, le cinquantième d'une navette américaine, revêt une importance particulière pour la NASDA, qui prépare un module japonais pour la future station spatiale américaine Freedom. Le Japon a payé 450 millions de francs à la NASA pour que Mamoru Mohri, ingénieur en fusion nucléaire, puisse mener, dans le laboratoire de fabrication européenne Spacelab installé dans *la soute de* la navette, 34 expériences portant essentiellement sur l'élaboration en apesanteur de médicaments, semi-conducteurs, alliages et céramiques nouveaux.

Parmi les six astronautes américains accompagnant Mamoru Mohri, Mark Lee et Jan Davis se sont mariés en janvier 1991 (après *avoir été choisis* pour ce vol), et constituent donc le premier couple de l'espace. Un *détail* pour la NASA, qui a précisé qu'aucune expérience sur la *procréation* humaine n'est au programme...

☐ *Nouvelle sortie dans l'espace* **pour l'équipage de Mir.** – Pour la troisième fois en quelques jours, les deux cosmonautes qui vivent à bord de la station spatiale Mir ont effectué, vendredi 11 septembre, une sortie dans l'espace. Au cours de cette opération baptisée SOFORA et qui a duré 5 h 44 min, les deux hommes, Anatoly Soloviev et Sergueï Avdeïev, ont installé un moteur d'environ 700 kilos au bout d'un mât métallique déployable d'une quinzaine de mètres fixé à la station (*le Monde* du 20 mai). Ce système devrait bientôt permettre de manœuvrer plus facilement les quelque 90 tonnes de l'ensemble du train spatial constitué par la station Mir et ses différents appendices, au cours d'opérations de réorientation.

هكذا من الأصل

Le Monde

L'ÉCONOMIE

La richesse perdue de Potosi

Sur les flancs du « Mont-Riche », au cœur de la Bolivie, des mineurs s'acharnent encore. Plus que jamais à leurs risques et périls

POTOSI (Bolivie)
de notre envoyé spécial

AU cœur de la Bolivie, c'était, il y a trois siècles, la plus grande cité du continent : la ville minière de Potosi, peuplée alors de 160 000 habitants, devait sa splendeur à la montagne qui la surplombe, le Cerro-Rico, le « Mont-Riche » bien nommé, dont les Incas et les Espagnols avaient découvert l'extraordinaire trésor : du minerai d'argent, énormément d'argent.

La ville a fait rêver le monde, et l'expression « vale un Potosi » a été utilisée pour désigner la fortune. De ses richesses fabuleuses et de son passé en forme de contes de fées, avec ses 110 000 habitants actuels, elle ne conserve que peu de chose. Le souvenir des caravanes de milliers de lamas et de leurs voyages de six mois pour livrer leurs précieuses cargaisons aux bateaux de la couronne espagnole.

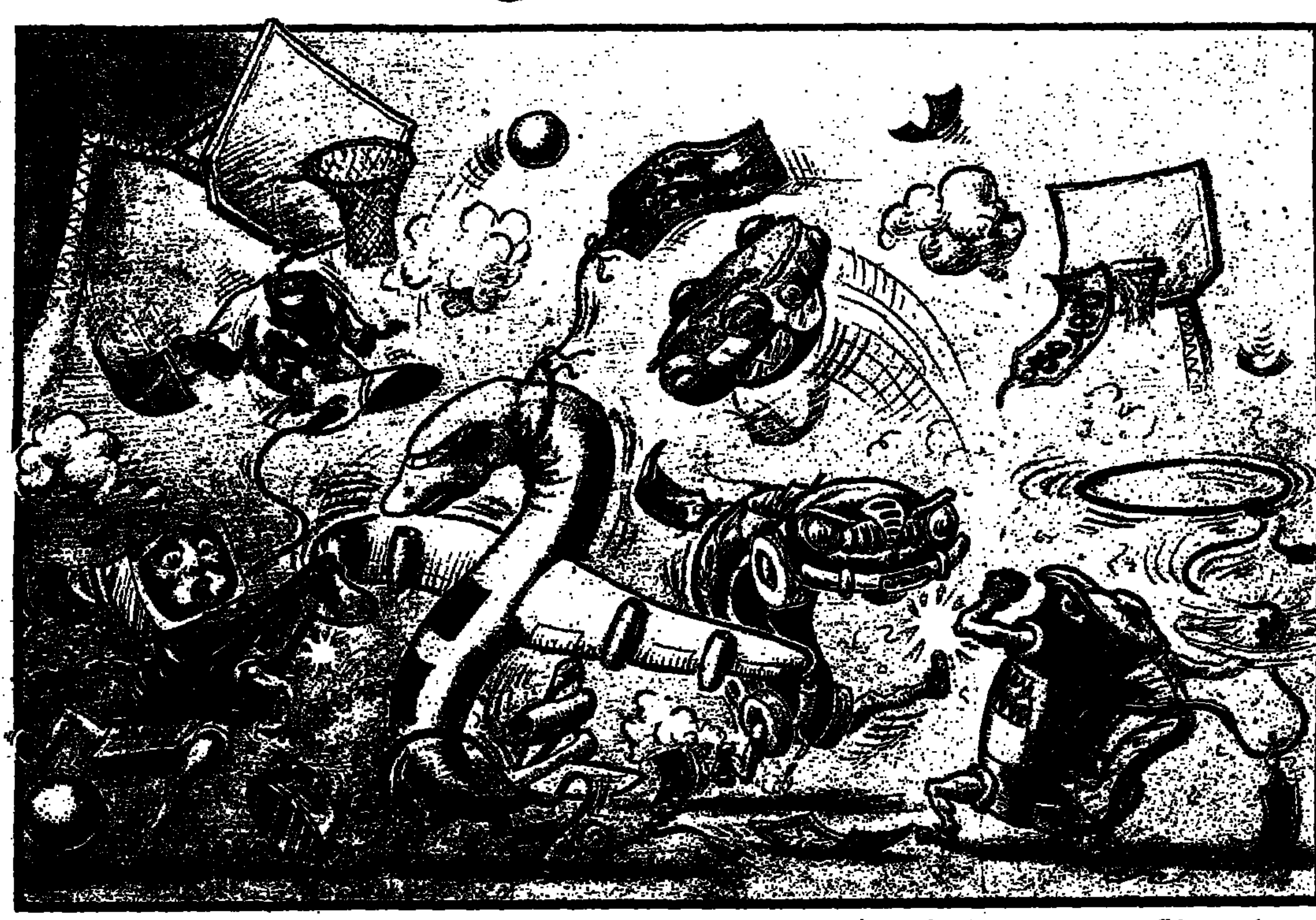
De très belles églises baroques, la superbe maison de la Monnaie, transformée en musée, et quelques splendides demeures qui jalonnent ses étroites ruelles. Les *lagunes*, ces réservoirs d'eau potable construits il y a quatre siècles, alimentent toujours la ville au grand dam du maire, Sergio Barrientos, qui préférerait *« une installation plus moderne et moins dépendante des précipitations ».*

Le Cerro-Rico est toujours, lui, objet de passions. Montagne-gruyère percée de près de cinq mille tunnels en tous sens.

Denis Hautin-Guiraut

Lire la suite page 39

Prix : la guerre sans merci



Automobile, informatique, électronique, plastiques, transports aériens, dans tous les secteurs la guerre des prix fait rage. La concurrence exacerbée pousse les entreprises à brader pour éviter les stocks. Dans l'immobilier, les prix, longtemps gonflés par la spéculation des années 80, plongent. La « désinflation », si la reprise ne vient pas, risque de dégénérer en déflation pure et simple.

Lire pages 40 et 41 les articles de Martine Laronche, Véronique Maurus, Caroline Monnot et Marc Roche, ainsi que, page 44, la chronique de Paul Fabra : « Déflation et capital ».

Le nouveau fléau de la Californie

Le phylloxéra pourrait coûter plus de 1 milliard de dollars à l'industrie locale d'ici à l'an 2000
Un espoir : que le vignoble replanté soit de meilleure qualité

NEW-YORK
de notre correspondant

RAREMENT un puceron aussi minuscule aura développé une telle capacité de nuisance économique. Sans atteindre l'ampleur du désastre qui, au siècle dernier, détruisit la majeure partie des vignes françaises, le phylloxéra, originaire d'Amérique du Nord *et qui frappe à présent* les vignobles californiens, à commencer par les meilleurs crus des vallées de Napa et de *Sonoma*, au nord de San-Francisco, s'apparente à une mini-catastrophe naturelle pour ces régions.

Toute l'industrie locale, déjà handicapée par la pénurie de crédits bancaires qui a acculé à la faillite une dizaines de caves réputées, est à présent touchée.

Si le mal n'a pas encore véritablement gagné le reste de la côte ouest des Etats-Unis, notamment *les* Etats de l'*Orégon* et *du* Washington, eux aussi producteurs de vins de qualité, certains indices en provenance des antennes régionales du département fédéral de l'agriculture font penser que l'insecte voyageur a trouvé là aussi des ceps de vigne à son goût.

Dès 1984-1985, les professionnels californiens s'étaient rendus compte de la présence du phylloxéra sur leur sol, mais ce n'est que depuis deux ans que la maladie s'est propagée sur des porte-greffes apparemment plus sensibles que prévu à cet insecte, obligeant les propriétaires à recourir à la seule arme qu'autorise ce fléau : l'arrachage des vignes. Sur les *quelque* 10 000 hectares de grands cépages des vallées de Napa et de Sonoma (qui représentent environ 20 % *du vignoble californien*), plus de la moitié sont touchés, et les arrachages, qui ont déjà commencé, devront continuer plusieurs années.

Avec les 7 000 hectares de vignes qui devront être arrachées pour des raisons de vieillissement, ce sont environ 15 000 hec*tares de raisins* de qualité, rien que sur les deux comtés de Napa et de Sonoma, qui devront être replantés, *selon la firme* d'audit Motto, Kryla et Fischer, installée dans la Napa Valley et qui fait autorité dans la profession.

Les indispensables *replantations* coûtant au minimum 9 000 dollars par acre (un demi-*hectare environ) – un prix qui peut grimper* à 15 000 dollars en cas de recours à des technologies modernes, – *la facture totale pour l'in*dustrie locale pourrait atteindre, voire dépasser le milliard de dollars d'ici à l'an 2000, considère la revue spécialisée *Wine Spectator.*

Encore ce calcul ne prend-il pas en compte la perte correspondant aux trois à cinq ans d'attente avant que la nouvelle vigne atteigne son stade de production, puis de commercialisation. Dans un premier temps, *cette reconversion risque d'entraîner une* baisse de production et donc une hausse des prix. A terme, cependant, c'est une amélioration de la qualité des grands crus californiens qui devrait en résulter, relève ce magazine.

Serge Marti

Lire la suite page 38

CONSOMMATION

Le recul des poux

Les parasites semblent plus rares. Les familles respirent mais le marché des produits anti-poux est devenu encombré

HANTISE des familles, valeur sûre pour les laboratoires pharmaceutiques, le pou fait traditionnellement sa réapparition à la rentrée des classes. Pour peu que l'hiver soit doux, c'est l'épidémie. A la maison, le combat peut durer des mois. Un seul pou, une seule lente vivante échappe à l'œil averti de la mère de famille? Le cauchemar reprend : il faut racheter des produits, répéter les shampoings...

« Les gens n'ont pas bien compris le mécanisme de la contamination par les poux. Ils hésitent à se traiter aussi. Lorsqu'on le leur conseille, ils nous soupçonnent de vouloir vendre davantage de produits », explique Nicole Clément, pharmacienne et directeur du marketing des laboratoires Clément, qui produisent Pyréflor. Le traitement, qui doit être renouvelé au bout de quelques jours, ne l'est pas toujours. *« Les produits sont assez chers pour les familles. Un shampoing ou un spray coûtent environ 45 francs, et il en faut plusieurs pour renouveler l'opération si la famille est nombreuse. Ces produits ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale »*, déplore le docteur Garnier, médecin départemental de santé scolaire dans les Hauts-de-Seine.

La lutte est d'autant plus difficile que les poux se sont révélés particulièrement coriaces ces dernières années. Pour Charles Combescot, membre de l'Académie de médecine et professeur honoraire de parasitologie à la faculté de médecine de Tours, *« les poux semblent de moins en moins sensibles aux produits qui les combattent ». « Les principes actifs contenus dans les anti-poux sont moins efficaces qu'autrefois*, poursuit-il. *Heureusement, cet effet est à peu près compensé par une meilleure utilisation des produits. »*

Lorsque les poux résistent, pas étonnant que les productions d'anti-poux se multiplient. Alors qu'entre 1977 et 1985 les pharmaciens écoulaient péniblement quelque 3 millions de produits anti-poux chaque année, ils en ont vendu 6 millions d'unités en 1989, 8 millions en 1990, et près de 9 millions en 1991. Selon Charles Tonlorenzi, qui s'occupe du marketing d'Hégor, *« cette croissance est exceptionnelle dans le domaine de la pharmacie. Elle est plus forte que celle des produits d'hygiène dentaire, des shampoings et des crèmes. Seuls les produits amaigrissants connaissent une plus forte progression »*.

De nouvelles marques ont fleuri. Alors qu'en 1981 Hégor, Paraplus et Marie-Rose se partageaient la quasi-totalité du marché, ils n'en contrôlent plus aujourd'hui qu'environ 60 %, et sont talonnés par une quinzaine d'autres marques, moyennes (Itax, Pyréflor, Item, Parasidose, toutes aux alentours de 10 % de parts de marché), ou plus petites (Nix, Defipoux, Heldis...). Les produits les plus récents ont bénéficié du désespoir des parents, qui, pour se débarrasser des poux, sont prêts à essayer toutes les nouveautés...

Pour profiter de cette prime au dernier arrivé, les laboratoires varient la forme de leurs produits. En tête des ventes, les shampoings (46 % du marché), qui sont simples d'usage et donnent aux parents l'impression de faire coup double : « décontaminer » leurs enfants tout en leur lavant les cheveux. Dilués et gardés peu de temps sur les cheveux, ils ne sont pourtant pas toujours les moyens de lutte les plus efficaces. Viennent ensuite les aérosols (38 %), lancés en 1977 par Paraplus. Loin derrière arrivent les lotions, les poudres et les nouveaux baumes décolleurs de lentes. Puis les produits annexes : aérosols pour vêtements, peignes fins (parfois même avec loupe intégrée...).

Du pain bénit pour les laboratoires, d'autant que les familles ont désormais fréquemment recours à plusieurs formes d'anti-poux. *« Il y a un effet de gamme. Pour qu'une marque se vende bien, il lui faut associer un shampoing et un aérosol »*, confirme Christine Grangelas, directeur du marketing des laboratoire SCAT, qui produisent Paraplus.

Depuis la fin 1991, la médiatisation du problème et les campagnes de sensibilisation menées dans les écoles ont commencé à porter leurs fruits : les parents sont aux aguets et ont appris à mieux utiliser les produits. Le marché des anti-poux se trouve ramené à un niveau annuel de 7 millions d'unités. Pour le seul premier trimestre 1992, les ventes ont diminué d'environ 30 %.

Engagés dans une compétition commerciale féroce, les laboratoires démarchent sans relâche les pharmaciens, qui conseillent les familles. En ce mois de rentrée, ils dépensent des fortunes pour accéder à la publicité télévisée. *« Pour survivre dans ce marché surchargé et en régression, la télévision devient un passage obligé »*, constate France Gotanegre, chef du produit Itax aux laboratoires Pierre Fabre. Paraplus et Hégor, habitués des campagnes télévisées, occuperont les ondes en septembre. Marie-Rose, la fameuse *« mort parfumée des poux »*, née après la seconde guerre mondiale, tentera de profiter de la vague écologiste en soulignant que ses composants actifs, les pyréthrines, sont d'origine naturelle.

L'avenir des produits dépendra des caprices du petit parasite, qui peut toujours revenir en force, ainsi que de la recherche. Selon Charles Combescot, *« tous les laboratoires planchent actuellement sur de nouveaux produits rémanents (dont l'effet durera plus longtemps) et répulsifs (qui empêcheront les poux de se fixer sur les cheveux) »*. Une nouvelle génération de produits si efficaces que les fabricants pourraient bien finir par tuer leur propre marché...

Pascale Krémer

HUMEUR ● par Josée Doyère

L'impossible retour

DE cures d'amaigrissement en restructurations, de dégraissage (quel horrible mot quand il s'agit des hommes et de leur emploi !) en fusions-absorptions, de dépôts de bilan en nominations d'administrateurs provisoires, chaque jour nous apporte sa moisson d'informations amères ou dramatiques. Et cela explique largement le « spleen », la morosité, voire la déprime des patrons, comme l'inquiétude, la frilosité, voire l'angoisse de leurs salariés, traumatisés par la crainte du chômage. Quel que soit le résultat du référendum sur le traité de Maastricht, on a peur, peur que ce nouveau traité n'améliore rien du tout. Comme si les effets d'un tel traité pouvaient être immédiats !

Faute de conséquences immédiatement et mathématiquement prévisibles, les augures de l'économie scrutent les plus légers signes de frémissement, en France et hors de l'Hexagone. Taux d'intérêt, cours du dollar, du mark, de la livre ou de la lire, taux de chômage aux Etats-Unis et ailleurs, vente de logements outre-Atlantique, indices divers et multiples ont remplacé les entrailles des volailles que les haruspices romains interrogeaient sans relâche.

L'ambiance est telle que les signes de bonne tenue de notre économie (inflation maîtrisée, commerce extérieur florissant, bonne tenue du franc) sont largement gommés par les mauvais résultats de l'emploi et des investissements. Les encouragements du premier ministre et son optimisme ne sont pas loin de passer pour du simple bourrage de crâne, tant ceux qu'on rencontre se montrent pessimistes. L'informatique, la pub, le prêt-à-porter, les meubles, rien ne va plus, et dans les ménages, comme dans les entreprises, on trouve que le moment n'est pas venu de se lancer dans de folles dépenses. On a sans doute raison, mais il faut dire qu'on avait pris, pendant des années, de fichues mauvaises habitudes, et qu'on met du temps à en changer.

En fait, on voudrait tous que « ça redevienne comme avant ». Comme avant le premier choc pétrolier, quand la croissance allait de soi, quand les entreprises gagnaient de l'argent, quand les salaires augmentaient régulièrement, quand les jeunes, arrivant sur le marché du travail, choisissaient entre plusieurs emplois, quand l'inflation compensait et mangeait les intérêts des emprunts... Ah ! la vie était belle, alors, et l'on pouvait, sans danger, vivre un peu au-dessus de ses moyens...

Mais il ne faut pas rêver. Les « trente glorieuses », ces trente années délectables qui ont suivi la seconde guerre mondiale et qui font aujourd'hui figure d'âge d'or... c'est du passé. De telles périodes fastes, ça arrive une fois par siècle, et encore !

La croissance, à l'avenir, ce sera 1 %, 2 % l'an, guère mieux. En fait, c'est ce que la France enregistre, actuellement (autour de 2 %). Et on ne sait pas faire avec, et on continue à croire à l'impossible, à attendre qu'une bonne fée, d'un coup de baguette magique, nous redonne le goût de vivre. Combien de temps nous faudra-t-il pour prendre conscience de la réalité ? ■

LA COTE DES MOTS

Brain-drain brain [-] storming, etc.

Le cerveau (*brain* en anglais) alimente plusieurs mots composés anglais, notamment utilisés dans le milieu des affaires et du commerce : *brain-drain, brain[-]storming*, etc. Le premier est, de loin, le moins usité, et ne concurrence pas son équivalent littéral français : « fuite des cerveaux ». Cette expression imagée désigne généralement, on le sait, le départ pour l'étranger de chercheurs, d'ingénieurs, d'intellectuels, etc., qui fuient une imposition démesurée ou un régime peu démocratique, ou bien qui trouvent hors des frontières des conditions de travail plus alléchantes.

Le deuxième mot, qui découle de *to brainstorm* : « délibérer », « tenir conseil », est beaucoup plus employé. Il s'applique à une technique – en vogue – de travail en groupe censée permettre de susciter des idées (originales, et surtout porteuses de profits, si possible !) en faisant appel aux ressources des « cellules grises » individuelles. Chaque idée lancée peut, par ricochet, être exploitée, améliorée, développée, par un ou plusieurs autres participants au cours de ce travail de réflexion en principe intensif...

L'équivalent officiellement recommandé est « remue-méninges », un substitut plaisant qui rappelle *remue-ménage*, et pour la forme et pour l'idée. Les publicitaires, entre autres, pratiquent cette technique *« destinée à stimuler l'imagination des participants en vue de leur faire produire le maximum d'idées dans le minimum de temps »* (définition officielle).

Si l'on peut reprocher à *remue-méninges* (n. masc. invariable) son côté calembour, un niveau de langage relevant plus du langage parlé que de la langue écrite, il faut bien reconnaître que le terme traduit excellemment le bouillonnement des neurones exacerbés (c'est une image...). Bien mieux que ne le ferait, si l'on traduisait strictement, une « tempête des cerveaux » porteuse d'amphibologie.

Jean-Pierre Colignon



BLOC-NOTES

D'une semaine...

RÉUNION DES MINISTRES DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DES DOUZE, à Bath, en Grande-Bretagne, les 5 et 6 septembre : l'Allemagne ne tient pas à baisser ses taux (*le Monde* du 8 septembre).

LA DIFFUSION EN NORME SECAM ET D2 MAC PAR CANAL PLUS sur le satellite Télécom 2 A a été autorisée par le gouvernement le 7 septembre (*le Monde* des 8 et 9 septembre).

LES BÉNÉFICES D'ACCOR DEVRAIENT BAISSER DE 15 % en 1992, ont annoncé le 7 septembre Paul Dubrule et Gérard Pélisson, présidents du groupe hôtelier, qui prévoient un programme d'économies (*le Monde* du 9 septembre).

CHANGEMENT DE NOM ET DE LOGO D'ANTENNE 2 ET DE FR3. Le 7 septembre, les deux chaînes de télévision publique, ont pris les noms de France 2 et France 3 (*le Monde* du 9 septembre).

POUR SOUTENIR LA COURONNE NORVÉGIENNE et freiner les sorties de devises, la banque centrale de Norvège a relevé le 7 septembre de 10 % à 11 % son taux d'intervention sur le marché monétaire (*le Monde* du 9 septembre).

TOURMENTE MONÉTAIRE EN SCANDINAVIE. La chute brutale du mark finlandais, le 8 septembre, a perturbé les autres monnaies scandinaves et les monnaies faibles du SME. La banque centrale de Suède a réagi en portant le 9 septembre son taux d'intervention de 16 % à 24 %, puis à 75 %, record depuis trois cents ans, tandis que la Banque d'Italie relevait le sien de 13 % à 20,89 % (*le Monde* des 10 et 11 septembre).

REGROUPEMENT AÉRIEN AU CANADA. Canadian Airlines a accepté le 9 septembre de s'unir avec Air Canada. Entre six mille et dix mille suppressions d'emplois découleraient de ce rapprochement (*le Monde* du 11 septembre).

RÉORGANISATION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE DES COMPOSANTS, présentée le 10 septembre par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur : regroupement des composants de Thomson avec CEA-I, filiale industrielle du Commissariat à l'énergie atomique, et France Télécom (*le Monde* du 11 septembre).

LE GROUPE NÉERLANDAIS ING se dit prêt le 10 septembre à lancer une OPA sur la Banque Bruxelles-Lambert, deuxième banque belge (*le Monde* du 12 septembre).

... à l'autre

MARDI 15 SEPTEMBRE. Jérusalem. Visite du ministre chinois des affaires étrangères, Qian Quichen.
New-York. Ouverture de la session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies.
Berlin. Congrès de l'Internationale socialiste (jusqu'au 17 septembre).
Kiev. Ouverture de la nouvelle session du Parlement ukrainien.
Moscou. Commission sur le contrôle des armements (jusqu'au 17 septembre).

MERCREDI 16 SEPTEMBRE. Rome. Ratification par le Sénat italien du traité de Maastricht.
Genève. Conférence de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole).
Cap Canaveral. Lancement d'un satellite d'observation de la planète Mars.
Budapest. Colloque sur la protection de l'environnement en Europe de l'Est (jusqu'au 18 septembre).
Paris. Telecom Network 92, premier salon des réseaux d'entreprise en France (jusqu'au 18 septembre).

JEUDI 17 SEPTEMBRE. Washington. Assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale (jusqu'au 24 septembre).

VENDREDI 18 SEPTEMBRE. Bruxelles – CEE. Réunion des ministres de la justice et de l'intérieur pour lutter contre les « organisations » mafieuses.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE. Washington. Réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G 7 (les sept pays les plus industrialisés).
Lagos/Abuja. Deuxième tour des primaires présidentielles au Nigéria.
Bonn. Séjour de Mikaïl Gorbatchev pour un congrès sur le développement économique de l'Europe de l'Est (jusqu'au 25 septembre).

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE. France. Référendum sur la ratification du traité de Maastricht.
Tallin. Elections parlementaires en Estonie.

LUNDI 21 SEPTEMBRE. Vienne (Autriche). Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) (jusqu'au 25 septembre).
Alger. Début du « dialogue » entre le Haut Comité d'Etat et les partis politiques.
Bruxelles. Conseil des ministres de l'agriculture des Douze (jusqu'au 22 septembre).

LOIS ET DÉCRETS

Reprise d'entreprise par les salariés (RES)

La loi de finances 1992 a octroyé des avantages fiscaux aux salariés qui reprennent leur entreprise (RES). Elle permet à ceux-ci d'opter entre deux formules : déduction de leur revenu des intérêts des emprunts contractés pour souscrire au capital de la société rachetée, ou réduction d'impôt au titre de cette souscription.
Un décret fait obligation à ces salariés de joindre à leur déclaration de revenus une attestation concernant le rachat de l'entreprise et présente un modèle de ce document. Les salariés doivent préciser la désignation, l'objet et le régime fiscal de la société et la part representée par les apports des salariés, leurs effectifs et la souscription de la nouvelle société.
Décret nº 92-816 du 17 août 1992, *Journal officiel* du 22 août 1992, p. 11474 et 11475.

Bruit

Deux arrêtés définissent les règles de surveillance médicale des personnes exposées au bruit et les méthodes de mesure des bruits que doivent appliquer les médecins du travail.
Les médecins du travail doivent apporter leur concours à la formation et à l'information du personnel : cette participation peut se faire dans le cadre des examens médicaux ou lors d'actions sur le lieu de travail. Ils doivent assurer une surveillance clinique notamment par des examens médicaux et audiométriques périodiques, pour dépister les contre-indications médicales et pouvoir suivre l'évolution de l'état de santé et de la fonction auditive du personnel. Ce texte précise aussi les normes auxquells doivent répondre les équipements audiométriques.
Le second arrêté concerne les méthodes de mesure de l'exposition des personnes au bruit et la conformité des appareils de mesure.
Arrêtés du 6 août 1992, *Journal officiel* du 23 août 1992, p. 11528 et 11529.

Sociétés en participation des professions de santé

Quatre décrets précisent la façon dont doit être annoncée la constitution de sociétés en participation de médecins, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes ou sages-femmes : un avis doit être publié dans un journal habilité à recevoir les annonces légales, comportant la dénomination, l'objet et l'adresse de la société. Ces informations doivent être communiqués au préalable au conseil de l'ordre des médecins.
L'appartenance à la société en participation doit être précisée dans les actes professionnels et les correspondances de chaque associé.
La société en participation n'a pas la personnalité morale. Définie par les articles 1871 et 1872 du code civil, c'est une convention entre deux ou plusieurs personnes qui entendent participer aux chances et aux risques d'une affaire (pour les professions médicales, l'objectif est de mettre des fonds en commun pour acquérir des équipements médicaux et faciliter l'exercice de leur profession).
Décrets nºˢ 92-831 à 92-834 du 24 août 1992, *Journal officiel* du 28 août 1992, p. 11732 à 11733.

L'ÉCONOMIE

ACTUALITÉ

British Airways, la boulimique

Redressée d'une main de fer avant d'être privatisée, la compagnie de Sa Gracieuse Majesté est devenue en dix ans le premier transporteur mondial, l'un des plus rentables et des plus ambitieux

British Airways négocie avec TAT (Transport aérien transrégional), deuxième compagnie française après Air France, l'achat d'une partie du capital de celle-ci. Une façon de parfaire sa toile d'araignée planétaire après avoir pris pied chez l'américain USAir et avoir créé Air Russie et Deutsche BA.

BRITISH AIRWAYS est sans conteste l'un des transporteurs aériens les plus en forme de la planète et le premier à mériter l'appellation de compagnie *« mondiale »*. Faut-il en porter le crédit au compte de Margaret Thatcher, qui voulut, dès son arrivée au pouvoir, la privatiser? Ou bien rendre gloire à lord King of Wartnaby, qui l'a obligée – à la hussarde – à devenir rentable et dynamique? Ou encore à ses cadres dirigeants, venus d'horizons professionnels variés, comme Avis ou Procter and *Gamble, qui n'avaient* pas contracté les manies du monde de l'aéronautique et qui lui ont appris les bienfaits du marketing?

> **John King fait partir une vingtaine de milliers de salariés, vend 50 avions et des immeubles londoniens, ferme 62 lignes non rentables et « vire » les notables de son conseil d'administration**

Car British Airways était bien malade en 1981 lorsque John King, patron de Babcock International et membre de l'aile droite du Parti conservateur, est nommé à sa tête par Margaret Thatcher. La fusion des deux compagnies BEA et BOAC en 1974 avait donné une entreprise mal équilibrée, où les *investissements et les créations* de lignes étaient motivés par des *considérations de prestige ou par* la raison d'Etat. Service déplorable, personnel pléthorique et direction cahotante se conjuguent alors pour multiplier les exercices déficitaires. C'est l'époque où British Airways (BA) est surnommée *« Bloody Awful »*, autrement dit *« sacrément minable »*.

John King n'y va pas par quatre chemins : il fait partir une vingtaine de milliers de salariés, vend cinquante avions et des immeubles londoniens, ferme soixante-deux lignes non rentables. Il « vire » les notables de son conseil d'administration et les remplace par de grands industriels. Et l'entreprise rouillée se redresse lentement. Elle passe de cinquante-trois mille salariés en 1981 à trente-six mille en 1984. Elle qui perdait 1,1 milliard de francs en 1981 se met à en gagner 730 millions en 1982 et 1,8 milliard en 1983.

TREIZE FOIS • Cette renaissance permet à celui qui est devenu en 1983 lord King de préparer et de réussir la privatisation à 100 % de sa compagnie. En 1987, les excellents résultats de British Airways lui valent un véritable plébiscite boursier, car la vente est treize fois souscrite et l'Etat empoche 8 milliards de francs.

Le vieux bouledogue n'a pas plus tôt rempli le contrat « politique » passé avec son premier ministre préféré qu'il met la main pour 1,4 milliard de francs sur le concurrent de toujours, British Caledonian, dont il licencie les deux tiers du personnel séance tenante. Et ce n'est pas fini. Fort de la conviction que le transport aérien est une industrie planétaire extrêmement coûteuse, il cherche à acheter ses concurrents ou à s'allier avec eux pour parvenir au système « global », à la taille critique, pour *pouvoir en même temps investir* dans l'informatique de réservation, dans le renouvellement de la flotte et dans la formation. Et pour offrir à ses clients la planète tout entière, vieux rêve d'Imperial Airways, ancêtre des compagnies britanniques.

Une fois digérée British Caledonian en 1987, lord King et son second, Sir Colin Marshall, approchent tour à tour United Airlines (avec 4,9 milliards de francs) en 1989; l'allemand de l'Est Interflug et l'allemand de l'ouest German Wings en 1990; le belge Sabena et Air New Zealand en 1991; le néerlandais KLM en 1992. Malgré les milliards mis sur la table, ces tentatives de mariage tournent court : British Airways fait peur. Ses cent six avions de 1981 sont devenus deux cent trente.

Les 16 millions de passagers annuels se sont multipliés et dépassent le nombre de 25 millions. Ses bénéfices, qui oscillent entre 2 et 3 milliards de francs et qui atteignent encore en 1991 – année terrible – 1,3 milliard, font du transporteur britannique l'une des compagnies les plus rentables derrière Singapore Airlines et Cathay Pacific.

En annonçant le 21 juillet qu'elle achetait pour 3,9 milliards de francs 44 % du capital et 21 % des droits de vote de USAir, compagnie américaine de belle taille (55 millions de passagers et quatre cent trente-neuf appareils) mais en difficulté, British Airways devient le premier transporteur du monde devant les géants American et United Airlines et accède enfin au marché américain (*le Monde* du 23 juillet). Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre simultanément des négociations pour reprendre TWA, proche de la faillite, de créer Air Russie – avec le russe Aeroflot – et Deutsche BA, enfin de prendre langue avec le français TAT.

SOUS-TRAITANT • TAT cherche depuis toujours à s'imposer comme le sous-traitant indispensable des grandes compagnies. Son président, Michel Marchais, avait espéré que l'entrée d'Air France dans son capital réglerait ses problèmes de succession et pérenniserait son entreprise. La Commission de Bruxelles, grand pourfendeur des monopoles, ayant contraint Air France à se retirer et la crise économique lui ayant rappelé que les petits transporteurs sont bien fragiles, Michel Marchais cherche à nouveau un grand partenaire qui pourrait reprendre jusqu'à 49 % de son capital. Il a mis en concurrence British Airways, Americain Airlines, SAS et All Nippon Airways. Peut-être verra-t-on un jour des vols Bordeaux-Atlanta... *via* Londres.

> **La force de British Airways est dans la philosophie ultralibérale de ses dirigeants qui réclament à cor et à cri que les compagnies aériennes se battent à armes égales et cessent, donc, d'appartenir aux Etats.**

Pour parvenir à ses fins, le transporteur britannique dispose de quelques atouts dans sa manche. Tout d'abord, des salaires plus bas (de 10 % à 15 %) que chez ses concurrents continentaux et une *dépréciation de la livre qui n'ont* pas peu contribué à sa compétitivité. Ensuite, l'appui d'un gouvernement britannique favorable au renforcement du transporteur national et habile à le protéger des assauts américains.

Pour être juste, il faut dire que lord King n'a pas toujours eu à se féliciter de la politique du gouvernement britannique. Au printemps 1992, il a juré que sa compagnie ne verserait plus un penny au Parti conservateur, certains de ses droits de trafic ayant été attribués par le gouvernement à son petit challenger, Virgin Atlantic! Mais la force de British Airways est ailleurs. Elle est dans la philosophie ultralibérale de ses dirigeants, qui réclament à cor et à cri que les compagnies aériennes se battent à armes égales et, pour cela, qu'elles cessent d'appartenir aux Etats. Comme le dit lord King, *« dans notre métier, nul ne peut servir deux maîtres, le marché et le gouvernement. Le premier exige de la flexibilité pour suivre les variations de la demande. Le second prend son temps pour évaluer les problèmes et pour éliminer les tensions »*.

FLEXIBILITÉ • Cette flexibilité, British Airways la cultive au maximum. Elle a été l'une des premières à annoncer quatre mille cinq cents licenciements au sortir de la guerre du Golfe. Elle a ni plus ni moins cessé de desservir l'Irlande, trop déficitaire. Imagine-t-on Air Inter suspendre ses vols vers la Corse? Elle a lancé en 1991 une gigantesque opération de promotion en offrant à la planète cinquante mille billets gratuits.

De son patron et sauveur, le transporteur a acquis une dureté redoutable. Freddie Laker, le père du « train du ciel » entre Londres et New-York, en sait quelque chose, lui qui a dû rendre en 1982 les armes après une guerre des prix meurtrière. British Airways suit son *intérêt, pas l'intérêt public, fût-il* britannique : la compagnie n'a jamais acheté un seul Airbus, dont les ailes sont pourtant fabriquées en Grande-Bretagne; elle a fait il y a un an une énorme infidélité à Rolls Royce, autre bijou de la Couronne, en préférant les réacteurs de l'américain General Electric en échange du rachat au prix fort par celui-ci de sa division réparation de moteurs, de médiocre réputation...



Pour l'heure, cette agressivité *ne semble pas avoir provoqué* de dégâts en retour. Tout au plus, l'usage intensif des Concorde pour des vols à la demande et quelques erreurs d'entretien ont valu au supersonique de perdre une partie de son gouvernail en vol par deux fois. *Mais on ne devient pas impunément* l'une des entreprises vedettes des îles britanniques. La presse de qualité, comme le *Financial Times*, mais l'autre presse aussi se font régulièrement l'écho des querelles intestines de son état-major. Elles ricanent des mœurs de tel dirigeant ou des affrontements *entre lord King et son successeur* désigné, Sir Colin.

Car il existe une « gorge profonde », une « taupe » qui chuchote aux journalistes les petits et les grands secrets du quartier général. British Airways à l'image de Buckingham *Palace* ou de la Maison Blanche? Lord King croit trop *à la libre entreprise pour être d'accord.*

Alain Faujas

HUMEUR • par Josée Doyère

L'impossible retour

LOIS ET DÉCRETS

هكذا من الإهمال

Le « sida de la vigne » californienne

Les agronomes californiens ont encore du mal à identifier précisément la variété de puceron responsable de l'épidémie de phylloxéra et à trouver les meilleurs remèdes contre sa propagation

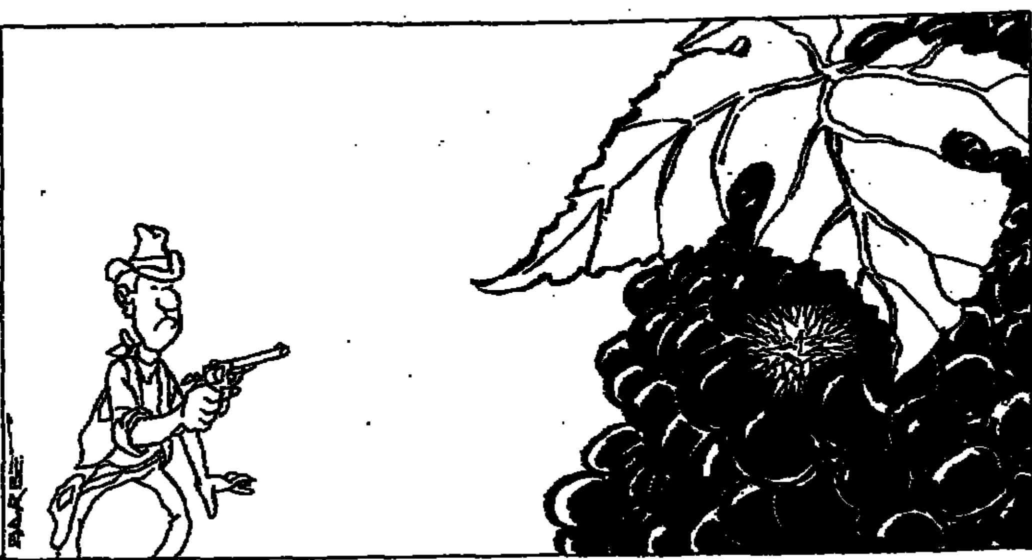
LOS ANGELES
correspondance

Un siècle après que le phylloxéra eut ravagé non seulement le vignoble européen mais aussi le vignoble californien, nombre de viticulteurs semblent toujours aussi désemparés face à ce puceron jaune d'un demi-millimètre. Mille hectares sur 26 000 ont *déjà été* arrachés et brûlés. Le long de la route 29 entre Napa et Caligosta, les vignerons utilisent des boîtes de lait pour protéger les nouveaux plants.

« C'est terrible, c'est une explosion. Le sol sec de ces trois dernières années s'est transformé en dynamite », lance un professeur honoraire de l'université de Davis, Harold Olmo. L'homme, qui a enseigné l'œnologie pendant près de cinquante ans, se souvient pourtant d'avoir mis en garde ses étudiants, futurs viticulteurs, contre les pieds de vigne AXR.1 (1). Harold Olmo retire de sa bibliothèque l'ouvrage de L. Ravaz *les Vignes américaines, porte-greffes et producteurs directs*, publié à Montpellier en 1902. Et, en français, il lit : *« Ce plant, dans un sol sec, est moins résistant au phylloxera. »*

Sur cette terre qui a connu avant celle du vin d'autres ruées, comme celle vers l'or, les nouveaux producteurs des années 70 avaient choisi le plant le plus productif et le plus facile à développer. Les pépiniéristes qui ne pouvaient satisfaire la demande avaient, eux aussi, été contraints de sélectionner le cep le plus pratique, l'AXR.1 aujourd'hui incriminé. Au moment où les prix du vin montaient, il fallait produire du raisin sans attendre.

Connus, les risques du phylloxéra étaient délibérément ignorés. *« Certains investisseurs dans la vallée de Napa étaient ceux-là mêmes qui achetaient par ailleurs des bons à haut risque : peu leur importait de subir le phylloxéra plusieurs années après s'ils obtenaient en cinq ou six ans un bon profit »*, rappelle un élu de la bourgade de Napa.



GOLDEN BOYS • Jay Corley fut l'un de ces *golden boys* qui, après avoir réussi dans les affaires – il rachetait et « remontait » des entreprises en faillite – avait investi dans le vignoble, au début des années 70. En hommage à Thomas Jefferson, il créa dans la vallée de Napa le domaine de Monticello, par référence à la demeure virginienne du père fondateur. Ces plants de chardonnay et de pinot noir ont vite donné, grâce aux conseils du vigneron Walter Chavoor, un vin fruité, jeune, dont il a produit et vendu 25 000 caisses par an. Aujourd'hui, comme les quelque deux cents producteurs de la vallée, il doit faire front : *« Il nous manque quatre cents ans d'expérience*, explique-t-il. *Une tradition s'était établie au début du siècle mais la prohibition entre 1919 et 1933 a créé une coupure pendant laquelle le savoir s'est perdu. Il a fallu recommencer à planter la vigne dans les années 60 et réapprendre. »*

Walter Chavoor a mis au point une greffe du cep français SO-4, résistant au phylloxéra, sur les plants AXR.1 malades. Si la méthode réussit, nombre de petits producteurs seront sauvés car ils ne devront pas arracher les plants.

Arrachage d'un acre (0,405 hectare), fumigation de la terre et plantation de nouveaux pieds de vigne reviennent à 20 000 dollars au total. L'investissement est lourd, même pour un producteur « moyen » comme Jay Corley. Un petit viticulteur ne peut se permettre de perdre la moitié de la production de raisin pendant quatre ans. Il n'est pas rentable non plus de revenir aux cultures de pruniers des années 60. Il est probable que les grands domaines de plus de 1 000 hectares, comme Robert Mondavi ou Domaine Chandon (qui appartiennent à LVMH), saisiront cette occasion pour racheter des terrains qui valent actuellement 30 000 dollars l'acre.

RECHERCHE • Pour faire face à la crise du phylloxéra, le Domaine Chandon dispose de sa propre équipe de recherche qui travaille en collaboration avec l'université de Davis. Mais les œnologues restent incertains sur le cep à adopter. *« Nous avons besoin de quatre ans au moins pour savoir quel sera le meilleur pour remplacer l'AXR.1 »*, reconnaît l'un des chercheurs. D'autant que, comme l'ensemble des universités californiennes, le département d'œnologie de Davis subit actuellement les effets des coupes budgétaires.

Un siècle après la première crise du phylloxéra, il est clair que les scientifiques ne savent ni identifier avec certitude le type de puceron en cause, ni contenir sa propagation.

Les professeurs Wolpert et Andrew Walker, qui se concentraient jusqu'ici sur le développement d'un pied résistant à la fois au phylloxera et aux virus qui nuisent aux vignobles californien et français, ont dû se pencher sur un problème plus urgent : rechercher, parmi les six ou sept variétés possibles, la mieux adaptée au sol californien.

La mise en évidence par l'entomologiste Jeffrey Granett d'un type B de phylloxéra, plus vorace que celui connu jusqu'ici, serait elle-même contestée par d'autres scientifiques. Un siècle après la première crise du phylloxéra, il est clair que les scientifiques ne savent ni identifier avec certitude le type de puceron en cause, ni contenir sa propagation. Un rapport d'un séminaire tenu récemment à Reno, au Nevada, montre les incertitudes sur les choix futurs du « bon plant » : *« La résistance au type B du phylloxéra n'est pas difficile à reconnaître mais l'aptitude des plants à s'adapter aux conditions spécifiques du site reste largement inconnue »*, écrit James Wolpert. *« Nous ne sommes pas sûrs de la meilleure alternative à l'AXR.1 pour le vignoble californien »*, confirmait peu après Andrew Walker.

Si tous les ceps d'AXR.1 devaient être arrachés et brûlés, cela condamnerait 70 % des vignobles de Napa et Sonoma. Mais selon les consultants Motto, Kryla et Fischer, les stocks accumulés après la récession de *1990* et *1991* devraient compenser la faiblesse de la production des prochaines années.

Les producteurs ont, pour le moment, deux soucis immédiats : empêcher les ligues antialcooliques, très puissantes aux Etats-Unis, de profiter de la faiblesse passagère du secteur vinicole pour entraver encore son développement, et éviter que le vin californien, ne soit considéré comme « malade » et rejeté par une clientèle à la recherche d'un produit de qualité qui ne nuise surtout pas à la santé. Au moment où la mode est de produire un vin naturel, les lecteurs de magazines découvrent la fumigation des terres contaminées à Napa. Des gazettes locales vont jusqu'à présenter le phylloxéra comme *« le sida de la vigne »*.

Régis Navarre

(1) Voir l'article de François Renard dans *le Monde* du 25 juin.

Le nouveau fléau

Suite de la page 35

Selon certains analystes, la récolte des deux vallées, qui avait atteint en 1991 le chiffre record de 284 000 tonnes, devrait retomber progressivement aux alentours de 180 000 tonnes, voire moins, en 1997, année au cours de laquelle l'arrachage des plants contaminés aura atteint 4 000 hectares, là aussi un record.

Cette perte de recettes prévisible va fragiliser un peu plus les maisons de vin californiennes de taille moyenne, qui ne pourront financer à la fois les pertes résultant de ces arrachages de vignes, le coût de la replantation et l'attente d'une nouvelle production, accentuant le mouvement de disparitions et de regroupements récemment intervenu dans la profession. Au cours de la seule année *1991*, onze caves – dont les champagnes Hanns Kornell, maison fondée en 1952 – ont dû s'abriter sous la protection du *chapitre 11 de la loi* américaine sur les faillites pour échapper au dépôt de bilan. Dans le même temps, huit *wineries* (et vingt-deux en l'espace de *trois ans*) *ont* changé de propriétaire cette année-là, constate la revue spécialisée *Impact* du groupe M Shanken Communications Inc.

EXAGÉRÉ • Toutefois, John Frederickson, le président de Gomberg & Frederickson Associates, un consultant de San-Francisco spécialiste du secteur vinicole, s'inscrit à contre-courant de la plupart des commentaires : *« Les chiffres relatifs aux conséquences du phylloxéra et aux dommages que subiraient les producteurs californiens ont été exagérés. Certaines des vignes qui vont être arrachées à cause du phylloxéra l'auraient été de toute façon car elles ont plus de vingt ans d'âge*, relève-t-il. *De plus, nous avons connu cinq années de très bonne récolte et, donc, de bons revenus, et 1992 sera sans doute la meilleure année depuis dix ans, ce qui devrait consolider la situation financière des entreprises viticoles. »*

Pour lui, les difficultés dans lesquelles se débattent actuellement certaines entreprises liées au vignoble californien sont à mettre sur le même rang que *« les problèmes que vivent la banque, l'informatique ou les compagnies aériennes ... »*

Une chose est sûre. Les grands concurrents des cépages californiens – à commencer par les vins français – ne doivent pas trop tabler sur les déboires de la Californie pour développer leurs exportations vers les Etats-Unis. Les fluctuations du dollar comptent beaucoup plus que les sauts de ce parasite d'un cep à l'autre.

CONTRE-PERFORMANCE • *« Sur les cinq premiers mois de 1992, nous avons constaté une augmentation de 15 % en volume et de 22 % en valeur des expéditions de vins français vers les Etats-Unis, qui ont atteint 2,8 millions d'hectolitres sur cette période. Mais cette hausse est plutôt à mettre au compte des contre-performances de 1991, dues en partie à la guerre du Golfe, qu'à une véritable envolée des ventes*, admet Sylvette Péfau-Doré, présidente de Food & Wines from France (Sopexa). *L'actuelle baisse du dollar pénalise plutôt les exportations de vins français aux Etats-Unis et il est encore trop tôt pour savoir si nous allons assister à un début de transfert de consommation après ces événements liés au phylloxéra. »*

Pour l'heure, ce sont plutôt les vins californiens, surtout les rouges, qui semblent avoir tiré profit d'une actualité plutôt à inscrire dans la rubrique médicale : un reportage en France sur les bienfaits d'une consommation modérée du vin pour lutter contre les maladies de cœur, diffusé en novembre 1991 à l'occasion de l'émission hebdomadaire « 60 Minutes », sur l'une des principales chaînes de télévision américaines, qui a entraîné un boom des ventes en supermarchés. Le seul véritable danger qui menace – actuellement – les producteurs de Napa et de Sonoma est de voir les informations sur le phylloxéra « monter » à la une des grands quotidiens, et influencer négativement le comportement des consommateurs. Le mal reste assez limité et californien. *« Mais rien de dit qu'il ne va pas s'étendre ailleurs »*, admet Thomas Matthews, l'un des rédacteurs en chef de *Wine Spectator*.

Plus préoccupante est la mise en garde adressée par les autorités d'Oregon aux producteurs de vins de l'Etat : *« Nous avons constaté dès 1990 la présence de phylloxéra dans la région. Le parasite a déjà entraîné des dégâts sur six différents vignobles répartis dans trois comtés de l'Orégon »*, explique Bruce Pokarmew, l'un des responsables du département de l'agriculture à Salem, la capitale de cet Etat, qui ne produit, il est vrai, que 7 000 tonnes de raisin par an. *« Nous avons mis en place un dispositif d'alerte. Pour l'instant, il n'y a pas de véritable danger*, explique-t-il, *mais il est clair que la maladie, en provenance de Californie, est venue jusqu'ici. Le phylloxéra se promène. Sans tenir compte des frontières naturelles... »*.

Serge Marti

PAPETERIE

Des papillons par millions

Inventé par hasard en 1974, le Post-it a conquis la planète.
Les petits papiers jaunes autocollants, répandus partout, ont fait la carrière de leur inventeur et la promotion de la société productrice

DE quelle grâce, celle du Saint-Esprit ou celle de l'ennui, Art Fry, l'ingénieux inventeur du Post-it, a-t-il été frappé lors de ce sermon dominical ? C'est en effet dans la cathédrale de Saint-Paul, Minnesota, que jaillit en 1974 l'idée de ce papillon jaune autocollant qui aujourd'hui peuple notre univers. Art Fry chante dans la chorale et s'agace des bouts de papier qui marquent ses pages puis, en tombant, se perdent.

Il se souvient alors de cette colle que lui a présentée quelques années auparavant Spencer Silver, comme lui chercheur dans les laboratoires de la société 3M (marque Scotch). C'est en recherchant une colle forte qu'accidentellement Spencer Silver découvre le contraire, une colle à faible pouvoir adhésif. En l'associant à du papier, Art Fry pourrait certainement coller et décoller à volonté ses marque-page et, pourquoi pas, les utiliser à d'autres fins.

Mais l'idée s'avère plus simple que sa réalisation. Art Fry consacrera près de deux ans du temps dévolu à ses recherches personnelles pour mettre au point un prototype. Principale difficulté : obtenir un bloc d'une épaisseur constante alors qu'une partie est encollée et l'autre pas. Fort de son invention, Art Fry n'imagine pas qu'elle sera reçue avec le plus grand scepticisme par la direction du marketing. Pourquoi payer un bloc de papier plus cher alors qu'il suffit de griffonner des notes sur des dos d'enveloppe ou sur de vulgaires feuilles volantes, lui répond-on en substance ?

PROTOTYPES • Déçu mais tenace, Art Fry continue de croire en son idée. Artisanalement, il met au point des prototypes qu'il distribue aux secrétaires et aux dirigeants de 3M. Bientôt on vient en file indienne lui demander s'il ne resterait pas de ces petits blocs... La démonstration est faite : c'est en utilisant le Post-it que le besoin se crée.

Enfin convaincue, 3M lance en 1980 aux Etats-Unis le nouveau produit, lancement « classique » qui se solde rapidement par un cuisant échec. La direction reprend alors à son compte la méthode qui a permis à Art Fry d'imposer son produit à l'intérieur de l'entreprise : entre 1980 et 1987, elle met à profit son réseau de distribution pour semer les papillons jaunes dans les chaînes hôtelières, les congrès, les locations de voiture, etc. Campagnes publicitaires à l'appui, le taux de notoriété s'envole aux Etats-Unis et dans toute l'Europe, où Post-it avait été lancé dès 1981. Et c'est ainsi que le Post-it devient le succès commercial et industriel le plus populaire de la décennie.

Aujourd'hui, la firme vend pour 2 milliards de francs de Post-it dans le monde, soit 3 % de son chiffre d'affaires global. Mais le Post-it est surtout un formidable vecteur de promotion de l'entreprise. Symbole de l'innovation et de l'astuce, il est le parfait porte-drapeau d'une société qui consacre 7 % de son chiffre d'affaires à la recherche et qui s'est fixé comme objectif de réaliser au moins 25 % de ce chiffre d'affaires sur des produits datant de moins de cinq ans.

Les retombées du succès de Post-it pour l'entreprise ne s'arrêtent pas là. Le produit a littéralement relancé l'activité « papeterie » de 3M (un tiers du total) en lui permettant de mieux s'implanter dans les réseaux de distribution. Et voilà le ruban de papier collant Scotch, la colle et autres produits de la firme éclairés d'un jour nouveau face à la concurrence.

APPLICATIONS • Le Post-it va-t-il, comme le papier collant Scotch, son brillant prédécesseur, inventé en 1930 par la même société, prendre le chemin de l'anonymat et se noyer dans une myriade de marques concurrentes ? Pour l'instant, la concurrence reste faible. 3M détient encore 95 % du marché, le reste venant d'Extrême-Orient ou... des Etats-Unis. Si l'entreprise n'a déposé aucun brevet pour le Post-it, c'est parce qu'elle croit plus en une stratégie de volume, en des investissements massifs consacrés aux machines de production et enfin en son précieux secret de fabrication.

Et elle continue de prendre de l'avance en travaillant sur de multiples applications du Post-it : frises de papier peint, tableau d'affichage enduit de colle « Post-it », bâton de colle repositionnable, etc. C'est Art Fry lui-même, promu au plus haut degré de la hiérarchie des scientifiques de 3M, qui pilote les projets de développement de son produit. Désormais mondialement connu, il assume parallèlement le rôle de porte-parole de l'entreprise.

Art Fry est un homme heureux, humble père d'un produit universel : alors qu'il n'était porteur d'aucune tradition, le Post-it a séduit les consommateurs de toute la planète, au point qu'il prend parfois des formes plus allongées pour, comme au Japon, se prêter mieux à une écriture verticale ! Ainsi, le monde industriel est désormais peuplé de ces papillons jaunes, porteurs d'une tâche universelle : parer à l'angoisse de l'oubli.

Anne-Laurence Fitère

La richesse perdue de Potosi

Suite de la page 35

Montagne-fourmilière où s'acharnent encore des milliers de mineurs, où de multiples croix signalent, sur les parois, le destin tragique de beaucoup d'entre eux. La raréfaction, dès le dix-neuvième siècle, du minerai d'argent facilement exploitable et surtout, plus récemment, l'effondrement des cours de l'étain, qui avait progressivement pris le relais à partir du dix-huitième siècle, ne permettent pourtant plus de rêver.

D'autant moins que l'entreprise minière d'Etat, la COMIBOL, qui prit à l'automne 1952 la place des magnats de l'étain, est en pleine déconfiture. Des 2 500 salariés qu'elle employait à Potosi avant son démembrement à la fin de 1986, elle n'a gardé que le dixième. Les travailleurs licenciés, après avoir bien souvent « flambé » leurs indemnités, sont revenus travailler à leur compte ou ont formé des coopératives, qui assurent dorénavant 60 % de l'exploitation de la montagne. Mais ils n'en sont pas plus riches. *« Ils vivent au jour le jour »*, dit Johnny E. Delgado, président de MINTEC, une firme de consultants spécialisés.

Ainsi Umbertino Higonosa, qui, dans le tunnel baptisé « Kunki », *« travaille douze heures par jour avec une douzaine d'autres compagnons pour extraire dix tonnes de minerai à très faible teneur en métal »*. Leur production sera vendue en fin de journée 250 bolivianos (environ 35 F) ce qui leur permettra tout juste de survivre. *« Pour nous rien n'a changé depuis de longues années,* dit-il. *Simplement l'énergie électrique a remplacé l'huile pour l'éclairage de nos lampes. »*

SANS CASQUE • *« Ils travaillent effectivement dans les mêmes conditions qu'autrefois,* assure l'ingénieur Juan Mendez, qui assiste quelques-unes de ces coopératives dans le cadre d'une donation étrangère. *Mais le plus souvent sans la moindre sécurité, qu'il s'agisse de casques ou de simples gants. Les machines modernes, perceuses et compresseurs, leur font aussi défaut ou, quand elles existent, sont hors d'usage. »*

Une multitude de petites boutiques vendent ces accessoires le long des rues. Bottes de caoutchouc, bâtons de dynamite et cordons détonateurs s'y entassent dans un curieux capharnaüm. Les mineurs les plus pauvres n'en franchissent pourtant l'entrée que pour acheter des feuilles de coca, dont ils confectionneront des « boulettes » qui leur permettent de tenir à l'intérieur des tunnels sans boire ni manger.

Entre-temps, Potosi est devenue une ville-musée. Mais son inscription dans le « patrimoine de l'humanité » par l'UNESCO, en décembre 1987, ne peut calmer la rancœur et la nostalgie de Victor Villanueva, un mineur qui a passé vingt-cinq ans de sa vie au cœur de la montagne : *« Après tant de luxe et de richesses, on ne rencontre plus ici que l'oubli et la misère,* dit-il. *La ville ne survit que grâce au tourisme, et les mineurs sont abandonnés à leur triste sort. »*

MYTHE • Tout le monde n'est pas cependant logé à la même enseigne. Certaines coopératives ont obtenu de la COMIBOL des concessions plus riches ou plus accessibles. Les décombres du Cerro Rico, accumulés sur ses flancs pendant des siècles d'exploitation argentifère, font même le bonheur de la plus importante compagnie minière privée du pays, la COMSUL, qui a installé une de ses filiales à quelques kilomètres de la célèbre montagne.

Employant une soixantaine de personnes, elle traite ces « cailloux » à raison de 950 tonnes par jour. *« Grâce à un procédé américain et à une installation performante nous parvenons à en extraire trente et un kilos d'argent pur »*, explique le directeur de l'usine, Luis Segomla Guttierez. L'entreprise a acquis aussi les reliquats des coopératives, que charrient des norias de camions ; elle lorgne sur le stock de la COMIBOL, évalué à sept millions de tonnes.

« Comme Potosi, la Bolivie a été, est et sera encore longtemps un pays minier », affirme Johnny Delgado : des firmes étrangères multiplient les prospections, *« mais les procédés modernes exigent de gros investissements »*. Une étude géologique réalisée récemment par une organisation internationale aurait en effet montré que le Cerro Rico conservait en son sein autant de richesses qu'il n'en a produit jusqu'ici. Le mythe de la « montagne riche » n'est donc pas près de s'éteindre, même s'il ne fait pas la fortune des habitants de Potosi, *« une ville qui a beaucoup donné et très peu reçu »*, comme dit son maire.

Denis Hautin-Guiraut



PRIX : LA GUERRE SANS MERCI

La grande braderie

La course au cash guide désormais toute l'industrie. L'argent est cher. Trop précieux en tout cas pour être immobilisé dans des stocks. Conséquence : en cette période de faible demande et de concurrence accrue, la peur de l'invendu entraîne une dégringolade des prix

BENTLEY s'est construit un nouveau véhicule de combat. Une puissante berline de luxe, baptisée Brooklands, parée des «musts» inaltérables qui donnent sa saveur haut de gamme à l'*un des plus fidèles serviteurs du* chic automobile anglais. Des odeurs de moleskine, des sièges en cuir piqués à la main, un tableau de bord tout de bois verni. Seule innovation autorisée : le prix. Le groupe Rolls-Royce, propriétaire *de la marque*, a *décidé de* proposer ce nouveau modèle pour 91 000 livres (environ 900 000 francs). Un «cadeau» dans cette gamme qui jusqu'ici ne passait pas en dessous de la barre du million de francs. Et une petite révolution dans les pratiques commerciales de la firme, contrainte de casser ses prix.

Bentley «solde». Airbus, de son côté, étrangle ses prix . Pour arracher à United Airlines un contrat géant portant sur la fourniture d'une centaine d'A-320, et damer ainsi le pion à son grand rival Boeing, le consortium aéronautique européen a dû, *susurre*-t-on dans le milieu, négocier au plus serré et concéder des rabais d'une ampleur rare.

Et Benetton annonce pour janvier 1993 des baisses de 10 % à 15 % des étiquettes sur tous les modèles de sa gamme. La firme de Trévise dont l'agressivité commerciale est réputée a incontestablement senti l'air du temps. Car toute l'industrie semble aujourd'hui convertie à cette curieuse *valse des étiquettes*. Dans le verre, les résines de plastique, l'acier – industries dites de biens intermédiaires – les produits se négocient au plus bas. Dans les machines-outils, biens d'équipement professionnel, les prix catalogue sont *autant de plafonds sans commune* mesure avec les tarifs réellement appliqués. Quant aux équipements vidéo et autres postes de télévision, leur prix a, estiment les spécialistes, enregistré des baisses de l'ordre de 40 % sur un an.

EXERCICE PÉRILLEUX • Cette pression à la baisse, la plupart des *industriels* l'attribuent d'abord à l'angoisse du stock. Tous ont les yeux rivés sur leur courbe de coût. Et surtout sur le fameux point mort, ce volume de production en deçà duquel une usine tourne à perte. Car tout le dilemme est là : *la demande existe, mais de façon* ténue. Dans de nombreux secteurs, elle est trop faible, en tout cas, pour permettre aux équipements en place de fonctionner au régime optimal. Fermer des installations, ajuster brutalement ses capacités à l'état actuel du marché, c'est se priver d'une force de frappe qui fera cruellement défaut quand l'activité redémarrera. Les maintenir, c'est accepter une exploitation qui flirte avec la limite de la rentabilité. Un exercice périlleux qui suppose une assise financière solide quand l'accès aux capitaux est limité pour cause de marchés boursiers peu vaillants et de coût du crédit élevé.

«Dans le secteur des résines plastiques», explique-t-on chez un grand chimiste français, *«l'activité a été particulièrement forte de 1989 à 1990. A l'époque des investissements, des extensions de capacité ont été programmées. Elles sont aujourd'hui opérationnelles, alors même que la demande a chuté. Les stocks coûtent cher. Il n'y a pas de discipline de marché. Résultat : les prix dégringolent»*.

Le kilo de PVC, qui se négociait de 5,50 à 7 francs pour les qualités courantes il y a deux ans, se vend aujourd'hui vers 4 francs. Le tableau est le même dans le polyéthylène. A ce niveau de prix, là, aucune installation n'est rentable.

Savoir apprivoiser de tels retournements de cycle est un impératif dans les industries de biens intermédiaires, secteur qui amplifie les moindres à-coups de la conjoncure. Néanmoins, comme on le constate à la direction des études économiques de Saint-Gobain, les mouvements de baisse actuels semblent beaucoup plus prononcés, et se révèlent plus difficilement gérables. *«Nous vivions sur une idée de baisse des prix de 1 % à 2 % en termes réels, compte tenu des gains de productivité. Ces baisses étaient entrecoupées de plongées, en bas de cycle. Reste que là où l'on faisait – 1 % ou – 2 %, il faut faire maintenant du – 4 %.»*

La concurrence se déchaîne en période de ralentissement de l'activité. La disparition des chasses gardées, la mondialisation des marchés, figure rhétorique des discours industriels de la fin des années 80, fait aujourd'hui seulement pleinement sentir ses effets. Dans le verre plat, il y a dix ans à peine, l'anglais Pilkington et Saint-Gobain se disputaient le marché européen. La perspective du marché unique a attiré depuis deux américains, PPG et Guardian, et le japonais Asahi.

COMPÉTITION • Conséquence : les *surproductions* relatives, en cas de ralentissement de l'activité, apparaissent plus vite. Et leurs effets sont plus largement diffusés.

Cette âpre compétition est encore stimulée par l'arrivée à maturité de certains marchés. Dans l'électronique grand public, par exemple. De Sony à Philips en passant par Matsushita et Thomson Consumer *Electronics*, *tous* les industriels sont à la recherche du produit miracle qui, à l'image du walkman et du magnétoscope au début des années 80, du téléviseur couleur durant les années 60, relancerait la machine (*le Monde* du 7 septembre). En *attendant*, il faut compter sur le marché de remplacement, faire du neuf avec du vieux (l'écran plat), jouer sur le design, les gadgets. Dès que la propension à consommer des ménages faiblit, c'est la grande braderie.

La micro-informatique connaît actuellement le même phénomène. Les entreprises ont pour *la plupart achevé leur équipement*. La course à la puissance ne convainc plus les acheteurs, sauf si elle permet d'apporter de réels gains de productivité en autorisant l'usage de tel ou tel logiciel.

Conséquence : le classique ordinateur compatible IBM est devenu un produit banal, à l'image d'une calculette ou d'une machine à *écrire*. Il ne justifie plus des marges élevées. Pour l'avoir trop longtemps ignoré, les ténors de l'industrie, IBM et autres Compaq se sont fait déborder par des inconnus coréens ou taïwanais, sans prétention technologique, assemblant vite des modules *standard et* vendant à des prix extrêmement peu élevés. Introduisant de nouveaux modes de distribution (la vente par correspondance), des PME situées aux quatre coins des Etats-Unis leur ont emboîté le pas. Les géants ont dû réagir. En juin dernier, le groupe Compaq révisait du tout au tout sa stratégie. Et sortait un nou*veau micro, en* baissant de 30 % ses prix. Le pari s'est révélé payant. Les usines du constructeur fonctionnent désormais vingt-quatre heures sur vingt-quatre. IBM, Apple ont dû suivre. La bataille du discount fait rage.

Maturité de certains produits «de pointe», surproductions relatives, stratégies commerciales agressives à la Benetton : tout concourt à la baisse des prix. La convergence des dégringolades est réelle. Les marges sont comprimées à l'extrême. Une fois n'est pas coutume, l'acheteur fait la loi. Dans l'industrie mais aussi dans les services – *transports aériens ou routiers*, loisirs, travail temporaire, etc. – et dans l'immobilier. Pas de doute, il ne s'agit plus d'accidents isolés mais d'un mouvement de fond. De conflit localisé, la guerre des prix devient une bataille générale.

Caroline Monnot

Cieux impitoyables

La guerre tarifaire que se livrent les compagnies aériennes américaines depuis le printemps a pris des allures de suicide collectif. Accusés de tous les *maux, les transporteurs* qui se sont placés sous la protection de la loi sur les faillites (le fameux «chapitre 11») ont tendance à faire de grandes soldes saisonnières pour dégager de la trésorerie. TWA, Continental Airlines, America West, s'y sont livrés comme Eastern, Pan Am, Midway avant qu'ils ne disparaissent.

Mais cette année, l'offensive est venue des «majors». American Airlines a commencé en simplifiant début avril ses tarifs aux Etats-Unis mêmes. Exemple : d'une dizaine de tarifs *différents sur un aller simple* New-York-Los Angeles, on est revenu à quatre, avec une baisse vertigineuse du prix du billet (– 38 % sur un tarif «éco», – 20 % à – 50 % pour la première classe !). United Airlines et *Delta Airlines, les deux* autres grands, n'ont pas tardé à aligner leurs tarifs.

Les autres compagnies ne pouvaient que suivre le mouvement. TWA est allé plus loin en offrant des prix inférieurs de plus de 35 % à ceux de ses concurrents. America West et US Air ont emboîté le pas. Northwest, *en proie pourtant* à de sérieuses difficultés, a fait le grand saut le 27 mai : un billet gratuit sur la plupart des destinations intérieures à tout adulte accompagnant un enfant, jusqu'à la mi-septembre, ce qui a *amené United Airlines à faire de même.*

Northwest, encore elle, est même allée jusqu'à publier des coupons dans les journaux offrant une réduction sur simple présentation. Là encore, United *a riposté dès le lendemain en* accordant la réduction non seulement sur ses propres coupons mais aussi sur ceux de Northwest ! Pendant ce temps-là le consommateur américain se frotte les mains, et les distributeurs, qui voient fondre leur marge, s'arrachent les cheveux.

Tant et si bien qu'on a *assisté à ce nouveau paradoxe* : en juin, une compagnie placée sous la protection de la loi sur les faillites, Continental Airlines, a entamé des poursuites en juin contre le «prédateur» American en l'accusant d'avoir déclenché une guerre des prix pour provoquer la faillite des compagnies aériennes les plus fragiles et de contrevenir ainsi à la législation anti-trust.

La fièvre a gagné l'Atlantique Nord. Delta Airlines, qui a *racheté* Pan Am en 1991, s'est fait un *«petit coup de pub»* avec des «soldes» sur les vols à destination de l'Europe. Par exemple, une réduction de 59 % en classe affaires entre Orlando et Paris. Naturellement, les autres américaines ont *suivi*. Delta ne sera pas moins généreuse cet automne et cet hiver : dès le *mois d'août*, elle a annoncé des réductions sur les vols des Etats-Unis vers l'Europe et Israël de septembre à fin mars.

VULNÉRABLES • Cette guerre féroce inquiète évidemment les *compagnies européennes*. Air France n'a pas modifié ses tarifs au départ de l'Europe mais au départ des Etats-Unis. Dès juin, elle a réduit de 25 % à 30 % les tarifs Concorde, première classe, classe affaires et classe économique plein tarif. *A la mi*-août, certains prix en classe écomique (APEX, payés d'avance et soumis à des conditions de date draconiennes) ont subi des amputations allant jusqu'à 35 %.

Réalisant environ 30 % de *leur activité* sur les lignes transatlantiques, les compagnies *européennes* y sont en *effet* beaucoup plus vulnérables que les compagnies américaines, qui n'y font que 11 % environ de leur activité et peuvent donc se permettre d'inonder le marché en «cassant les prix». Devant le *symposium de l'Association du* transport aérien international réuni à Paris, le 3 septembre, Bernard Attali, président du groupe Air France s'indignait : *«TWA a prévu d'augmenter ses capacités de 54 % sur la France et de 81 % sur Paris l'hiver prochain. Etrange ambition pour une entreprise qui devrait avoir déposé son bilan depuis belle lurette et qui ne survit que par acharnement thérapeutique.»*

Mais nombre de compagnies américaines risquent aussi de laisser des plumes dans la guerre fratricide qu'elles ont engagée. *Certaines, parmi celles placées sous* la protection du «chapitre 11», n'y survivront peut-être pas et le retour des «majors» à l'équilibre dès cette année sera vraisemblablement compromis.

Martine Laronche

Symptômes de déflation

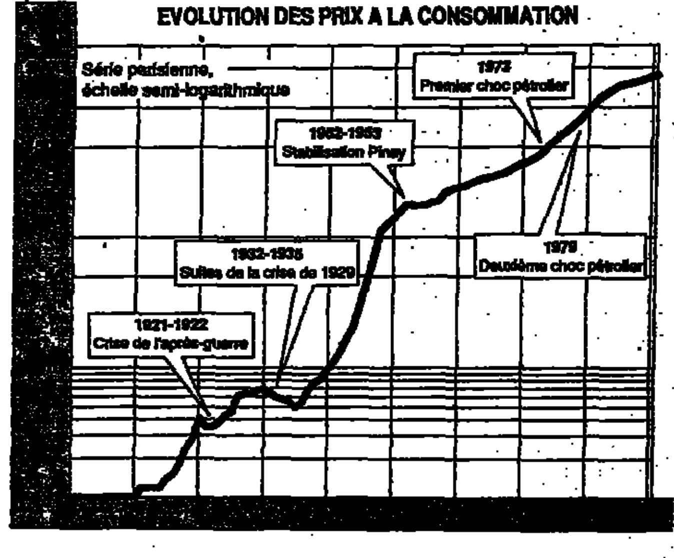
Et si le ralentissement de l'inflation se transformait en une spirale à la baisse ? Le spectre de la grande crise des années 30 n'est pas si loin...

DÉFLATION. Désinflation. Entre les deux mots une unique syllabe et... un demi-siècle d'histoire économique. Le premier fait peur, réveillant d'un coup tous les vieux fantômes de l'entre-*deux-guerres*. *La déflation* c'est la «grande crise» et ses cohortes de chômeurs, ses faillites à la chaîne, les surplus de café brûlés à pleines locomotives, John Steinbeck, Laval, et la montée du fascisme. On l'avait presque oubliée.

Le second au contraire rassure. Après plusieurs décennies de lutte contre l'inflation, le ralentissement bienvenu des prix est aujourd'hui synonyme de succès. Récompense de la rigueur et condition *sine qua non* de la compétitivité internationale d'un pays, la désinflation figure au palmarès de Pierre Bérégovoy, et qui songerait à s'en plaindre puisque, *ailleurs*, la *France fait désormais* figure de modèle ?

Mais de quoi parle-t-on dès lors que le «ralentissement de la hausse» s'accentue au point de provoquer de franches baisses de prix ? Beau sujet d'empoignade pour les experts, qui *avaient fini par rayer la* sinistre déflation du vocabulaire courant – voire des manuels d'économie, – et ne savent plus très bien aujourd'hui à quoi l'associer : à une contraction de la masse monétaire ? A une dépréciation des actifs ? A une spirale à la baisse entraînant, comme en 1929, les prix et la production ?

Seule certitude : la baisse des prix seule n'est pas la déflation, du moins tant qu'elle ne se généralise pas. Or à l'exception de quelques accidents mensuels, l'évolution de l'indice général des prix, dans les grands pays industrialisés, n'est pas jusqu'ici tombée en dessous de zéro ; au premier semestre de 1992, les prix à la production de la zone OCDE ont progressé encore de 1,8 %, et la France, devenue pourtant vertueuse connaît encore une inflation d'environ 3 % en rythme *annuel*.



BONNE NOUVELLE • Rien de dramatique donc jusqu'ici, au contraire. Pour le consommateur, et pour l'ensemble des gouvernements, les guerres de prix sont plutôt une bonne nouvelle. Elles témoignent avant tout d'une exacerbation de la concurrence, libérée par la déréglementation des années 80.

Une évolution bénéfique, du moins tant que la croissance persiste. Car c'est là que le bât blesse : si la reprise tant attendue ne se manifeste pas assez vite, ou pis, si la stagnation se mue en récession, la *spirale* tant redoutée *peut alors* s'enclencher, la chute des prix et de la production s'enchaînant de façon cumulative pour provoquer *in fine* la crise. Avec un grand C.

Retour à 1929, non sans quelques frissons. Car la baisse des prix avait partout été le symptôme le plus précoce du malaise, touchant d'abord les secteurs les plus fragiles : *matières premières*, notamment agricoles dès le milieu des années 20, puis biens de consommation (textile, cuirs), et transports (chemin de fer).

En France, les prix de gros commençaient à diminuer dès 1926, *même si l'évolution des prix* de détail (il est vrai mal appréciée à l'époque) ne montrait de baisse que quatre ans plus tard. Détail troublant : alors que les prix de gros avaient chuté de 28 % et le coût de la vie de 10 %, l'opinion publique *ne s'en apercevait pas, et continuait* jusqu'en 1931 et au-delà de fustiger «la vie chère».

On est encore très loin de ces excès. Le recul actuel est loin d'atteindre l'ampleur des chutes de prix constatées avant ou après 1929. Mais les prix ne sont qu'un symptôme, un indicateur. Or à regarder de près l'origine du mouvement, force est de constater qu'aujourd'hui comme hier de puissants facteurs déflationnistes sont à l'œuvre. D'abord le dégonflement de la «bulle spéculative» des années 80, qui, comme les excès des «années folles», portait en germe sa rechute. Même si le phénomène est moins violent, la baisse de la valeur des actifs, qu'il s'agisse de la Bourse ou de l'immobilier, traîne comme alors son cortège évocateur de faillites et de scandales.

Second facteur : les surcapacités. Car si la concurrence libérée fait désormais baisser les prix dans les secteurs les plus fragiles, alors qu'*elle se contentait jusque-là* de freiner leur évolution, c'est que les conditions du marché le permettent.

Là aussi le parallèle est frappant. La crise de 1929 a *été* assimilée à une crise de surproduction. Elle découlait en effet pour une *bonne part d'un décalage entre le* développement rapide de la «production de masse» et celui, insuffisant, de la consommation. De 1925 à 1929, le pouvoir d'achat des paysans et des ouvriers avait subi une baisse relative, qui en dépit de *l'essor du crédit limitait* leur appétit pour les automobiles, la «TSF», et autres appareils ménagers.

Aujourd'hui, le mot «surproduction» est, lui aussi, passé de mode. On parle de surcapacité. Mais elle est palpable dans toutes les économies occidentales, notamment dans les secteurs où la «révolution informatique» a dopé la productivité (électronique, services, transports, etc.). Car, en face, la demande s'étiole. Depuis plus d'un an les consommateurs, qui avaient longtemps soutenu l'activité en s'endettant, sont devenus frileux, inquiets, entre autres, de la montée du chômage. Partout, même aux Etats-Unis où les taux d'intérêt *n'ont jamais été aussi bas, ils réduisent* à la fois leurs dépenses et leurs emprunts, comme en témoigne le ralentissement général de la distribution de crédits.

MOYENS D'ACTION • Troisième facteur poussant à l'enclenchement d'un cycle déflationniste : l'inquiétant engorgement des circuits financiers *internationaux, qui bloque la* reprise, et le désordre monétaire croissant. La chute brutale du dollar n'est-elle pas assimilable pour les autres pays à une réévaluation forcée, par nature récessionniste comme l'avait *été* en 1931 la dévaluation de la *livre britannique*, alors monnaie de compte internationale ?

Arrêtons là le parallèle. La situation actuelle n'est certes pas assimilable à celle précédant la grande crise, ne serait-ce que parce que les gouvernements ont aujourd'hui infiniment plus de moyens d'action que jadis sur la conjoncture et ont appris à coordonner leurs *actions. Mais des économistes*, de plus en plus nombreux, s'inquiètent des conséquences de la poursuite obstinée de la «désinflation», même «compétitive» (1). L'exemple de la Suède, qui réunit tous les éléments d'une crise gravissime, est, à ce titre, parlant.

La direction des études économiques du Crédit lyonnais s'alarmait ainsi récemment de la montée d'une nouvelle «mode» chez les responsables des politiques économiques : l'inflation zéro. En visant cet objectif, les banques centrales des pays développés risquent d'aller au-delà et de précipiter l'économie mondiale dans la franche déflation, estime la banque. Une inquiétude partagée par Anton Brender, directeur des études de la Compagnie parisienne de réescompte : *«L'éclatement de la concurrence aurait permis une croissance plus forte sans inflation. Mais une série d'obstacles financiers s'opposent à la relance. C'est une énorme chance qu'on rate.»*

Véronique Maurus

(1) Lire «La gueule de bois des pays riches», d'Erik Izraelewicz (*le Monde* du 4 septembre 1992).

L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

PRIX : LA GUERRE SANS MERCI

Londres à l'encan

Avec la crise, les prix des appartements londoniens se sont effondrés. Les acheteurs deviennent exigeants, mais les emprunteurs ne paient plus et les banques imposent une foule de garanties

LONDRES
correspondance

« J'*AI ce qu'il vous faut, c'est à deux pas de Notting Hill Gate, le coin de vos rêves...* » Martin, l'agent immobilier, affirme avoir trouvé la perle rare : *« Deux chambres à coucher, une salle de bains, une grande cuisine-salle à manger, un salon, une terrasse... Un prix raisonnable et un propriétaire ouvert à toutes propositions sérieuses. »* Vu l'état du marché, l'intermédiaire a l'habitude de répéter à longueur de journée cette formule. Il est payé pour cela. 13, Pembridge Villas, une délicieuse avenue dans le quartier coté « London W 11 », festonnée de maisons à colonnes, aux entrées sympathiques. La plus grave crise immobilière qu'ait connue la Grande-Bretagne depuis la deuxième guerre mondiale s'étale sur le trottoir, comme l'atteste une succession de panneaux « To sell » (à vendre), « To let » (à louer).

Keith, la quarantaine, semble pressé de céder au plus vite cet appartement qui a bonne mine et tout pour plaire. Ce spécialiste des ordinateurs, qui travaille à son compte, affirme que toute la famille va s'installer au Brésil, pays d'où est originaire son épouse. *« Dans mon secteur, les affaires sont très moches »* : il veut paraître tranquille, mais on le sent braqué, avec son petit rire qui cache mal l'agacement.

QUESTIONS IDIOTES • *On croit deviner ses pensées :* comme c'est fatigant de devoir répondre aux mêmes questions idiotes sur le montant des charges, les voisins, les bruits ou le type de chaudière. Entrée de madame avec le plateau de thé, qui nous laisse à nos « bavardages d'hommes ». Toute la conversation tourne sur le marasme économique, en particulier le ressac du bâtiment. Notre interlocuteur refuse de dire depuis combien de temps son duplex est à vendre.

Comme semble loin le temps des prix atteignant des sommets inaccessibles, semble dire ce rescapé du miracle thatchérien. *C'était en 1988-1989,* avant la hausse des taux d'intérêt, le déficit budgétaire record, la récession. Aujourd'hui, le vent a tourné, l'immobilier londonien s'est effondré.

> “Quand la valeur de base chute aussi brutalement, il n'y a plus qu'une chose qui compte : la situation géographique.”

Dans ce royaume de petits propriétaires, personne n'est épargné. La valeur des propriétés de plus d'un million de Britanniques, achetées à crédit au *plus fort de la prospérité,* est désormais inférieure de 10 % à 20 % au prix d'acquisition.

Selon les sociétés de prêt hypothécaire, 350 000 ménages n'ont pu honorer leurs traites depuis plus de six mois. Au cours *des huit premiers mois de* 1992, près de 50 000 familles se *sont vues dépossédées de leur* résidence principale, faute d'avoir pu faire face aux agios. Dans les dîners en ville, les anecdotes sur les déboires de ceux qui sont prêts à revendre à perte, ou n'ont pu payer les intérêts de leurs emprunts, dominent désormais tout autre sujet.

Un conseiller du ministre du logement a lancé cet avertissement sans ambages : *« L'ère de la déflation a sonné. Les comportements doivent changer. Un logement doit devenir un endroit où l'on veut habiter, pas un placement rémunérateur. On ne peut le mettre sur le même pied que des obligations ou des actions. »*

Il faut passer un certain temps en compagnie de notre hôte pour remarquer cet imperceptible désespoir. Les acheteurs n'ont que l'embarras du choix. Le retournement conjoncturel permet à l'acquéreur malin de compliquer singulièrement la tâche du propriétaire, en multipliant les exigences.

Le lave-linge, la cuisinière, le lave-vaisselle sont désormais presque toujours inclus dans le prix de vente. Et le frigo ? *« Je vous le laisse... »* Jadis, on négociait âprement. Moquette, rideaux, tentures, « spots » lumineux, *« tout cela est compris »,* soupire-t-il. Les plantes et le mobilier de jardin sur la terrasse... L'œil tente de jauger vos intentions : *« Ils sont à vous... ».* Il sait qu'au moindre détail – plafonds trop bas, mauvais état de la cage d'escalier ou du toit, – l'appartement devient invendable.

« Quand la valeur de base chute aussi brutalement, il n'y a plus qu'une chose qui compte : la situation géographique. Le client boude les emplacements mal desservis par les transports en commun et les zones de développement comme les Docklands », assure Martin. Pour preuve, les quartiers les plus prestigieux, Mayfair, Knightsbridge, Chelsea, où les cadres étrangers de passage veulent se loger, résistent mieux aux aléas de l'économie.

OBSTACLES • *Après avoir* consulté un conseiller financier spécialisé, le prix offert est inférieur de 30 % à ce que réclamait Keith. Après un premier refus, celui-ci s'inclinera. Reste à franchir deux obstacles de marque : le financement et l'expertise. Les sociétés de prêt hypothécaire et les banques exigent désormais une foule de garanties et de recommandations. Les robinets du crédit se sont fermés : le montant des prêts ne peut excéder deux fois et demie le revenu net annuel de l'emprunteur.

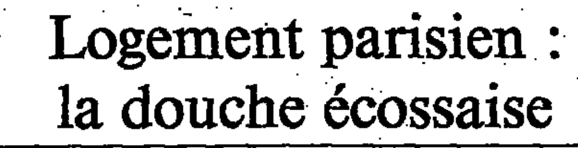
Dans une situation marquée par la montée en flèche du chômage et des faillites personnelles, les établissements de la City se méfient particulièrement des travailleurs indépendants et des petits entrepreneurs, choyés à l'époque du « boom ». Jadis, on octroyait des prêts à 100 %. De nos jours, des arrhes couvrant un tiers de la valeur sont souvent exigées.

Signe des temps, les milieux *financiers proposent désormais* des taux fixes à côté des taux variables, pour permettre aux candidats propriétaires de se prémunir contre des hausses éventuelles de loyer. Les expertises, elles, sous-évaluent volontiers la valeur de la propriété pour permettre à la caisse hypothécaire de refuser d'octroyer toute la somme demandée par l'acquéreur. Pour le 13, Pembridge villas, la décote s'élève à 3 %...

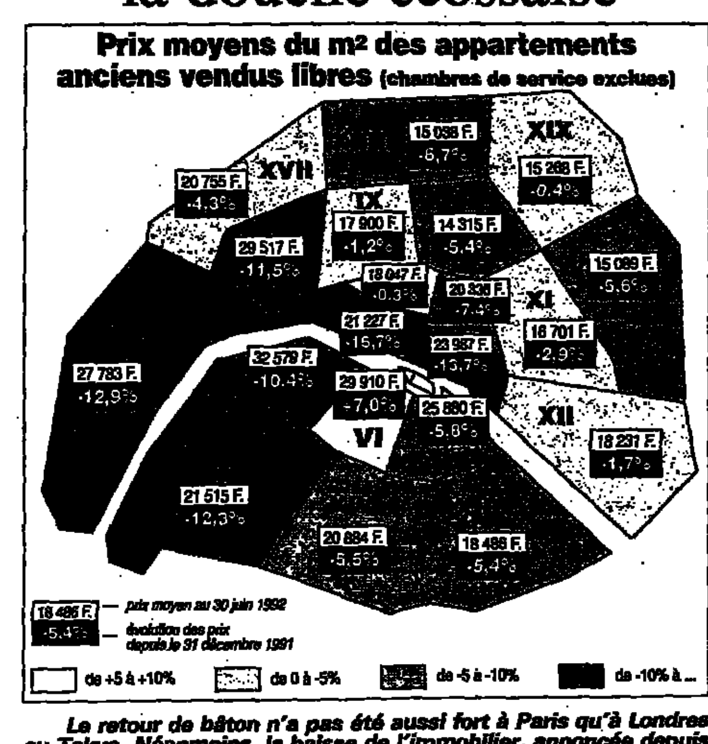
Ajoutons que, *depuis le* 1er août, le droit de timbre sur les *transactions immobilières* a été rétabli, atteignant 1 % de la valeur de l'opération.

Martin hausse les épaules : *« Les établissements de prêt nous font chaque fois le même coup : à force de vouloir se protéger ou se défendre contre tous les risques, les estimations deviennent ridicules. Pour moi, le marché ne peut que reprendre. D'ailleurs, notre agence a vendu une vingtaine de propriétés rien que le mois dernier. »* Simple comme bonjour en somme. Et tous ces journaux qui font une montagne de la crise de l'immobilier...

Marc Roche



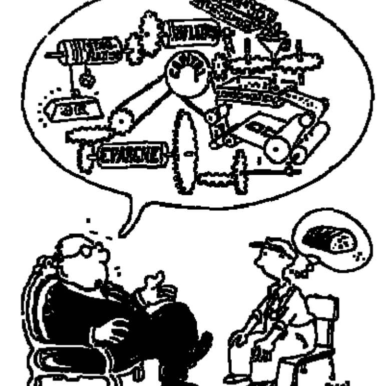
Logement parisien : la douche écossaise



Le retour de bâton n'a pas été aussi fort à Paris qu'à Londres ou Tokyo. Néanmoins, la baisse de l'immobilier, annoncée depuis un an par les Cassandres, est bel et bien là : dans la capitale, le recul des prix des appartements est de 7,7 % en moyenne depuis le début de l'année, ce qui met le mètre carré à 20 308 francs. La baisse s'est accélérée au deuxième trimestre : – 4,8 % contre – 3 % pour le premier.

L'analyse par quartiers est des plus intéressantes. D'abord, l'écart entre les quartiers les plus chers et ceux meilleur marché se réduit. Le recul des prix est en effet moins marqué dans les arrondissements les moins chers, tandis que ceux qui avaient « flambé » s'assagissent. Une certaine rationalisation dans la baisse s'esquisse : grosso modo, l'Ouest parisien (le plus cher) affiche les baisses les plus fortes (supérieures à 10 %), suivies de peu par le sud de Paris (– 5 à – 10 %).

Mais, le plus frappant, c'est le gel des transactions, la glaciation faudrait-il dire. Au cours des six premiers mois de 1992, on n'en a dénombré que 13 278 : presque la moitié du chiffre atteint deux ans plus tôt (21 010). Pour l'ensemble de l'année en cours, les notaires en prévoient environ 23 000 pour Paris intra muros, à comparer avec les 42 575 de 1987. Et septembre est, apparemment, catastrophique : « Les opérateurs attendent peut-être le référendum », espère un professionnel qui s'inquiète des effets défavorables qu'aurait un « non » au traité de Maastricht. Mais le « oui » ne serait pourtant pas la planche de salut : dans cette hypothèse, le redémarrage serait léger, le vrai rendez-vous politique étant les législatives de mars 1993.



Les banques centrales

La politique monétaire commune occupe dans le traité de Maastricht cinq articles sur quelque 250, et trois protocoles sur dix-huit. Et pourtant, le débat en France s'est focalisé en grande partie sur la future banque centrale européenne et son statut d'indépendance à l'égard des pouvoirs politiques. Sur ce sujet « technique » on court le risque de l'approximation, voire de l'inexactitude. Il n'est pas inutile, à ce stade, de rappeler pour les non-spécialistes ce qu'est une banque centrale, quelles sont ses fonctions dans la gestion économique d'un pays, la situation actuelle dans l'Europe communautaire et les innovations contenues dans le traité sur l'Union européenne.
Constatation préliminaire : les banques centrales sont une création relativement récente, postérieure à la constitution des Etats modernes. La première d'entre elles fut la Rijsbank de Suède, créée en 1668, suivie en 1694 par la Bank of England. Mais ces établissements privés, dotés du droit non exclusif d'émettre des billets, n'avaient pas grand-chose à voir avec les banques centrales actuelles. Celles-ci on vu le jour au cours du XIXe siècle mais leurs statuts ont été profondément remaniés au XXe siècle.
Si pratiquement tous les pays du monde ont aujourd'hui leur banque centrale, il y a entre ces établissements des différences non négligeables, résultant de l'histoire monétaire et politique : certaines appartiennent exclusivement à l'Etat (France, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas), d'autres ont des actionnaires institutionnels ou privés (Belgique, Japon), d'autres sont la propriété des banques (le système de réserve fédérale américain). Leur degré d'autonomie est très variable : à une extrémité, la Banque du Japon est placée « sous la surveillance du ministère des finances » ; à l'autre, la Deutsche Bundesbank est « indépendante à l'égard des instructions du gouvernement fédéral ».
Les missions des banques centrales ont beaucoup évolué selon les besoins et les expériences des différents pays. Il est à noter que leur statut est partout défini par la loi et non par un texte supérieur, du type Constitution ou traité international.

Dossier établi par Sophie Gherardi

Quelles sont leurs missions ?

■ On peut définir très simplement la mission de toute banque centrale : assurer qu'il y ait de l'argent en circulation et que cet argent mérite la confiance du public. Tous ses métiers découlent de là.

La banque centrale est souvent appelée « institut d'émission » : elle a le monopole de l'émission des billets de banque, *dont elle réalise ou sous-traite* l'impression. En France, la Banque de France s'occupe de la distribution sur l'ensemble du territoire de toute la monnaie métallique (pièces) et fiduciaire (billets).

Dans une économie moderne, les billets ne représentent qu'une petite partie des moyens de paiement (en France, le septième environ). Le reste, dit « monnaie scripturale », est constitué par des opérations d'écritures, comme les chèques ou virements. Chaque fois qu'un crédit est accordé à un particulier, à une entreprise ou à une collectivité publique, cela correspond à de la création monétaire. *Or, pour que* l'économie marche bien, il faut qu'il y ait juste assez de monnaie : s'il en manque, l'activité s'étiole ; s'il y en a trop, c'est l'inflation. La banque centrale établit donc des objectifs de croissance de la masse monétaire.

La valeur de la monnaie dépend de l'offre et de la demande. La banque centrale gère les réserves d'or et de devises sur lesquelles est gagée la monnaie. A l'extérieur, elle « intervient » sur le marché des changes, seule ou avec d'autres banques centrales, pour défendre le cours jugé souhaitable de la monnaie nationale. A l'intérieur, elle joue le rôle de « banque des banques » et de « banque de l'Etat ». Là encore, la difficulté consiste à fournir assez de liquidités – mais pas trop – à l'Etat, dépensier par nature, et aux établissements de crédit, via l'escompte et le marché monétaire. La Banque, seule ou avec le Trésor, fixe le taux d'intérêt directeur : *c'est la politique monétaire. Par ailleurs*, la plupart des banques centrales ont été amenées à contrôler le système bancaire et financier en instaurant des règles « prudentielles » (établissant notamment un rapport entre les avoirs de banques et ce qu'elles peuvent prêter). ■

> **“Notre peuple, qui a une expérience de l'inflation presque inégalée, se fait, à juste titre, une idée particulièrement haute du deutschemark et de la Bundesbank. On ne peut pas exclure qu'au malaise actuel succède l'indignation à mesure que l'année 1999 *se rapprochera* et que les Allemands redouteront la fin *du deutschemark.*”**
>
> Hansjörg Hafele, (ancien député au Bundestag et conseiller du ministre des finances allemand), le 31 janvier 1992 dans *Handelsblatt.*

Quels sont leurs moyens ?

■ Les banques centrales ont vu leurs moyens augmenter et se diversifier parallèlement au développement de l'économie financière. L'impression industrielle des billets n'en est que l'aspect anecdotique. Plus importante est la mise en œuvre de la politique monétaire.

La banque centrale doit assurer la *« liquidité »* de l'économie, en refinançant les banques tout en évitant une création excessive de monnaie. Dans les années récentes, la déréglementation financière a conduit à privilégier les mécanismes de marché, au détriment des procédures de contrôle quantitatif (encadrement du crédit, sélectivité...). C'est en intervenant sur le marché monétaire où s'échangent les créances que la Banque centrale contrôle les taux d'intérêt à court terme, désormais le principal instrument de politique monétaire.

Mais la liberté d'action des banques centrales concernant les taux d'intérêt n'est pas complète dans une économie ouverte : la politique monétaire interne est étroitement liée à la politique de change. Les capitaux internationaux se placent sur une monnaie en fonction de deux critères : la confiance qu'ils ont dans le pays et le taux d'intérêt qu'ils *reçoivent en rémunération. D'où la difficulté* d'abaisser les taux d'intérêt pour relancer l'économie, ou à l'inverse de les relever pour freiner l'inflation : on affecte immédiatement les cours de change, non seulement de la monnaie nationale, mais des autres par ricochet ! Ces mécanismes expliquent pourquoi, depuis que le monde vit sous un régime de changes flottants (1971), les grands pays se consultent en permanence sur les ques*tions de politique monétaire.* La coopération est particulièrement étroite entre les banques centrales des pays membres du système monétaire européen (SME), qui maintiennent entre eux depuis 1979 des taux de change fluctuant dans des marges étroites (avec des réalignements de parités quand c'est nécessaire).

Les banques centrales, dépositaires de la cagnote des Etats, stocks d'or et de devises et trésorerie publique, ont une tradition de rigueur. Elles disposent aussi des meilleures statistiques financières. Aussi la parole d'un gouverneur, quel que soit le statut de la Banque dans les textes, pèse toujours lourd. ■

De qui dépendent-elles ?

■ *Les pouvoirs sont dépensiers*, et toujours tentés de « faire marcher la planche à billets », c'est-à-dire d'émettre de la monnaie pour financer leurs besoins de trésorerie (ce qui, sans augmentation de la richesse produite, se traduit par une dévaluation du signe monétaire). C'était vrai des rois d'antan, c'est tout aussi vrai des régimes modernes. Voilà pourquoi les banques centrales ont dû batailler pour conquérir un droit de regard sur la politique monétaire. *Le degré* d'autonomie des banques centrales dépend de l'histoire de chaque pays. La Banque de France, créée après l'effondrement des assignats de la Révolution, a joui d'une large indépendance jusqu'au Front populaire, qui entreprit sa reprise en main (pour casser le pouvoir des « 200 familles » actionnaires de la Banque), prélude à la nationalisation du 2 décembre 1945. Ces dernières années, de nombreuses voix se *sont élevées pour réclamer* une indépendance statutaire de la Banque de France (proposition de loi Pasqua).

En Angleterre, la politique monétaire relève du Trésor, pour la bonne raison que la démocratie anglaise ne peut envisager d'attribuer un tel pouvoir à une institution non responsable devant le Parlement. En Italie, la Banque a conquis dans les faits une autonomie de plus en plus grande, et fait figure aujourd'hui de rempart contre l'irresponsabilité financière des gouvernements.

En Allemagne, l'indépendance de la Bundesbank, inscrite dans ses statuts de 1957, est élevée au rang de mythe : le pays a connu après chacune des deux dernières guerres des hyperinflations catastrophiques qui ont laissé de très mauvais *souvenirs. Toutefois, en Allemagne aussi*, le politique peut l'emporter en dernière analyse. La Bundesbank, en 1990, était contre l'union monétaire immédiate entre les deux Allemagnes ; le gouvernement Kohl passa outre. Elle s'était prononcée pour une conversion de 1 mark de l'Ouest pour 2 ou 3 marks de l'Est, le taux choisi *fut* de 1 pour 1. Quelques mois plus tard, le gouverneur de la Bundesbank, Karl-Otto Poehl, démissionnait. *Ce qui n'a pas empêché le gouvernement* allemand de peser de tout son poids pour que le traité de Maastricht inscrive noir sur blanc l'indépendance de la BCE et de toutes les banques centrales nationales. ■

Que prévoit le traité de Maastricht ?

■ *La* création d'une monnaie unique au plus tard le 1er janvier 1999, prévue dans le traité, a des conséquences consi*dérables sur le fonctionnement* des banques centrales européennes. Elles continueront d'exister, mais seront regroupées dans le système européen des banques centrales (SEBC), coiffé d'une institution supranationale, la Banque centrale européenne (BCE). Cette dernière deviendra seul titulaire du pouvoir d'émission monétaire et aura la haute main sur la gestion des réserves de change.

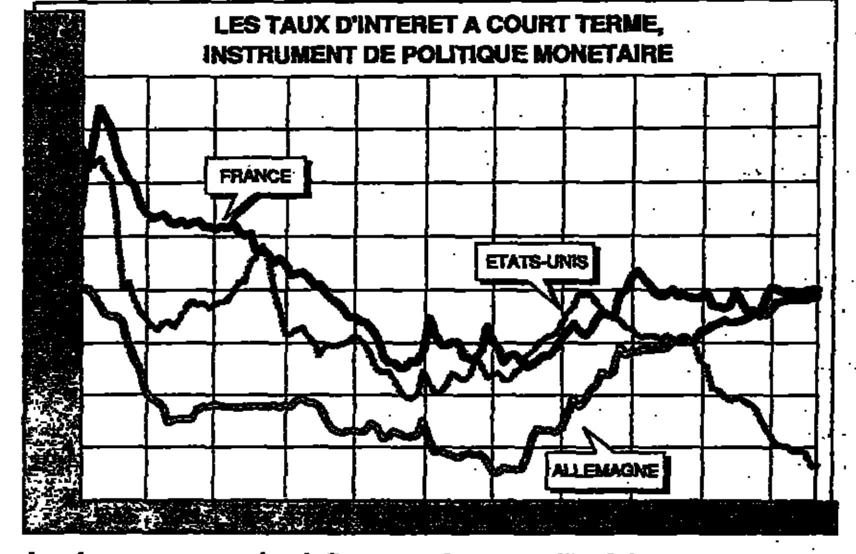
La BCE sera dotée d'un directoire de six *membres, nommés pour huit ans* (non renouvelables) par les gouvernements, et d'un conseil des gouverneurs, qui comprendra les membres du directoire plus les gouverneurs des banques centrales des pays qui auront accepté le passage à la troisième phase de l'UEM (union économique et monétaire). Les décisions seront prises à la majorité simple, sauf pour la *gestion* du capital et des revenus de la banque, cas où le vote des gouverneurs sera pris à la majorité qualifiée (pondération égale à la part de chaque pays dans le capital de la BCE, qui sera fonction pour moitié de la population et pour moitié du PIB).

Trois dispositions au moins constituent un changement important par rapport à la pratique de la Banque de France ou de certains autres instituts européens. L'article *104* interdit explicitement à la BCE ou à toute banque centrale nationale d'accorder des crédits aux collectivités publiques... donc au Trésor. L'article 105 stipule que *« l'objectif principal du SEBC est de maintenir la stabilité des prix »* (aux Etats-Unis, par exemple, le plein emploi est le premier objectif assigné à la *FED). Enfin, et c'est l'un des points* les plus contestés en France, l'article 107 souligne que *« ni la BCE, ni une banque centrale nationale, ni un membre quelconque de leurs organes de décision ne peuvent solliciter ni accepter des instructions des institutions ou organes communautaires, des gouvernements des Etats membres ou de tout autre organisme ».*

L'entière indépendance de la BCE n'est contrebalancée que par l'article 109 B, qui prévoit d'une part que le président du conseil et un membre de la Commission européenne peuvent participer, sans voix délibérative, aux réunions du conseil des gouverneurs de la BCE, et d'autre part que cette dernière adresse chaque année un rapport aux instances communautaires sur ses activités, le Parlement pouvant *« tenir un débat général sur cette base »*.

Quant aux banques centrales nationales, elles perdent leurs prérogatives de politique monétaire, devenant en fait des « agences » du SEBC et se conformant aux instructions de la BCE, qu'elles contribuent toutefois à élaborer. ■

> **“La Banque de France est l'institution qui, dans le cadre de la politique économique et financière, reçoit de l'Etat la mission *générale de veiller* sur la monnaie et le crédit. A ce titre, elle veille au bon fonctionnement du système bancaire.”**
>
> *Loi du 3 janvier 1973* sur la Banque de France, article 1er.



Les banques centrales influencent les taux d'intérêt en fonction des objectifs de la politique monétaire. Pour lutter contre l'inflation ou défendre le cours de la monnaie nationale, elles les poussent à la hausse. Pour stimuler l'activité économique, elles les orientent à la baisse. Le graphique permet de comparer sur dix ans l'évolution des taux courts des Etat-Unis, de la France et de l'Allemagne.

LE COMITÉ DE BÂLE

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a *été créé en 1974*, au lendemain de la faillite de la banque allemande Herstatt.

Il regroupe les autorités de tutelle bancaire de douze pays, l'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis, le Japon, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, le Luxembourg, la Suède et la Suisse.

Ses fonctions sont triples : échanger des informations sur les pratiques nationales en matière de contrôle bancaire ; améliorer l'efficacité des contrôles ; fixer les mesures prudentielles (de sécurité), ce qui a conduit à l'instauration du fameux ratio Cooke (rapport entre les fonds propres des banques et le montant de leurs engagements).

Le Comité de Bâle transmet ses rap*ports au comité des gouverneurs du* groupe des dix pays les plus industrialisés du monde, qui se réunit tous les mois à Bâle, et joue un rôle d'information et de concertation entre les gouverneurs.

LEXIQUE

MASSE MONÉTAIRE. On dit aussi « agré*gats monétaires* ». Ensemble des moyens de paiement (auxquels s'ajoutent les avoirs aisément transformables en moyens de paiement) détenus par les résidents du pays. Définitions : M1 = billets + pièces + comptes chèques ; M2 = M1 + comptes sur livret ; M3 = M1 + M2 + dépôts à court terme ou à échéance, bons, sicav et fonds communs de placement à court terme ; M4 = M3 + billets de *trésorerie* émis par les entreprises et bons du Trésor.

RÉSERVES OBLIGATOIRES. Comptes non rémunérés que les établissements de crédit sont obligés de maintenir bloqués à la banque centrale, en proportion des dépôts qu'ils gèrent. C'est l'un des instruments qui permet de réguler la masse des crédits.

AVOIRS EN OR ET DEVISES. On dit aussi réserves officielles ou réserves de change. Ce sont les moyens de règlement dont un pays dispose pour solder le déficit de sa balance des paiements envers l'étranger. Au 9 janvier 1992, à l'actif du bilan de la Banque de France figuraient 164,24 milliards de francs d'or et 90,5 milliards de francs de « disponibilités à vue sur l'étranger ».

INTERVENTIONS. Les banques centrales, agissant le plus souvent de concert, peuvent intervenir sur les marchés des changes. Par exemple, si le dollar baisse plus qu'il n'est jugé souhaitable, elles achètent *massivement* la devise américaine pour faire remonter le cours. Le problème : si le marché persiste à fuir le dollar, l'intervention, même concertée, des banques centrales ne suffit pas. A l'intérieur du Système monétaire européen (SME), les interventions sont plus efficaces, à cause des marges de fluctuation préétablies entre les monnaies : les capitaux spéculatifs savent que les cours sont bien défendus.

BIBLIOGRAPHIE

Il y a peu d'ouvrages à jour sur les banques centrales. Pour une information synthétique, on peut se reporter à deux brochures récentes publiées par la direction générale des études de la Banque de France :

■ *La Banque de France. Son histoire, son organisation, son rôle*, 1991, 56 pages (disponible gratuitement).

■ *Organisation et fonctions de quelques grandes banques centrales*, 1992, 208 pages, 40 francs.

S'adresser au service de l'information de la Banque de France, 48 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er (entre 11 heures et 17 heures). Par correspondance, à la même adresse, joindre le règlement par chèque à l'ordre de Banque de France Publications.

CONJONCTURE

« MARCHÉ unique» en Europe, ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) en Amérique du Nord, ASEAN (Association des pays du Sud-Est asiatique, en anglais) en Asie du Sud-Est... L'accélération donnée à l'*achèvement de vastes zones de libre-échange* devrait entraîner d'importantes modifications des relations commerciales internationales d'ici à la fin de la décennie. La polarisation géographique des échanges *qui découlera nécessairement de l'abolition des tarifs douaniers* et de la libéralisation des mouvements de capitaux à l'intérieur de ces zones est-elle de nature à stimuler à terme l'économie mondiale?

Deux *précautions* politiques paraissent *aujourd'hui nécessaires* pour s'assurer des bénéfices que pourrait apporter ce nouvel environnement.

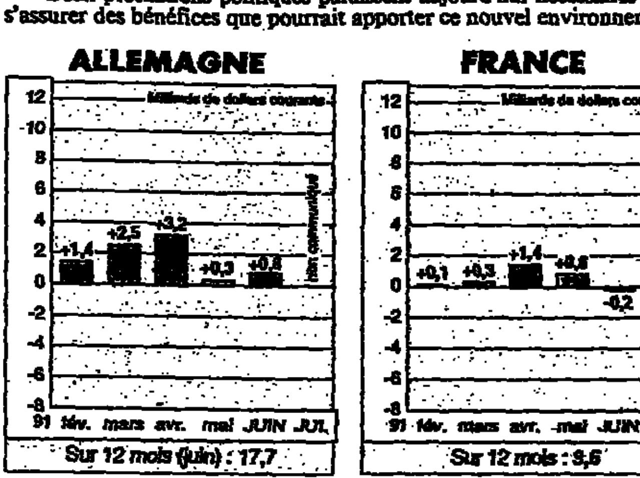
INDICATEUR • Le commerce extérieur

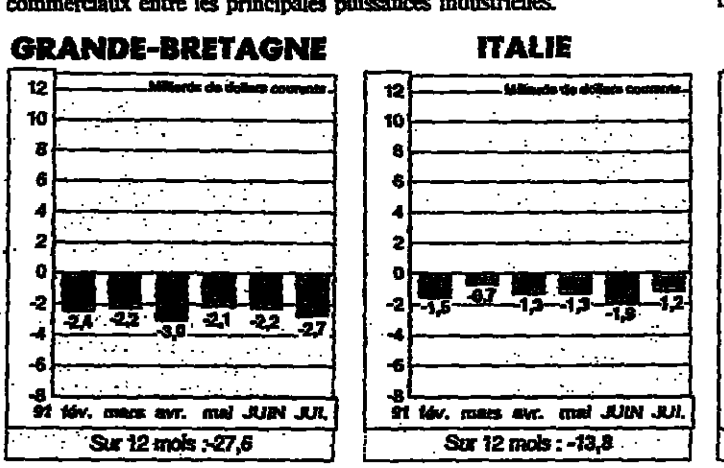
Avatars du libre-échange

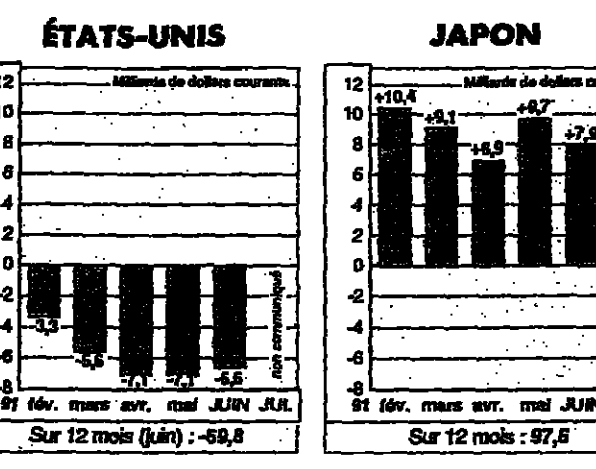
La première consiste à freiner les tentations protectionnistes régionales inspirées par la constitution d'«espaces» économiques aux richesses assez diversifiées pour assurer une satisfaction presque totale des besoins internes des blocs. *La seconde consiste à atténuer l'exacerbation des conflits* commerciaux entre les principales puissances industrielles.

Celles-ci devant s'octroyer dès aujourd'hui des positions stratégiques à l'échelle mondiale pour éviter de perdre, hors de leurs frontières, ce qu'elles gagneront à l'intérieur, se livrent actuellement une guerre sans merci, dont les effets sont aussi particulièrement dommageables au commerce international.

Ces dérives tendent donc à transformer des projets initialement libre-échangistes en un ensemble de mesures renforçant les barrières régionales aux dépens de la dynamique des échanges mondiaux. Par ailleurs, l'exclusion des pays du Sud de ces différentes zones émanant de pôles industrialisés pourrait être un nouveau facteur de dégradation de l'environnement international.







Soldes commerciaux exportations moins importations, en données CVS (FOB-FOB) pour tous les pays, sauf le Japon, (FOB-CAF) en dollars. Sources nationales.

RÉGION • L'Europe de l'Est

Ruée vers l'Ouest

Dans la *crise économique qui* sévit en Europe orientale (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie) *depuis* 1990, les exportations vers les pays occidentaux et principalement vers l'Europe des Douze constituent un des rares soutiens à l'activité : c'est sur leur dynamisme que reposent les espoirs de *reprise*, alors *que* les ressorts internes se dérobent.

Après avoir déjà fortement progressé en 1991, les ventes de cette région à la Communauté européenne ont soutenu une croissance rapide au premier trimestre 1992 : celles de la Tchécoslovaquie en particulier ont augmenté de 48 % en 1991 et de 56 % sur les trois premiers mois de cette année; celles de la Bulgarie successivement de 24 % et 18 %; celles de *la* Hongrie de 20 % et 15 %; le rythme est plus lent pour la Pologne (+ 16 % en 1991 et + 9 % au premier trimestre 1992) mais cela fait suite à un bond des exportations en 1990. Seule la Roumanie ne parvient *pas à préserver son secteur* exportateur d'un effondrement général et ses ventes ont chuté de 8 % et 18 % successivement.

Cette expansion commerciale est largement orientée vers le marché allemand. *Toutefois* si Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, au début de 1992, font avec l'Allemagne plus de la moitié de leurs *ventes* à la CEE (avec un maximum de 63 % pour la Tchécoslovaquie), cette part est plus faible *pour la Roumanie* (45 %), pour la Bulgarie (35 %). La réunification allemande a concouru de façon sensible à *cet* élargissement : les «nouveaux länder» (l'ex-RDA) attiraient en 1991 un dixième des ventes de la Tchécos*lovaquie et de* la Pologne à l'Allemagne. Mais les premiers mois de 1992 ont été marqués par la progression des ventes à l'*Italie qui* est le deuxième débouché de chacun de ces pays dans l'Europe des Douze.

Les pays de la Communauté européenne jouent donc un rôle *central dans le redéploiement* des échanges des pays d'Europe de l'Est. En 1991, ils ont reçu les trois quarts des exportations de *la* zone vers l'OCDE : de 69 % pour la Hongrie à 78 % pour la Pologne et la Roumanie. L'AELE *garde* un poids important dans les exportations hongroises vers l'Ouest (23 %) grâce aux liens avec *l'Autriche*, mais régresse dans les exportations tchécoslovaques (de 23 % à 18 % de 1990 à 1991) *sous l'effet de* l'attraction allemande.

Les relations institutionnelles avec la *Communauté* sont *donc* un enjeu majeur pour l'Europe orientale. La Tchécoslovaquie, la Pologne et la Hongrie *ont conclu* depuis décembre 1991 des accords d'association avec la CEE qui prévoient une *libéralisation* progressive (achevée en 1997) de leur accès au marché communautaire. Des accords analogues sont en négociation avec la Bulgarie et la *Roumanie*. Mais la libéralisation ne touche pas les produits que l'on trouve aux premiers *rangs des ventes des cinq pays* à la Communauté : produits sidérurgiques, agricoles, vêtements.

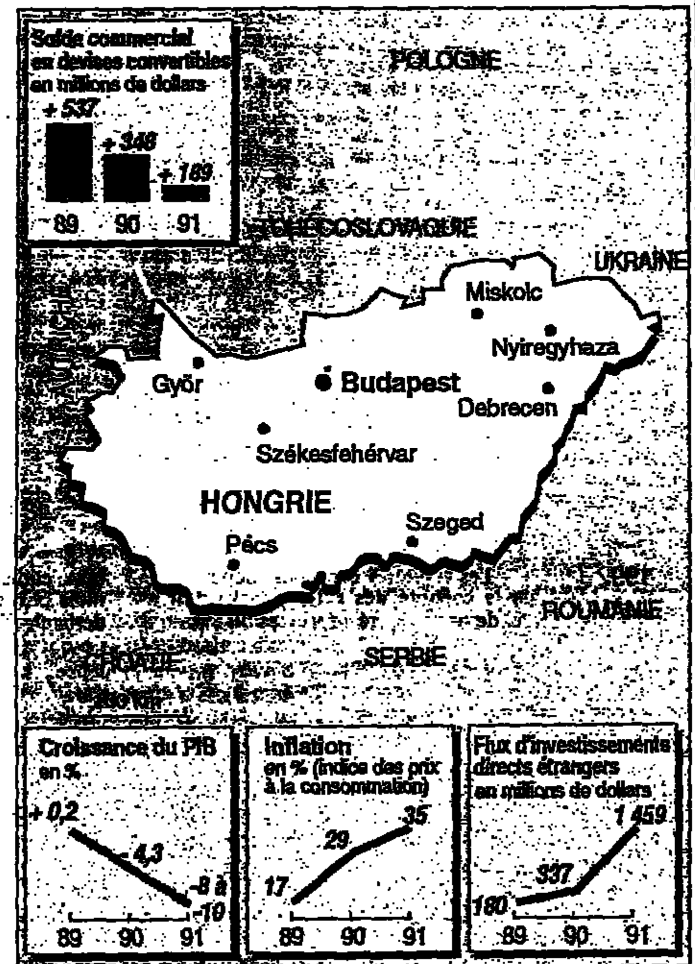
Au premier trimestre 1992, ces trois catégories de produits font un quart des ventes de la Tchécoslovaquie à l'Europe des Douze, *plus* de 40 % pour la Roumanie, un tiers environ pour les autres pays. Les exportations des *pays d'Europe orientale sont donc* vulnérables aux obstacles non tarifaires à l'entrée dans la CEE : l'explosion des ventes de produits sidérurgiques tchécoslovaques dans les premiers mois de 1992 a ainsi provoqué des mesures de restriction de la part de la RFA, de la France et de l'Italie. Cette structure implique aussi de forts *risques de concurrence* entre ces pays sur le marché européen, et, dans certains cas (vêtements, cuirs, meubles), la concurrence de pays du Sud. Une amorce de changements structurels se manifeste cependant par le renforcement de certains secteurs d'exportation plus «porteurs» comme les automobiles (Tchécoslovaquie) ou le *matériel électrique* (Hongrie, Tchécoslovaquie).

Les gains sur les marchés occidentaux n'ont *pas suffi* à compenser la chute des ventes de l'Europe orientale à l'ex-URSS (une baisse de 60 % l'an dernier, estime-t-on). Surtout, le marché occidental n'a pu être un substitut aux ventes à l'URSS pour des industries nationales essentielles comme la construction mécanique. La revitalisation des anciens *courants d'échanges* se *heurte* à la fois aux problèmes d'organisation, à la récession économique et à la pénurie de *devises dans la CEI*.

Le rétrécissement de ce débouché constitue une contrainte majeure pour des pays comme *la* Bulgarie et la Tchécoslovaquie qui, du fait de leurs besoins en énergie et matières premières, *demeurent* très dépendants des importations en provenance de la CEI. Au premier trimestre de *cette année*, la Tchécoslovaquie se procurait dans cette zone 40 % de ses importations totales, enregistrant un *important déficit* commercial avec elle. La relance des relations commerciales entre pays *d'Europe orientale bute*, *quant* à elle, sur l'absence de véritable volonté politique et le projet de zone de libre-échange entre la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, piétine.

En un an, les pays d'Europe orientale ont réussi à dégager leurs échanges extérieurs des contraintes imposées depuis *plus* de quarante ans par le COMECON. Cette «normalisation» les met sur la voie d'une intégration économique à l'Europe, même si les gains remarquables qu'ils ont réalisés sur ces marchés depuis *deux ans sont* encore fragiles et inégaux.

Françoise Lemoine
CEPII



PAYS • La Hongrie

Perspectives incertaines

REJOINTE par les autres pays est-européens dans sa démarche réformatrice, la Hongrie est contrainte d'accélérer le pas pour conserver son image de précurseur, dans un contexte économique peu favorable. Pour conserver le *soutien occidental* sollicité par d'autres, elle met en effet un point d'honneur à ne pas rééchelonner *les remboursements* de sa dette extérieure. Pour faire face à ses échéances, elle doit donc, d'une part, dégager des *excédents* (commerce, *tourisme*), d'autre part, emprunter sur le marché international des capitaux.

Les succès économiques qu'elle enregistre se traduisent par le maintien début 1992 d'un flux d'investissements directs comparable à celui de 1991, portant les stocks à 2,8 milliards de dollars *fin mai*. Les investisseurs apportent à l'économie hongroise un capital qui constitue le meilleur *vecteur de l'essor du secteur privé* et des privatisations.

La balance commerciale en *1992 devrait*, selon les *prévisions* officielles, être proche de l'équilibre, du fait de la croissance des *exportations* (+ 16,5 %) – *meilleur* accès au marché européen à la suite des accords d'association et *reprise des ventes à l'Est – et* de la baisse des importations liée à la récession (– 6 %). Mais le maintien des ventes à *l'étranger pourrait* buter sur une baisse durable de la production. En effet, la chute de la production industrielle (– 19 %) et du commerce de détail (– 8 à – 12 %) au premier semestre donnent à penser *que* les *prévisions* optimistes de croissance du produit intérieur brut pour 1992 ne seront pas vérifiées. *La* crise économique se prolonge et son coût social augmente : 10 % de la population active étaient au chômage en juin.

La Hongrie a récemment dû renégocier avec le FMI le montant *du déficit* (*actuellement* 6 % du PIB) qui peut être acceptable sans suspension des prêts. Du côté des *dépenses difficilement compressibles*, on compte le soutien à des secteurs en difficulté (la sidérurgie, par exemple). *Certaines entreprises* étant fortement endettées, choisir de les contraindre systématiquement à *la faillite mettrait en danger* une part encore plus importante de la production, par réaction en chaîne.

Du côté des recettes (au premier semestre, 11 % de moins que prévu), le surplus issu des privatisations ne compense pas la faiblesse des prélèvements fiscaux, liée aux difficultés de recouvrement et à l'atonie économique. Le déficit budgétaire est pour l'instant financé par l'émission de bons du trésor, possible du fait de l'évolution encore favorable de l'épargne (+ 3 %).

Après la *mauvaise* année 1991, une stabilisation de l'activité était attendue pour 1992 et une *reprise* début 1993. Mais les *perspectives* restent pour le moins incertaines.

Dominique Pianelli
CEPII

SECTEUR • La publicité

Marasme persistant

LA publicité va mal. Après 1991, que d'aucuns parmi les professionnels qualifièrent *«d'année terrible»*, 1992 ne se présente pas sous de meilleurs auspices. La reprise se *fait toujours* attendre. A tel point que le président du groupe britannique Pearson, qui publie le réputé *Financial Times et les Echos*, a pu pronostiquer que la récession durerait jusqu'à 1994 (*le Monde* du 8 septembre).

Signe tangible de cette crise, le premier groupe publicitaire mondial, le britannique WPP, dont l'endettement avait atteint presque cinq milliards de francs, n'a pu le réduire, et échapper à la mise sous *administration* judiciaire réclamée par ses créanciers, que par une recapitalisation, souscrite pour l'es*sentiel par des banques. Le second* groupe leader du marché, le britannique Saatchi and Saatchi a apparemment mieux vécu *l'année 1992*, puisqu'il affichait des bénéfices à la fin du premier semestre – pour la première fois depuis dix-huit mois. Mais ce résultat est l'aboutissement d'une restructuration qui s'est soldée par la suppression de milliers *d'emplois et la cession de plusieurs* filiales, notamment de conseils, dont l'activité était devenue cruellement déficitaire.

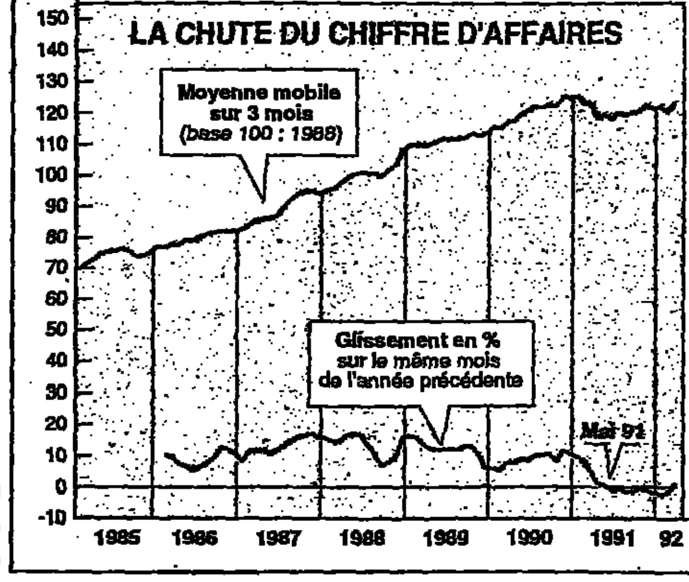
Ultime clignotant : le marché publicitaire japonais, deuxième marché mondial, n'a cru que de 3 % l'an dernier et les experts s'accordent pour estimer qu'en 1992 la croissance ne devrait pas dépasser *1 %. Le groupe* Dentsu, *première* agence japonaise et cinquième groupe mondial, a vu pour la première fois *depuis des années son* bénéfice chuter de 8 % durant l'année fiscale 1991-1992 et n'imagine pas pouvoir rompre avec *cette* spirale négative pour l'exercice en cours.

La France n'est pas mieux *lotie*. La croissance du marché publicitaire y est aussi interrompue. En 1991, selon la *SECODIP*, les *investissements publicitaires* ont progressé de 0,2 % seulement par rapport à 1990 : cette maigre *hausse a surtout profité* à la *télévision*, et, dans une moindre mesure, à l'affichage. Pour 1992, les experts prévoient toujours une croissance de l'ordre de 3 %, ce qui serait un progrès par rapport à «l'année noire» 1991, mais reste très loin de la croissance à deux chiffres des années 80.

Les agences s'adaptent à la crise, tandis que certains médias font le gros dos. Car tous les médias ne sont pas logés à la même enseigne. Toujours selon la SECODIP, les *investissements* publicitaires à la télévision ont ainsi augmenté de 10,2 % pendant le premier semestre 1992, ce qui a surtout bénéficié à M 6, Canal Plus et TF 1. La radio a connu une progression de 12,2 %. Le cinéma surtout, écarté par agences et annonceurs pendant les années 80, connaît un regain de faveur déjà amorcé l'an dernier, puisque ses gains publicitaires se sont accrus de plus de 18 % entre janvier et mai 1992.

La victime principale de la récession reste la presse écrite. Selon la *SECODIP*, la chute de recettes publicitaires qu'a subi la presse quotidienne nationale en 1991 – 16,9 % de baisse – ne se *réédite pas* avec cette ampleur en 1992 mais la reprise n'est toujours pas au rendez-vous et les petites *annonces continuent à plonger* (moins 30 % en moyenne). Ainsi, les quotidiens nationaux voient leur pagination publicitaire baisser de 4 % en moyenne, tandis que les magazines enregistrent une chute de 7 %. Les chiffres de l'institut Nielsen confirment cette tendance à la baisse de la presse écrite. Sur un marché qui progresse de 3,1 % *entre janvier et avril* 1992, Nielsen note que les investissements publicitaires dans la presse écrite baissent *de 3,1 %, tandis qu'ils augmentent* de 8,4 % dans les autres médias. Il n'est pas certain que le projet de loi du ministre *de* l'économie et des finances, Michel Sapin, qui vise à rétablir des relations commerciales transparentes entre annonceurs et médias, suffise à redonner du souffle à un marché atone sur le plan international et *national*.

Yves-Marie Labé



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.



LIVRES

Faire l'Europe ou périr

Dans la course à la domination économique mondiale le Vieux Continent a l'avenir devant lui, estime Lester Thurow. Une thèse sympathique mais peu étayée

LA MAISON EUROPE
de Lester Thurow
traduit de l'américain
par Jacques Fontaine
Calmann-Lévy, 300 pages, 150 F.

L'OUVRAGE de Lester Thurow ne saurait manquer, en France au moins, d'attirer l'attention. Voilà un livre qui arrive sur les tables de nos libraires en ce mois référendaire, dont le titre met l'Europe en vedette... et où l'on *n'évoque pourtant jamais la bonne* ville de Maastricht ! La raison en est assez simple : *la Maison Europe* ne parle pas du traité (...) parce que c'est d'abord un livre sur l'économie mondiale et que Lester Thurow s'adresse à ses concitoyens américains plutôt qu'aux lecteurs du Vieux Continent. De ce point de vue, sa démarche est claire et efficace. Il brosse un tableau de la concurrence économique mondiale, puis montre que trois puissances *sont aujourd'hui dans la course* – les Etats-Unis, l'Europe et le Japon – et analyse les forces et les faiblesses de chacune. Il ne reste plus qu'à conclure : si les Etats-Unis *ne veulent pas rester sur la* touche, l'économie et plus généralement la société américaine doivent changer.

Il n'y aurait pas là de quoi mobiliser notre intérêt n'était une brillante idée qui donne son titre au livre et fait son originalité. Prenant à contre-pied la mode des années passées, Thurow fait de l'Europe, et non plus du Japon, le grand favori de la course engagée ! Avec, il est vrai, des arguments qui n'emporteront *la conviction que des plus* convaincus. Pour lui, l'un des atouts maîtres de l'Europe – prise de sa pointe atlantique jusqu'au distant Oural – est l'éducation de sa *population. Un capital humain* d'autant plus précieux qu'il est fait d'une combinaison étonnamment *riche de talents variés et complé*mentaires. La capacité industrielle allemande, la force des Républiques de l'ex-URSS dans les sciences dures, le génie financier anglais, le sens du design des Français et des Italiens... s'y trouvent quasi miraculeusement réunis. N'a-t-on pas là *une combinaison forcément* gagnante, pronostique Thurow.

L'évidence pourrait pourtant être trompeuse. Le problème crucial n'est-il pas justement d'arriver à *faire que ce mélange*, aujourd'hui plus détonant, fournisse effectivement demain l'énergie nécessaire au progrès ? Malheureusement, la démonstration tourne alors court : l'atout le plus décisif de la maison Europe, selon Lester Thurow, résulte... de l'importance des dangers auxquels elle est confrontée. L'Europe sera dynamique et audacieuse... parce que sans dynamisme ni audace, elle périra. *« Au fond, les Européens vont faire ce qu'il faut, non parce qu'ils sont particulièrement intelligents et perspicaces, mais simplement parce qu'ils n'ont pas le choix. Pour empêcher les Polonais et autres Européens de l'Est de déferler sur Paris, Londres et Francfort, les Occidentaux feront ce que la stratégie leur commande de faire. »*

RÉTRO ● Difficile de ne pas vouloir croire à cette conclusion... même si notre auteur ne nous dit rien de plus sur ce qui pourrait faire qu'il en aille bien ainsi. Car ses développements les plus intéressants portent sur la vulnérabilité de la société américaine. D'où son plaidoyer pour un volontarisme qui seul permettrait de tirer l'Amérique de l'impasse. Mais ce plaidoyer s'appuie sur des analyses qui, de ce côté-ci de l'Atlantique au moins, *ont déjà été largement débattues* depuis deux décennies.

L'importance d'une meilleure *coordination entre les « locomotives »* de l'économie mondiale, les avantages de l'organisation du capitalisme allemand ou japonais sur le « modèle anglo-saxon », le rôle clé de l'éducation et des infrastructures, tout défile y compris la nécessité de maîtriser l'électronique... et *l'industrie de la machine-outil.*

Dommage aussi, outre ce côté « rétro », qu'un tel survol soit émaillé de propos d'un simplisme désarmant. La Russie manque de *téléphones, explique-t-on*, parce que l'économie planifiée implique une circulation d'informations bien moindre que l'économie de marché. N'est-ce pas un peu court ? La « main invisible » d'Adam Smith est-elle née armée d'un téléphone ? Et comment soutenir que les déséquilibres commerciaux sont aujourd'hui d'un niveau jamais connu, alors qu'ils sont sans commune mesure avec ceux observés pendant les décennies précédant la *première guerre mondiale* ? Qui, en France, pourra lire sans étonnement que nous disposons d'une industrie florissante de la machine textile ?

On le voit, ce livre, par ailleurs copieux, laissera souvent le lecteur sur sa faim. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas que l'on y trouve peut-être l'un des arguments les plus forts en faveur du traité de Maastricht. *« Pour la la maison Europe, le conseil que l'on donnait à Macbeth prend toute sa valeur : puisqu'il faut faire ce qu'il faut, alors ce serait bien de le faire vite »*. Et comment ne pas trouver sympathique qu'un universitaire américain – au demeurant, l'une des figures de proues de l'intelligentsia démocrate – prédise que le XXI[e] siècle sera celui de l'Europe ? Dommage seulement qu'il ait jugé prudent d'ajouter : *« Cela n'est pas garanti »*.

Anton Brender

CHRONIQUE ● par Paul Fabra

Déflation et capital

IL y a trente mois que sont apparus les premiers *signes d'une récession. Les gouvernements* et leurs conseillers ont passé la première année à en nier l'existence, la deuxième à annoncer qu'elle était terminée ou allait se terminer. D'insignes erreurs de prévision ont été commises, amplifiées par un optimisme officiel de commande. Etant donné la généralisation du *mal et sa persistance*, l'absence de tout diagnostic crédible ajoute au malaise ambiant.

Les aspects les plus visibles du rebondissement de la crise ont toutefois produit un déclic dans l'opinion. L'analyse de cette dernière *en est arrivée à coller de plus près à la réalité* que celle des professionnels. L'expérience a, au cours des dernières années, réappris deux choses aux agents économiques de toutes catégories, chefs d'entreprise, banquiers mais aussi *ménages, modestes ou aisés. La première est* que l'inflation n'est pas seulement, comme on a voulu le leur faire croire, un phénomène qui concerne le panier de la ménagère. La ménagère ne s'intéresse pas seulement au prix des articles qui *remplissent son panier. Elle est sensible, en* particulier, au coût des logements. Si elle s'est lourdement endettée, il y a quelques années, pour acquérir un appartement au prix fort, elle sait que les mensualités n'ont pas diminué même si la valeur marchande de ses quatre murs a probablement baissé de 30 % ou de 40 %.

Bref, le phénomène appelé justement « inflation des actifs », immobiliers notamment, a touché beaucoup de gens. Du même coup, M[me] et M. Tout-le-Monde ont *fait une autre* (re)découverte : le propre de l'inflation, surtout si elle est violente, c'est de déboucher un *jour sur la déflation*. Les deux phénomènes sont aussi étroitement liés l'un à l'autre que les deux faces d'une pièce de monnaie. De cela, tous les *« experts » ne sont pas* encore convaincus. Ils restent prisonniers d'un courant de pensée apparu au milieu des années 30. Son trait caractéristique est d'avoir appelé *« insuffisance de la demande »* la triste et classique déflation. Le mot même avait été banni *du vocabulaire des* économistes, comme pour mieux exorciser la chose.

NICOLAS GUILBERT

Une façon cor*recte mais sommaire de présenter la situation* actuelle est de mettre l'accent sur les excès du crédit qui se produisirent pendant la période antérieure *(voir notre chronique « La reprise n'est pas pour demain »*, le Monde *du 12 juin)*. Par sa soudaineté et son ampleur, la reprise des années 1987 à 1990 avait surpris. Comme elle *arrangeait les affaires non seulement de ceux* qui en font, mais aussi des gouvernements (rappelez-vous la fameuse *« manne fiscale »*), tous se mirent à croire à sa vigueur. Le CNPF, qui n'en rate jamais une, voyait s'ouvrir devant lui *« dix ans » de prospérité ininterrompue. Du* coup, la gauche lui était devenue presque sympathique.

Quant aux experts, nationaux et internationaux (OCDE, FMI, etc.), ils dissertaient volontiers *sur la vigueur de la reprise, s'abstenant* de se demander *si* elle n'était pas dopée par l'abandon de quelques règles élémentaires de prudence de la part des financiers. Il n'en reste pas moins qu'en ayant dit *« crise de surendettement »* résultant d'une politique de crédit trop facilement accordée, on n'a fait qu'effleurer le sujet. Bien que juste dans *ses grandes lignes*, l'explication toute faite que suggère cette analyse risque de masquer l'essentiel du processus. Précisons qu'en faisant allusion au *« comportement »* de la ménagère on n'a pas voulu le montrer du doigt. Ce qui a semé le germe des désordres futurs, c'est la légèreté des banquiers, prompts, par exemple, à avancer aux promoteurs jusqu'à 100 % du prix de vente attendu des appartements à construire. Des professionnels *avisés n'auraient pas dépassé 60 %.*

Il ne suffit pas de dire que nous commençons à payer les dérèglements de la décennie précédente pour jeter la lumière sur ce qui a suivi. Certes, le scénario classique s'est déroulé *presque au pied de la lettre. Les prêteurs*, échaudés par le non-recouvrement d'un montant croissant de créances, refusent leurs concours ; ils ne renouvellent pas les crédits en cours. Les débiteurs se découvrent à court de liquidités pour faire face à leurs dépenses. *Pour* s'en procurer, ils réduisent sauvagement ces dernières, ils licencient. Si ce *n'est pas suffisant*, ils sont acculés à mettre en vente les actifs au plus mauvais moment : quand il n'y a plus d'acheteurs. La baisse appelle la baisse.

Cependant, d'autres éléments doivent être pris en compte. Le *surendettement* généralisé implique, du fait même de cette généralisation, une certaine compensation. Parce que la dette publique s'est considérablement gonflée depuis cinq ans – y compris en France, où elle est passée de quelque 900 milliards de francs en 1987 à quelque 1 500 milliards cette année – *en même temps que* progressait rapidement l'endettement des entreprises et des particuliers, on voit parfois certains commentateurs additionner les deux chiffres. Ainsi donnent-ils une expression statistique impressionnante à l'*« économie d'endettement »*. Cela n'a pas de sens.

Augmentation de la dette publique ne signifie pas autre chose qu'accumulation des créances du public sur l'Etat. Il faudrait les soustraire des dettes et *non les ajouter* ! Si on se tient à un raisonnement purement formel, on doit, plus généralement, conclure qu'*a priori* l'accroissement de l'endettement, qu'il soit public ou privé, ne change rien aux grandeurs macro-économiques.

Dans tous les cas, il s'agit d'un transfert *entre personnes privées*, l'Etat donnant sa garantie dans le premier cas et pas dans l'autre. Les intérêts touchés par un porteur d'obligations du Trésor sont payés par les contribuables : la garantie de l'Etat résulte, en dernière *analyse, du fait que ce dernier a le pouvoir de* lever des impôts. Le revenu national n'est ni accru ni diminué si un débiteur met la clef sous la porte pour échapper aux poursuites de son créancier. Celui-ci est injustement appauvri, celui-là injustement enrichi. *Si les entorses au* droit se multiplient, le bon fonctionnement de l'économie finira par s'en ressentir, mais pas tout de suite.

Par un biais, *cependant, une explo*sion de crédit comme celle qui a eu lieu dans la deuxième moitié des années 80 peut avoir des effets très *négatifs* sur la *marche subséquente* de l'économie. Ce qui explique peut-être le mieux le comportement grégaire et excessif des banquiers (*tous ou presque tous* prêtèrent en même temps massivement au Mexique, pour retirer pareillement comme un seul homme leurs billes), c'est l'*extrême difficulté d'un* calcul de rentabilité. Là est peut-être le talon d'Achille du capitalisme. Combien il paraît plus facile *de financer des opérations hautement spéculatives* ! Rien de plus excitant en effet qu'un marché porteur. L'accélération de la hausse des prix donne l'illusion que le mouvement ne s'arrêtera pas. Depuis vingt ans, *se sont succédé*, au gré de la conjoncture, des engouements hautement lucratifs – jusqu'au plongeon final. Au début des *années 70, c'était les « superpétroliers » (béné*fice de la première année d'exploitation : 100 % du coût de construction), l'immobilier professionnel ; un peu plus tard, derechef le pétrole, mais sans les pétroliers ; puis de nouveau l'im*mobilier, etc. Chaque fois, les banquiers pen*saient prêter sans risque, tant les premiers résultats étaient mirobolants.

Tout cela s'est traduit par un gaspillage énorme de capital. Devant un chantier abandonné, *des immeubles entiers remplis de* bureaux vides, des barrages surdimensionnés, il faut penser aux hommes et aux femmes qui auraient trouvé un emploi si les capitaux enga*gés dans* ces faux investissements avaient été plus judicieusement utilisés, ou mieux calibrés.

Il est très difficile de chiffrer cette irrémédiable déperdition des *ressources, mais on dispose* de quelques points de repère. Quand une dépense de 100 a été engagée et que le prix de l'actif correspondant est tombé à 60, tout *se* passe comme si le marché avait ramené la valeur de cet actif *au niveau compatible avec une renta*bilité suffisante. Mais, entre-temps, 40 % du capital auront été volatilisés. Cette perte *n'affectera pas seulement* le patrimoine des agents économiques directement concernés. Le stock de *capital à la disposition de la société tout entière* aura été amputé d'autant. Les gouvernements ont la prescience qu'il existe là un problème majeur. C'est pourquoi leur grand thème est l'« insuffisance de l'épargne ». Ils feraient mieux *de parler de la destruction de capital aggravée* par le déficit budgétaire.

Les plus graves erreurs de prévisions – et de diagnostic – viennent du fait que les données de la comptabilité nationale (le PIB, etc.) sont *établies sur l'hypothèse implicite de l'intangibi*lité du stock de capital. La raison en est tout *simplement que les comptes nationaux n'appré*hendent que les flux (de revenus, de dépenses, de la production courante). Or ce sont probablement les variations de ressources en capital qui jouent le rôle déterminant pour expliquer les retournements de conjoncture.

O P I N I O N S

Le débat sur le traité de Maastricht

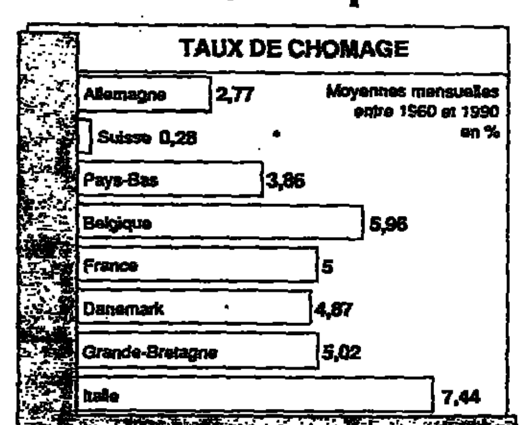
Le technocrate, le politique et la banque centrale

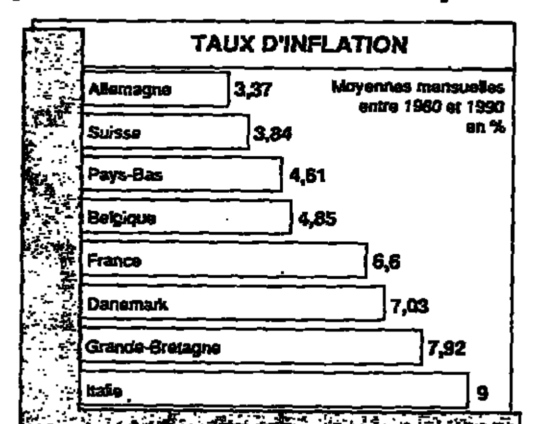
Une banque centrale indépendante et gérée par des « technocrates » n'est pas forcément synonyme d'austérité et de chômage. C'est au contraire un des secrets du « miracle » allemand

par CHARLES WYPLOSZ (*)

AU grand jeu de massacre qui, naturellement, accompagne toute campagne électorale, la nuance n'est pas de mise. Le référendum sur Maastricht a remis au goût du jour les vitupérations contre les technocrates, ces usurpateurs anonymes du pouvoir politique qui agissent à l'abri des sanctions électorales. Outre ce que ces exhortations à la vindicte populaire ont d'angélique – quel ministre dans quel pays avancé ne s'appuie pas pour l'essentiel de ses actions sur son staff de technocrates ? –, elles mélangent tout, les administrations nationales, Bruxelles et ses 13 500 bureaucrates (à peine la taille d'un petit ministère, à propos), et la Banque centrale européenne. Or, s'il est un domaine où le politique a fait plus de ravages que le technocrate, c'est bien la banque centrale.

Confier la monnaie aux politiques est, depuis toujours et sous tous les cieux, le plus sûr moyen de fabriquer de l'inflation, sans aucun avantage en retour. Comment en douter vraiment, en France, là où le complexe à l'égard de l'Allemagne est le plus développé ? Il faudra bien un jour aller au fond des choses et comprendre ce qui se cache derrière le miracle allemand. Les Allemands bourreaux de travail à la motivation sans faille ? Avec 1 620 heures ouvrées en 1987, contre 1 540 heures pour la France la différence est des plus modestes.





Le mythe allemand

Une meilleure performance en termes de croissance ? Au contraire, c'est la France qui a fait mieux : de 1960 à 1990 son taux de croissance moyen par tête est de 3,1 % contre 2,7 % pour l'Allemagne. Une insolente série d'excédents externes alors que la France court après ses déficits ? Si l'on prend la bonne mesure des déséquilibres externes, le compte courant, on constate que l'Allemagne, tout comme la France, a connu des périodes d'excédents suivies de déficits. Certes, les excédents sont plus fréquents en Allemagne, mais la France avait tout de même accumulé en 1987 des excédents pour un montant égal à 6,2 % de son PIB, tout à fait honorable en comparaison des 15,8 % de l'Allemagne.

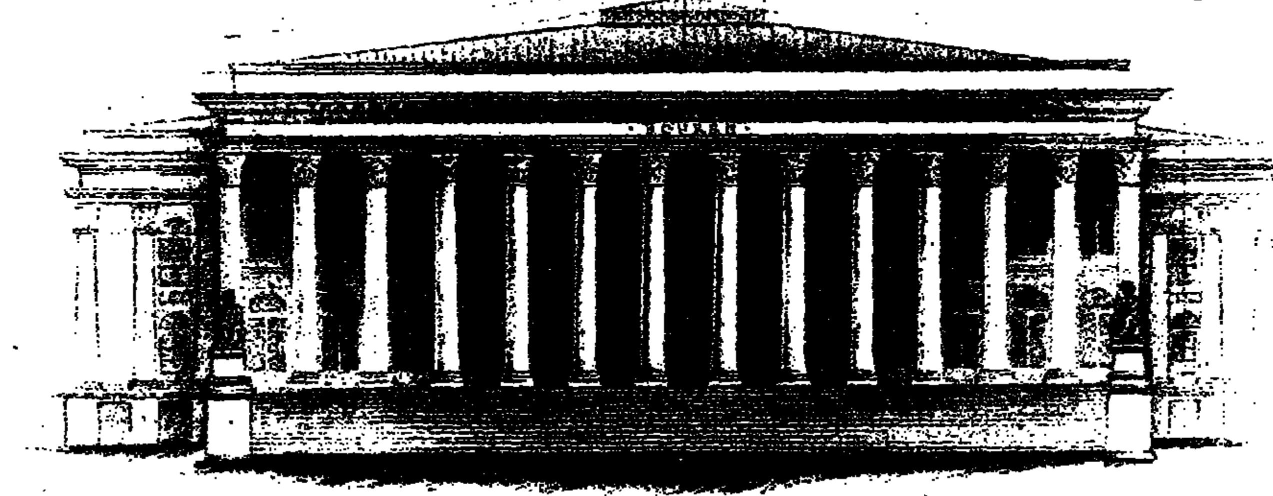
Le mythe allemand repose sur un point essentiel : l'indépendance de sa banque centrale. Les dirigeants de la Bundesbank se sont consacrés à lutter contre l'inflation. Ils y sont parvenus avec éclat comme le montre la figure ci-dessous. Les technocrates ont fait mieux que les politiques et, d'ailleurs, en Allemagne, où le respect pour la banque centrale est considérable, on parle plutôt d'experts ou de techniciens, l'indépendance étant déjà un gage de respectabilité. La marque de ce succès, c'est la santé du mark, monnaie forte par excellence.

On aimerait bien, pour la morale, que tant de bienfaits aient leur prix, par exemple en termes de chômage. La figure montre aussi une nette tendance, en Europe, à ce que les pays à bas taux d'inflation soient aussi ceux où le chômage est le plus faible. Simple coïncidence ? Pas du tout. C'est en Suisse, en Allemagne et aux Pays-Bas que les banques centrales sont le mieux protégées du pouvoir politique, alors qu'en Italie, en Grande-Bretagne et en France les banques centrales sont soumises à l'autorité du gouvernement. Or, un jour ou l'autre, tout gouvernement voit ses déficits budgétaires se creuser, parfois pour la bonne cause. La tentation est alors grande de préférer la facilité, tellement discrète et indolore, de la planche à billets à l'effort, nécessairement impopulaire, de lever de nouveaux impôts. Que s'approchent des échéances électorales, et seuls des politiques d'une rare trempe sauront résister à la tentation redoutable qui s'offre à eux s'ils contrôlent l'émission monétaire. C'est ainsi que sont nées toutes les inflations.

Et cela va loin. Même si chaque électeur préfère un faible taux d'inflation, aucun salarié n'est prêt à laisser son salaire prendre du retard, et aucun chef d'entreprise ne laisse longtemps ses prix en dessous de ceux de la concurrence. Lorsque l'opinion publique suspecte ses hommes politiques d'être flexibles sur le plan de l'inflation, rares sont ceux qui sont prêts à faire preuve de modération quand il s'agit de négocier des salaires ou de fixer des prix de vente. On préfère le coup de pouce vers le haut, car on sait qu'un ou deux mauvais sondages au bon moment suffiront pour que s'accomplissent bien des miracles monétaires.

Qu'un technocrate indépendant des sanctions politiques soit responsable de la banque centrale, et l'on sait qu'il ne tolérera pas de dérapage inflationniste. Alors cesse le petit jeu stérile qui consiste à faire monter les coûts et les prix. Le fond du miracle allemand, c'est ça. Et comme les statuts de la Banque centrale européenne sont directement calqués sur ceux de la Bundesbank, c'est aussi ça l'avantage décisif qu'apportera le traité de Maastricht : plus de main basse politique sur la banque centrale, et donc pas d'inflation, un écu fort, et moins de chômage à terme.

(*) Professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et à l'INSEAD.



هكذا من الأصل